

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ

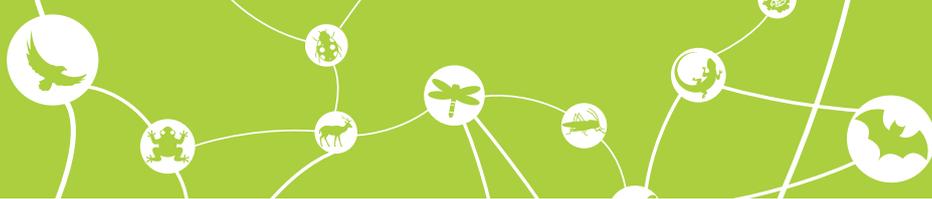
—
Le vivant nous rassemble

CAHIER 3

**LES PORTRAITS COMMUNAUX
DE LA BIODIVERSITÉ**

JANVIER 2021





LES PUBLICATIONS DE L'ATLAS METROPOLITAIN DE LA BIODIVERSITÉ

2020 / 2021



CAHIER 1:
AIX-MARSEILLE-PROVENCE,
UNE MÉTROPOLE-NATURE VULNÉRABLE

CAHIER 2:
PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ CONTINENTALE

CAHIER 3:
LES PORTRAITS COMMUNAUX DE LA BIODIVERSITÉ

À venir...

... une analyse sur les enjeux de patrimonialité, les enjeux de conservation en lien avec les pressions anthropiques, les enjeux de biodiversité marine, etc.



PRÉAMBULE

La biodiversité connaît une crise sans précédent. Toutes les espèces, animales et végétales, sont uniques et irremplaçables, les préserver est de la responsabilité de tous. Ce patrimoine naturel vivant, constitue un bien commun, aussi, la crise actuelle invite-t-elle réinventer les liens avec la Nature et à en « prendre soin ».

La Métropole Aix-Marseille-Provence, plus que tout autre en France, se caractérise par des espaces de nature omniprésents et d'une très grande qualité écologique.

Ce concentré de biodiversité est une nécessité pour les équilibres hommes nature et la vie des territoires. Il est constitutif du cadre de vie, il offre des lieux de respiration et de bien-être au quotidien et garantit aussi l'attractivité de la Métropole au travers de l'image d'excellence qu'il véhicule.

Aujourd'hui, le constat partagé relève que les enjeux environnementaux sont devenus cruciaux, pour ne pas dire vitaux, pour l'avenir des territoires. Ils ne connaissent pas de frontière et exigent une gestion concertée et cohérente à l'échelle de l'ensemble du territoire métropolitain. Le partage, la complémentarité et la solidarité écologiques entre les communes et la Métropole sont devenus une évidence.

C'est pourquoi la Métropole Aix-Marseille-Provence s'est engagée dans l'élaboration d'un Atlas métropolitain de la biodiversité, véritable démarche intégratrice qui est inscrite à l'Agenda environnemental porté conjointement avec le Département des Bouches-du-Rhône.

Cette initiative représente la parfaite occasion de regrouper et de partager toutes les connaissances écologiques disponibles. Fruit d'un travail collaboratif et d'expertises avec le Conservatoire botanique national méditerranéen, le Conservatoire d'espaces naturels et la Ligue de protection des oiseaux de Provence-Alpes-Côte-D'Azur, il révèle la fragilité de la faune, la flore et des habitats naturels dans la Métropole, un territoire cohérent pour œuvrer efficacement.

Le soutien des habitants est indispensable. Préserver la nature, c'est d'abord la connaître et la faire connaître. C'est pourquoi la Métropole a souhaité partager le portrait de la biodiversité de son territoire ainsi qu'un portrait de chacune des 92 communes qui le compose.

Ces fiches, établies à partir du diagnostic de l'Atlas métropolitain de la biodiversité, présentent les principales caractéristiques des 92 communes : les espèces animales et végétales les mieux représentées, une description des milieux naturels d'intérêt écologique ainsi que la carte d'identité de quelques espèces remarquables.

C'est ensemble, que les solutions pour protéger et valoriser le patrimoine naturel seront trouvées afin de bâtir une Métropole résolument « nature ».

LES PORTRAITS COMMUNAUX DE LA BIODIVERSITÉ

MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE 4

CONSEIL DE TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE 6

Marseille 7	Gignac-la-Nerthe..... 43
Allauch 11	La Ciotat..... 47
Carnoux-en-Provence 15	Le Rove..... 51
Carry-le-Rouet..... 19	Marignane 55
Cassis 23	Plan-de-Cuques..... 59
Ceyrestre..... 27	Roquefort-La-Bedoule..... 63
Chateauneuf-les-Martigues 31	Saint-Victoret 67
Ensuès-la-Redonne 35	Sausset-les-Pins 71
Gémenos 39	Septèmes-les-Vallons 75

CONSEIL DE TERRITOIRE DU PAYS D'AIX 80

Aix-en-Provence 81	Mimet 153
Beaurecueil..... 85	Pertuis..... 157
Bouc-Bel-Air 89	Peynier 161
Cabriès..... 93	Peyrolles-en-Provence 165
Chateauneuf-le-Rouge 97	Puylobier 169
Coudoux 101	Rognes 173
Éguilles 105	Rousset 177
Fuveau..... 109	Saint-Antonin-sur-Bayon 181
Gardanne..... 113	Saint-Cannat 185
Gréasque..... 117	Saint-Estève-Janson 189
Jouques..... 121	Saint-Marc-Jaumegarde 193
La Roque-d'Anthéron..... 125	Saint-Paul-les-Durance 197
Lambesc..... 129	Simiane-Collongue 201
Le Puy-Sainte-Réparade 133	Trets 205
Le Tholonet 137	Vauvenargues..... 209
Les Pennes-Mirabeau 141	Venelles..... 213
Meyrargues 145	Ventabren 217
Meyreuil 149	Vitrolles 221

CONSEIL DE TERRITOIRE DU PAYS SALONNAIS.....226

Salon-de-Provence	227	Lançon-Provence.....	263
Alleins	231	Mallemort	267
Aurons.....	235	Pélissanne	271
Berre-L'Etang.....	239	Rognac	275
Charleval.....	243	Saint-Chamas	279
Eyguières	247	Sénas.....	283
La Barben	251	Velaux.....	287
La Fare-les-Oliviers.....	255	Vernègues	291
Lamanon	259		

CONSEIL DE TERRITOIRE DU PAYS D'AUBAGNE ET DE L'ETOILE.....296

Aubagne	297
Auriol.....	301
Belcodène	305
Cadolive.....	309
Cuges-les-Pins	313
La Bouilladisse	317
La Destrousse.....	321
La Penne-sur-Huveaune	325
Peypin.....	329
Roquevaire	333
Saint-Savournin	337
Saint-Zacharie	341

CONSEIL DE TERRITOIRE D'ISTRES OUEST PROVENCE346

Istres	347
Cornillon-Confoux.....	351
Fos-sur-Mer.....	355
Grans.....	359
Miramas	363
Port-Saint-Louis-du-Rhône	367

CONSEIL DE TERRITOIRE DU PAYS DE MARTIGUES372

Martigues	373
Port-de-Bouc	377
Saint-Mitre-les-Remparts.....	381



PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE



Proserpine © Aurélien AUDEVARD

La métropole Aix-Marseille-Provence est la plus étendue de France et l'une des plus riches concernant la biodiversité. Son territoire est composé d'une mosaïque d'habitats naturels, support d'une ressource naturelle irremplaçable, qui abrite une biodiversité rare. Or, les menaces qui pèsent sur la conservation du patrimoine naturel sont importantes : urbanisation, artificialisation, fragmentation. Dans le contexte actuel de crise climatique, la métropole n'est pas épargnée par l'érosion de ses richesses écologiques avec la diminution importante des populations de faune et de flore.

Afin de préserver cet **héritage aussi exceptionnel que fragile**, la Métropole a engagé une série d'actions inscrites dans l'Agenda environnemental, dont l'élaboration et la mise en œuvre d'un **Atlas métropolitain de la biodiversité**, avec le soutien financier de l'Office français de la biodiversité.

Objectifs :

- ▶ améliorer les connaissances sur la biodiversité du territoire¹ ;
- ▶ identifier les enjeux liés à la conservation de la biodiversité ;
- ▶ prendre en compte la biodiversité et ses enjeux dans tous les projets métropolitains modifiant l'organisation de l'espace ;
- ▶ développer une culture métropolitaine de la biodiversité.

Chiffres clés

Avec **73 % d'espaces naturels et agricoles**, Aix-Marseille-Provence est la métropole la plus « verte » de France.



2/3

des oiseaux*

385 espèces dont 276 protégées



3/4

des chauves-souris*

25 espèces dont 22 protégées



50 %

des reptiles*

20 espèces dont 17 protégées



1/3

des plantes à fleur*

2753 espèces dont 76 protégées



60 %

des mammifères*

45 espèces dont 8 protégées



50 %

des papillons de jour*

141 espèces dont 9 protégées



50 %

des amphibiens*

11 espèces toutes protégées



60 %

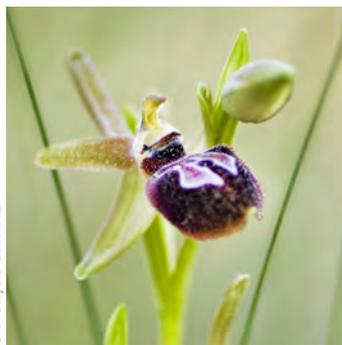
des libellules*

58 espèces dont 3 protégées



© Gregory Delaunay

Genette commune



© François GRIMAL

Ophrys de Provence



© MARTIN STEENHAUT - martinnature.com

Chevêche d'Athéna

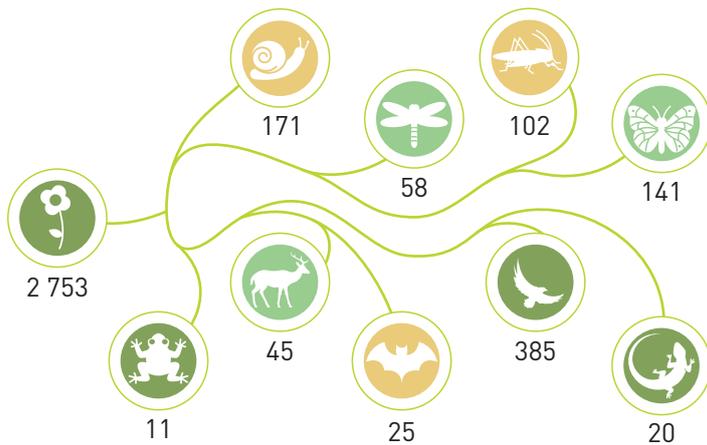
L'état des lieux des connaissances de la faune et de la flore recense à ce jour **5 801** espèces dont au moins **436 espèces sont protégées** et **258 espèces menacées de disparition**.

Grâce à un travail collaboratif avec des spécialistes du territoire, Aix-Marseille-Provence réalise son Atlas métropolitain de la biodiversité.

Le Conservatoire d'espaces naturels (CEN PACA) a conduit l'analyse d'évaluation des enjeux de connaissance avec l'appui des partenaires. Le Conservatoire botanique national méditerranéen (CBNMed) a expertisé la flore et les habitats naturels. La Ligue pour la protection des oiseaux (LPO PACA) a mené des actions de sensibilisation et d'expertise technique.

Près de 2 millions de données ont été exploitées à partir des bases de données participatives Faune-PACA et SILENE.

Certains groupes de faune et de flore présentent une connaissance satisfaisante, mais la connaissance de leur répartition reste à améliorer.



Connaissance de la répartition : ● bonne ● partielle ● très lacunaire

Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

Pour d'autres groupes de faune et de flore, l'enjeu est de disposer de listes complètes d'espèces actualisées afin d'orienter les inventaires de terrains : poissons, coléoptères, papillons de nuit, punaises, névroptères (ascalaphes, fourmilions, etc.), arachnides (araignées, scorpions, etc.), crustacés, mousses et lichens.

Cette stratégie d'amélioration de la connaissance s'inscrit dans un souci d'identification des dispositions à prendre par la Métropole en matière de conservation de la biodiversité.



© Cassandra DURRET

Magicienne dentelée



© François GRIMAL

Pélobate cultripède



© André SIMON

Lézard ocellé



© Jean-Michel BOMPAR

Grand rhinolophe

LA NATURE, UN PATRIMOINE COMMUN

La biodiversité et les espaces naturels terrestres et marins, constituent le socle du vivant. Ils existent en tant que tel et sont une richesse qu'il nous faut transmettre aux générations futures. Ils génèrent aussi pour l'homme de nombreux services écosystémiques : services de soutien (fondement de tous les écosystèmes et de leurs services), d'approvisionnement (nourriture, combustible, etc.), de régulation (maintien de la qualité de l'air, contrôle de l'érosion, etc.), culturels et sociaux (paysage, cadre de vie, écotourisme, etc.).



CONSEIL DE TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE



Portrait DE LA Biodiversité

MARSEILLE



Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

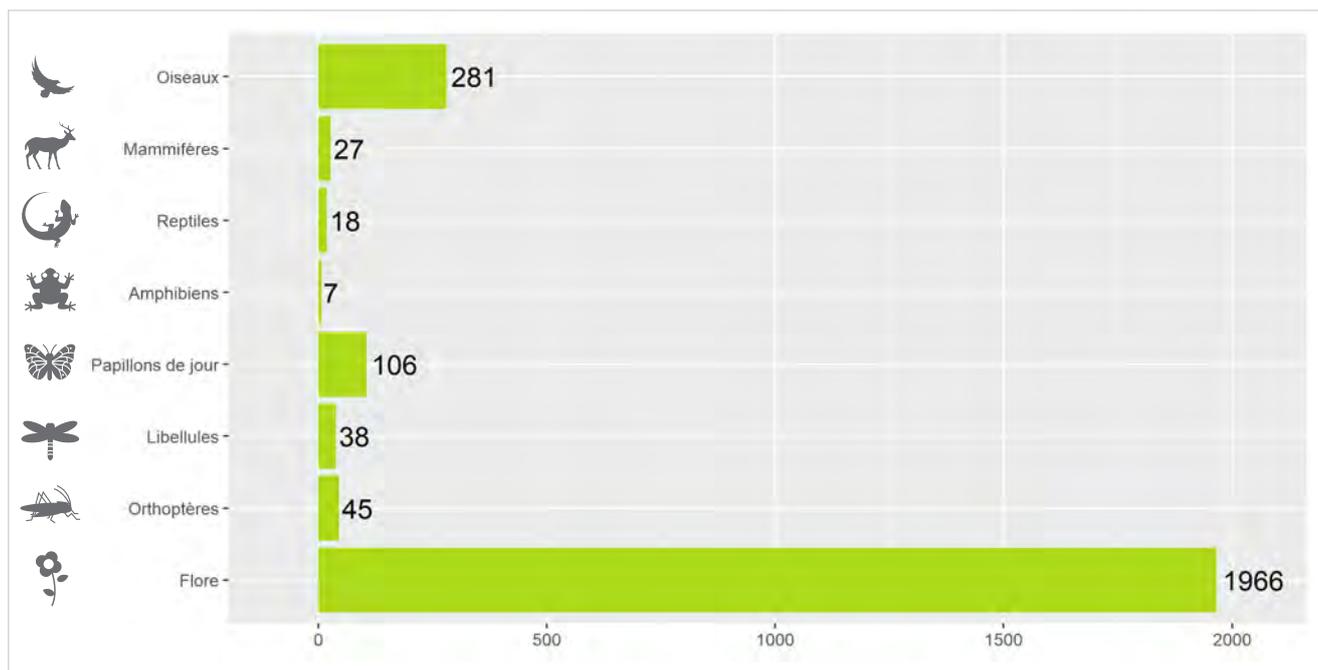


Cormoran huppé de Méditerranée © Aurélien AUDEVARD 

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

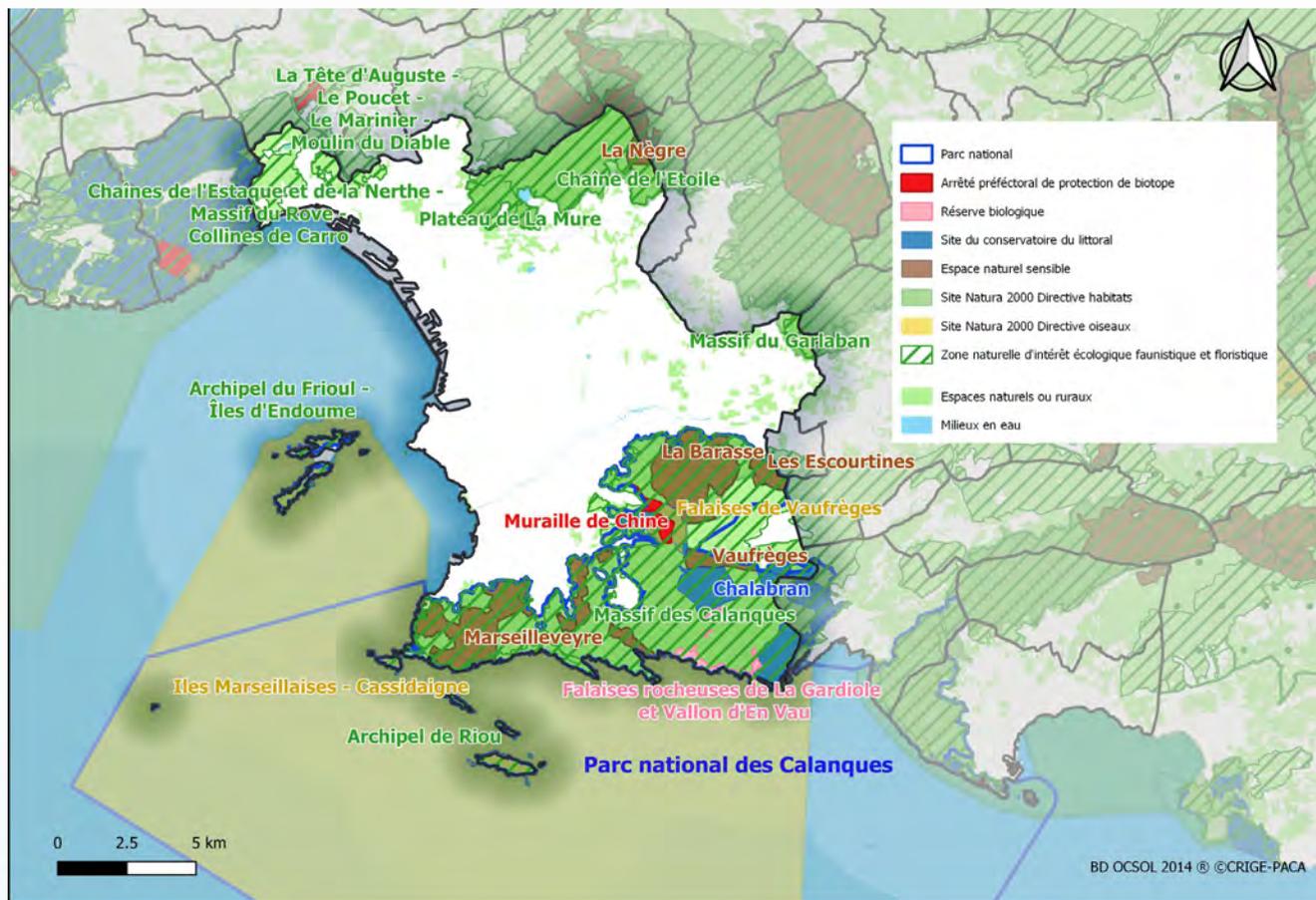
3 287 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Marseille, soit 57% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 294 espèces sont protégées au niveau national. 94 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 140 à l'échelle régionale. Marseille est la commune la plus connue, la plus riche, et celle avec le plus grand nombre d'espèces protégées et menacées de la métropole.

La compilation de 403 178 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Marseille (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Marseille

D'une surface de 241 km², Marseille est la plus grande commune de la métropole. 44 % de la commune sont des espaces naturels et ruraux. 40 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique. La commune est située dans le Parc national des Calanques.

La commune de Marseille a une situation privilégiée au bord de la **mer Méditerranée**, l'un des plus importants réservoirs de biodiversité marine au monde. Ces massifs littoraux découpés de calanques et de falaises d'une exceptionnelle beauté ont généré la création du premier Parc national périurbain d'Europe, terrestre et marin.

Les **îles de Marseille** s'égrènent le long du littoral rocheux avec la présence des deux grands archipels locaux du Frioul et de Riou. Ces îles présentent des originalités biologiques notables et abritent fréquemment des espèces endémiques. Elles sont des sites privilégiés pour la reproduction des oiseaux marins pélagiques.

Les falaises littorales des **Calanques** sont des sites d'intérêt majeur pour les oiseaux rupestres nicheurs, dont les grands rapaces, et hivernants constitués de raretés montagnardes, mais aussi pour certaines espèces de chauves-souris et de reptiles.

Les paysages de collines du massif des Calanques au sud, de la **chaîne de l'Étoile** au nord-est, et du massif de la **Nerthe** au nord-ouest, sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les massifs littoraux découpés de calanques et de falaises ont généré la création du premier parc national périurbain d'Europe, terrestre et marin. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale¹. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

La commune est traversée par trois principaux cours d'eau : **l'Huveaune**, le Jarret et le ruisseau des Aygaldes, qui montrent encore localement des tronçons de forêt rivulaire favorables à la faune des cavités et assurant une certaine continuité écologique.

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui pas complètement isolé du milieu naturel. La présence d'un ensemble de parcs et jardins, du canal de Marseille et de nombreuses friches agricoles et urbaines bénéficie à certaines espèces liées à l'homme et assure une relative continuité écologique.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER



© Aurélien AUDEWARD

Puffin de Scopoli

P LR

Planeur infatigable, le Puffin de Scopoli passe la majeure partie de sa vie en mer. Il ne rejoint la terre que pour se reproduire, uniquement sur des îles ou îlots rocheux. Endémique du bassin méditerranéen, les populations françaises se répartissent entre les îles de Marseille (archipels de Riou et du Frioul) et celles d'Hyères. Elles sont principalement menacées par la prédation du Rat noir ou des chats domestiques, ainsi que par les accidents liés aux engins de pêche (filets et palangres).



© Eric DIDNER

Aigle de Bonelli

P LR

Emblématique des collines provençales, l'Aigle de Bonelli niche dans les falaises et affectionne l'alternance de boisements, garrigues, milieux ouverts pâturés ou cultivés de façon extensive. Les Bouches-du-Rhône accueillent la moitié des couples français, dont 13 couples sur la métropole, qui souffrent encore de l'électrocution, du braconnage, de la perte d'habitat par l'urbanisation et les aménagements tels que les parcs photovoltaïques en milieu naturel, du dérangement des nichées par les sports de pleine nature, etc.

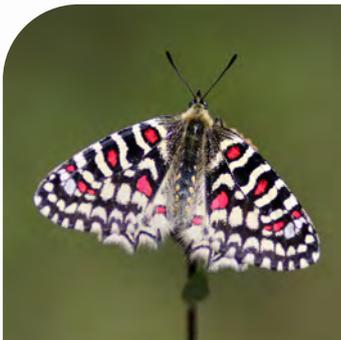


© Aurélien AUDEWARD

Phyllodactyle d'Europe

P LR

Le Phyllodactyle d'Europe est le plus petit gecko nocturne qui occupe les fissures des îles et îlots du littoral méditerranéen. Ses populations sont remarquables sur les archipels de Riou et du Frioul. En régression, sa disparition de certaines îles marseillaises est probablement due à l'impact des introductions de Rat noir, du chat et à la pollution lumineuse.



© François GRIMAL

Proserpine

P

Déesse romaine présidant à la germination, Proserpine est aussi un papillon qui marque la fin de l'hiver. Protégée et inféodée aux garrigues et pelouses sèches du sud de la France, sa présence est liée à sa plante hôte, l'Aristolochie pistoloche.



© J. JUGO - CBNMED

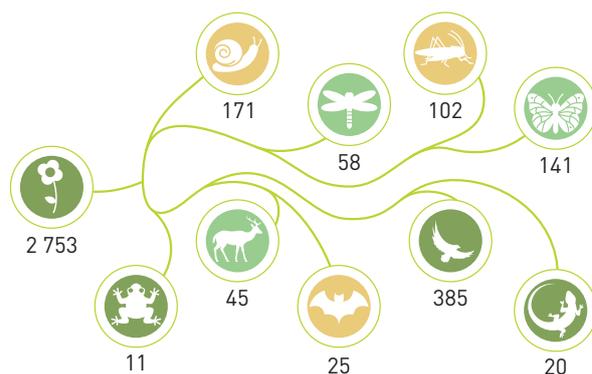
Astragale de Marseille

P LR

L'Astragale de Marseille est une plante des garrigues littorales ensoleillées. Sa forme en buisson bas épineux est caractéristique. L'artificialisation du littoral représente la principale cause historique de sa régression et elle est aujourd'hui fortement menacée par le piétinement dû à la surfréquentation.

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 🌐 ampmetropole.fr
🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES



PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

ALLAUCH



Grand-duc d'Europe © Gregory DELAUNAY

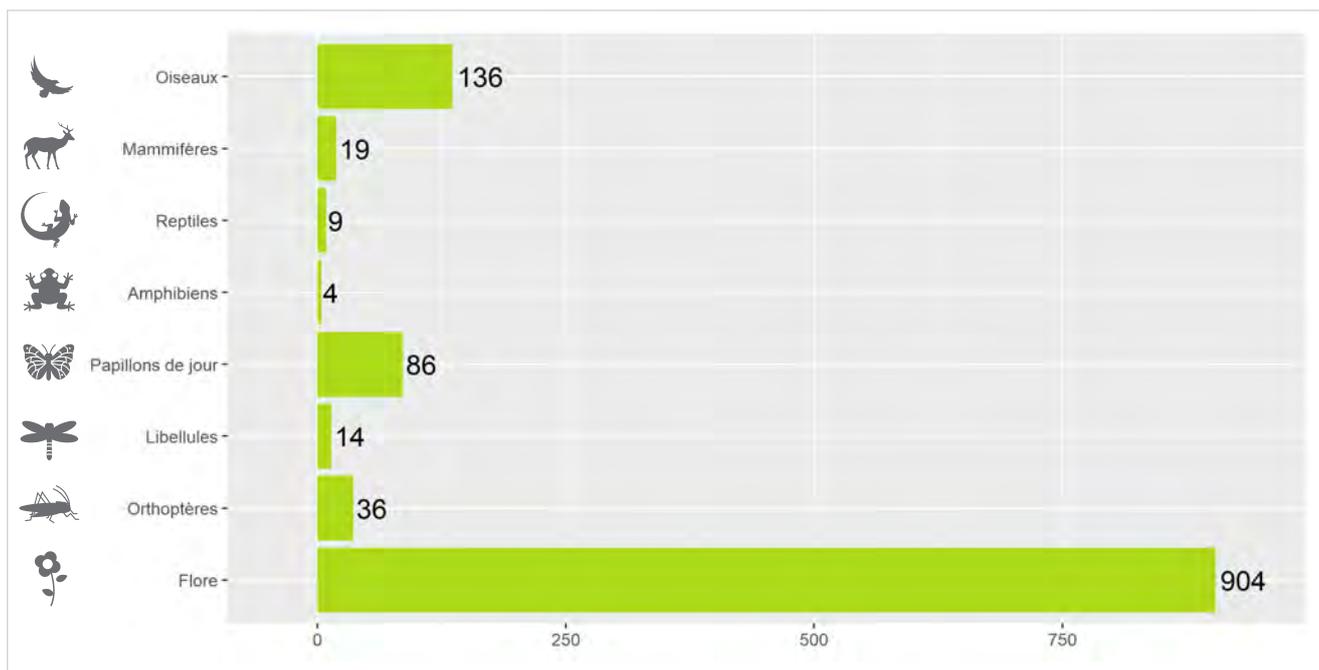


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

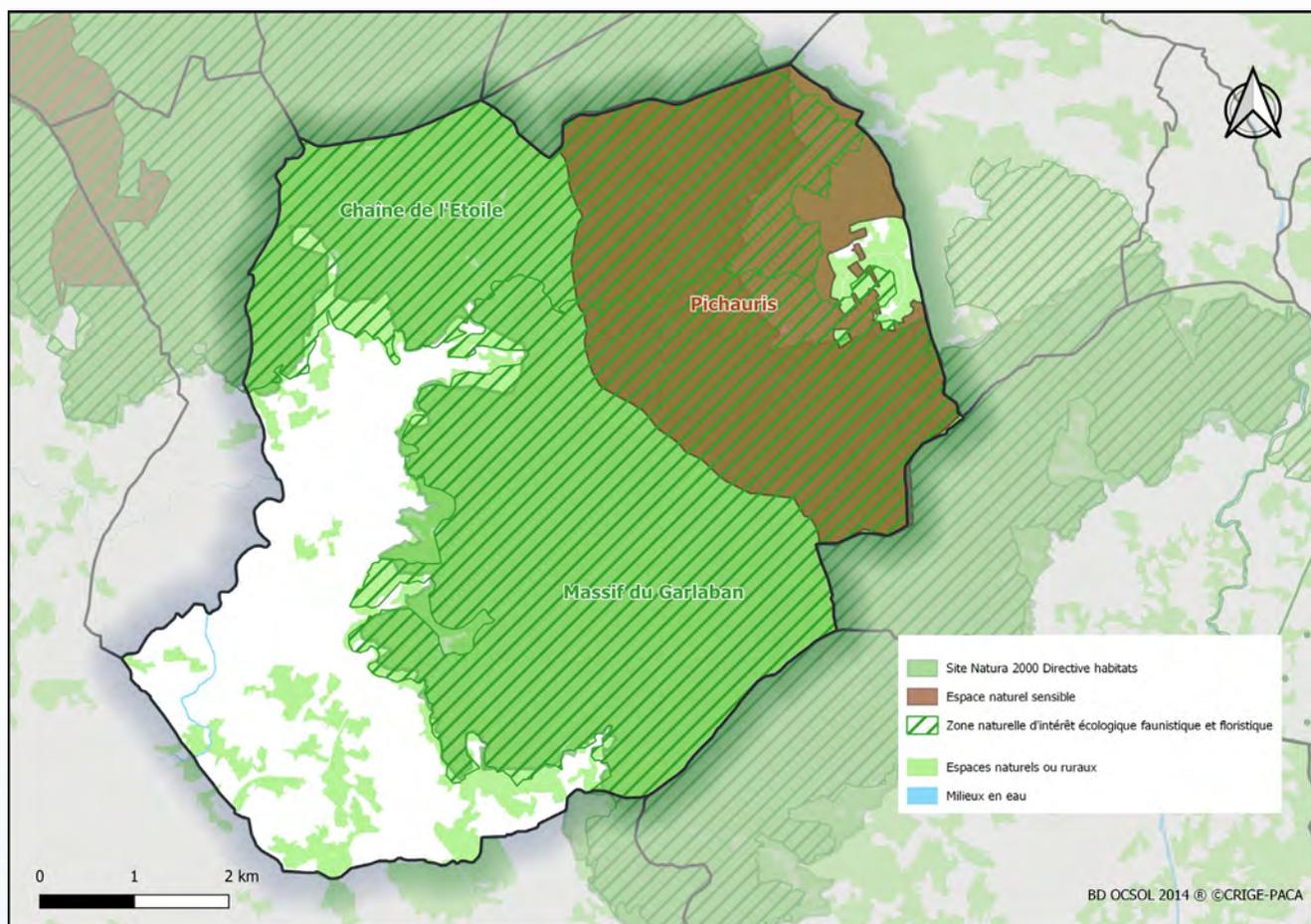
1 578 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune d'Allauch, soit 27% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 139 espèces sont protégées au niveau national. 29 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 44 à l'échelle régionale.

La compilation de 17 230 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique d'Allauch (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 2 : Cartographie des espaces naturels d'Allauch

D'une surface de 50 km², 80 % de la commune d'Allauch sont des espaces naturels et ruraux. 74 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Les paysages de la **chaîne de l'Étoile**, au nord-ouest, et ceux du **massif du Garlaban**, au sud-est, sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale¹. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

En piémont, les **espaces agricoles extensifs** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER



© Bertrand ÉLJOUTOUT

Pie-grièche méridionale

P LR

La Pie-grièche méridionale occupe les garrigues basses à chênes kermès mais aussi des habitats arides semi-steppiques. Elle profite des zones incendiées, où buissons et petits arbres lui permettent d'installer son nid. Mondialement menacée, elle pâtit en Provence de la modification de ses habitats : déclin du pastoralisme entraînant la fermeture des milieux, agriculture intensive, urbanisation. Elle souffre probablement de l'usage irraisonné de pesticides entraînant la raréfaction de ses proies.



© André SIMON

Chouette chevêche

P

Hôte fidèle des cabanons de vigne et des vieux mûriers, la Chouette chevêche ou Chevêche d'Athéna a lié son avenir en Provence à l'évolution des paysages et des pratiques agricoles. Elle niche dans les cavités qu'elle trouve dans les vieux arbres et le petit bâti rural. Véritable auxiliaire des cultures, elle a une prédilection pour les gros insectes et les petits mammifères (mulots, campagnols).



© André SIMON

Lézard ocellé

P LR

Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.



© Cassandra DURRET

Magicienne dentelée

P

Plus grand insecte d'Europe, la Magicienne dentelée ou « Langouste de Provence » est présente dans une grande variété d'habitats méditerranéens ouverts et ensoleillés : garrigues, pelouses steppiques, prairies sèches, zones de fourrés et de ronciers en lisière forestière.



© J.-C. ARNOUX - CBNNMED

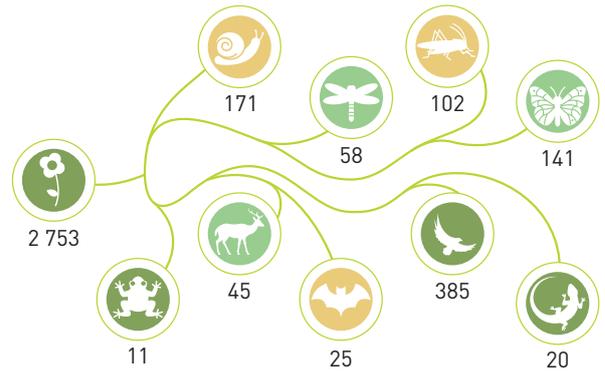
Sabline de Provence

P

Endémique de la basse Provence, la Sabline de Provence est localisée du littoral des Calanques aux crêtes de la Sainte-Baume et très ponctuellement dans les monts toulonnais. De petite taille, elle vit dans les éboulis, les pierriers et les sols caillouteux produits par l'érosion du calcaire.

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
 🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES





Portrait DE LA Biodiversité

CARNOUX-EN-PROVENCE



Coucou geai © Aurélien AUDEVARD 

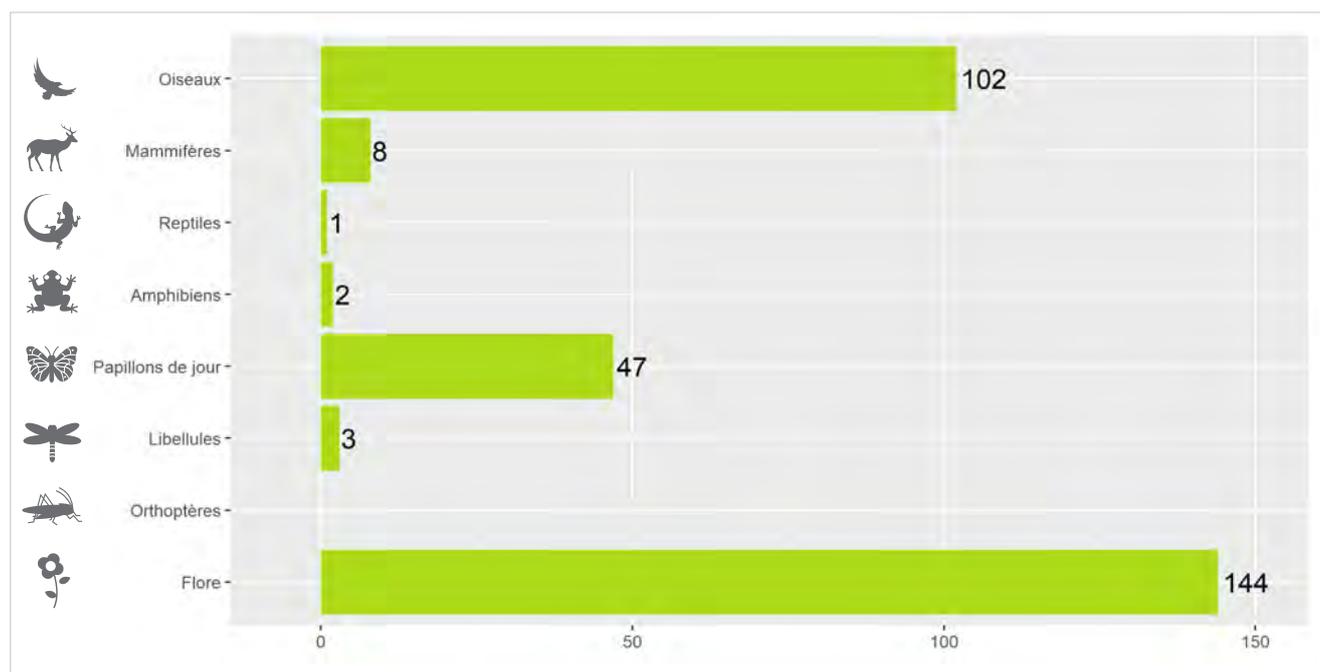


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

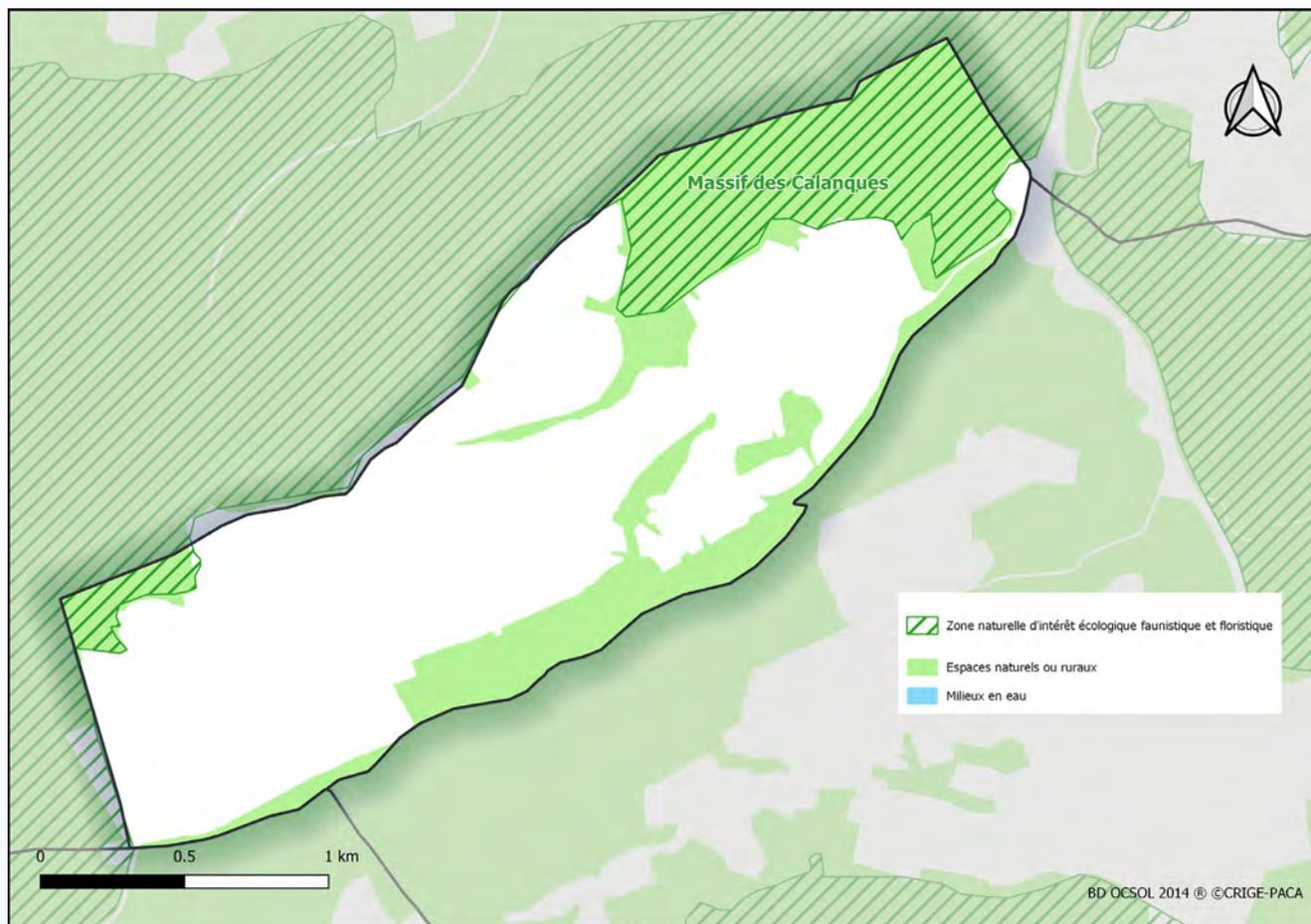
315 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Carnoux-en-Provence, soit 5% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 90 espèces sont protégées au niveau national. 9 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 15 à l'échelle régionale.

La compilation de 3 002 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Carnoux-en-Provence (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 12: Cartographie des espaces naturels de Carnoux-en-Provence

D'une surface de 4 km², 35 % de la commune de Carnoux-en-Provence sont des espaces naturels et ruraux. 19 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Les paysages de collines entourant Carnoux sont typiques des milieux méditerranéens provençaux du massif des **Calanques**, le premier parc national périurbain d'Europe, terrestre et marin, le Parc national des Calanques. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chêne vert et au pin d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale¹. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises accueillent la nidification de grands rapaces.

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER



© Gregory DELAUNAY

Grand-duc d'Europe

Plus grand rapace nocturne d'Europe, le Grand-duc d'Europe niche dans les falaises en aménageant de branches une simple dépression, le plus souvent sur une vire rocheuse. Il chasse dans les garrigues, prairies, pelouses et terres cultivées : campagnols, rats, souris, renards, mais aussi oiseaux et reptiles de toutes sortes.



© Aurélie JOHANET

Hérisson d'Europe

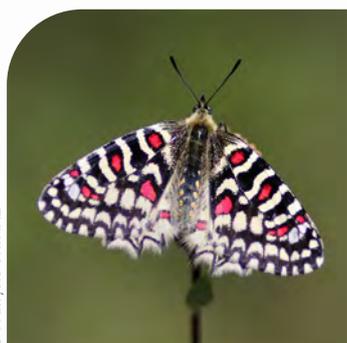
En se nourrissant de limaces, escargots, etc., le Hérisson d'Europe est un bon auxiliaire des cultures. Il se déplace de quelques kilomètres par nuit et apprécie lorsque les jardins ne sont pas trop cloisonnés. Les collisions routières sont la première cause de mortalité ; levons le pied en roulant la nuit !



© François GRIMAL

Crapaud épineux

Réalisant de grandes migrations entre ses sites terrestres hivernaux et ses sites aquatiques de reproduction, le Crapaud épineux est particulièrement vulnérable aux collisions routières lors de ses déplacements. La création de crapauducs est une mesure efficace pour limiter la mortalité.



© François GRIMAL

Proserpine

Déesse romaine présidant à la germination, Proserpine est aussi un papillon qui marque la fin de l'hiver. Protégée et inféodée aux garrigues et pelouses sèches du sud de la France, sa présence est liée à sa plante hôte, l'Aristolochie pistoloche.



© J.-C. ARNOUX - CBNNMED

Sabline de Provence

Endémique de la basse Provence, la Sabline de Provence est localisée du littoral des Calanques aux crêtes de la Sainte-Baume et très ponctuellement dans les monts toulonnais. De petite taille, elle vit dans les éboulis, les pierriers et les sols caillouteux produits par l'érosion du calcaire.



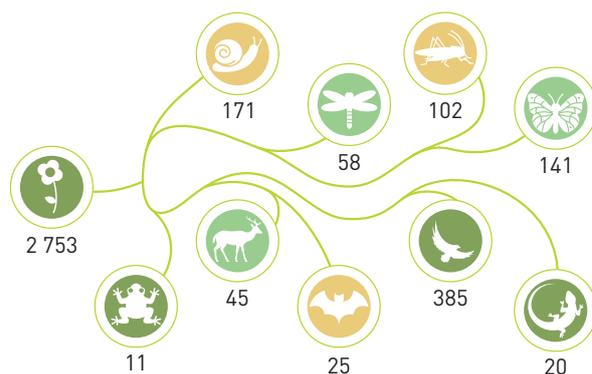
Espèce protégée



Espèce menacée figurant sur une liste rouge

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavagne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr ☎ ampmetropole.fr

🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES





PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

CARRY-LE-ROUET



Monticole bleu © Aurélien AUDEVARD

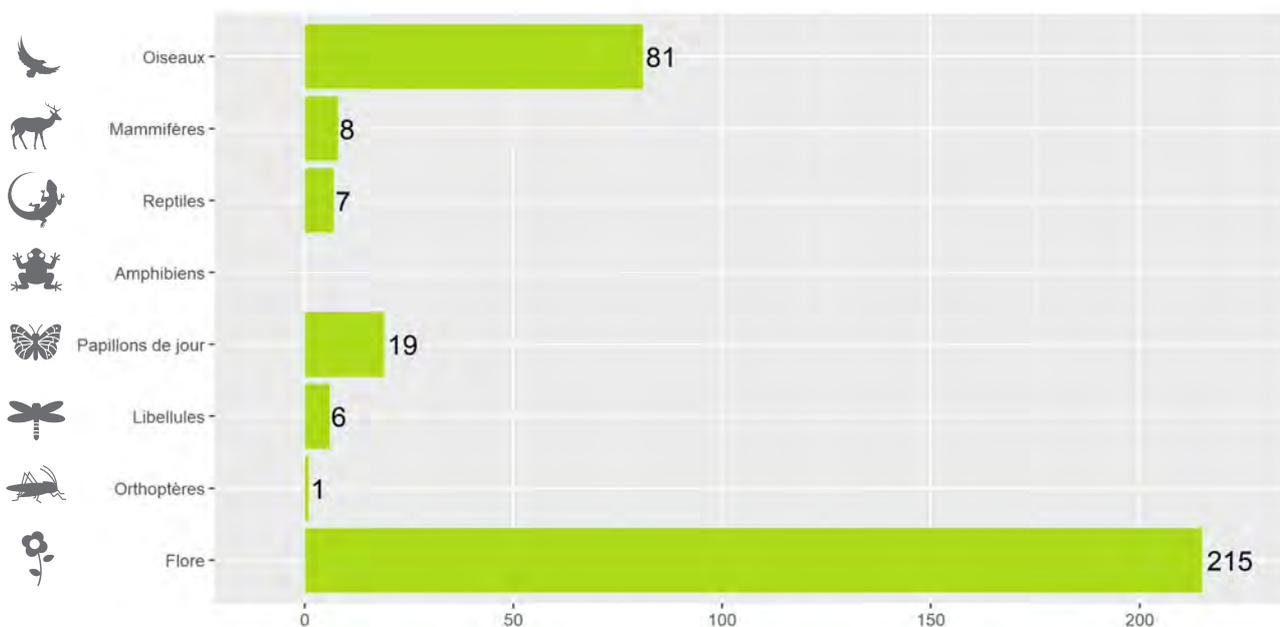


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

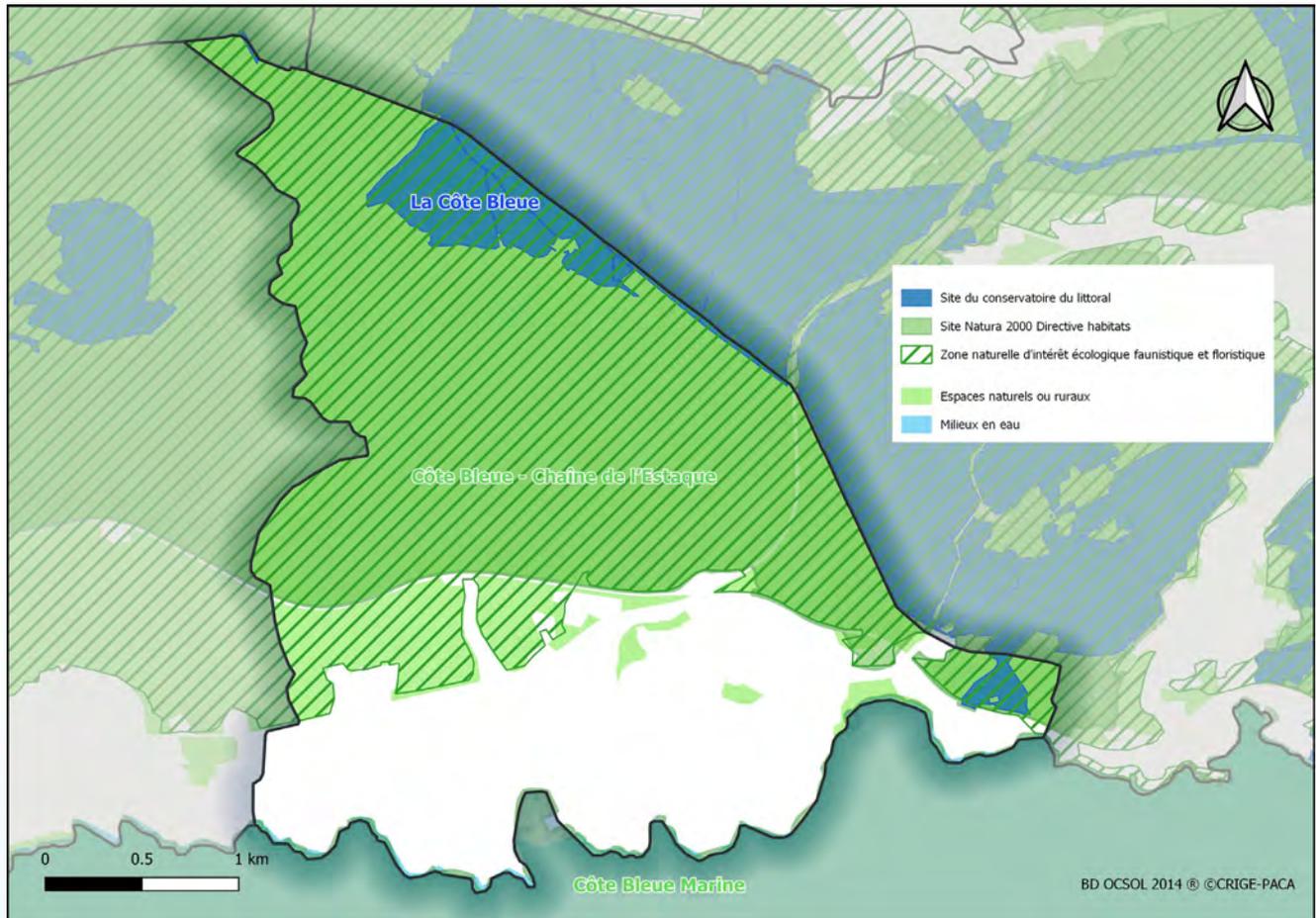
352 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Carry-le-Rouet, soit 6% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 79 espèces sont protégées au niveau national. 8 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 17 à l'échelle régionale.

La compilation de 1 541 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Carry-le-Rouet (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 13 : Cartographie des espaces naturels de Carry-le-Rouet

D'une surface de 10 km², 67 % de la commune de Carry-le-Rouet sont des espaces naturels et ruraux. 66 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

La commune a une situation privilégiée au bord de la **mer Méditerranée**, l'un des plus importants réservoirs de biodiversité marine au monde, avec une reconnaissance du Parc marin de la Côte Bleue.

Le chaînon de collines calcaires du **massif de la Nerthe** ou chaîne de l'Estaque offre une immense fenêtre de nature préservée. Les falaises littorales de la **Côte Bleue** sont des sites d'intérêt majeur pour les oiseaux rupestres nicheurs, dont les grands rapaces, et hivernants constitués de raretés montagnardes, mais aussi pour certaines espèces de chauves-souris et de reptiles. Les paysages de collines sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale¹. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER



© Marcel DEIDERI

Fou de Bassan



La nidification du Fou de Bassan sur le littoral de la Côte Bleue constitue un cas exceptionnel pour le bassin méditerranéen, l'essentiel de la population nichant sur l'archipel des Sept-Îles en Bretagne. Son surnom de « fou » provient de ses spectaculaires plongeurs. Il adopte une posture aérodynamique typique du concorde lui permettant de rentrer dans l'eau à 100 km/h, sous le banc de poissons, avant de remonter vers la surface en capturant sa proie (maquereau, sardine, etc.).

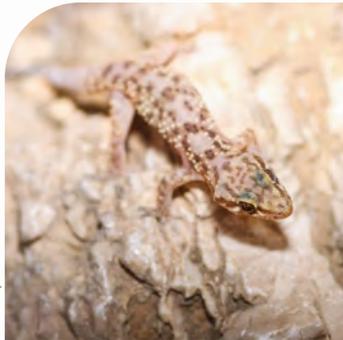


© Bertrand ELIOTOUT

Pie-grièche méridionale



La Pie-grièche méridionale occupe les garrigues basses à chênes kermès mais aussi des habitats arides semi-stepmiques. Elle profite des zones incendiées, où buissons et petits arbres lui permettent d'installer son nid. Mondialement menacée, elle pâtit en Provence de la modification de ses habitats : déclin du pastoralisme entraînant la fermeture des milieux, agriculture intensive, urbanisation. Elle souffre probablement de l'usage irraisonné de pesticides entraînant la raréfaction de ses proies.



© François GRIMAL

Hémidactyle verruqueux



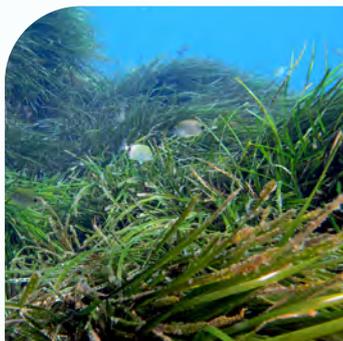
L'Hémidactyle verruqueux ne se rencontre que sur le pourtour du bassin méditerranéen. Ce petit gecko nocturne fréquente le littoral pourvu d'affleurements rocheux ; il se tient dans les fissures, les amas rocheux, et parfois à l'entrée des grottes.



© Daniel PAVON

Élégante des calanques

Endémique du bassin ouest-méditerranéen, l'Élégante des calanques fréquente les pelouses sèches, garrigues rocailleuses et pinèdes claires des massifs littoraux.



© Jean-GORGES HARMELIN

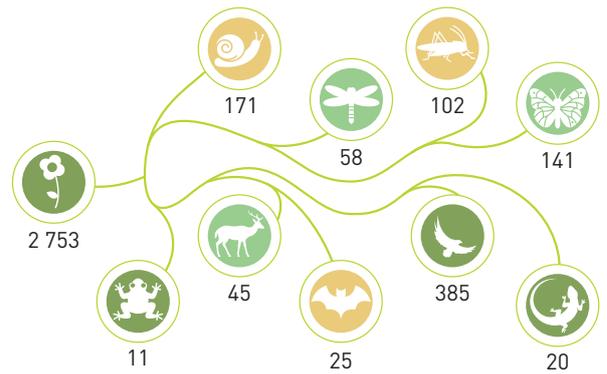
Posidonie



Plante marine exclusivement méditerranéenne, la Posidonie constitue de grandes prairies entre la surface de la mer et 30 m de profondeur. Élément clé et écosystème pivot de la vie sous-marine hébergeant 20 à 25% des espèces connues en Méditerranée, ces herbiers sont des milieux où les poissons se nourrissent, se cachent, se reposent ou se reproduisent. Rejetées sur les plages, les feuilles mortes constituent des banquettes qui contribuent à protéger de l'érosion.

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'Atlas Métropolitain de la Biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire Engagé pour la Nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

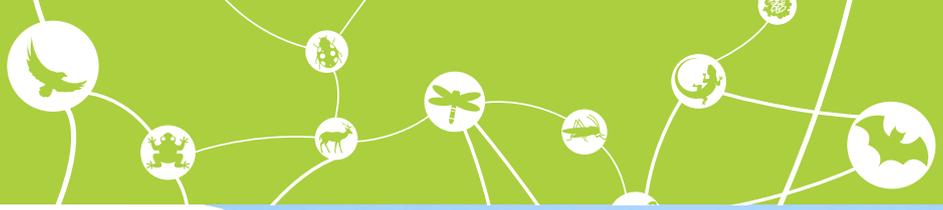
Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 🌐 ampmetropole.fr
🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES





PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

CASSIS



Martinet pâle © André SCHONT 

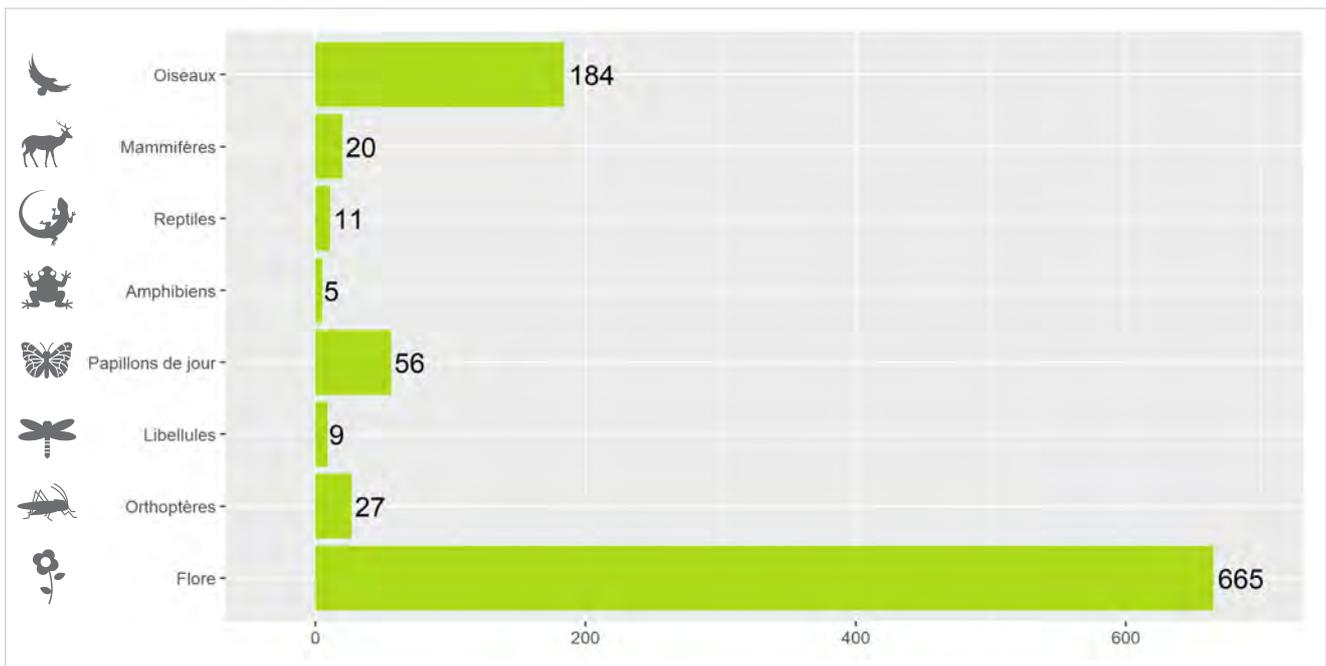


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

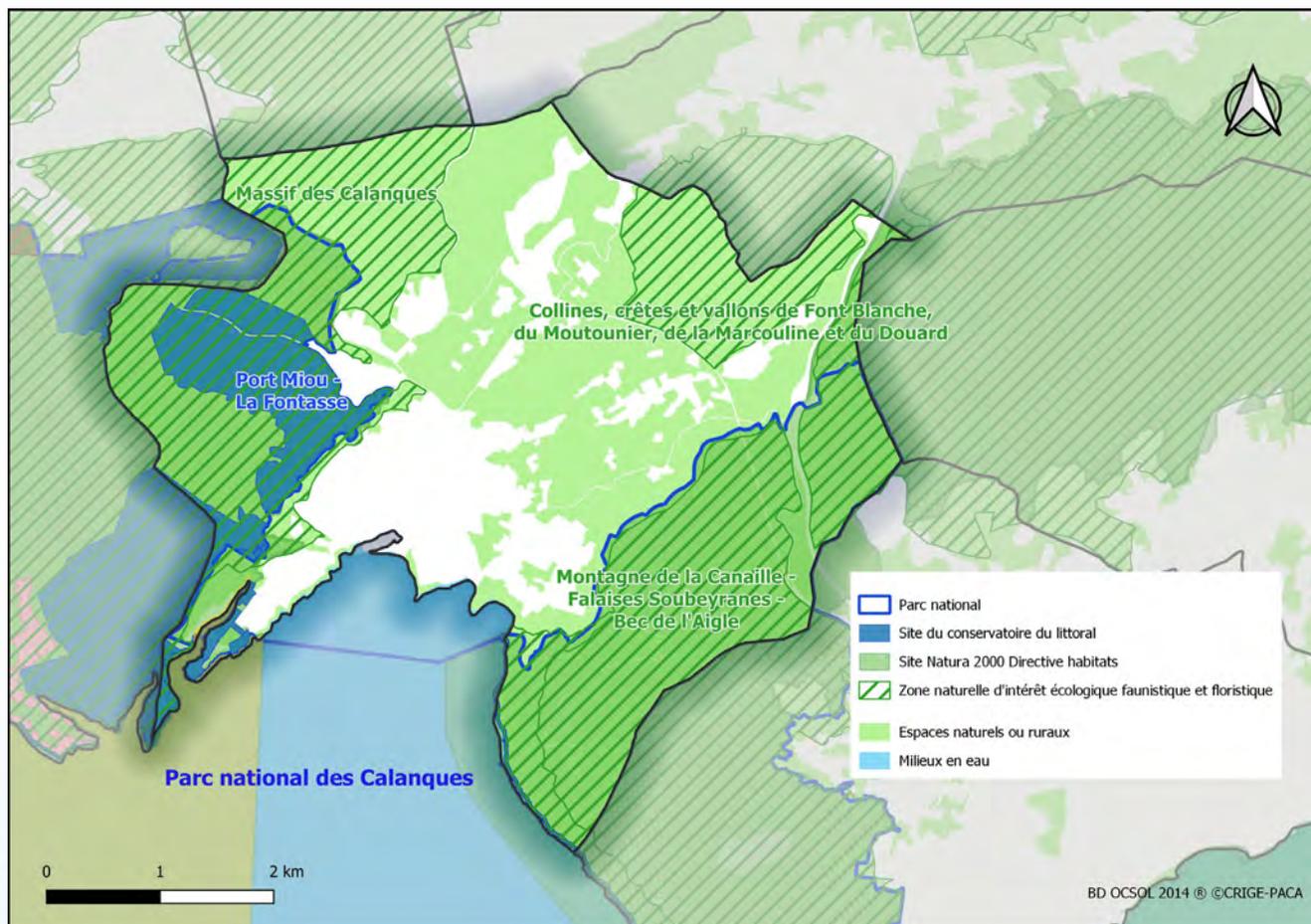
1 074 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Cassis, soit 19% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 178 espèces sont protégées au niveau national. 31 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 55 à l'échelle régionale.

La compilation de 25 604 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Cassis (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 14 : Cartographie des espaces naturels de Cassis

D'une surface de 26 km², 79% de la commune de Cassis sont des espaces naturels et ruraux. 57% sont identifiés par des zonages à enjeu écologique. La commune est située dans le cœur terrestre du Parc national des Calanques.

La commune a une situation privilégiée au bord de la **mer Méditerranée**, l'un des plus importants réservoirs de biodiversité marine au monde.

Les massifs littoraux découpés de calanques et de falaises ont généré la création du premier parc national périurbain d'Europe, terrestre et marin, le **Parc national des Calanques**. Les falaises littorales sont des sites d'intérêt majeur pour les oiseaux rupestres nicheurs, dont les grands rapaces, et hivernants constitués de raretés montagnardes, mais aussi pour certaines espèces de chauves-souris et de reptiles. Les paysages de collines sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale¹. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

En piémont, les **espaces agricoles extensifs** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER

© Christian AUSSAGUEL

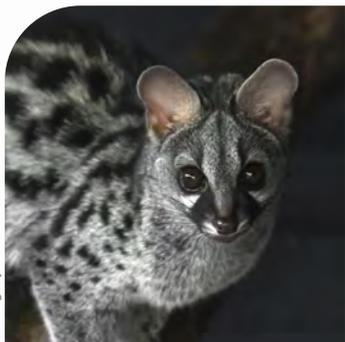


Faucon pèlerin

▲ LR

Le Faucon pèlerin est inféodé dans notre département aux falaises littorales sur lesquelles il construit son nid. Il se nourrit majoritairement d'oiseaux, essentiellement migrateurs venant du large.

© Gregory DELAUNAY

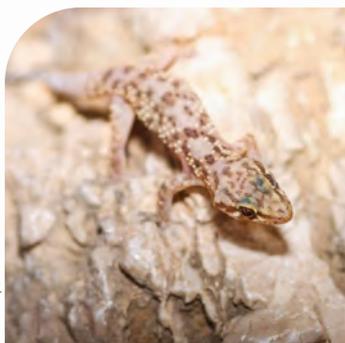


Genette commune

▲

Les milieux fréquentés par la Genette commune sont assez variés, de la forêt à la garrigue, avec des promontoires rocheux qu'elle utilise comme crotteurs. Ce mammifère carnivore, nocturne et discret est arrivé sur le territoire du fait de l'homme.

© François GRIMAL



Hémidactyle verruqueux

▲

L'Hémidactyle verruqueux ne se rencontre que sur le pourtour du bassin méditerranéen. Ce petit gecko nocturne fréquente le littoral pourvu d'affleurements rocheux ; il se tient dans les fissures, les amas rocheux, et parfois à l'entrée des grottes.

© Daniel PAVON



Élégante des calanques

Endémique du bassin ouest-méditerranéen, l'Élégante des calanques fréquente les pelouses sèches, garrigues rocailleuses et pinèdes claires des massifs littoraux.

© J. UGO - CBNMED



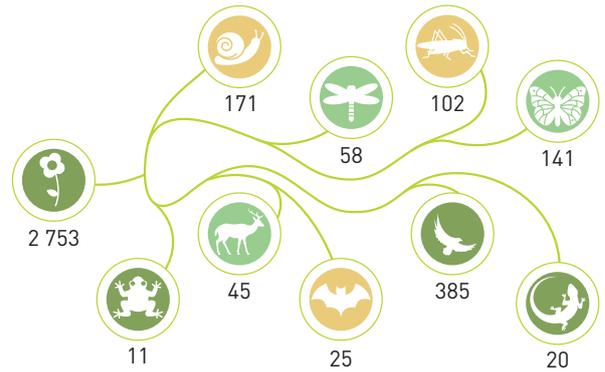
Saladelle naine

▲

Endémique de Provence, la Saladelle naine est présente sur toute la frange littorale rocheuse soumise aux embruns. L'urbanisation et l'aménagement du littoral restent ses principales menaces.

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 📞 ampmetropole.fr

🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES





PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

CEYRESTE



Grand-duc d'Europe © Gregory DELAUNAY

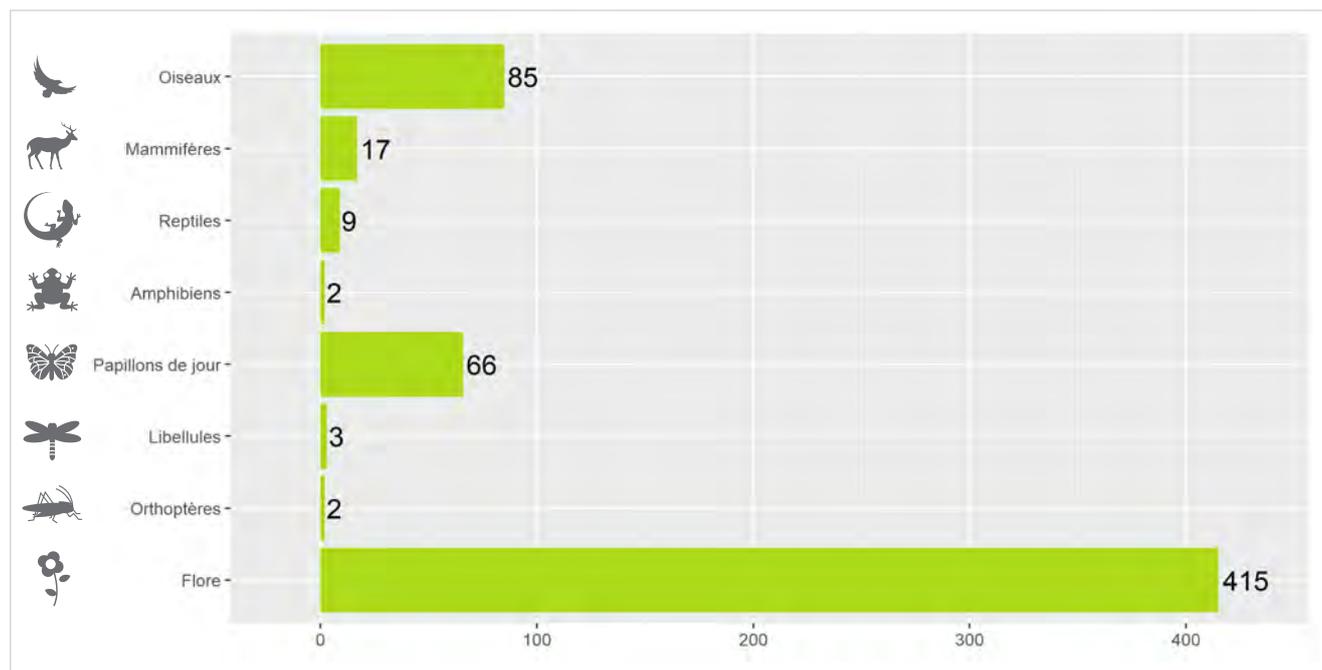


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

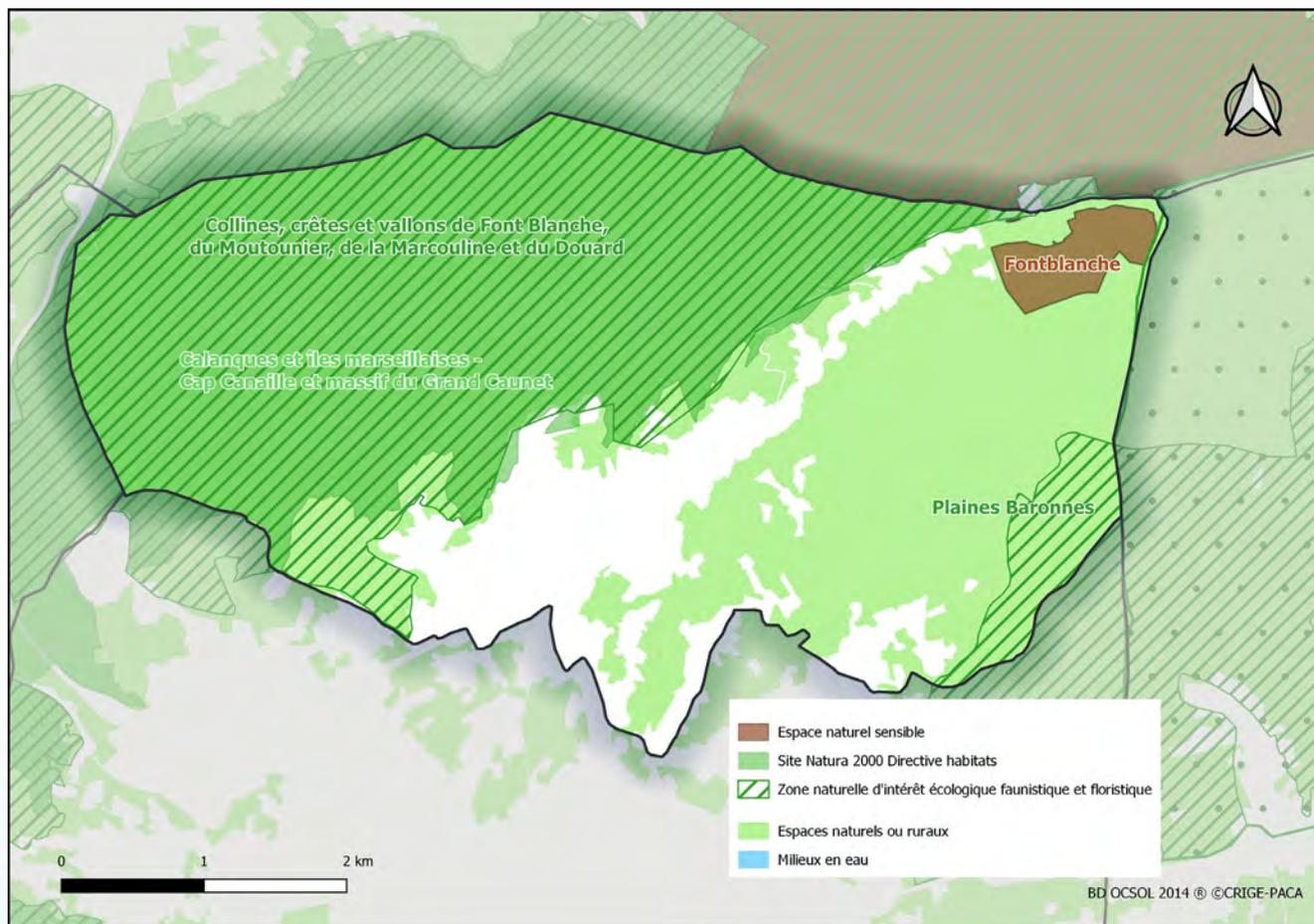
632 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Ceyreste, soit 11% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 88 espèces sont protégées au niveau national. 4 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 7 à l'échelle régionale.

La compilation de 4 056 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Ceyreste (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 15: Cartographie des espaces naturels de Ceyreste

D'une surface de 23 km², 84 % de la commune de Ceyreste sont des espaces naturels et ruraux. 57 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Les paysages de collines, dont associées au massif des **Calanques** à l'ouest, sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les massifs littoraux découpés de calanques et de falaises ont généré la création du premier parc national périurbain d'Europe, terrestre et marin. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ceux-ci sont bien représentés au niveau du domaine forestier de Fontblanche. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale¹. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

En piémont, les **espaces agricoles extensifs** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER



© Aurélien AUDEWARD

Crave à bec rouge

P **LR**

L'ensemble du massif des Calanques constitue une zone d'hivernage privilégiée pour le Crave à bec rouge. Des groupes de plusieurs centaines d'individus sont régulièrement mentionnés. L'été, ce corvidé rupestre rejoint les massifs montagneux pour nicher.



© Gregory DELAUNAY

Genette commune

P

Les milieux fréquentés par la Genette commune sont assez variés, de la forêt à la garrigue, avec des promontoires rocheux qu'elle utilise comme crottiers. Ce mammifère carnivore, nocturne et discret est arrivé sur le territoire du fait de l'homme.



© François GRIMAL

Hémidactyle verruqueux

P

L'Hémidactyle verruqueux ne se rencontre que sur le pourtour du bassin méditerranéen. Ce petit gecko nocturne fréquente le littoral pourvu d'affleurements rocheux ; il se tient dans les fissures, les amas rocheux, et parfois à l'entrée des grottes.



© Marion FOUCHARD

Faux-cuivré smaragdin

LR

Le Faux-cuivré smaragdin est un endémique des Bouches-du-Rhône et du Var. Il habite les garrigues, restanques et bords d'oliveraies. Il est dépendant du maintien de pratiques culturales traditionnelles.



© J-C. ARNOUX - GBNNMED

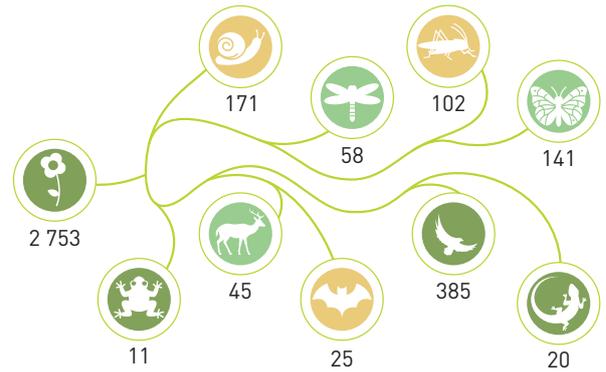
Sabline de Provence

P

Endémique de la basse Provence, la Sabline de Provence est localisée du littoral des Calanques aux crêtes de la Sainte-Baume et très ponctuellement dans les monts toulonnais. De petite taille, elle vit dans les éboulis, les pierriers et les sols caillouteux produits par l'érosion du calcaire.

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
 🏛️ Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES





Portrait de la Biodiversité

Châteauneuf-les-Martigues



Nette rousse © Aurélien AUDEVARD LR

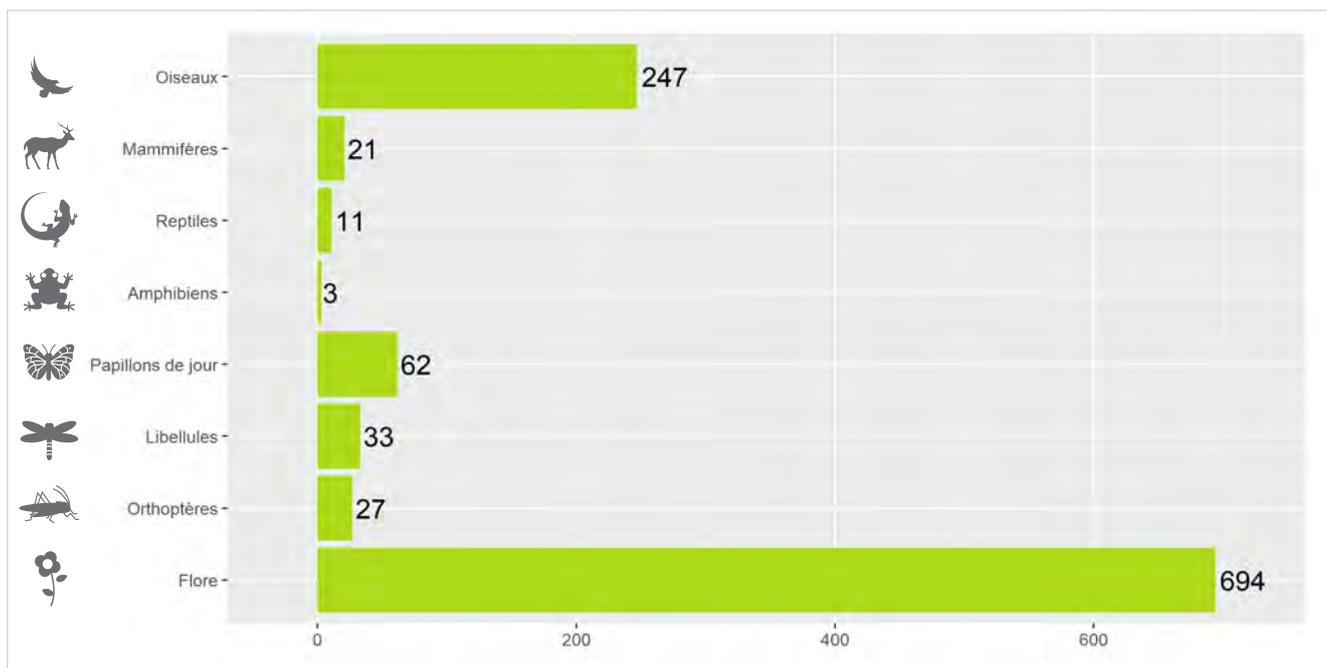


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

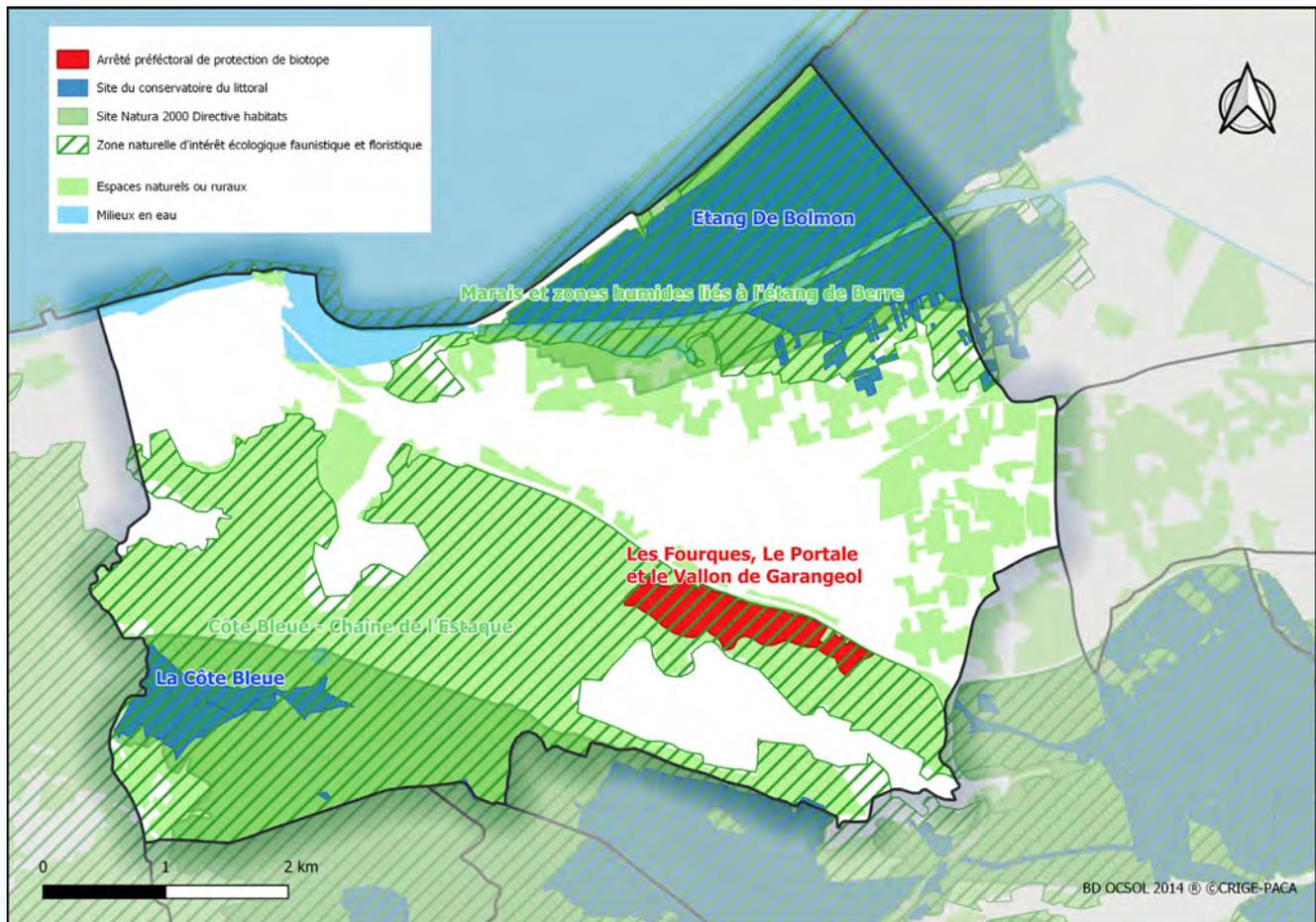
1 198 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Châteauneuf-les-Martigues, soit 21% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 215 espèces sont protégées au niveau national. 35 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 67 à l'échelle régionale.

La compilation de 29 364 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Châteauneuf-les-Martigues (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 18: Cartographie des espaces naturels de Châteauneuf-les-Martigues

D'une surface de 33 km², 67% de la commune de Châteauneuf-les-Martigues sont des espaces naturels et ruraux. 57% sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

L'**étang de Berre**, deuxième plus grande lagune salée d'Europe, représente un site d'importance internationale en tant que zone humide pour les oiseaux d'eau hivernants et migrateurs. La diversité des poissons y est appréciable, l'étang de Berre appartenant aux derniers milieux favorables à l'Anguille d'Europe qui y trouve une importante voie de migration et zone d'alevinage.

L'**étang de Bolmon** est séparé de l'étang de Berre par le **lido du Jaï**, cordon sableux d'un grand intérêt biologique. Cette lagune saumâtre entourée de zones humides constitue l'un des espaces naturels les plus riches en oiseaux du pourtour de l'étang de Berre, plus de 250 espèces ont été recensées.

Au sud de la commune, les paysages de **la Nerthe** sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale¹. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

En piémont, les **espaces agricoles extensifs** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER



© André SIMON

Chouette chevêche

Hôte fidèle des cabanons de vigne et des vieux mûriers, la Chouette chevêche ou Chevêche d'Athéna a lié son avenir en Provence à l'évolution des paysages et des pratiques agricoles. Elle niche dans les cavités qu'elle trouve dans les vieux arbres et le petit bâti rural. Véritable auxiliaire des cultures, elle a une prédilection pour les gros insectes et les petits mammifères (mulots, campagnols).



© Aurélien AUDEVARD

Coucou geai

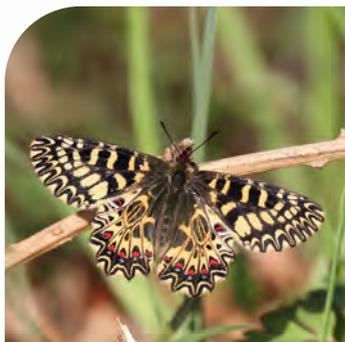
Le Coucou geai fréquente les milieux semi-ouverts plutôt chauds dans les paysages traditionnels composés de vergers (oliviers, amandiers), vignes, pinèdes, chênaies vertes, cyprès et garrigues. À son arrivée en Provence, ce migrateur profite de l'abondance de chenilles processionnaires qu'il consomme en nombre. Le Coucou geai est une espèce parasite, mais, à la différence du Coucou gris, une seule espèce hôte est ciblée : la Pie bavarde (parfois la Corneille noire).



© François GRIMAL

Grenouille de Pérez

La Grenouille de Pérez fréquente toute l'année une large gamme d'habitats aquatiques plutôt permanents pouvant être légèrement saumâtres : lagunes, marais littoraux, canaux d'irrigation, fossés de drainage, etc. Longtemps connue de la Camargue et de la Crau, sa présence a été récemment découverte sur le pourtour de l'étang de Berre qui constitue sans doute sa limite orientale de répartition mondiale.



© Marion FOUCHARD

Diane

Emblématique, en Provence, la Diane se rencontre principalement au bord des ruisseaux, roubines, marais, prairies de fauche. Sa répartition est strictement liée à la présence de ses plantes hôtes, l'Aristoloché à feuilles rondes voire l'Aristoloché clématite, lorsque celles-ci sont épargnées par les pratiques agricoles intensives, le remembrement et le drainage.



© J. UGO - CBNMED

Crypside piquant

Le Crypside piquant est une petite graminée très abondante à Grande Palun au sud du Bolmon, mais pas seulement. Il affectionne les terrains longuement inondés l'hiver et asséchés l'été.



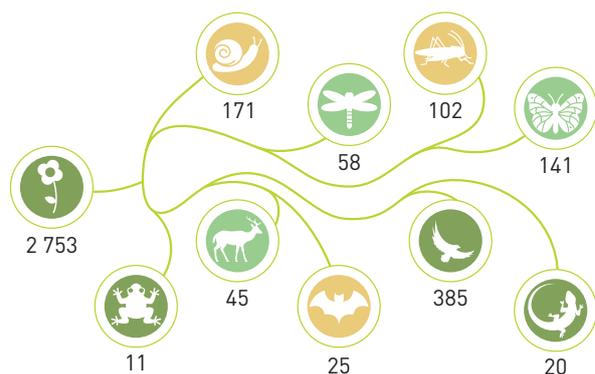
Espèce protégée



Espèce menacée figurant sur une liste rouge

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 📍 ampmetropole.fr
 🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES





PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

ENSUÈS-LA-REDONNE



Faucon pèlerin © Christian AUSSAGUEL P LR

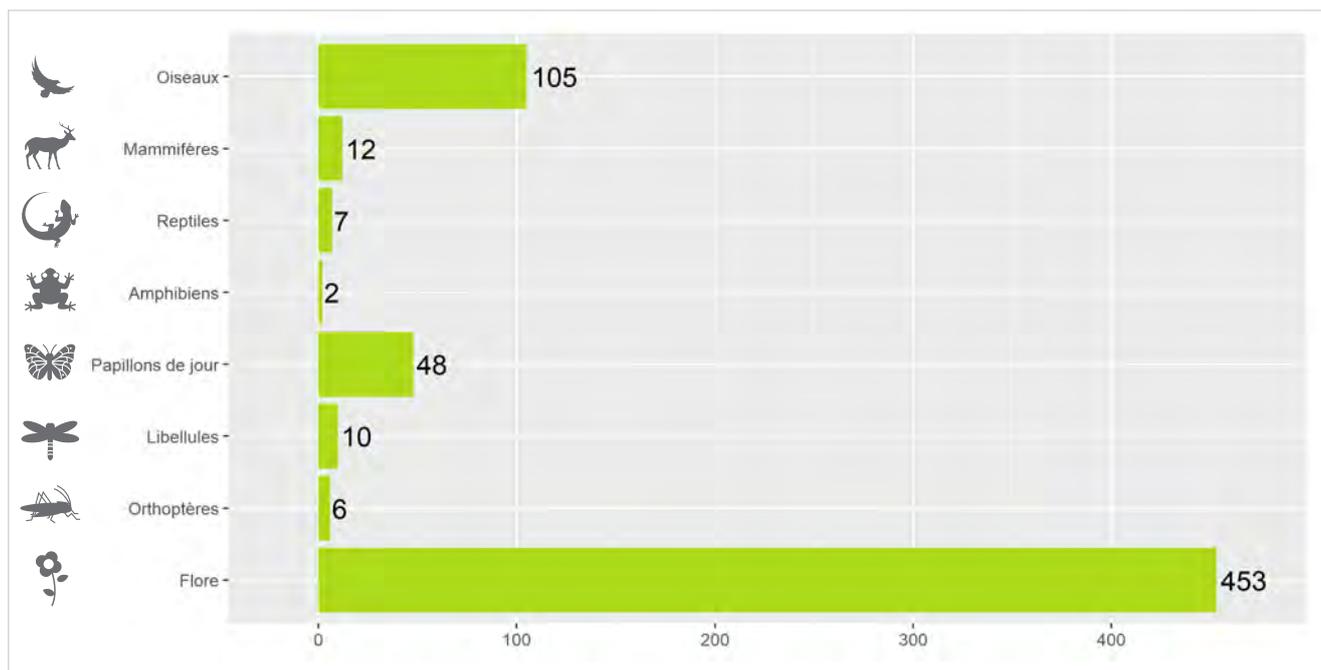


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

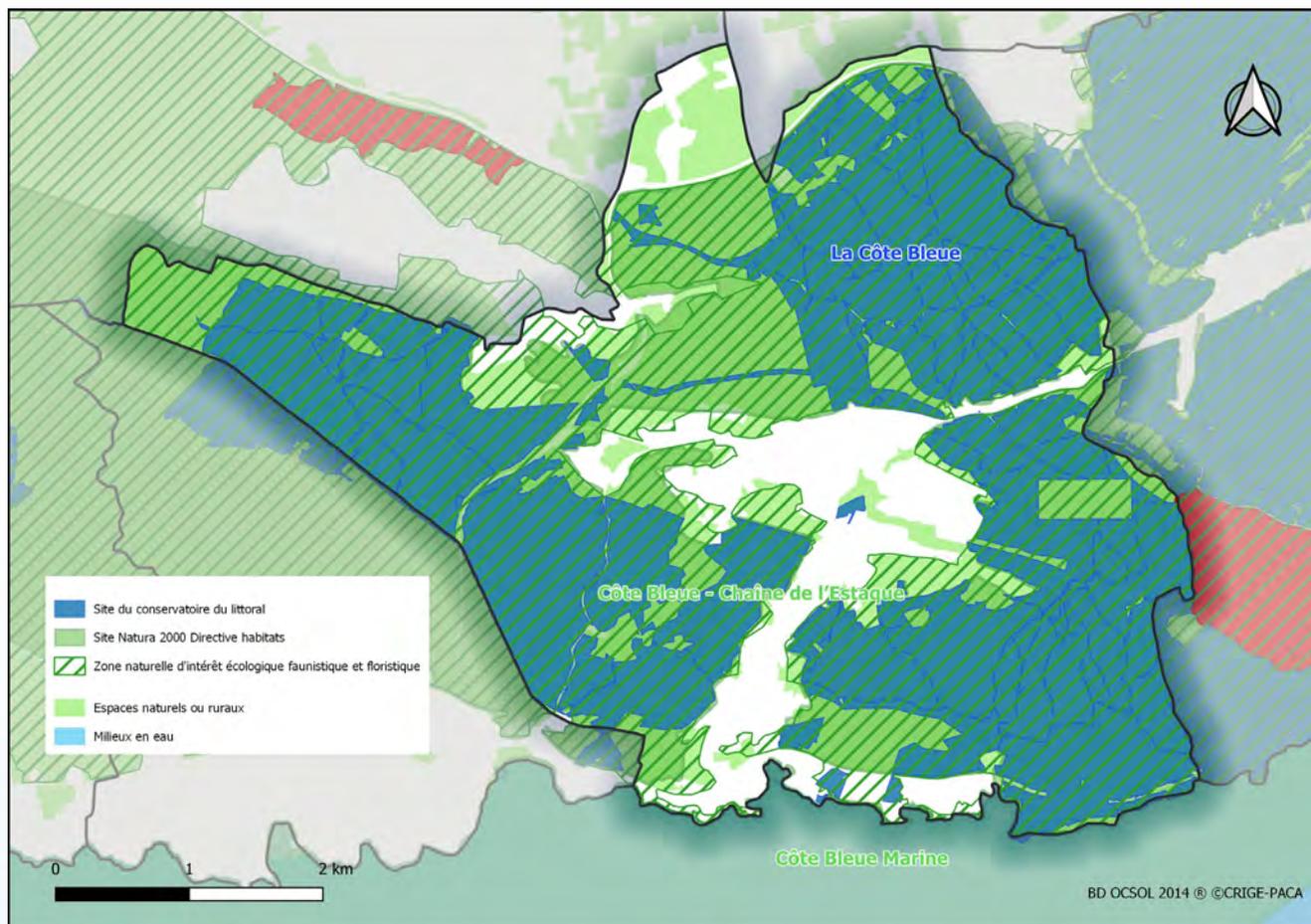
658 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune d'Ensues-la-Redonne, soit 11% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 104 espèces sont protégées au niveau national. 12 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 25 à l'échelle régionale.

La compilation de 7 415 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique d'Ensues-la-Redonne (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 23 : Cartographie des espaces naturels d'Ensuès-la-Redonne

D'une surface de 26 km², 84 % de la commune d'Ensuès-la-Redonne sont des espaces naturels et ruraux. 84 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

La commune a une situation privilégiée au bord de la **mer Méditerranée**, l'un des plus importants réservoirs de biodiversité marine au monde, avec la reconnaissance du Parc Marin de la Côte Bleue.

Le chaînon de collines calcaires du **massif de la Nerthe** ou chaîne de l'Estaque offre une immense fenêtre de nature préservée. Les falaises littorales de la **Côte Bleue** sont des sites d'intérêt majeur pour les oiseaux rupestres nicheurs, dont les grands rapaces, et hivernants constitués de raretés montagnardes, mais aussi pour certaines espèces de chauves-souris et de reptiles. Les paysages de collines sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale¹. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER



© Gregory DELAUNAY

Grand-duc d'Europe



Plus grand rapace nocturne d'Europe, le Grand-duc d'Europe niche dans les falaises en aménageant de branches une simple dépression, le plus souvent sur une vire rocheuse. Il chasse dans les garrigues, prairies, pelouses et terres cultivées : campagnols, rats, souris, renards, mais aussi oiseaux et reptiles de toutes sortes.

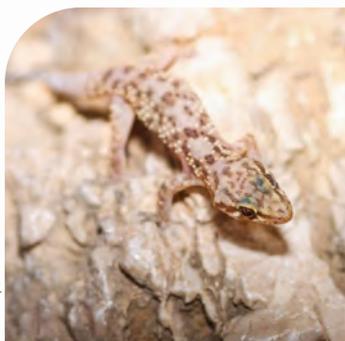


© Bertrand ÉLIOTOTUT

Pie-grièche méridionale



La Pie-grièche méridionale occupe les garrigues basses à chênes kermès mais aussi des habitats arides semi-steppiques. Elle profite des zones incendiées, où buissons et petits arbres lui permettent d'installer son nid. Mondialement menacée, elle pâtit en Provence de la modification de ses habitats : déclin du pastoralisme entraînant la fermeture des milieux, agriculture intensive, urbanisation. Elle souffre probablement de l'usage irraisonné de pesticides entraînant la raréfaction de ses proies.



© François GRIMAL

Hémidactyle verruqueux



L'Hémidactyle verruqueux ne se rencontre que sur le pourtour du bassin méditerranéen. Ce petit gecko nocturne fréquente le littoral pourvu d'affleurements rocheux ; il se tient dans les fissures, les amas rocheux, et parfois à l'entrée des grottes.



© Mathieu PÉLISSIÉ

Grillon maritime

Le Grillon maritime ne vit que sur les côtes rocheuses, parmi les galets, sous les pierres et les algues, dans la zone battue par le mouvement des vagues. Vivant uniquement au bord de la Méditerranée septentrionale, il se retrouve quasi-menacé du fait de son aire de répartition très fragmentée et des fortes pressions pesant sur ses habitats littoraux.



© J. UGO - CBNMED

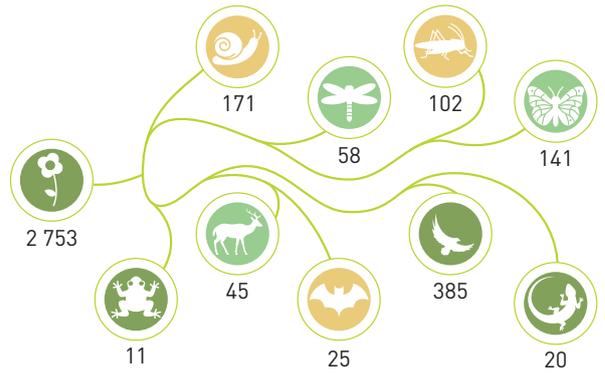
Saladelle naine



Endémique de Provence, la Saladelle naine est présente sur toute la frange littorale rocheuse soumise aux embruns. L'urbanisation et l'aménagement du littoral restent ses principales menaces.

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 📞 ampmetropole.fr

🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES





PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

GÉMENOS



Pie-grièche méridionale © Bertrand ÉLIOTOUT 

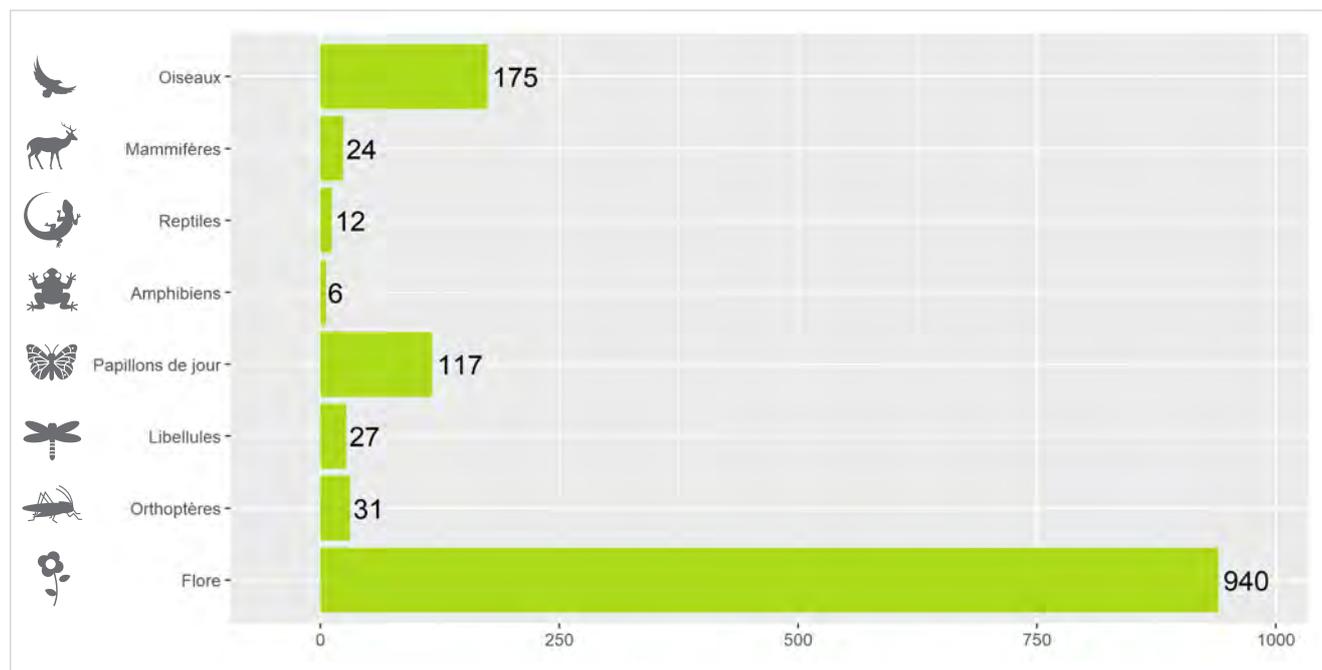


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

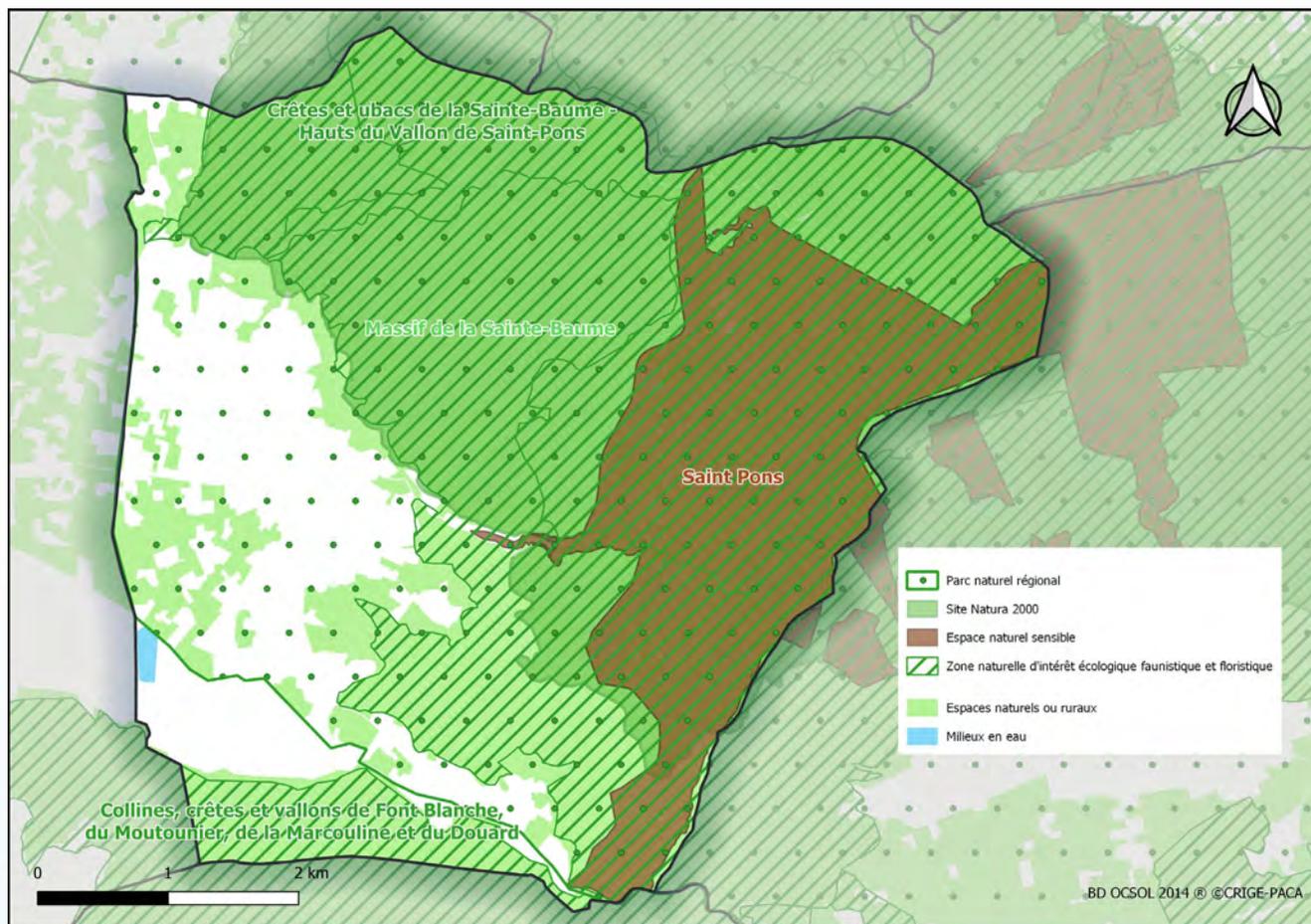
1 566 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Gémenos, soit 27% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 179 espèces sont protégées au niveau national. 35 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 55 à l'échelle régionale.

La compilation de 28 012 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Gémenos (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 28 : Cartographie des espaces naturels de Gémenos

D'une surface de 33 km², 81 % de la commune de Gémenos sont des espaces naturels et ruraux. 73 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Les paysages de la **Sainte-Baume** sont typiques des milieux méditerranéens provençaux, avec une forte influence montagnarde en raison de l'altitude du massif. La commune abrite d'ailleurs le point culminant des Bouches-du-Rhône, le pic de Bertagne. La végétation de la Sainte-Baume se singularise par la présence de hêtraies, tillaies de pente, bois méditerranéens à ifs. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale¹. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces.

La Sainte-Baume est surnommée le « château d'eau de la Provence » car plusieurs fleuves et rivières y prennent leur source, dont le Fauge, un des affluents de **l'Huveaune**. Les cours d'eau offrent fraîcheur et humidité et permettent localement l'expression de beaux tronçons de végétation rivulaire accueillants pour certaines espèces patrimoniales de libellules, papillons, reptiles, chauves-souris.

L'espace naturel sensible de Saint-Pons abrite une hêtraie et quelques espèces inféodées, dont la seule population de Rosalies des Alpes pour le département.

Les **espaces agricoles extensifs** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER

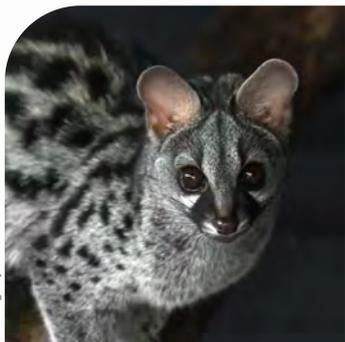


© Eric DIDNER

Aigle de Bonelli



Emblématique des collines provençales, l'Aigle de Bonelli niche dans les falaises et affectionne l'alternance de boisements, garrigues, milieux ouverts pâturés ou cultivés de façon extensive. Les Bouches-du-Rhône accueillent la moitié des couples français, dont 13 couples sur la métropole, qui souffrent encore de l'électrocution, du braconnage, de la perte d'habitat par l'urbanisation et les aménagements tels que les parcs photovoltaïques en milieu naturel, du dérangement des nichées par les sports de pleine nature, etc.



© Gregory DELAUNAY

Genette commune



Les milieux fréquentés par la Genette commune sont assez variés, de la forêt à la garrigue, avec des promontoires rocheux qu'elle utilise comme crotties. Ce mammifère carnivore, nocturne et discret est arrivé sur le territoire du fait de l'homme.



© Jean-Michel BOMPAR

Psammodrome d'Edwards



Plus petit lézard de France continentale, le Psammodrome d'Edwards est typique des zones arides méditerranéennes ouvertes. Il affectionne les pentes caillouteuses parsemées de buissons, friches, cultures abandonnées, zones sablonneuses du littoral méditerranéen.



© Aurélien AUDEVARD

Semi-Apollon



Le Semi-Apollon est localisé dans les lisières fraîches, clairières ensoleillées et prairies fleuries.



© J.-C. ARNOUX - GBNME

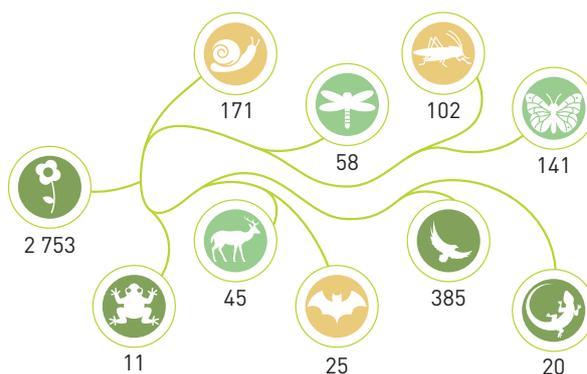
Sabline de Provence



Endémique de la basse Provence, la Sabline de Provence est localisée du littoral des Calanques aux crêtes de la Sainte-Baume et très ponctuellement dans les monts toulonnais. De petite taille, elle vit dans les éboulis, les pierriers et les sols caillouteux produits par l'érosion du calcaire.

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

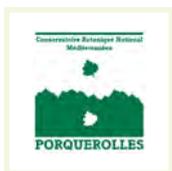
Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr ☎ ampmetropole.fr
🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES





PORTRAIT DE LA **BIODIVERSITÉ**

GIGNAC-LA-NERTHE



Coucou geai © Aurélien AUDEVARD 

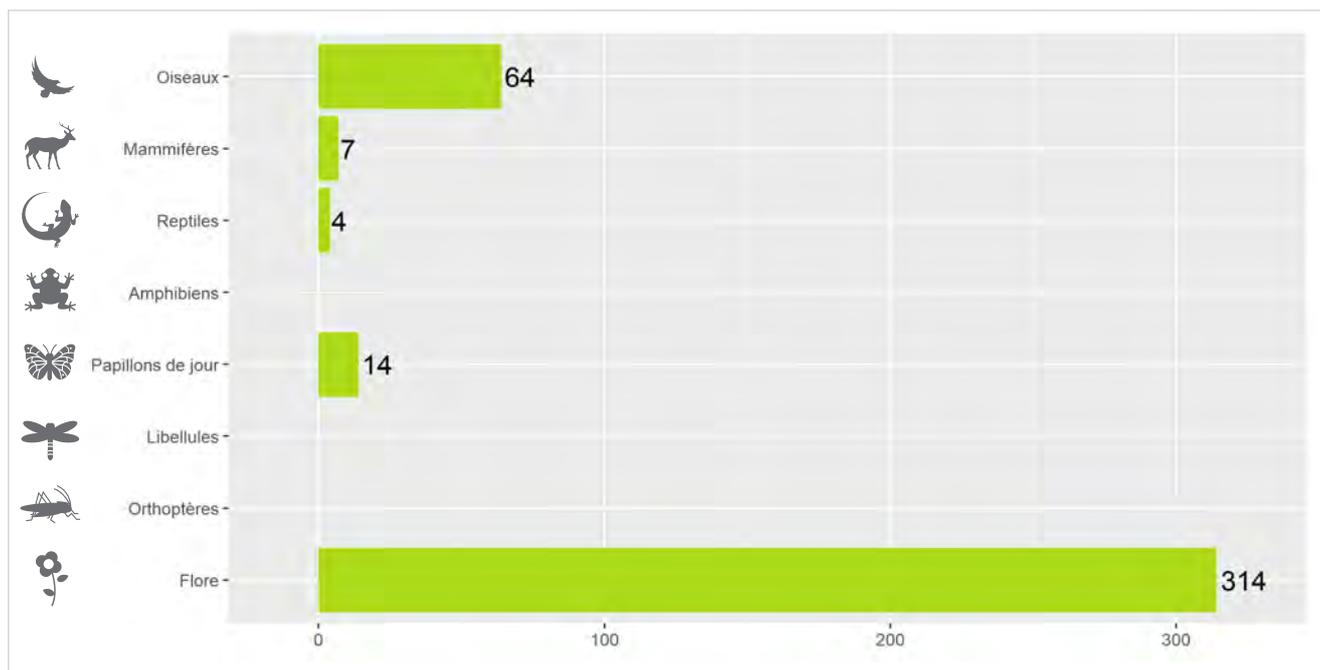


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

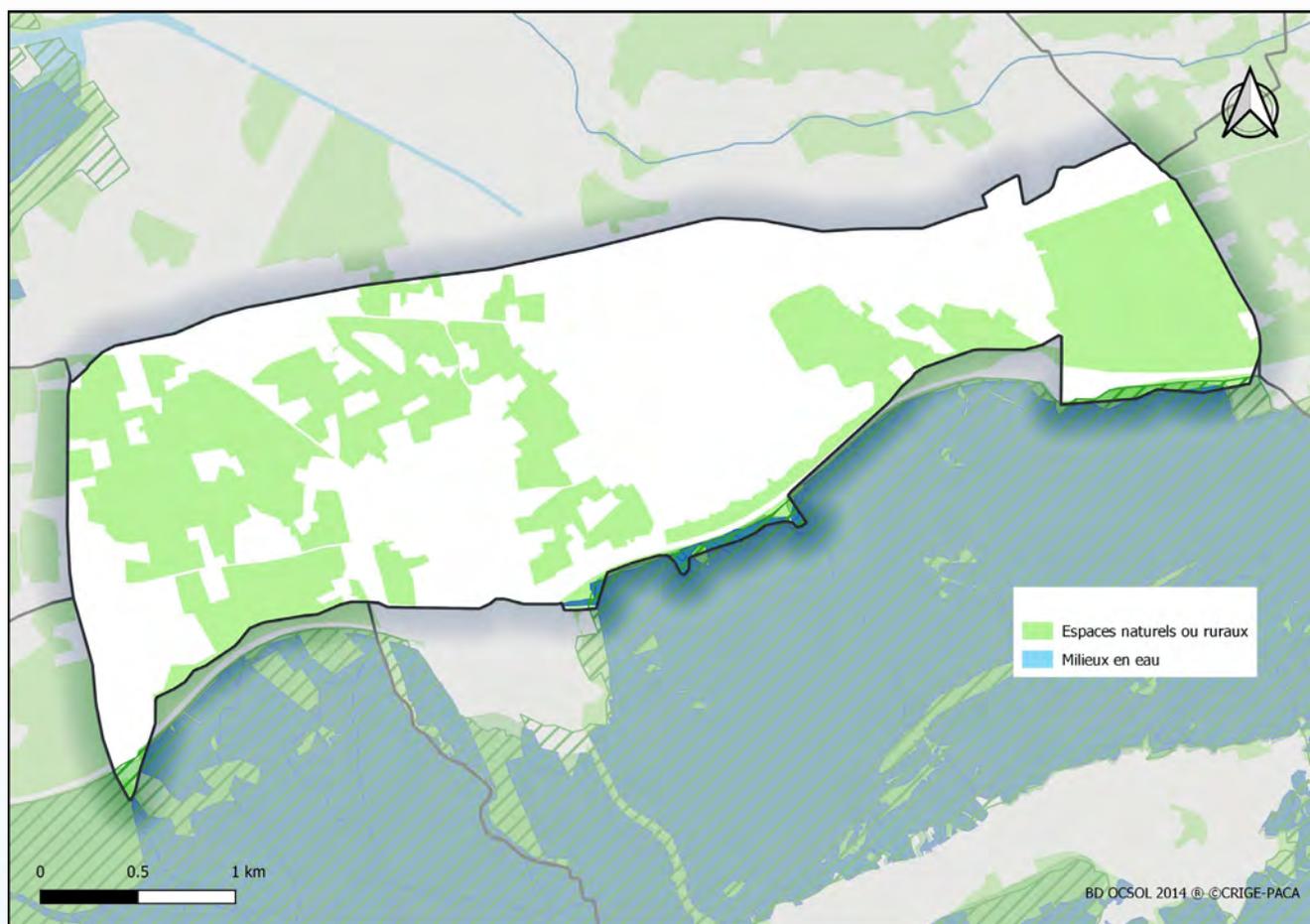
413 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Gignac-la-Nerthe, soit 7% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 57 espèces sont protégées au niveau national. 4 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 9 à l'échelle régionale.

La compilation de 1 709 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Gignac-la-Nerthe (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 29 : Cartographie des espaces naturels de Gignac-la-Nerthe

D'une surface de 9 km², 41 % de la commune de Gignac-la-Nerthe sont des espaces naturels et ruraux. La commune se situe entre l'**étang de Berre** et la **chaîne de la Nerthe**.

Lorsqu'ils sont gérés de façon extensive, les **espaces agricoles** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

Plus ponctuellement, les espaces de garrigue accueillent des espèces typiques des milieux provençaux méditerranéens.

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER



© André SIMON

Chouette chevêche

P

Hôte fidèle des cabanons de vigne et des vieux mûriers, la Chouette chevêche ou Chevêche d'Athéna a lié son avenir en Provence à l'évolution des paysages et des pratiques agricoles. Elle niche dans les cavités qu'elle trouve dans les vieux arbres et le petit bâti rural. Véritable auxiliaire des cultures, elle a une prédilection pour les gros insectes et les petits mammifères (mulots, campagnols).



© Aurélie JOHANET

Hérisson d'Europe

P

En se nourrissant de limaces, escargots, etc., le Hérisson d'Europe est un bon auxiliaire des cultures. Il se déplace de quelques kilomètres par nuit et apprécie lorsque les jardins ne sont pas trop cloisonnés. Les collisions routières sont la première cause de mortalité ; levons le pied en roulant la nuit !



© Nicolas FUENTO

Couleuvre de Montpellier

P

Plus grand serpent en Europe, la Couleuvre de Montpellier fréquente une très grande variété d'habitats. C'est dans les secteurs agricoles méditerranéens extensifs, bocagers, riches en abris et en proies que l'on observe les plus fortes densités.



© Aurélien AUDEVARD

Gazé

Le Gazé est un magnifique papillon aux ailes blanches, voire translucides chez la femelle, et nervurées de noir. Il fréquente les haies, pelouses, prairies bocagères et prairies arborées ou colonisées par des rosacées arbustives sur lesquelles la femelle pond : aubépine, prunelier, sorbier, amélanchier, prunier. La forte régression des haies est l'une des causes du déclin de ce papillon. La chenille est également très sensible aux traitements phytosanitaires.



© H. SIGNORET - CBNNMED

Bugrane sans épines

P

Le Bugrane sans épines apprécie les pelouses, friches et bords de champs ensoleillés, longtemps détrempés l'hiver. C'est dans le secteur de l'étang de Berre que les populations départementales sont les plus importantes, sous couvert de la préservation de l'artificialisation des sols.



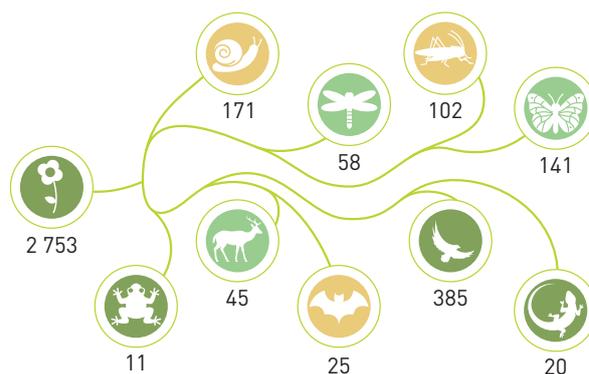
Espèce protégée



Espèce menacée figurant sur une liste rouge

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavagne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hironnelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 📞 ampmetropole.fr

🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES



PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

LA CIOTAT



Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

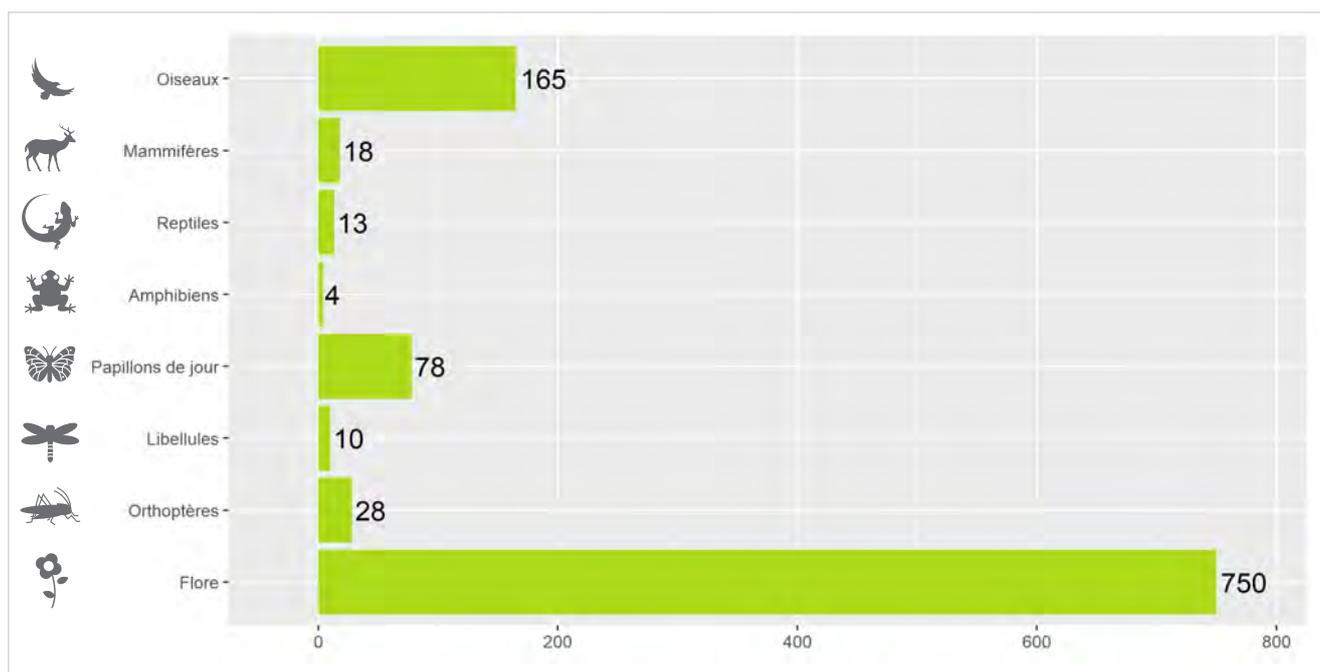


Faucon pèlerin © Christian AUSSAGUEL P LR

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

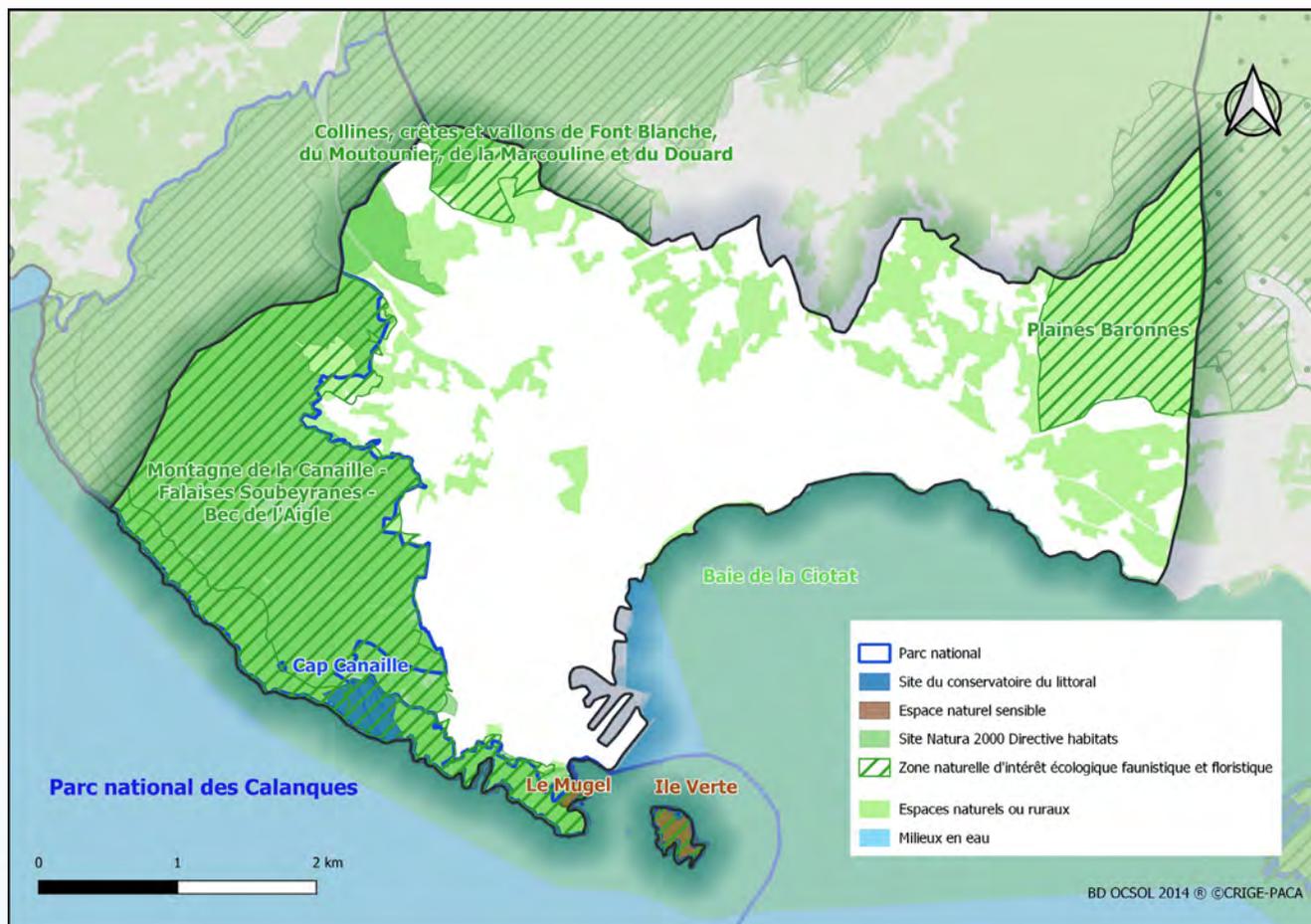
1 206 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de La Ciotat, soit 21% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 171 espèces sont protégées au niveau national. 32 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 51 à l'échelle régionale.

La compilation de 18 912 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de La Ciotat (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 36 : Cartographie des espaces naturels de La Ciotat

D'une surface de 32 km², 49 % de la commune de La Ciotat sont des espaces naturels et ruraux. 37 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique. La commune est située dans le Parc national des Calanques.

La commune a une situation privilégiée au bord de la **mer Méditerranée**, l'un des plus importants réservoirs de biodiversité marine au monde.

Les massifs littoraux découpés de calanques et de falaises ont généré la création du premier parc national périurbain d'Europe, terrestre et marin, le **Parc national des Calanques**. Les falaises littorales sont des sites d'intérêt majeur pour les oiseaux rupestres nicheurs, dont les grands rapaces, et hivernants constitués de raretés montagnardes, mais aussi pour certaines espèces de chauves-souris et de reptiles. Les paysages de collines sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale¹. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

En piémont, les **espaces agricoles extensifs** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

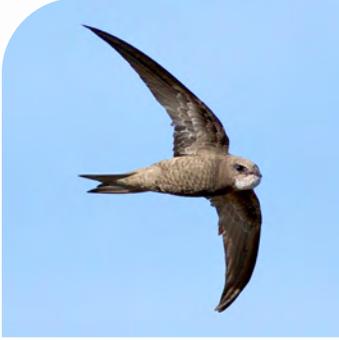
L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER

© André SCHONT



Martinet pâle

P

Migrateur transsaharien, le Martinet pâle forme des colonies grégaires dans des failles des parois rocheuses littorales. Oiseau au mode de vie presque exclusivement aérien, le martinet se nourrit, boit, récolte le matériel nécessaire à la construction de son nid, dort et peut s'accoupler en vol.

© François GRIMAL



Hémidactyle verruqueux

P

L'Hémidactyle verruqueux ne se rencontre que sur le pourtour du bassin méditerranéen. Ce petit gecko nocturne fréquente le littoral pourvu d'affleurements rocheux ; il se tient dans les fissures, les amas rocheux, et parfois à l'entrée des grottes.

© Marion FOUCHARD



Faux-cuivré smaragdin

LR

Le Faux-cuivré smaragdin est un endémique des Bouches-du-Rhône et du Var. Il habite les garrigues, restanques et bords d'oliveraies. Il est dépendant du maintien de pratiques culturales traditionnelles.

© Daniel PAVON



Élégante des calanques

Endémique du bassin ouest-méditerranéen, l'Élégante des calanques fréquente les pelouses sèches, garrigues rocailleuses et pinèdes claires des massifs littoraux.

© J. UGO - CBNMED



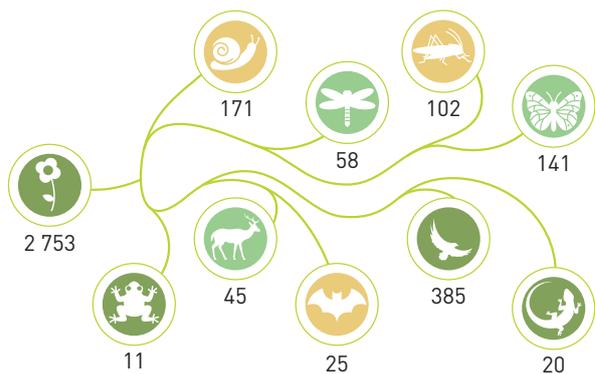
Astragale de Marseille

P LR

L'Astragale de Marseille est une plante des garrigues littorales ensoleillées. Sa forme en buisson bas épineux est caractéristique. L'artificialisation du littoral représente la principale cause historique de sa régression et elle est aujourd'hui fortement menacée par le piétinement dû à la surfréquentation.

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavagne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

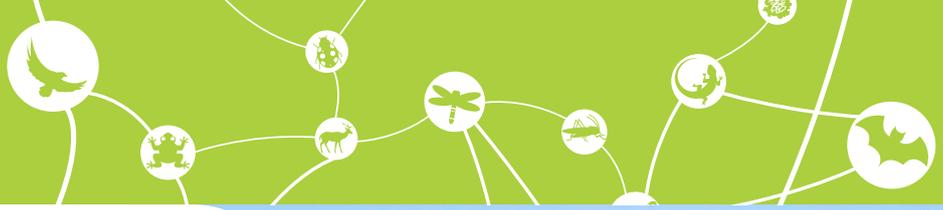
Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 📠 ampmetropole.fr
🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES





PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ

LE ROVE



Martinet pâle © André SCHONT 

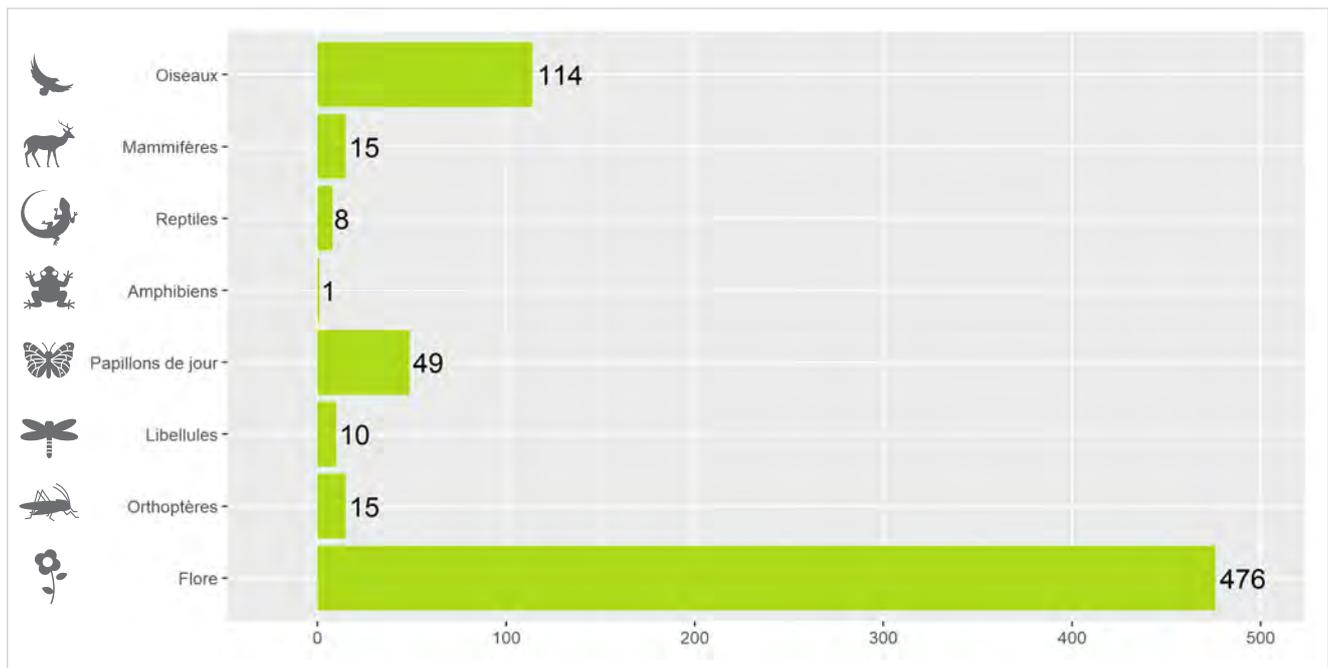


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

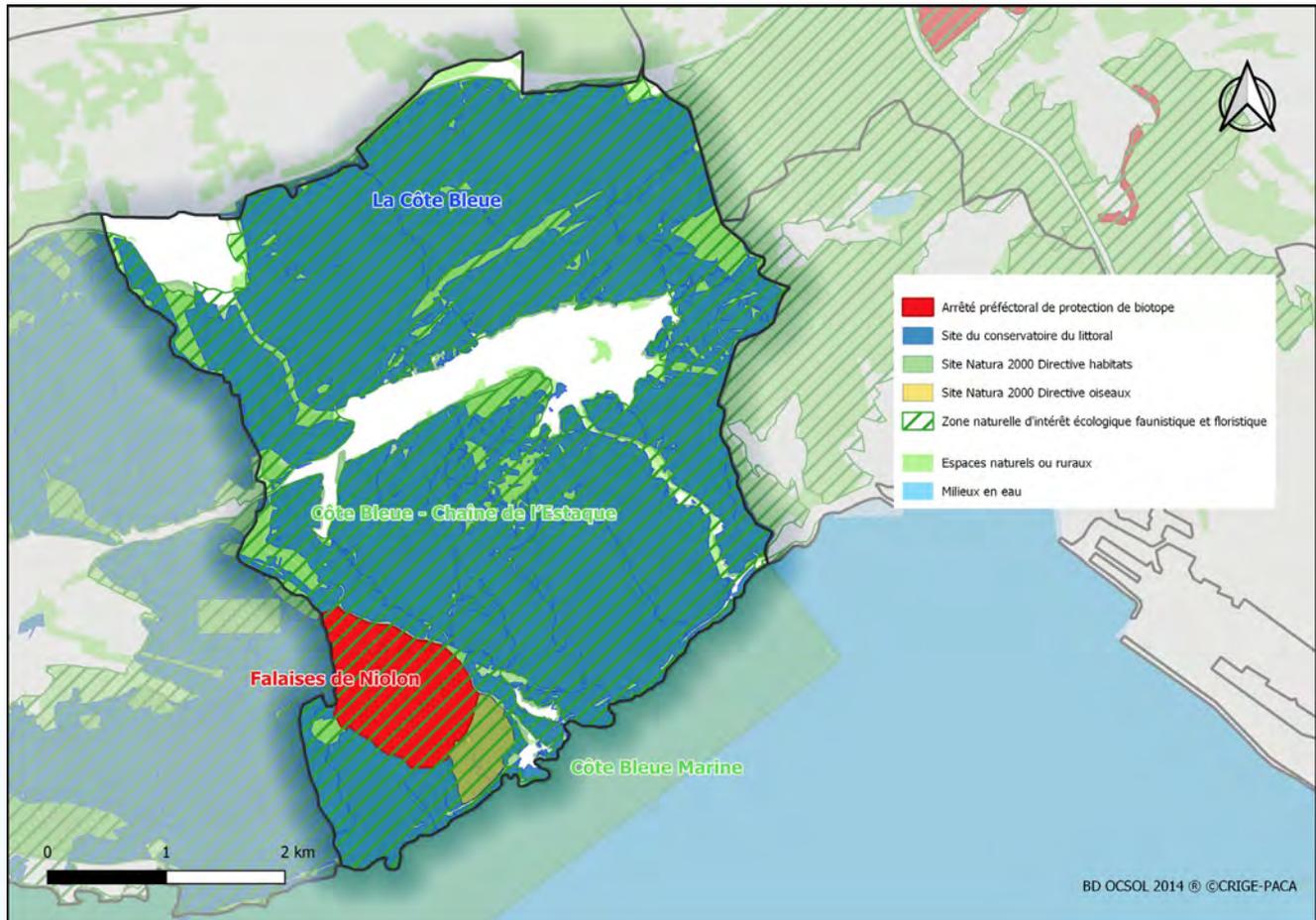
712 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune du Rove, soit 12% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 109 espèces sont protégées au niveau national. 18 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 27 à l'échelle régionale.

La compilation de 11 018 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique du Rove (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels du Rove

D'une surface de 23 km², 88 % de la commune du Rove sont des espaces naturels et ruraux. 89 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

La commune a une situation privilégiée au bord de la **mer Méditerranée**, l'un des plus importants réservoirs de biodiversité marine au monde, avec la reconnaissance du Parc marin de la Côte Bleue.

Le chaînon de collines calcaires du **massif de la Nerthe** ou chaîne de l'Estaque offre une immense fenêtre de nature préservée. Les falaises littorales de la **Côte Bleue** sont des sites d'intérêt majeur pour les oiseaux rupestres nicheurs, dont les grands rapaces, et hivernants constitués de raretés montagnardes, mais aussi pour certaines espèces de chauves-souris et de reptiles. Les paysages de collines sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale¹. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

Au sud de la commune, les **falaises de Niolon** sont un site à fort enjeu ornithologique avec un couple d'Aigles de Bonelli, un couple de Grands-ducs d'Europe, la présence de colonies rupestres de Martinets à ventre blanc et pâle, des Monticoles bleus ou encore le Faucon pèlerin.

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER



© Eric DIDNER

Aigle de Bonelli

P LR

Emblématique des collines provençales, l'Aigle de Bonelli niche dans les falaises et affectionne l'alternance de boisements, garrigues, milieux ouverts pâturés ou cultivés de façon extensive. Les Bouches-du-Rhône accueillent la moitié des couples français, dont 13 couples sur la métropole, qui souffrent encore de l'électrocution, du braconnage, de la perte d'habitat par l'urbanisation et les aménagements tels que les parcs photovoltaïques en milieu naturel, du dérangement des nichées par les sports de pleine nature, etc.

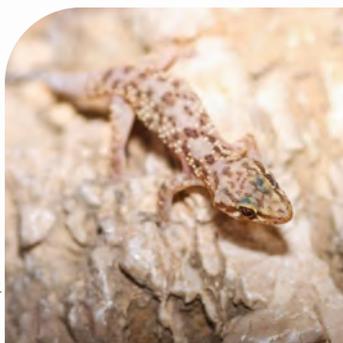


© Gregory DELAUNAY

Grand-duc d'Europe

P

Plus grand rapace nocturne d'Europe, le Grand-duc d'Europe niche dans les falaises en aménageant de branches une simple dépression, le plus souvent sur une vire rocheuse. Il chasse dans les garrigues, prairies, pelouses et terres cultivées : campagnols, rats, souris, renards, mais aussi oiseaux et reptiles de toutes sortes.

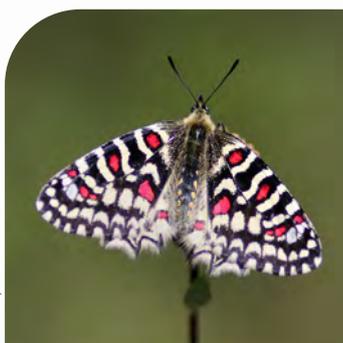


© François GRIMAL

Hémidactyle verruqueux

P

L'Hémidactyle verruqueux ne se rencontre que sur le pourtour du bassin méditerranéen. Ce petit gecko nocturne fréquente le littoral pourvu d'affleurements rocheux ; il se tient dans les fissures, les amas rocheux, et parfois à l'entrée des grottes.



© François GRIMAL

Proserpine

P

Déesse romaine présidant à la germination, Proserpine est aussi un papillon qui marque la fin de l'hiver. Protégée et inféodée aux garrigues et pelouses sèches du sud de la France, sa présence est liée à sa plante hôte, l'Aristolochie pistoloche.



© J. UGO - CBNMED

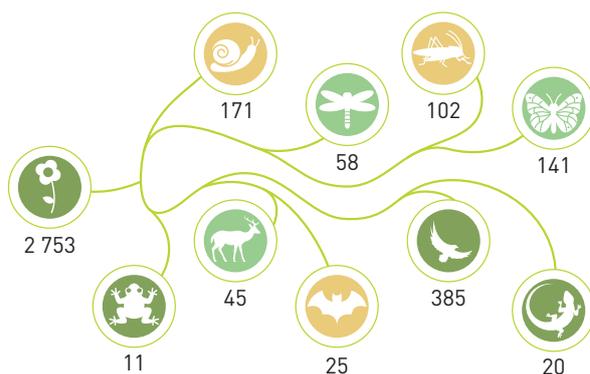
Saladelle naine

P

Endémique de Provence, la Saladelle naine est présente sur toute la frange littorale rocheuse soumise aux embruns. L'urbanisation et l'aménagement du littoral restent ses principales menaces.

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 📍 ampmetropole.fr
 🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES





Portrait DE LA Biodiversité

MARIGNANE



Avocette élégante © Aurélien AUDEVARD 

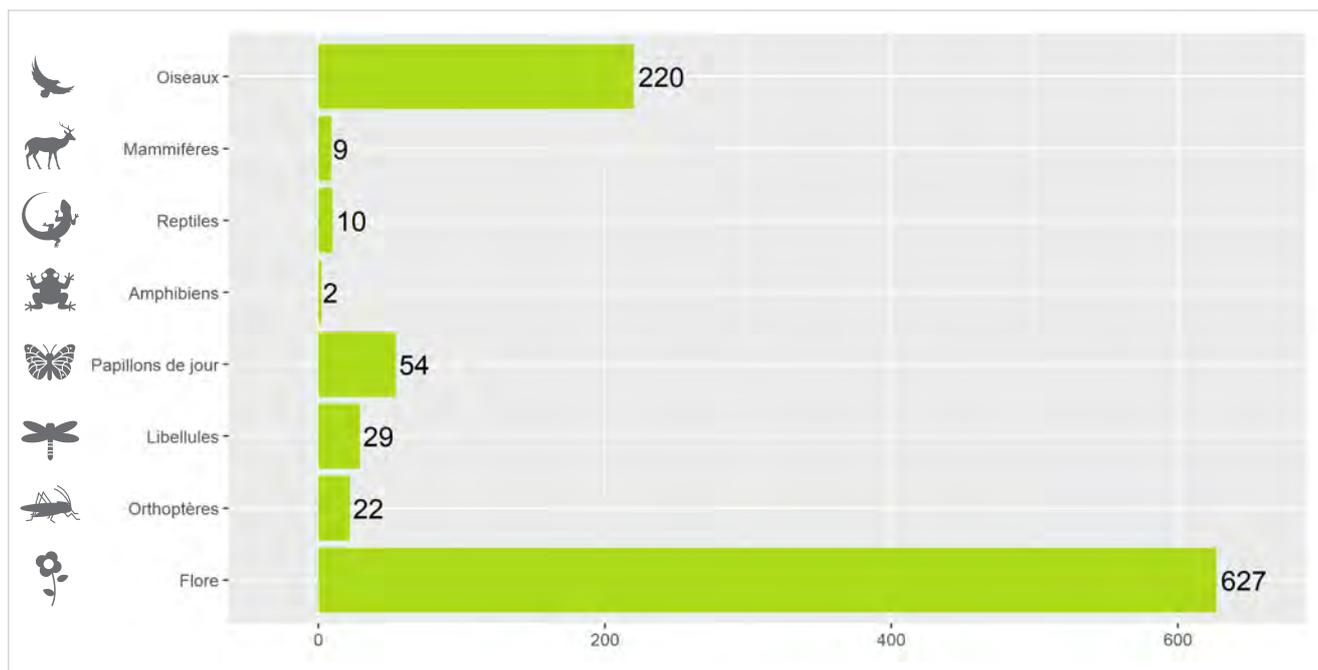


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

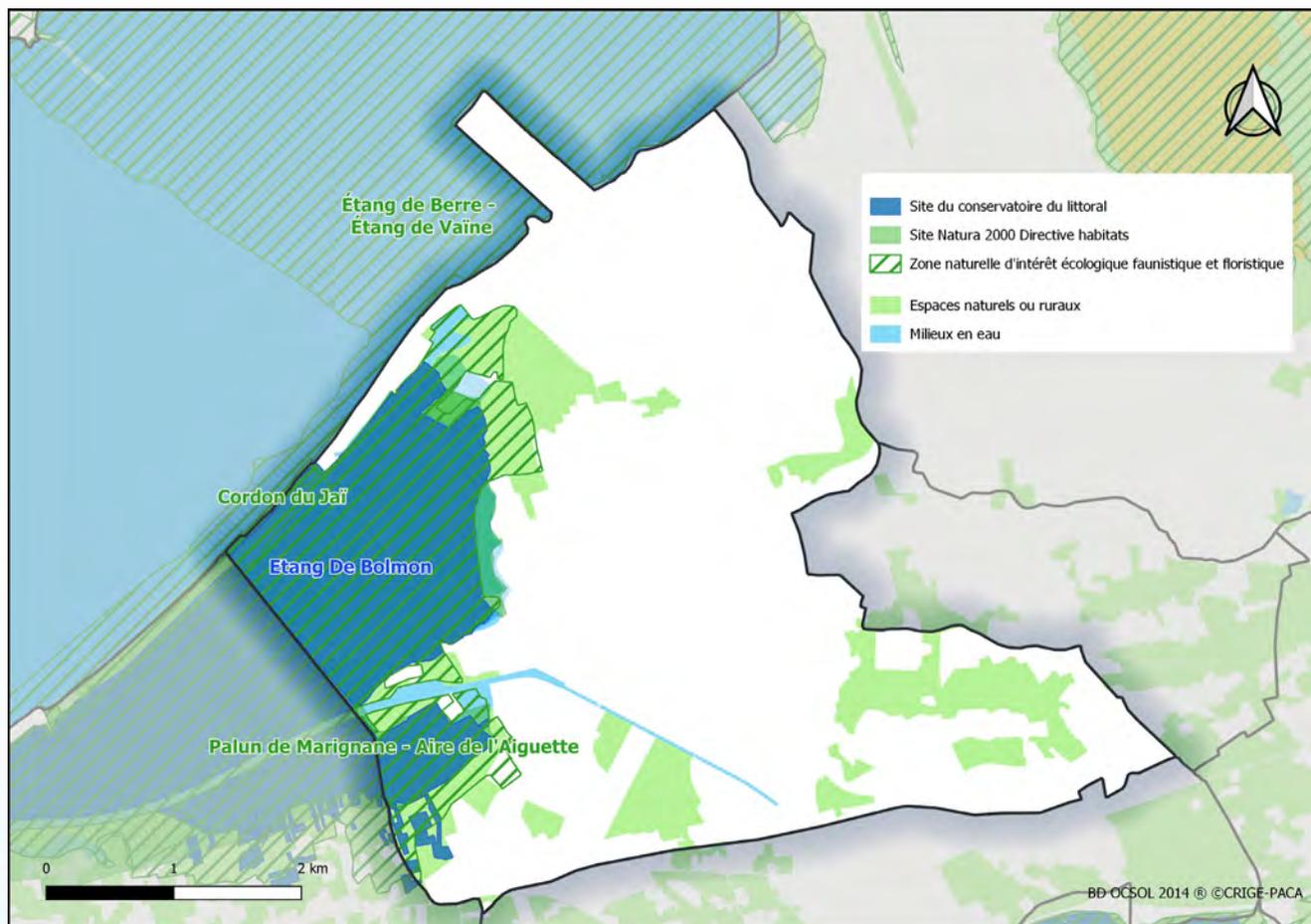
1 027 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Marignane, soit 18% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 183 espèces sont protégées au niveau national. 32 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 67 à l'échelle régionale.

La compilation de 21 484 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Marignane (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Marignane

D'une surface de 24 km², 32 % de la commune de Marignane sont des espaces naturels et ruraux. 21 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

L'**étang de Berre**, deuxième plus grande lagune salée d'Europe, représente un site d'importance internationale en tant que zone humide pour les oiseaux d'eau hivernants et migrateurs. La diversité des poissons y est appréciable, l'étang de Berre appartenant aux derniers milieux favorables à l'Anguille d'Europe qui y trouve une importante voie de migration et zone d'alevinage.

L'**étang de Bolmon** est séparé de l'étang de Berre par le **lido du Jaï**, cordon sableux d'un grand intérêt biologique et géomorphologique. Cette lagune saumâtre entourée de zones humides (marais temporaires méditerranéens, prairies humides, végétation basse de milieux salés, forêt rivulaire) constitue l'un des espaces naturels les plus riches en oiseaux du pourtour de l'étang, plus de 250 espèces ont été recensées.

Lorsqu'ils sont gérés de façon extensive, les **espaces agricoles** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

Les prairies aéroportuaires accueillent des espèces steppiques typiques telles que l'Outarde canepetière.

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER



© Aurélien AUDEVARD

Rousserolle turdoïde

P LR

La Rousserolle turdoïde se reproduit exclusivement dans les roselières essentiellement constituées de roseaux ou de massettes, zones typiquement associées aux marais et canaux d'eau douce subissant de fortes fluctuations des niveaux d'eau.



© François GRIMAL

Hironde de fenêtre

P

L'Hironde de fenêtre s'est adaptée au bâti. Elle apprécie les milieux ouverts à proximité qui abritent une zone humide où elle peut chasser le plancton aérien et trouver rapidement des matériaux pour construire son nid.



© Aurélien AUDEVARD

Cistude d'Europe

P

Tortue aquatique d'eau douce, la Cistude d'Europe fréquente les marais, mares, étangs, canaux, roubines. Discrète et craintive, elle a besoin de calme et plonge à la moindre alerte. Elle utilise le milieu terrestre notamment pour l'hivernation et l'estivation, au moment de la ponte et d'autres déplacements.



© Aurélien AUDEVARD

Agrion de Mercure

P

D'affinité méridionale, l'Agrion de Mercure vit dans les petites zones humides, les sources, les fossés, les ruisseaux et les petites rivières ensoleillées, à courant lent, riches en plantes aquatiques. Son habitat spécifique, souvent négligé, car paraissant insignifiant, est régulièrement victime d'actes destructeurs tels que curages, assèchements, complements immodérés, piétinement du bétail.



© B. HUYNH-TAN - CBNMED

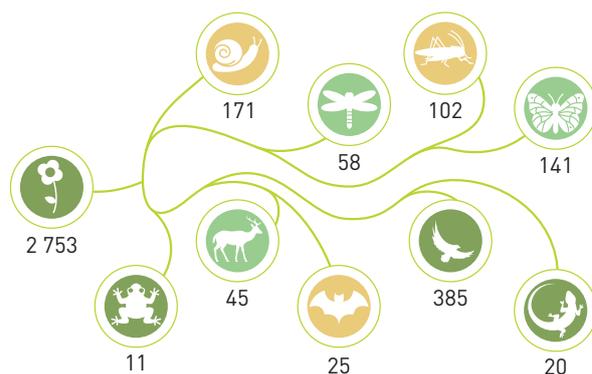
Raisin de mer

P

Le Raisin de mer fréquente les sables des dunes fixées littorales. Des populations relictuelles de ce sous-arbrisseau persistent en particulier sur le lido du Jaï. Il s'observe également sur rochers.

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
 🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES





Portrait DE LA Biodiversité

PLAN-DE-CUQUES



Engoulevent d'Europe © Aurélien AUDEVARD

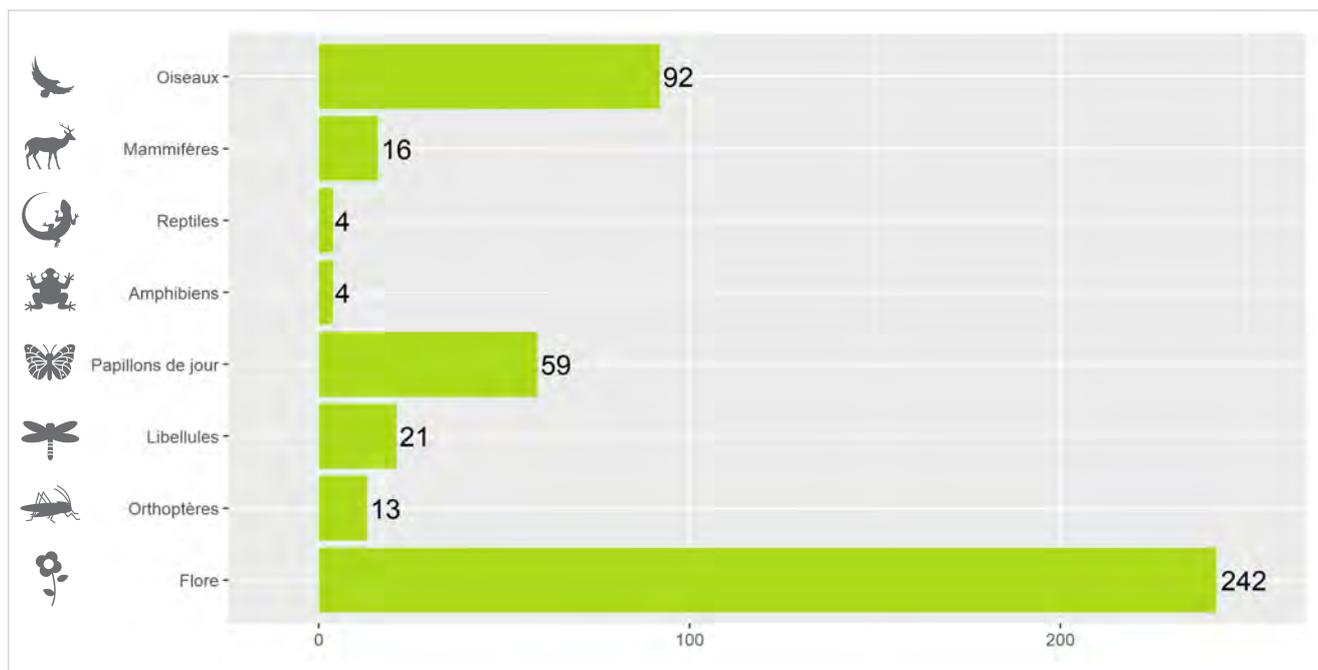


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

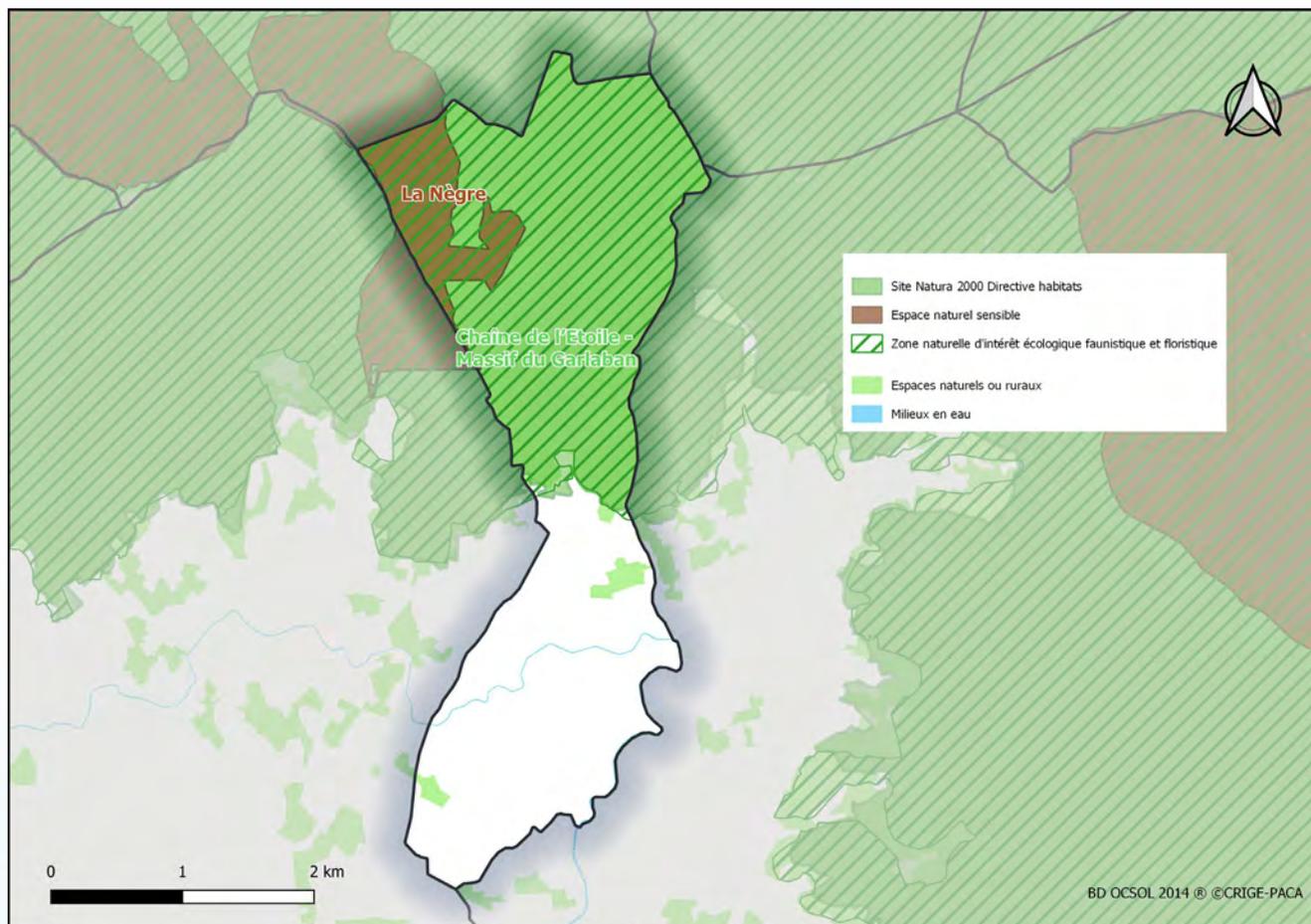
484 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Plan-de-Cuques, soit 8% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 86 espèces sont protégées au niveau national. 6 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 17 à l'échelle régionale.

La compilation de 4 302 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Plan-de-Cuques (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Plan-de-Cuques

D'une surface de 9 km², 61 % de la commune de Plan-de-Cuques sont des espaces naturels et ruraux. 59 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Premières montagnes aux portes de Marseille, les paysages de la **chaîne de l'Étoile** sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Sur la moitié nord de la commune, les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale¹. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

En piémont, les **espaces agricoles extensifs** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

Le **ruisseau du Jarret** qui traverse la commune présente localement des tronçons de végétation rivulaire qui offrent abri, zone de chasse, zone de reproduction et couloir de déplacement à certaines espèces.

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER

© Bertrand ÉLIOTOUT



Pie-grièche méridionale

P **LR**

La Pie-grièche méridionale occupe les garrigues basses à chênes kermès mais aussi des habitats arides semi-steppiques. Elle profite des zones incendiées, où buissons et petits arbres lui permettent d'installer son nid. Mondialement menacée, elle pâtit en Provence de la modification de ses habitats : déclin du pastoralisme entraînant la fermeture des milieux, agriculture intensive, urbanisation. Elle souffre probablement de l'usage irraisonné de pesticides entraînant la raréfaction de ses proies.

© André SIMON



Chouette chevêche

P

Hôte fidèle des cabanons de vigne et des vieux mûriers, la Chouette chevêche ou Chevêche d'Athéna a lié son avenir en Provence à l'évolution des paysages et des pratiques agricoles. Elle niche dans les cavités qu'elle trouve dans les vieux arbres et le petit bâti rural. Véritable auxiliaire des cultures, elle a une prédilection pour les gros insectes et les petits mammifères (mulots, campagnols).

© André SIMON



Lézard ocellé

P **LR**

Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.

© Cassandra DURRET



Magicienne dentelée

P

Plus grand insecte d'Europe, la Magicienne dentelée ou « Langouste de Provence » est présente dans une grande variété d'habitats méditerranéens ouverts et ensoleillés : garrigues, pelouses steppiques, prairies sèches, zones de fourrés et de ronciers en lisière forestière.

© J. UGO - CBNMED



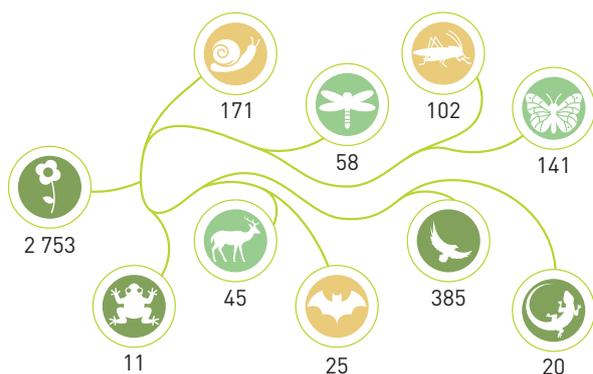
Crapaudine de Provence

P

La Crapaudine de Provence affectionne les pelouses sèches et rocailleuses et les garrigues écorchées. Pionnière, elle colonise les secteurs pâturés, zones de débroussaillage DFCl, etc.

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavagne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des évènements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 📍 ampmetropole.fr

🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES



Portrait DE LA Biodiversité

ROQUEFORT-LA-BÉDOULE



Grand-duc d'Europe © Gregory DELAUNAY 

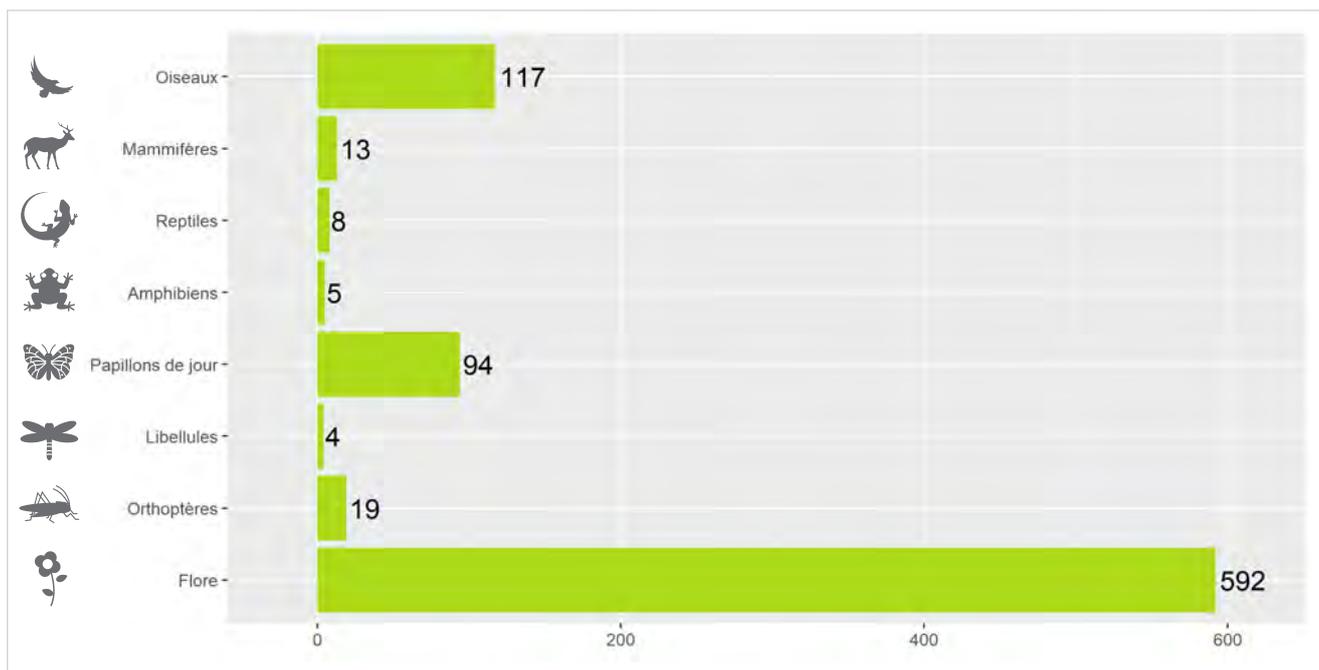


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

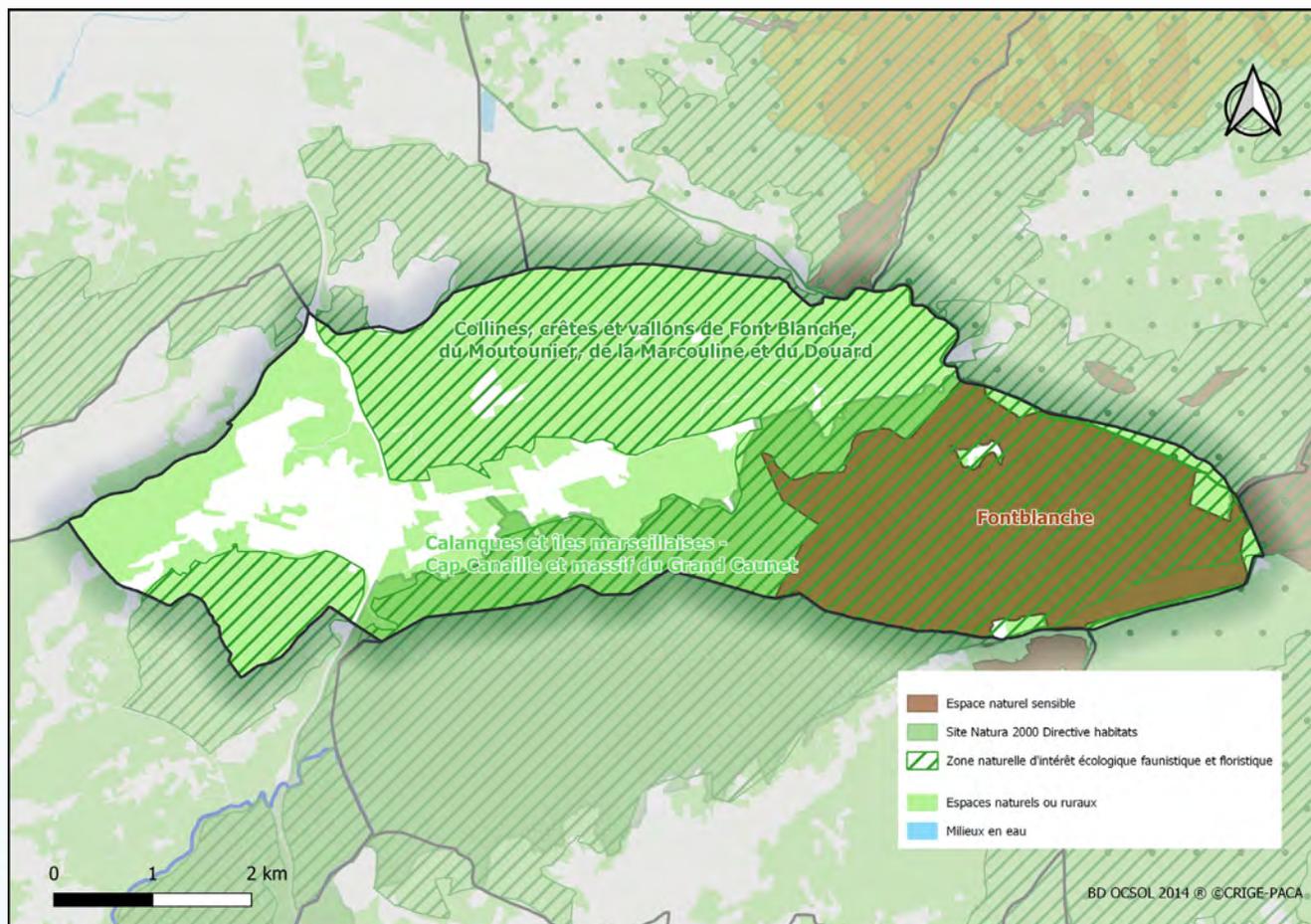
943 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Roquefort-la-Bédoule, soit 16% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 120 espèces sont protégées au niveau national. 14 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 17 à l'échelle régionale.

La compilation de 20 463 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Roquefort-la-Bédoule (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Roquefort-la-Bédoule

D'une surface de 31 km², 88 % de la commune de Roquefort-la-Bédoule sont des espaces naturels et ruraux. 76 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Les paysages de collines, dont celles associées au massif des **Calanques**, premier parc national périurbain d'Europe, au sud-est, sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ceux-ci sont bien représentés au niveau du domaine forestier de Fontblanche. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale¹. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

En piémont, les **espaces agricoles extensifs** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER

© Aurélien AUDEWARD

**Coucou geai**

P LR

Le Coucou geai fréquente les milieux semi-ouverts plutôt chauds dans les paysages traditionnels composés de vergers (oliviers, amandiers), vignes, pinèdes, chênaies vertes, cyprès et garrigues. À son arrivée en Provence, ce migrateur profite de l'abondance de chenilles processionnaires qu'il consomme en nombre. Le Coucou geai est une espèce parasite, mais, à la différence du Coucou gris, une seule espèce hôte est ciblée : la Pie bavarde (parfois la Corneille noire).

© André SIMON

**Chouette chevêche**

P

Hôte fidèle des cabanons de vigne et des vieux mûriers, la Chouette chevêche ou Chevêche d'Athéna a lié son avenir en Provence à l'évolution des paysages et des pratiques agricoles. Elle niche dans les cavités qu'elle trouve dans les vieux arbres et le petit bâti rural. Véritable auxiliaire des cultures, elle a une prédilection pour les gros insectes et les petits mammifères (mulots, campagnols).

© Jean-Michel BOMPARD

**Psammodrome d'Edwards**

P

Plus petit lézard de France continentale, le Psammodrome d'Edwards est typique des zones arides méditerranéennes ouvertes. Il affectionne les pentes caillouteuses parsemées de buissons, friches, cultures abandonnées, zones sablonneuses du littoral méditerranéen.

© Marion FOUCHARD

**Faux-cuivré smaragdin**

LR

Le Faux-cuivré smaragdin est un endémique des Bouches-du-Rhône et du Var. Il habite les garrigues, restanques et bords d'oliveraies. Il est dépendant du maintien de pratiques culturelles traditionnelles.

© J.-C. ARNOUX - CBNNMED

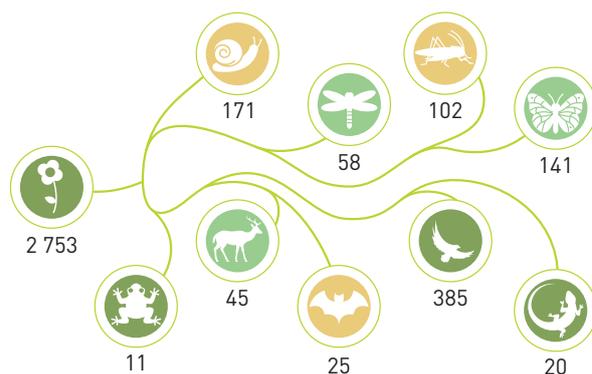
**Sabline de Provence**

P

Endémique de la basse Provence, la Sabline de Provence est localisée du littoral des Calanques aux crêtes de la Sainte-Baume et très ponctuellement dans les monts toulonnais. De petite taille, elle vit dans les éboulis, les pierriers et les sols caillouteux produits par l'érosion du calcaire.

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 📠 ampmetropole.fr
🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES





Portrait DE LA Biodiversité

SAINT-VICTORET



Fauvette pitchou © Aurélien AUDEVARD 

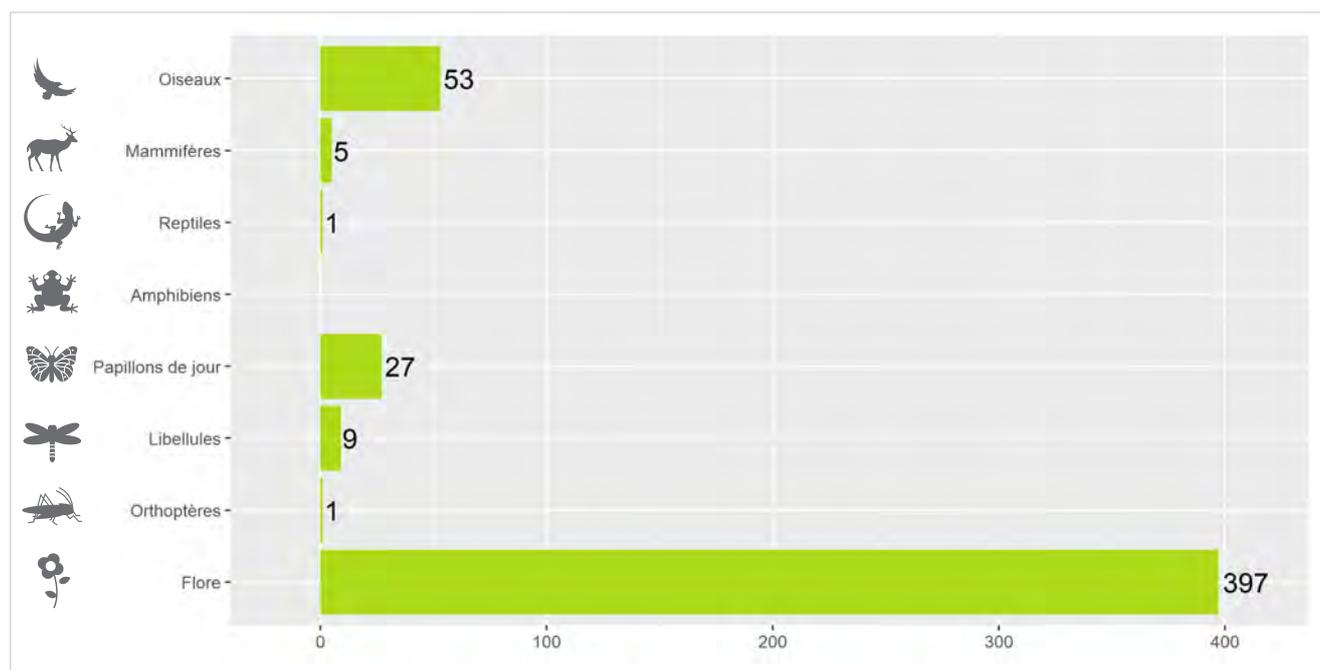


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

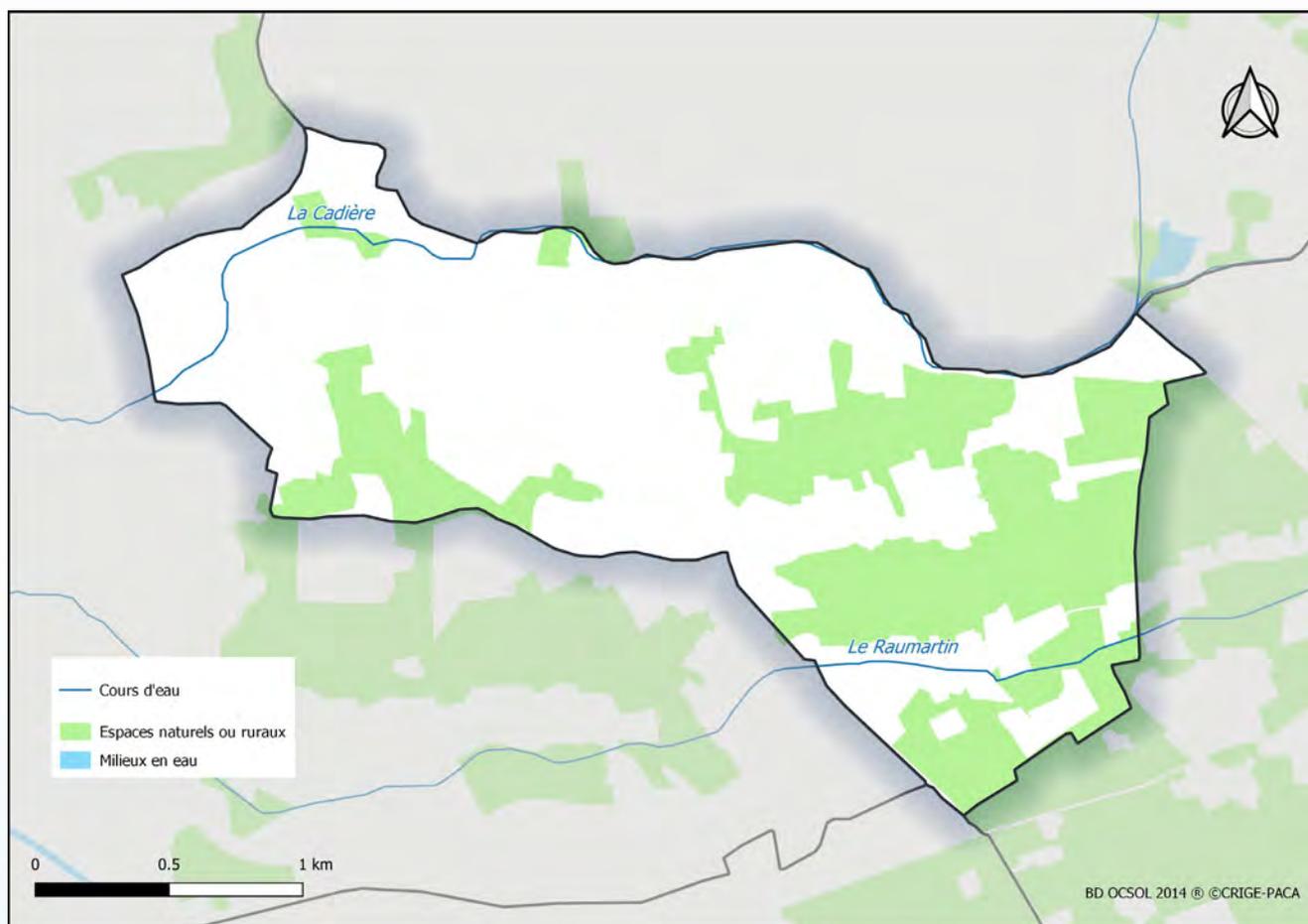
507 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Saint-Victoret, soit 9% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 45 espèces sont protégées au niveau national. 10 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 16 à l'échelle régionale.

La compilation de 1 996 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Saint-Victoret (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Saint-Victoret

D'une surface de 5 km², 33 % de la commune de Saint-Victoret sont des espaces naturels et ruraux.

La **colline du Pas-des-Broquettes** accueille des espèces typiques des garrigues provençales méditerranéennes.

Le ruisseau de **la Cadière** et sa végétation rivulaire qui offrent abri, zone de chasse, zone de reproduction et couloir de déplacement à certaines espèces, dont localement des libellules patrimoniales¹.

Lorsqu'ils sont gérés de façon extensive, les **quelques espaces agricoles** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER



© Norbert CHARDON

Petit-duc scops

Essentiellement insectivore, le Petit-duc scops est le seul migrateur au long cours parmi nos rapaces nocturnes. Il niche dans un trou d'arbre naturel, une ancienne loge de pic, un trou de mur ou plus exceptionnellement un vieux nid de corvidé, dans des secteurs d'agriculture extensive, mais aussi dans les parcs urbains et allées d'arbres. C'est son chant, un « tiou » mélodieux répété inlassablement dans les premières heures de la nuit, qui trahit la présence de cet oiseau au plumage cryptique.



© Aurélie JOHANET

Hérisson d'Europe

En se nourrissant de limaces, escargots, etc., le Hérisson d'Europe est un bon auxiliaire des cultures. Il se déplace de quelques kilomètres par nuit et apprécie lorsque les jardins ne sont pas trop cloisonnés. Les collisions routières sont la première cause de mortalité ; levons le pied en roulant la nuit !



© Aurélien AUDEVARD

Agrion de Mercure

D'affinité méridionale, l'Agrion de Mercure vit dans les petites zones humides, les sources, les fossés, les ruisseaux et les petites rivières ensoleillées, à courant lent, riches en plantes aquatiques. Son habitat spécifique, souvent négligé, car paraissant insignifiant, est régulièrement victime d'actes destructeurs tels que curages, assèchements, comblements immodérés, piétinement du bétail.



© Marion FOUCHARD

Diane

Emblématique, en Provence, la Diane se rencontre principalement au bord des ruisseaux, roubines, marais, prairies de fauche. Sa répartition est strictement liée à la présence de ses plantes hôtes, l'Aristolochie à feuilles rondes voire l'Aristolochie clématite, lorsque celles-ci sont épargnées par les pratiques agricoles intensives, le remembrement et le drainage.



© J.-C. ARNOUX - CBNNMED

Germandrée faux petit pin

De la même famille que le Romarin, la rare Germandrée faux petit pin est surtout présente en France dans la région de Marseille, au sein des pelouses rocailleuses sèches et garrigues claires.



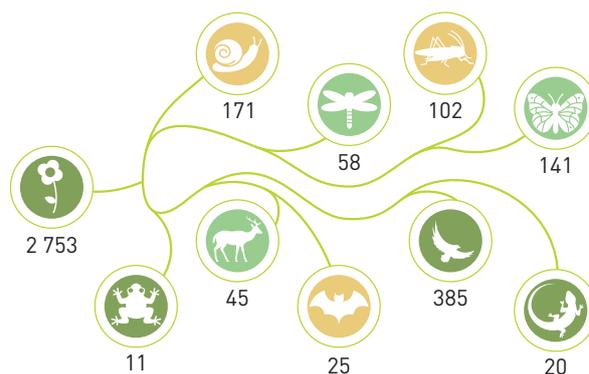
Espèce protégée



Espèce menacée figurant sur une liste rouge

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 📠 ampmetropole.fr
🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES





Portrait DE LA Biodiversité

SAUSSET-LES-PINS



Grand-duc d'Europe © Gregory DELAUNAY

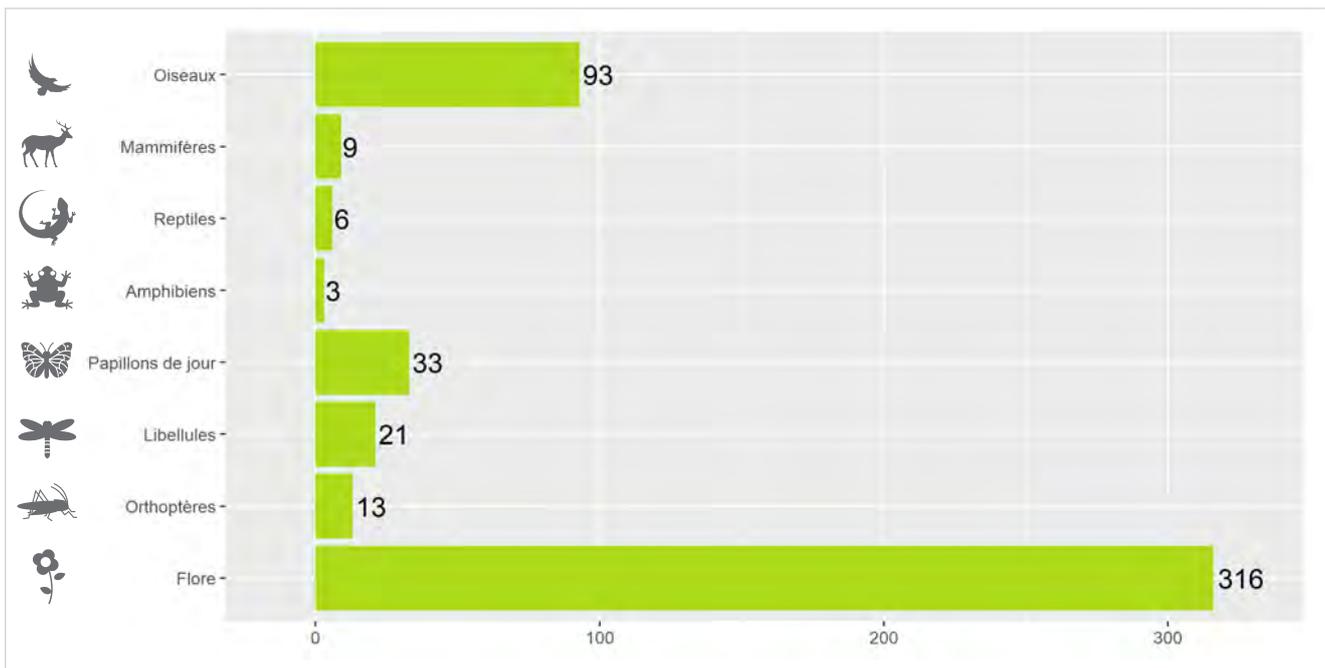


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

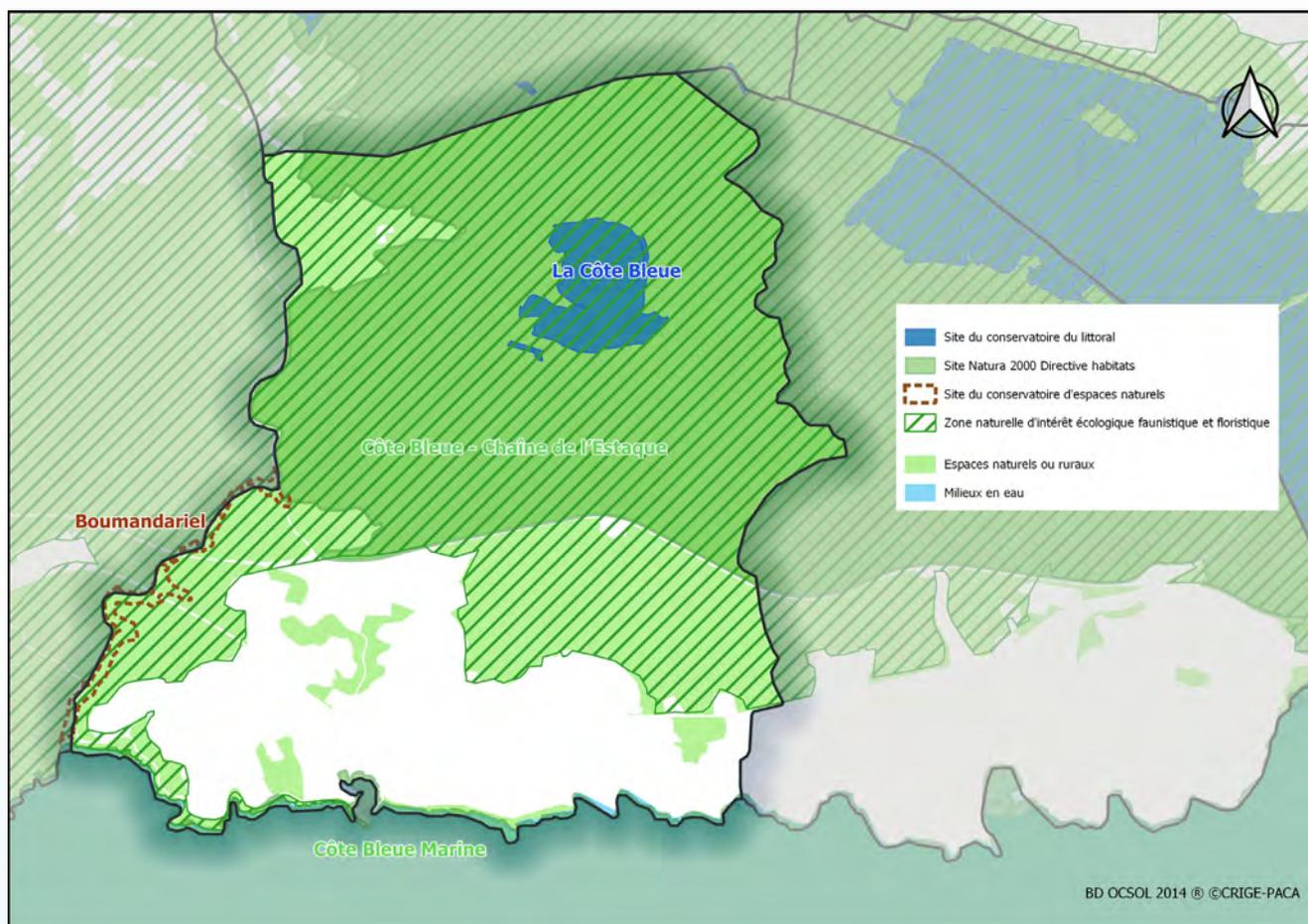
533 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Sausset-les-Pins, soit 9% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 87 espèces sont protégées au niveau national. 10 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 22 à l'échelle régionale.

La compilation de 1 807 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Sausset-les-Pins (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Sausset-les-Pins

D'une surface de 12 km², 75 % de la commune de Sausset-les-Pins sont des espaces naturels et ruraux. 73 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

La commune a une situation privilégiée au bord de la **mer Méditerranée**, l'un des plus importants réservoirs de biodiversité marine au monde, avec la reconnaissance du Parc marin de la Côte Bleue.

Le chaînon de collines calcaires du **massif de la Nerthe** ou chaîne de l'Estaque offre une immense fenêtre de nature préservée. Les falaises littorales de la **Côte Bleue** sont des sites d'intérêt majeur pour les oiseaux rupestres nicheurs, dont les grands rapaces, et hivernants constitués de raretés montagnardes, mais aussi pour certaines espèces de chauves-souris et de reptiles. Les paysages de collines sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale¹. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

L'embouchure du Grand Vallat dans l'anse de Boumandariel forme une zone humide bordée de roseaux d'une extrême rareté à l'échelle de ce massif. Elle profite à la Cistude d'Europe et à plusieurs espèces d'oiseaux notamment en halte migratoire : passereaux dont des espèces paludicoles, hérons, rallidés, picidés.

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER

© André SCHONT



Martinet pâle

P

Migrateur transsaharien, le Martinet pâle forme des colonies grégaires dans des failles des parois rocheuses littorales. Oiseau au mode de vie presque exclusivement aérien, le martinet se nourrit, boit, récolte le matériel nécessaire à la construction de son nid, dort et peut s'accoupler en vol.

© Aurélien AUDEVARD



Cocou geai

P LR

Le Cocou geai fréquente les milieux semi-ouverts plutôt chauds dans les paysages traditionnels composés de vergers (oliviers, amandiers), vignes, pinèdes, chênaies vertes, cyprès et garrigues. À son arrivée en Provence, ce migrateur profite de l'abondance de chenilles processionnaires qu'il consomme en nombre. Le Cocou geai est une espèce parasite, mais, à la différence du Cocou gris, une seule espèce hôte est ciblée : la Pie bavarde (parfois la Corneille noire).

© André SIMON



Lézard ocellé

P LR

Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.

© Daniel PAVON



Élégante des calanques

Endémique du bassin ouest-méditerranéen, l'Élégante des calanques fréquente les pelouses sèches, garrigues rocailleuses et pinèdes claires des massifs littoraux.

© J. UGO - CBNMED



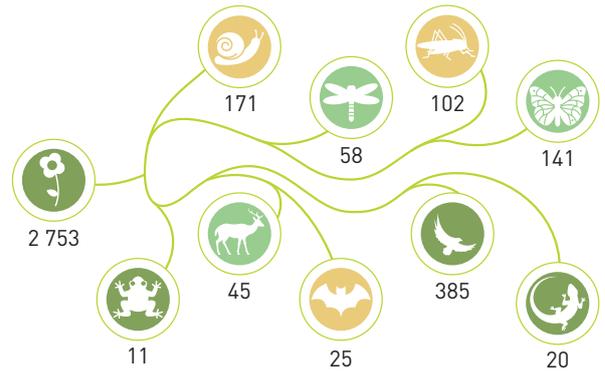
Saladelle naine

P

Endémique de Provence, la Saladelle naine est présente sur toute la frange littorale rocheuse soumise aux embruns. L'urbanisation et l'aménagement du littoral restent ses principales menaces.

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 📍 ampmetropole.fr
🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES





Portrait DE LA Biodiversité

SEPTÈMES-LES-VALLONS



Coucou geai © Aurélien AUDEVARD 

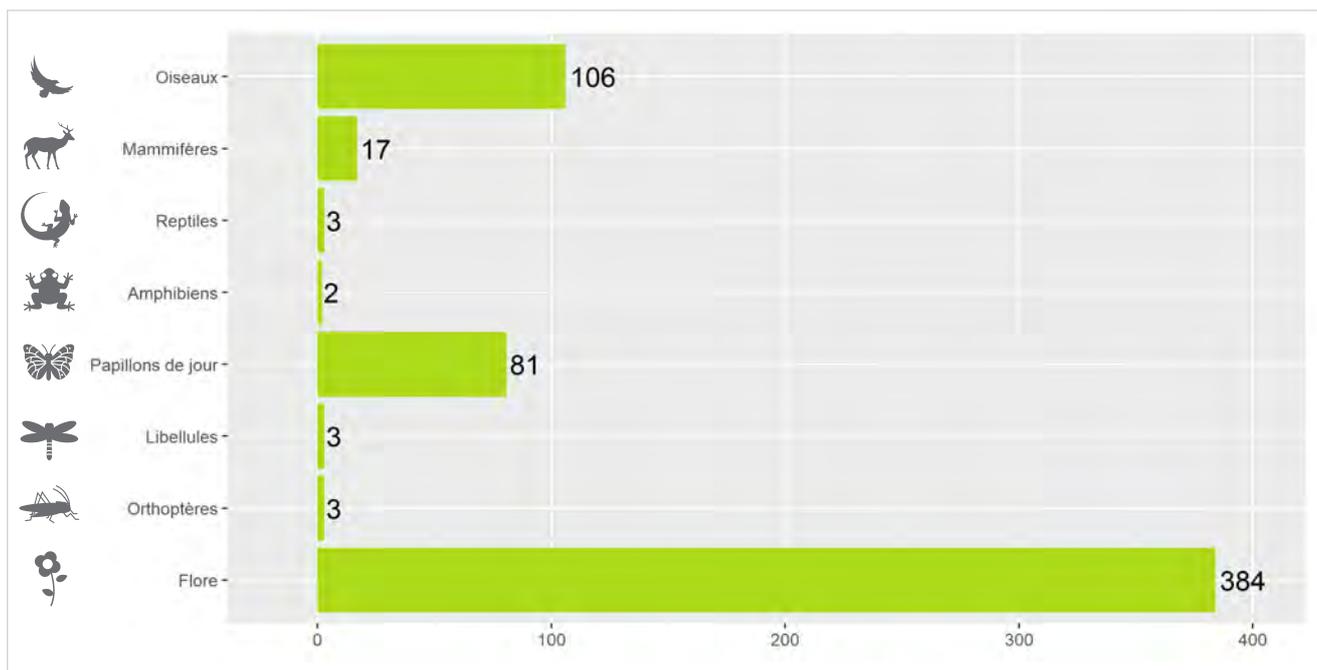


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

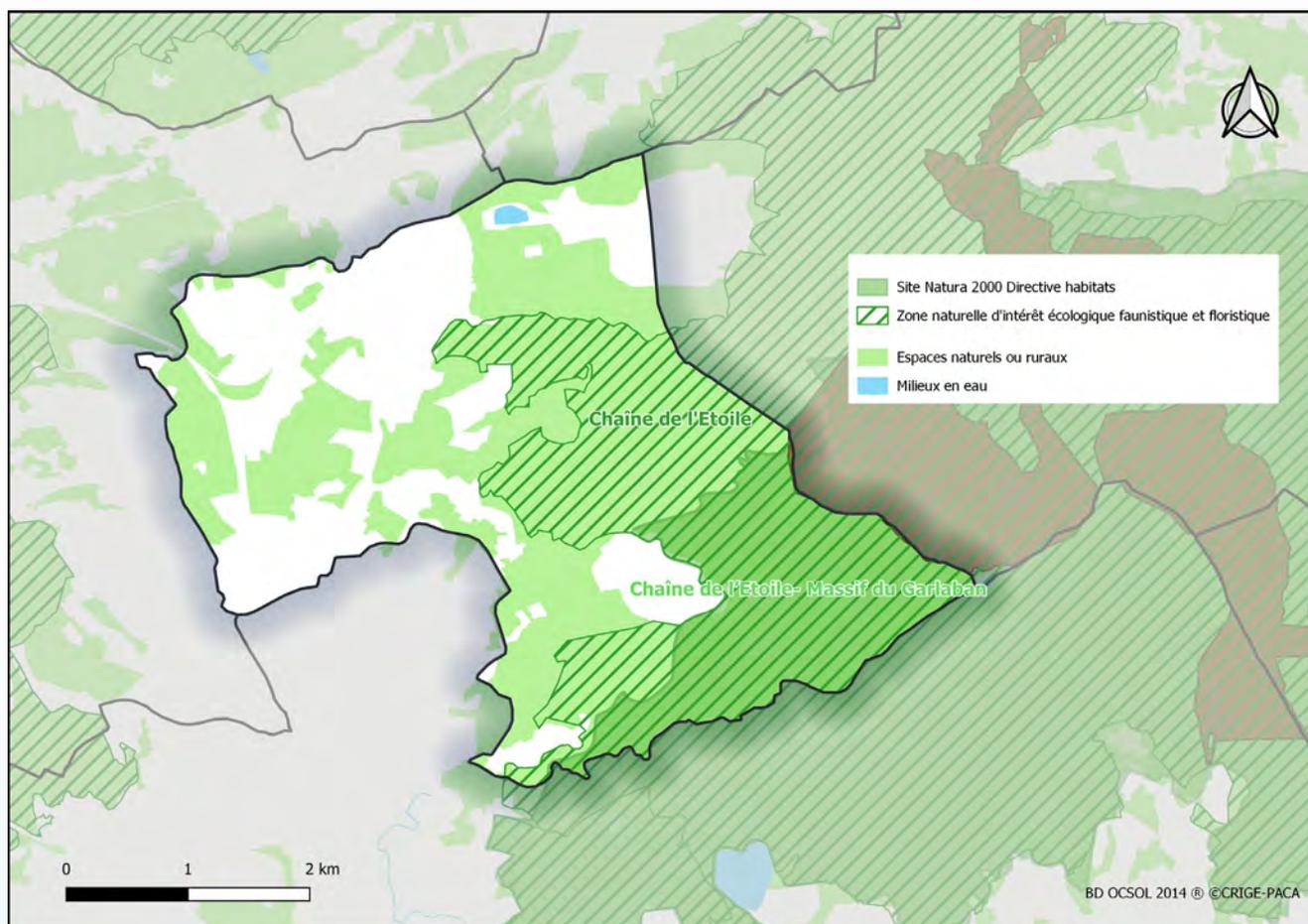
626 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Septèmes-les-Vallons, soit 11 % de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 91 espèces sont protégées au niveau national. 13 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 19 à l'échelle régionale.

La compilation de 5 170 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Septèmes-les-Vallons (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Septèmes-les-Vallons

D'une surface de 18 km², 69% de la commune de Septèmes-les-Vallons sont des espaces naturels et ruraux. 41% sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Premières montagnes aux portes de Marseille, les paysages de la **chaîne de l'Étoile** sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale¹. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

Le ruisseau des Ayyalades qui traverse la commune présente localement des tronçons de végétation rivulaire qui offrent abri, zone de chasse, zone de reproduction et couloir de déplacement à certaines espèces.

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER



© Gregory DELAUNAY

Grand-duc d'Europe



Plus grand rapace nocturne d'Europe, le Grand-duc d'Europe niche dans les falaises en aménageant de branches une simple dépression, le plus souvent sur une vire rocheuse. Il chasse dans les garrigues, prairies, pelouses et terres cultivées : campagnols, rats, souris, renards, mais aussi oiseaux et reptiles de toutes sortes.



© Bertrand ELIOTOUJ

Pie-grièche méridionale



La Pie-grièche méridionale occupe les garrigues basses à chênes kermès mais aussi des habitats arides semi-steppiques. Elle profite des zones incendiées, où buissons et petits arbres lui permettent d'installer son nid. Mondialement menacée, elle pâtit en Provence de la modification de ses habitats : déclin du pastoralisme entraînant la fermeture des milieux, agriculture intensive, urbanisation. Elle souffre probablement de l'usage irraisonné de pesticides entraînant la raréfaction de ses proies.

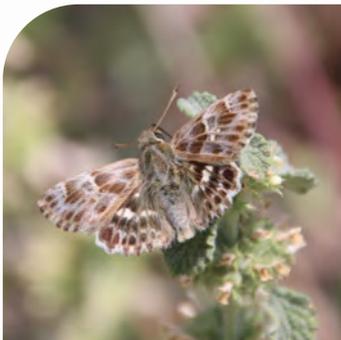


© André SIMON

Lézard ocellé



Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.



© Marion FOUCHARD

Hespérie de la Ballote



L'Hespérie de la Ballote fréquente les pelouses chaudes, lieux secs, pierreux, friches, prairies, où se trouve sa plante hôte, le Marrube commun. Lors de passages de troupeaux de moutons, les fleurs de Marrube s'accrochent à la laine, les graines sont ainsi disséminées, ce qui favorise indirectement le papillon.



© J.-C. ARNOUX - CBNNMED

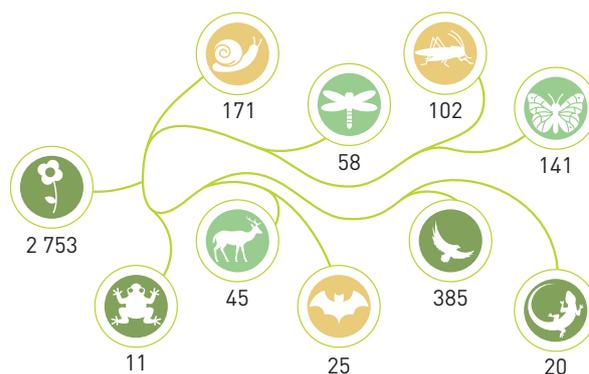
Germandrée faux petit pin



De la même famille que le Romarin, la rare Germandrée faux petit pin est surtout présente en France dans la région de Marseille, au sein des pelouses rocailleuses sèches et garrigues claires.

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 📍 ampmetropole.fr
🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

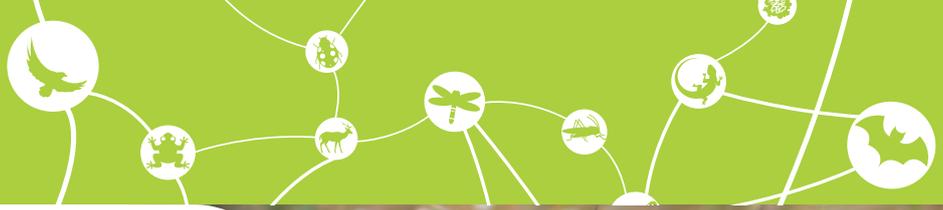
PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES





CONSEIL DE TERRITOIRE DU PAYS D'AIX





Portrait DE LA Biodiversité

AIX-EN-PROVENCE



Outarde canepetière © Laurent ROUSCHMEYER 

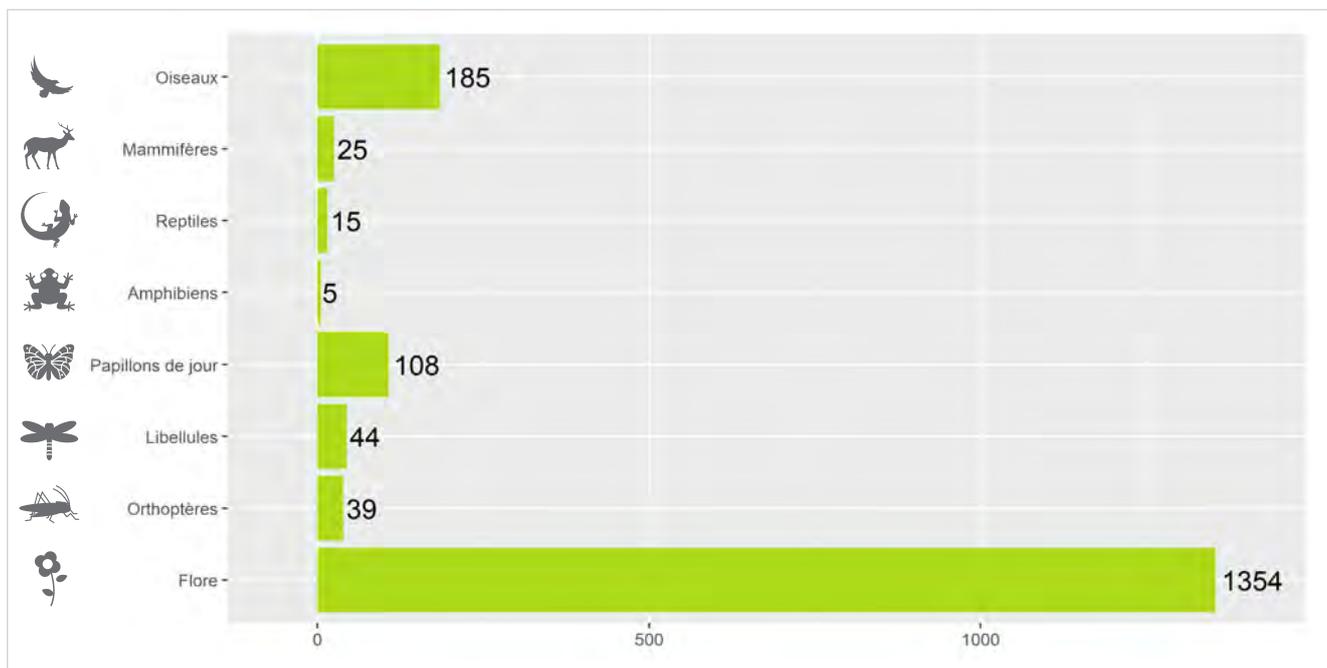


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

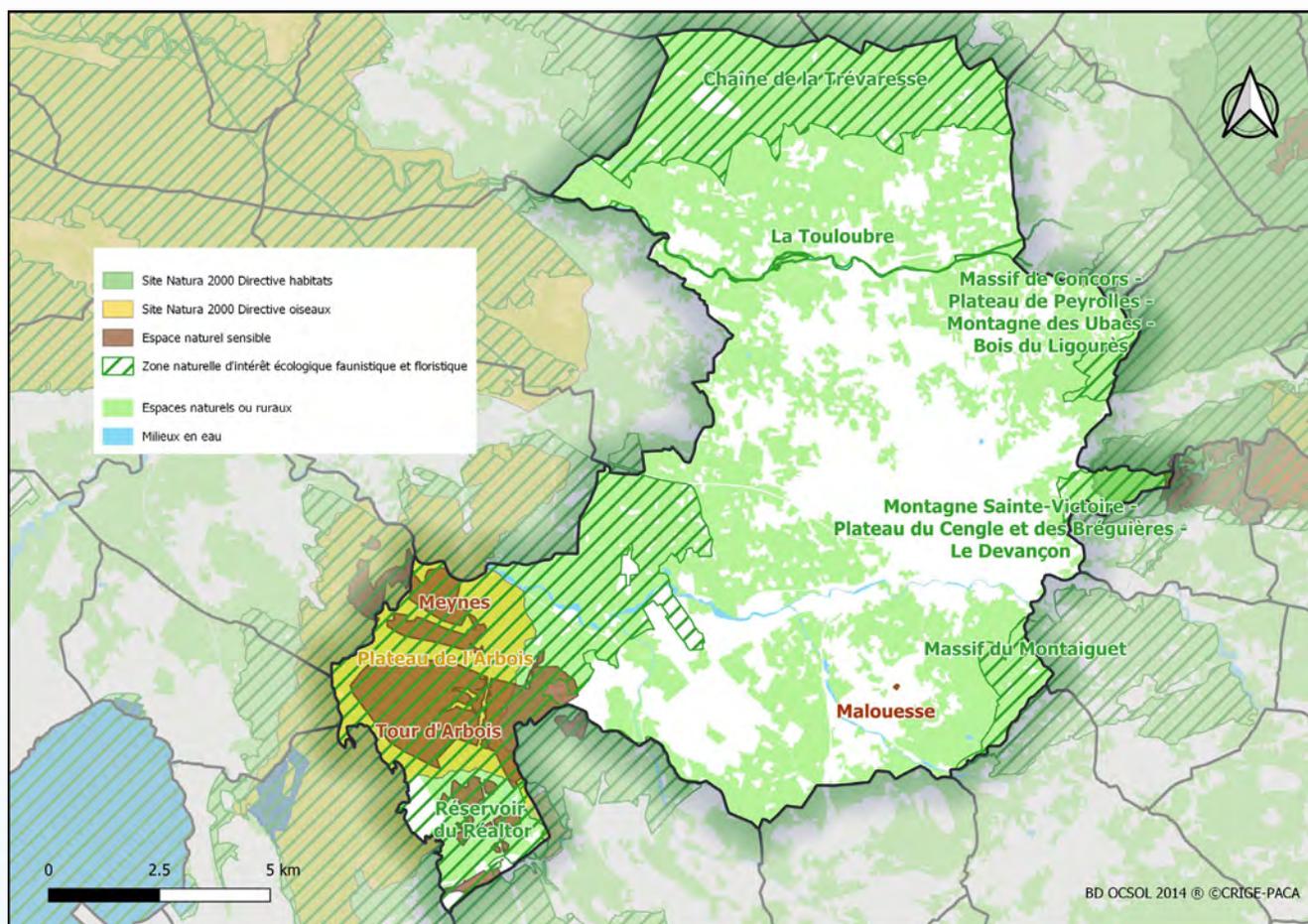
1 986 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune d'Aix-en-Provence, soit 34% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 196 espèces sont protégées au niveau national. 53 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 73 à l'échelle régionale.

La compilation de 44 004 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique d'Aix-en-Provence (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels d'Aix-en-Provence

D'une surface de 188 km², 65 % de la commune d'Aix-en-Provence sont des espaces naturels et ruraux. 32 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Les paysages collinaires du **plateau de l'Arbois**, au sud-ouest, de la chaîne de la **Trévaresse** au nord, et des reliefs de la **Sainte-Victoire**, à l'est, sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale¹. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux.

Dans le bassin de l'Arc, les **activités agricoles extensives** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine, ainsi que le développement d'un réseau de haies favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravauteurs ». Il est à noter la présence de l'Outarde canepetière et de l'Œdicnème criard au sein de la plateforme de l'aérodrome d'Aix-les Milles, ceux-ci y voyant des milieux de substitution face à l'altération de leurs habitats dans un contexte de disparition des espaces agricoles dû à l'étalement urbain.

L'Arc présente encore de beaux tronçons de végétation rivulaire qui offrent abri, zone de chasse, zone de reproduction et couloir de déplacement à de nombreuses espèces. Les cours d'eau de l'Arc ainsi que du Grand Torrent hébergent localement des libellules patrimoniales.

L'écosystème urbain et péri-urbain n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER



© Eric DIDNER

Aigle de Bonelli

P **LR**

Emblématique des collines provençales, l'Aigle de Bonelli niche dans les falaises et affectionne l'alternance de boisements, garrigues, milieux ouverts pâturés ou cultivés de façon extensive. Les Bouches-du-Rhône accueillent la moitié des couples français, dont 13 couples sur la métropole, qui souffrent encore de l'électrocution, du braconnage, de la perte d'habitat par l'urbanisation et les aménagements tels que les parcs photovoltaïques en milieu naturel, du dérangement des nichées par les sports de pleine nature, etc.



© Aurélien AUDEVARD

Œdicnème criard

P

Espèce de plaine, l'Œdicnème criard fréquente, outre des Coussouls de Crau, les pâturages, les friches, le bord de certains cours d'eau, les aérodromes, les vignobles au sol caillouteux, certains salins, etc. En saison de reproduction, les nuits sont particulièrement animées par les appels et cris stridents qui portent loin.



© André SIMON

Lézard ocellé

P **LR**

Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.



© Aurélien AUDEVARD

Agrion de Mercure

P

D'affinité méridionale, l'Agrion de Mercure vit dans les petites zones humides, les sources, les fossés, les ruisseaux et les petites rivières ensoleillées, à courant lent, riches en plantes aquatiques. Son habitat spécifique, souvent négligé, car paraissant insignifiant, est régulièrement victime d'actes destructeurs tels que curages, assèchements, comblements immodérés, piétinement du bétail.



© François GRIMAL

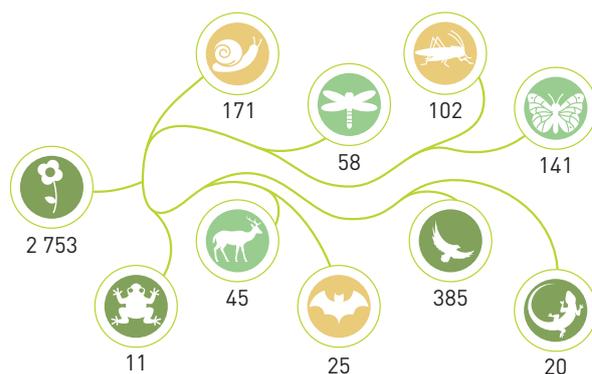
Ophrys de Provence

P

L'Ophrys de Provence se développe sur terrains calcaires ensoleillés : pelouses sèches, garrigues, lisières de pinèdes. Comme les autres espèces d'Ophrys de la famille des orchidées, sa fleur mime un insecte pour l'attirer et assurer la pollinisation.

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 🌐 ampmetropole.fr
🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES





Portrait DE LA Biodiversité

BEAURECUEIL



Grand-duc d'Europe © Gregory DELAUNAY

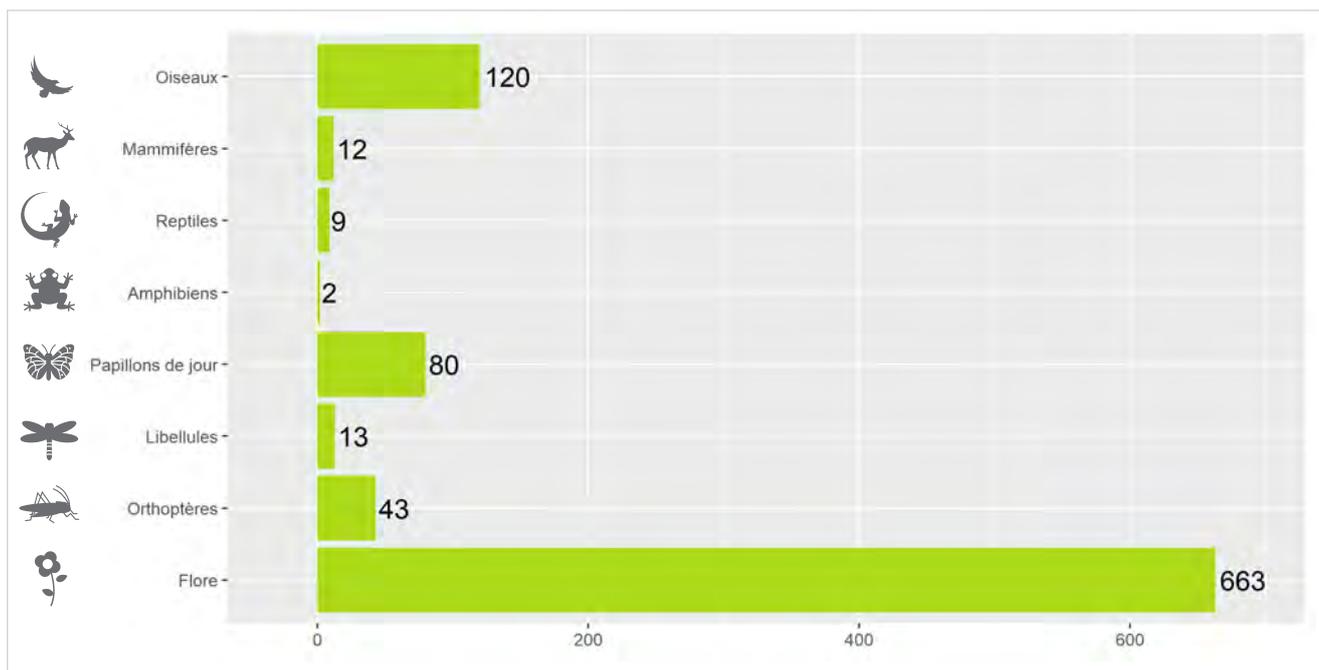


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

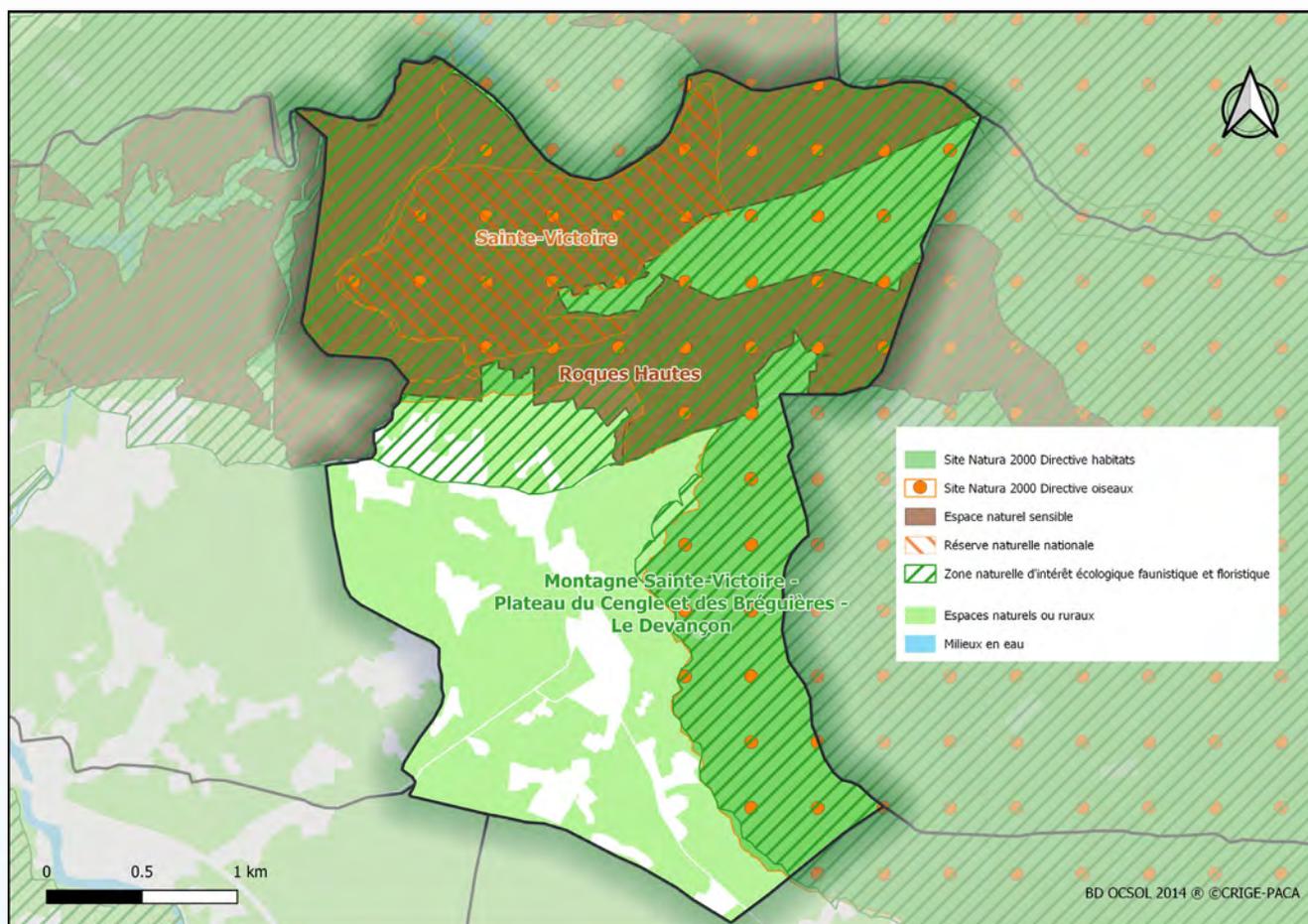
1 271 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Beurecueil, soit 22% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 129 espèces sont protégées au niveau national. 19 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 24 à l'échelle régionale.

La compilation de 9 193 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Beurecueil (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 7 : Cartographie des espaces naturels de Beaurecueil

D'une surface de 10 km², 92% de la commune de Beaurecueil sont des espaces naturels et ruraux. 70% sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

La variété des reliefs, expositions, altitudes et épaisseurs des sols participe à la richesse biologique des paysages de **la montagne de la Sainte-Victoire**. On rencontre à la fois des espèces méditerranéennes qui occupent les zones les plus méridionales et des espèces d'affinité alpine ou forestière, de préférence au nord. Dans les paysages typiques des milieux méditerranéens provençaux, les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale¹. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces.

Au pied ouest de la montagne Sainte-Victoire, au cœur du parc départemental de Roques-Hautes, la **réserve naturelle nationale géologique de Sainte-Victoire** est connue pour son gisement paléontologique à œufs de dinosaures.

En piémont, les **activités agricoles extensives** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine, ainsi que le développement d'un réseau de haies favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER

© Bertrand ÉLJOUTOUT



Pie-grièche méridionale

P **LR**

La Pie-grièche méridionale occupe les garrigues basses à chênes kermès mais aussi des habitats arides semi-steppiques. Elle profite des zones incendiées, où buissons et petits arbres lui permettent d'installer son nid. Mondialement menacée, elle pâtit en Provence de la modification de ses habitats : déclin du pastoralisme entraînant la fermeture des milieux, agriculture intensive, urbanisation. Elle souffre probablement de l'usage irraisonné de pesticides entraînant la raréfaction de ses proies.

© Gregory DELAUNAY



Genette commune

P

Les milieux fréquentés par la Genette commune sont assez variés, de la forêt à la garrigue, avec des promontoires rocheux qu'elle utilise comme crottières. Ce mammifère carnivore, nocturne et discret est arrivé sur le territoire du fait de l'homme.

© André SIMON



Lézard ocellé

P **LR**

Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.

© André SIMON



Damier de la Succise

P

Le Damier de la Succise habite les prairies, pelouses et lisières ensoleillées.

© François GRIMAL



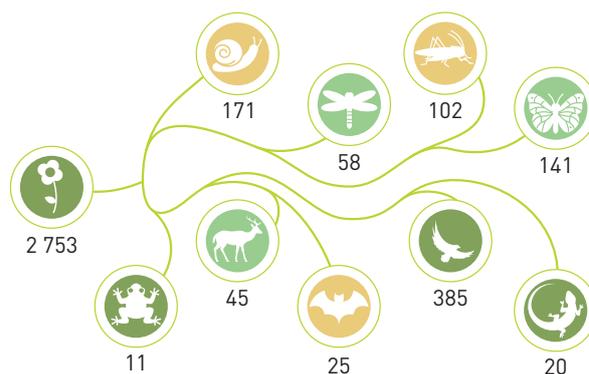
Ophrys de Provence

P

L'Ophrys de Provence se développe sur terrains calcaires ensoleillés : pelouses sèches, garrigues, lisières de pinèdes. Comme les autres espèces d'Ophrys de la famille des orchidées, sa fleur mime un insecte pour l'attirer et assurer la pollinisation.

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 🌐 ampmetropole.fr
🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES





Portrait DE LA Biodiversité

BOUC-BEL-AIR



Grand-duc d'Europe © Gregory DELAUNAY 

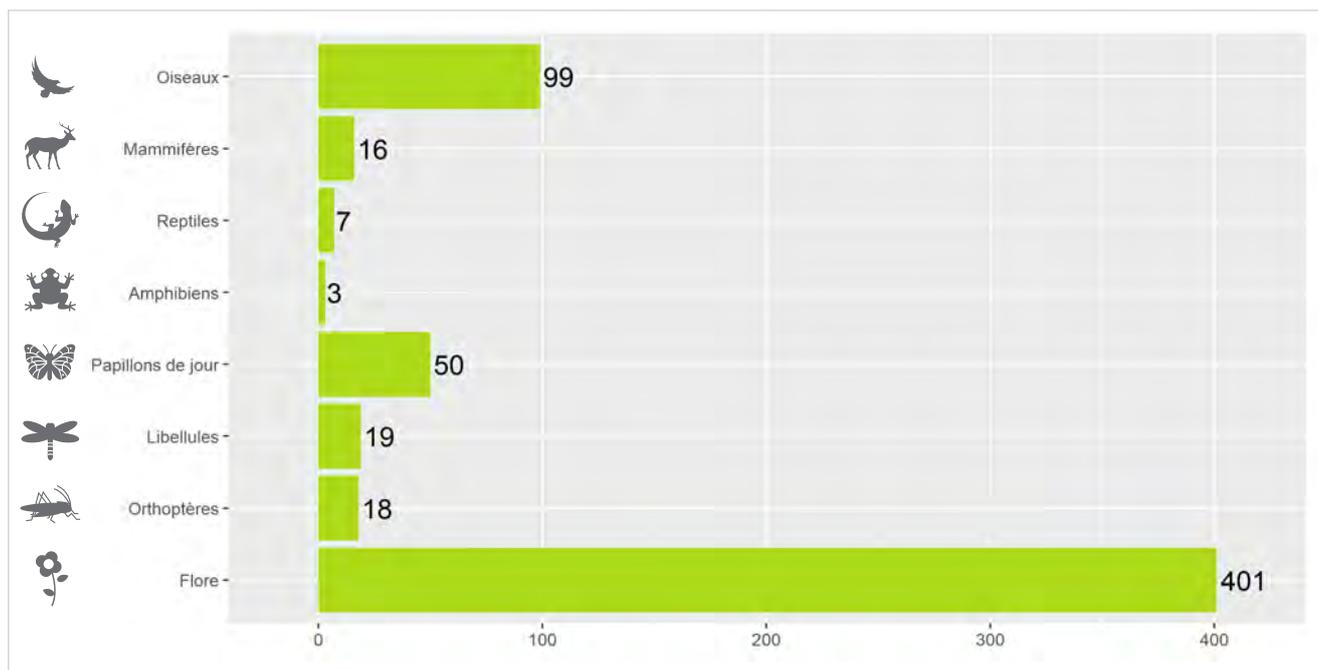


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

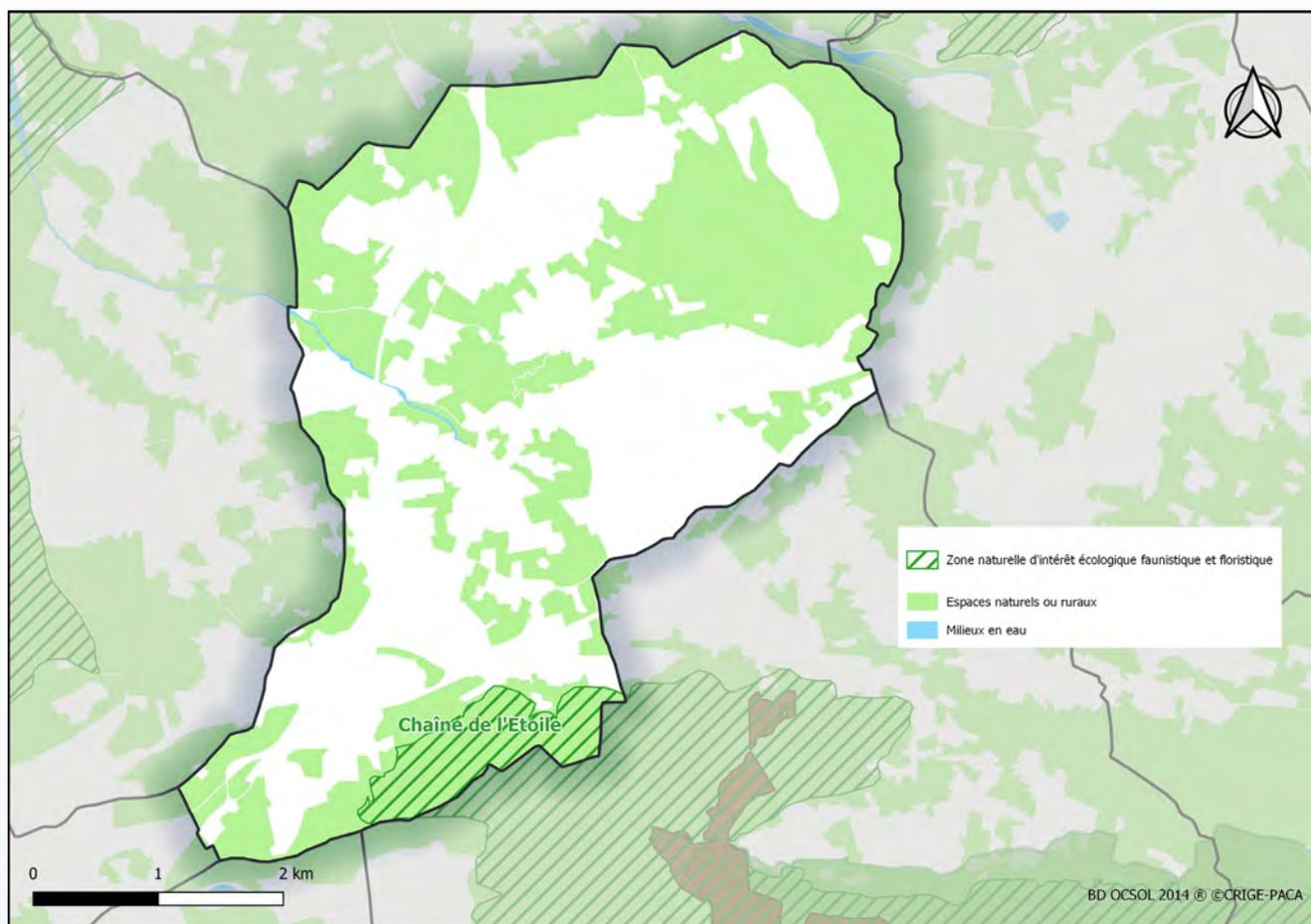
638 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Bouc-Bel-Air, soit 11% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 91 espèces sont protégées au niveau national. 9 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 13 à l'échelle régionale.

La compilation de 3 462 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Bouc-Bel-Air (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 10: Cartographie des espaces naturels de Bouc-Bel-Air

D'une surface de 22 km², 49% de la commune de Bouc-Bel-Air sont des espaces naturels et ruraux. 5% sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Bouc-Bel-Air est entourée de nombreuses collines qui la placent dans un environnement naturel remarquable. Elle est également bordée par le **massif du Montaiquet** au nord-est, et les premiers contreforts du massif de l'Étoile au sud. Ces paysages collinaires sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale¹. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

Les cours d'eau de la commune, dont le **Grand Vallat**, présentent localement des tronçons de végétation rivulaire qui offrent abri, zone de chasse, zone de reproduction et couloir de déplacement à de nombreuses espèces.

Lorsqu'ils sont gérés de façon extensive, les **espaces agricoles** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER



© André SIMON

Chouette chevêche



Hôte fidèle des cabanons de vigne et des vieux mûriers, la Chouette chevêche ou Chevêche d'Athéna a lié son avenir en Provence à l'évolution des paysages et des pratiques agricoles. Elle niche dans les cavités qu'elle trouve dans les vieux arbres et le petit bâti rural. Véritable auxiliaire des cultures, elle a une prédilection pour les gros insectes et les petits mammifères (mulots, campagnols).



© Aurélie JOHANET

Hérisson d'Europe



En se nourrissant de limaces, escargots, etc., le Hérisson d'Europe est un bon auxiliaire des cultures. Il se déplace de quelques kilomètres par nuit et apprécie lorsque les jardins ne sont pas trop cloisonnés. Les collisions routières sont la première cause de mortalité ; levons le pied en roulant la nuit !



© Jean-Michel BOMPAP

Psammodrome d'Edwards



Plus petit lézard de France continentale, le Psammodrome d'Edwards est typique des zones arides méditerranéennes ouvertes. Il affectionne les pentes caillouteuses parsemées de buissons, friches, cultures abandonnées, zones sablonneuses du littoral méditerranéen.



© Marion FOUCHARD

Diane



Emblématique, en Provence, la Diane se rencontre principalement au bord des ruisseaux, roubines, marais, prairies de fauche. Sa répartition est strictement liée à la présence de ses plantes hôtes, l'Aristolochie à feuilles rondes voire l'Aristolochie clématite, lorsque celles-ci sont épargnées par les pratiques agricoles intensives, le remembrement et le drainage.



© François GRIMAL

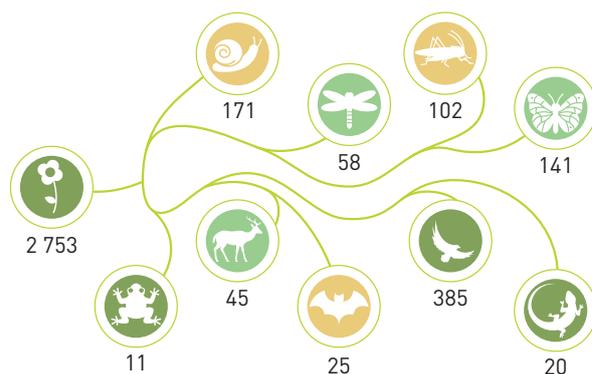
Ophrys de Provence



L'Ophrys de Provence se développe sur terrains calcaires ensoleillés : pelouses sèches, garrigues, lisières de pinèdes. Comme les autres espèces d'Ophrys de la famille des orchidées, sa fleur mime un insecte pour l'attirer et assurer la pollinisation.

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 📞 ampmetropole.fr
🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES





Portrait DE LA Biodiversité

Cabriès



Grand-duc d'Europe © Gregory DELAUNAY 

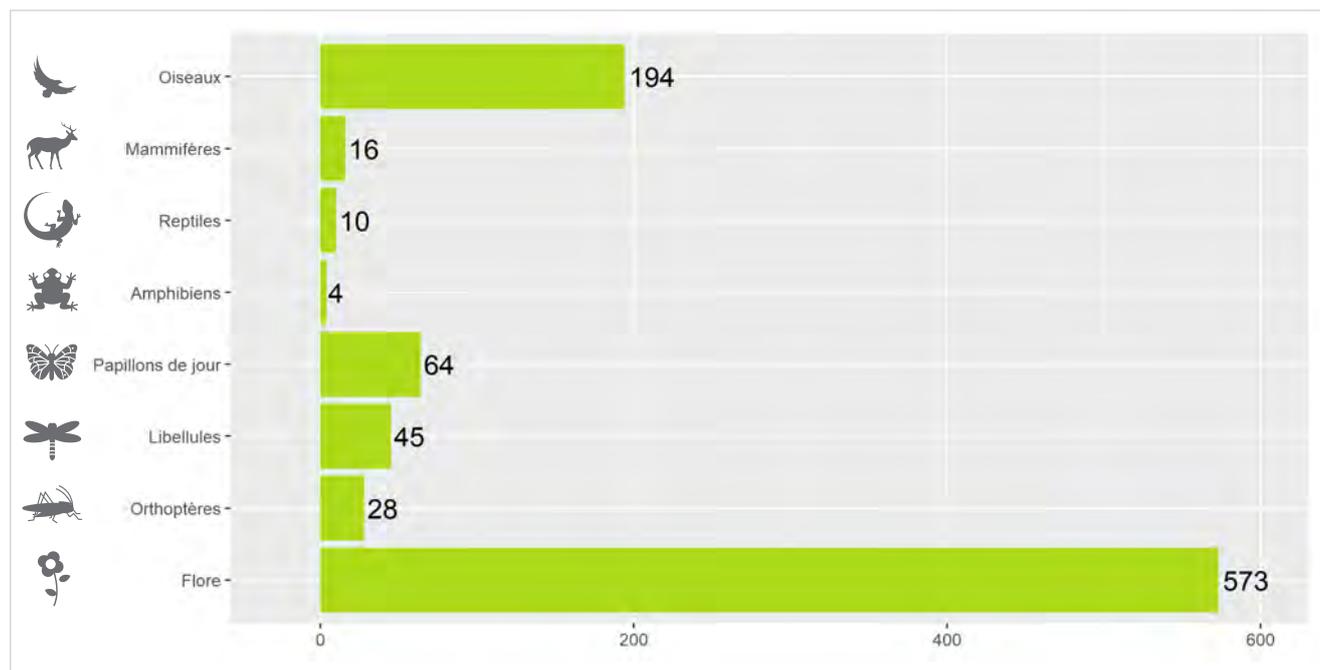


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

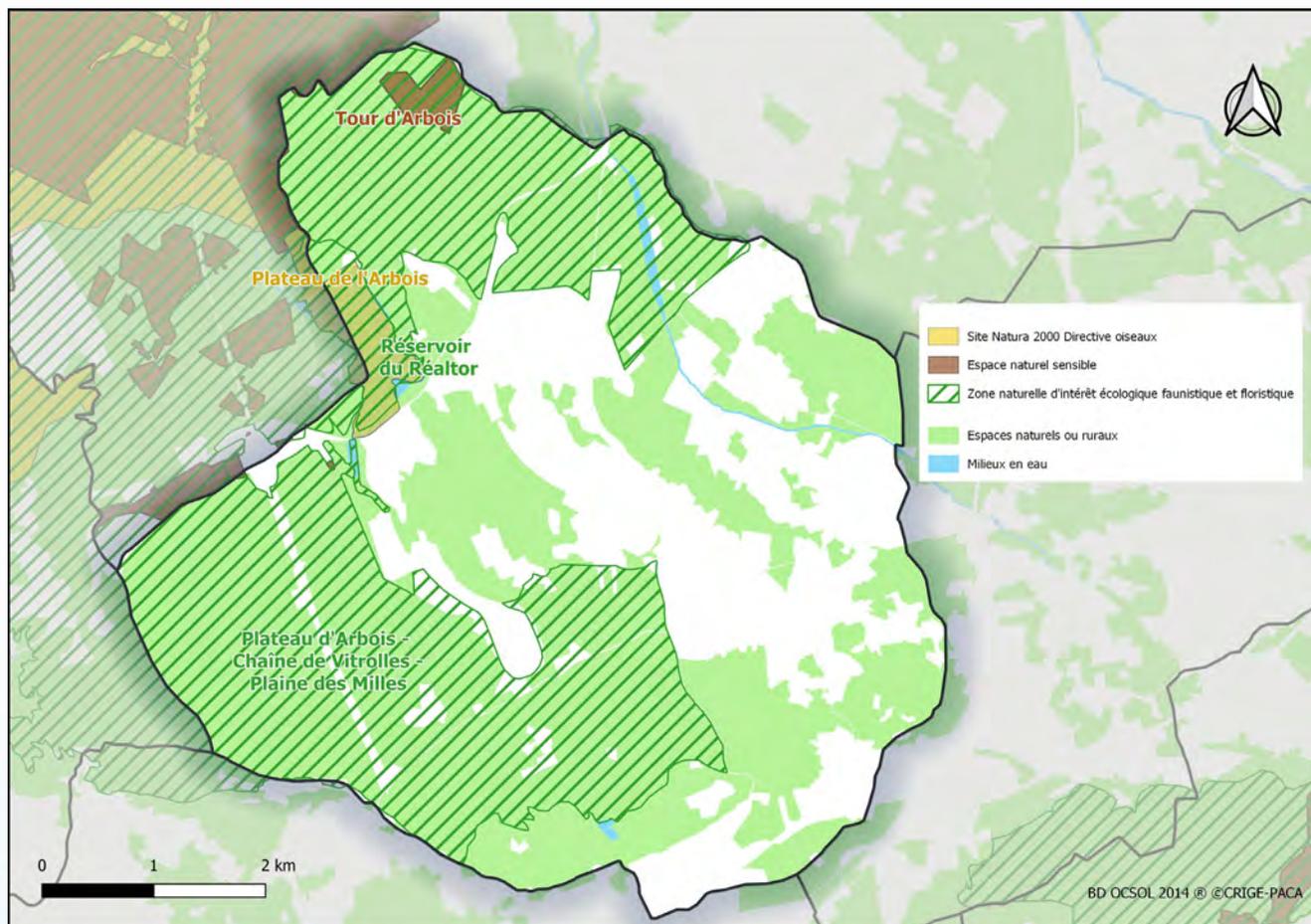
966 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Cabriès, soit 17% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 162 espèces sont protégées au niveau national. 28 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 49 à l'échelle régionale.

La compilation de 14 472 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Cabriès (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 11 : Cartographie des espaces naturels de Cabriès

D'une surface de 37 km², 69% de la commune de Cabriès sont des espaces naturels et ruraux. 48% sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Les paysages du **plateau de l'Arbois** sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale¹. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

Le bassin du Réaltor, retenue d'eau du canal de Marseille, apporte une contribution considérable à la biodiversité, notamment par la présence de zone de roseaux. Il présente un grand intérêt en hiver en abritant une remise de plusieurs milliers d'individus de Fuligule milouin et de Fuligule morillon. Ce site est d'importance nationale pour l'accueil de ces espèces. Le Réaltor, le Grand Torrent et le ruisseau de Baume-Baragne hébergent localement des libellules patrimoniales.

Les **activités agricoles extensives** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine, ainsi que le développement d'un réseau de haies favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER



© Aurélien AUDEWARD

Rousserolle turdoïde

P **LR**

La Rousserolle turdoïde se reproduit exclusivement dans les roselières essentiellement constituées de roseaux ou de massettes, zones typiquement associées aux marais et canaux d'eau douce subissant de fortes fluctuations des niveaux d'eau.



© Jean-Michel BOMPAP

Campagnol amphibie

P

Le Campagnol amphibie fréquente des cours d'eau à faible courant, étangs, marais aux berges riches en végétation herbacée haute dans lesquelles il creuse un terrier dont l'entrée est immergée. Menacé par la dégradation des zones humides et, localement, par l'expansion du Rat musqué et du Rat surmulot, il est protégé en France.



© Jean-Michel BOMPAP

Psammodrome d'Edwards

P

Plus petit lézard de France continentale, le Psammodrome d'Edwards est typique des zones arides méditerranéennes ouvertes. Il affectionne les pentes caillouteuses parsemées de buissons, friches, cultures abandonnées, zones sablonneuses du littoral méditerranéen.



© Angélique MASVIDAL

Cordulie à corps fin

P

La Cordulie à corps fin fréquente aussi bien les cours d'eau et les secteurs calmes des rivières et canaux aux berges boisées que les eaux stagnantes, parfois saumâtres.



© François GRIMAL

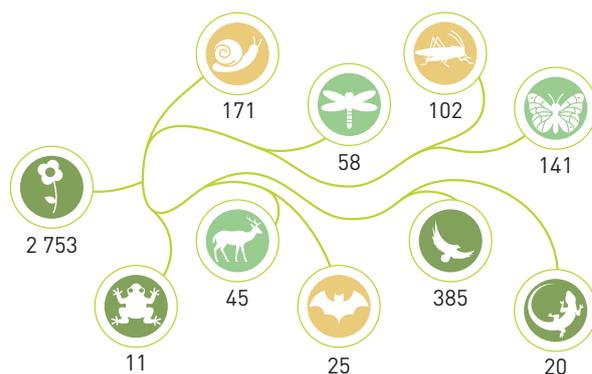
Hélianthème à feuille de marum

P

L'Hélianthème à feuille de marum est présent dans la plupart des pelouses rocailleuses et garrigues ouvertes des collines autour de l'étang de Berre et sur la Nerthe.

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 📍 ampmetropole.fr
🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES





Portrait DE LA Biodiversité

CHÂTEAUNEUF-LE-ROUGE



Pie-grièche méridionale © Bertrand ÉLIOTOUT LR

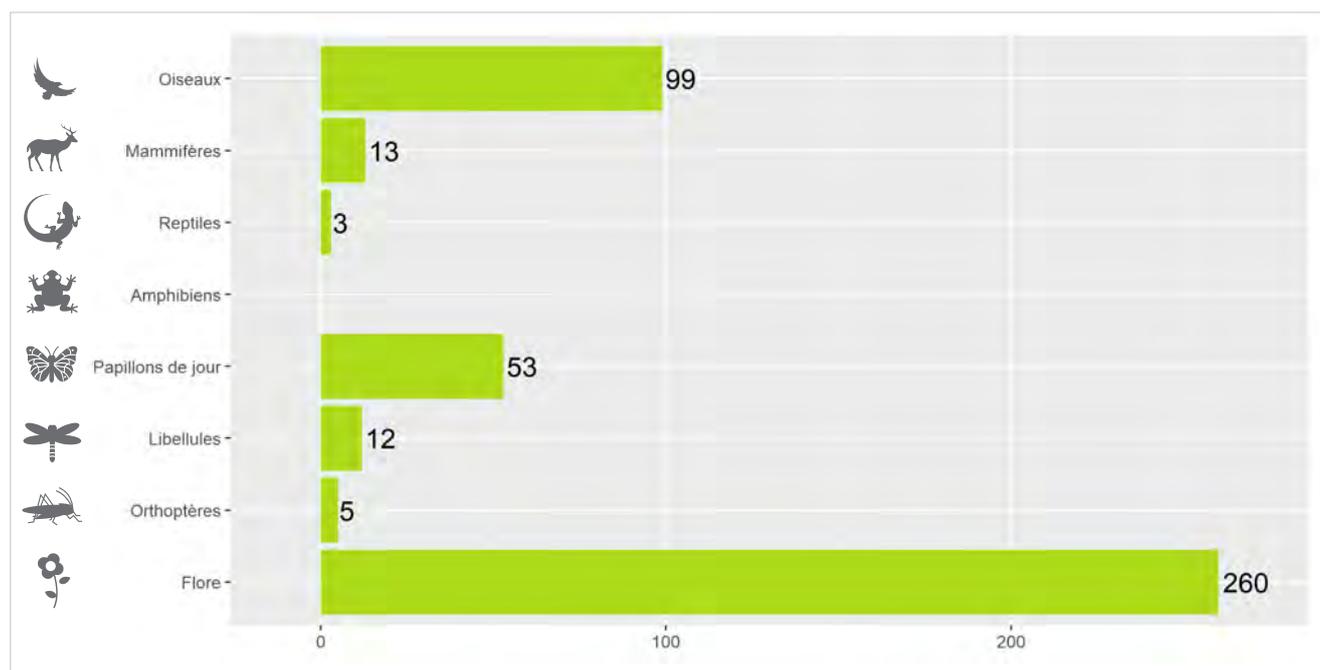


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

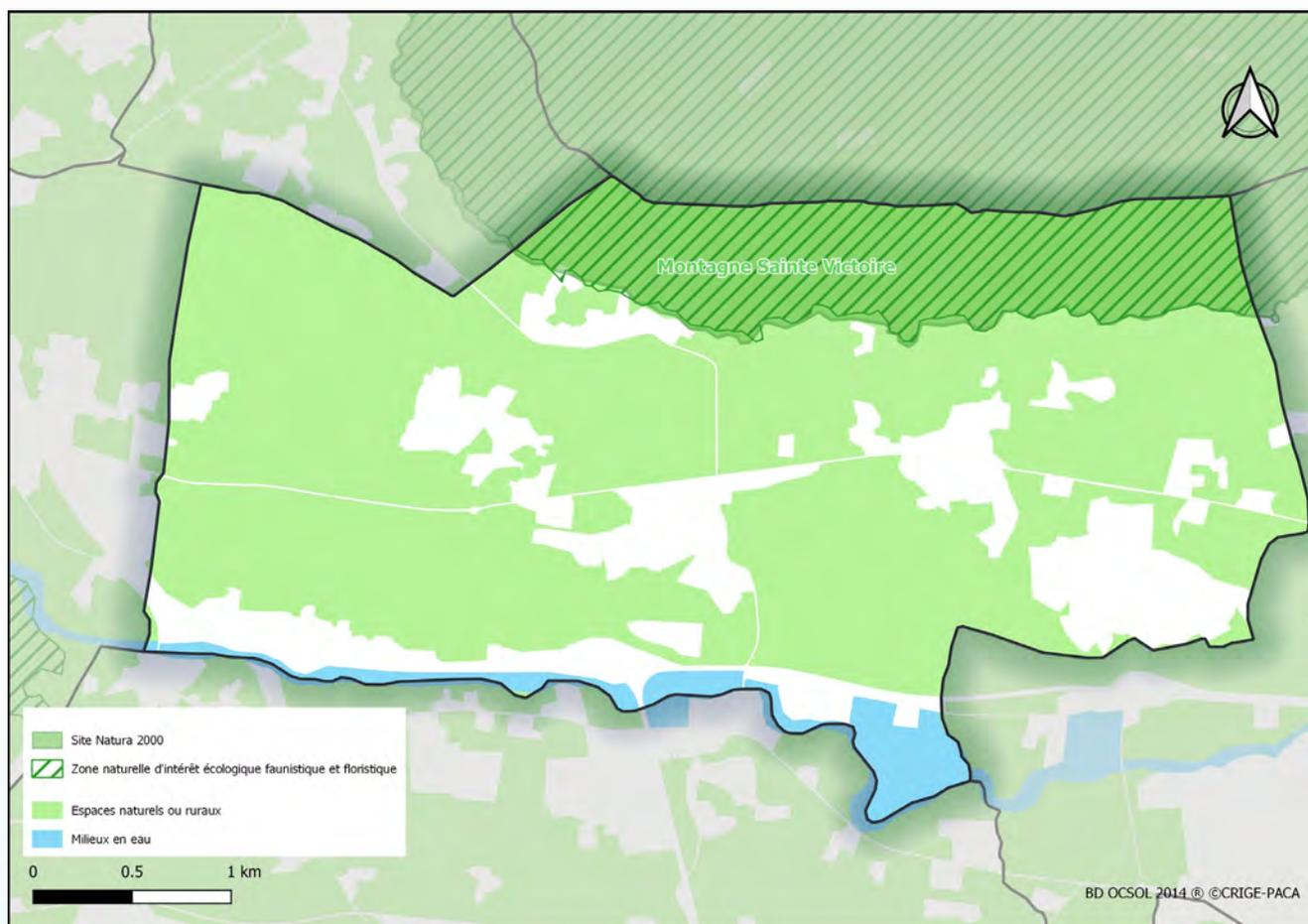
451 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Châteauneuf-le-Rouge, soit 8% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 86 espèces sont protégées au niveau national. 8 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 12 à l'échelle régionale.

La compilation de 2 107 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Châteauneuf-le-Rouge (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 17 : Cartographie des espaces naturels de Châteauneuf-le-Rouge

D'une surface de 13 km², 81 % de la commune de Châteauneuf-le-Rouge sont des espaces naturels et ruraux. 15 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

La variété des reliefs, expositions, altitudes et épaisseurs des sols participe à la richesse biologique des paysages de la **montagne Sainte-Victoire**. On rencontre à la fois des espèces méditerranéennes qui occupent les zones les plus méridionales et des espèces d'affinité alpine ou forestière, de préférence au nord. Dans les paysages typiques des milieux méditerranéens provençaux, les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale¹. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux.

En piémont, les **activités agricoles extensives** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine, ainsi que le développement d'un réseau de haies favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'Arc présente encore de beaux tronçons de végétation rivulaire qui offrent abri, zone de chasse, zone de reproduction et couloir de déplacement à de nombreuses espèces.

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER



© Aurélien AUDEWARD

Moineau friquet

P LR

Associé aux milieux ruraux, le Moineau friquet niche dans les cavités de vieux arbres et les trous de mur. Beaucoup moins répandu que son cousin, le Moineau domestique, ses populations sont en très fort déclin dans les régions où la modification des pratiques agricoles est mise en cause.



© Gregory DELAUNAY

Genette commune

P

Les milieux fréquentés par la Genette commune sont assez variés, de la forêt à la garrigue, avec des promontoires rocheux qu'elle utilise comme crottiers. Ce mammifère carnivore, nocturne et discret est arrivé sur le territoire du fait de l'homme.

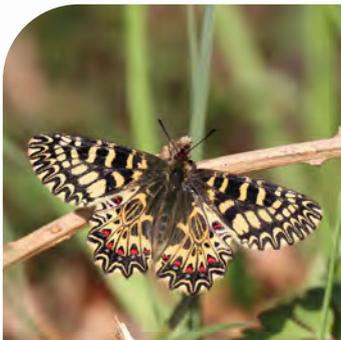


© Jean-Michel BOMPAR

Psammodrome d'Edwards

P

Plus petit lézard de France continentale, le Psammodrome d'Edwards est typique des zones arides méditerranéennes ouvertes. Il affectionne les pentes caillouteuses parsemées de buissons, friches, cultures abandonnées, zones sablonneuses du littoral méditerranéen.



© Marion FOUCHARD

Diane

P

Emblématique, en Provence, la Diane se rencontre principalement au bord des ruisseaux, roubines, marais, prairies de fauche. Sa répartition est strictement liée à la présence de ses plantes hôtes, l'Aristolochie à feuilles rondes voire l'Aristolochie clématite, lorsque celles-ci sont épargnées par les pratiques agricoles intensives, le remembrement et le drainage.



© François GRIMAL

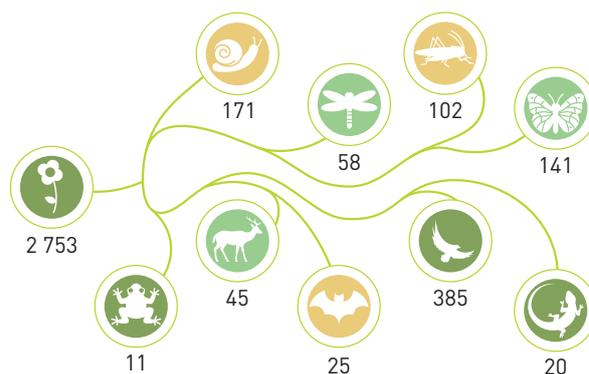
Ophrys de Provence

P

L'Ophrys de Provence se développe sur terrains calcaires ensoleillés : pelouses sèches, garrigues, lisières de pinèdes. Comme les autres espèces d'Ophrys de la famille des orchidées, sa fleur mime un insecte pour l'attirer et assurer la pollinisation.

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'Atlas Métropolitain de la Biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire Engagé pour la Nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 🌐 ampmetropole.fr
🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES





Portrait DE LA Biodiversité

COUDOUX



Grand-duc d'Europe © Gregory DELAUNAY

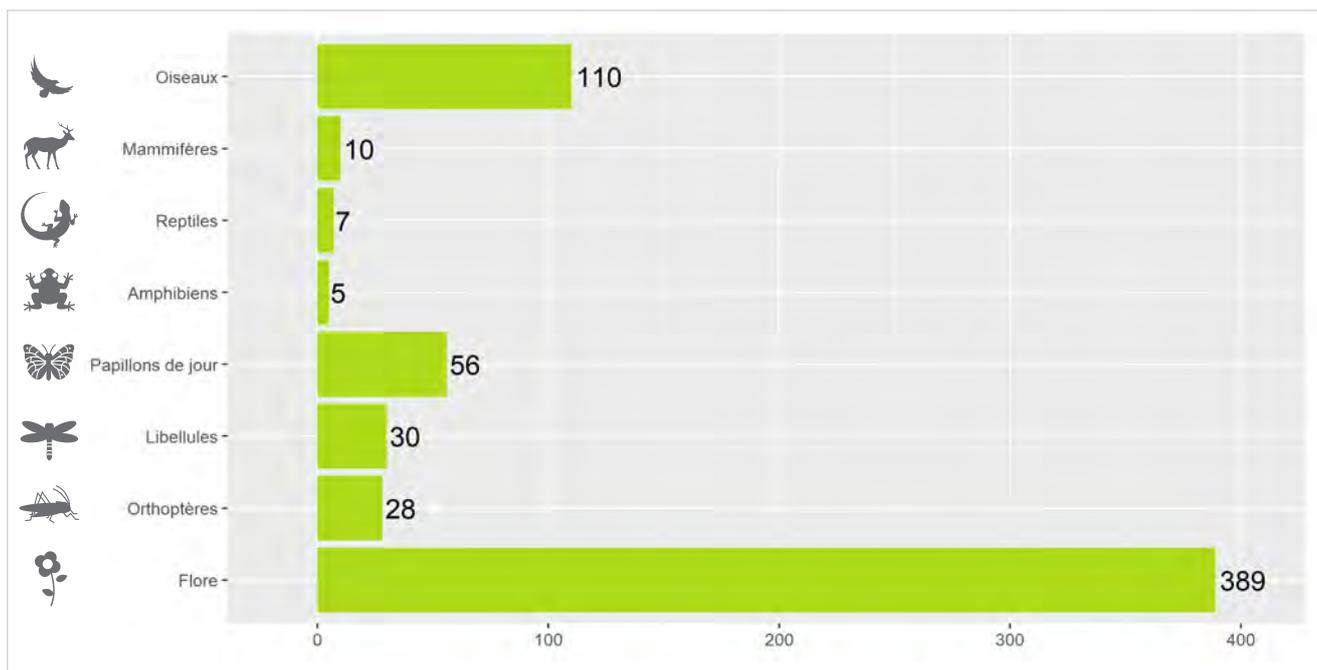


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

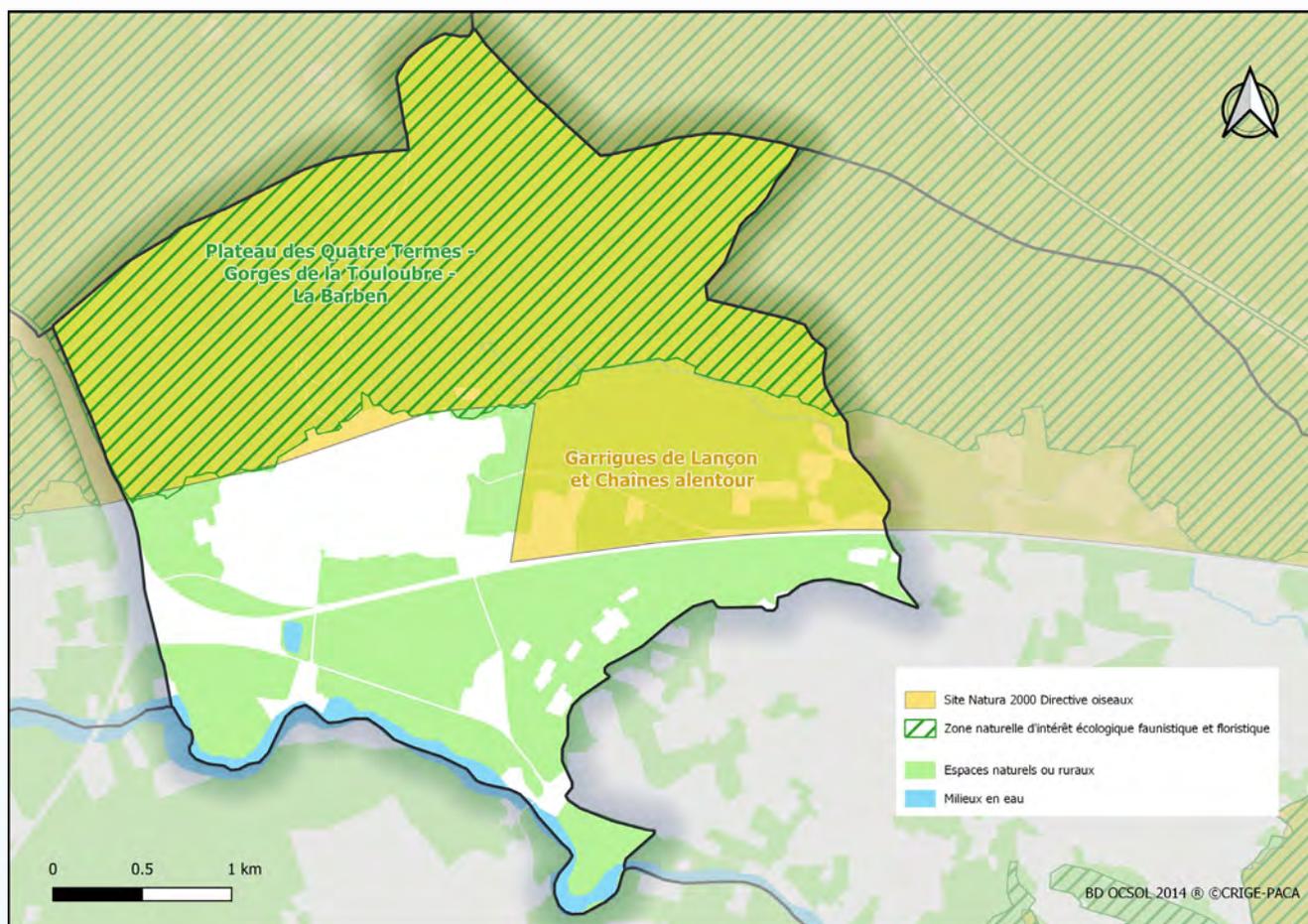
694 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Coudoux, soit 12% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 111 espèces sont protégées au niveau national. 12 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 24 à l'échelle régionale.

La compilation de 3 488 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Coudoux (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 20 : Cartographie des espaces naturels de Coudoux

D'une surface de 13 km², 83 % de la commune de Coudoux sont des espaces naturels et ruraux. 61 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Au nord, les paysages collinaires de **la chaîne de la Fare** sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale¹. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces, tel que le domaine de Calissanne qui accueille historiquement un couple d'Aigle de Bonelli. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

Au sud, les **espaces agricoles extensifs** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'Arc présente encore de beaux tronçons de végétation rivulaire qui offrent abri, zone de chasse, zone de reproduction et couloir de déplacement à de nombreuses espèces. Le cours d'eau et ses zones humides hébergent localement des libellules patrimoniales.

L'écosystème urbain et péri-urbain n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER

© Bertrand ÉLIOTOUT



Pie-grièche méridionale

P **LR**

La Pie-grièche méridionale occupe les garrigues basses à chênes kermès mais aussi des habitats arides semi-steppiques. Elle profite des zones incendiées, où buissons et petits arbres lui permettent d'installer son nid. Mondiallement menacée, elle pâtit en Provence de la modification de ses habitats : déclin du pastoralisme entraînant la fermeture des milieux, agriculture intensive, urbanisation. Elle souffre probablement de l'usage irraisonné de pesticides entraînant la raréfaction de ses proies.

© André SIMON



Lézard ocellé

P **LR**

Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.

© Aurélien AUDEVARD



Agrion de Mercure

P

D'affinité méridionale, l'Agrion de Mercure vit dans les petites zones humides, les sources, les fossés, les ruisseaux et les petites rivières ensoleillées, à courant lent, riches en plantes aquatiques. Son habitat spécifique, souvent négligé, car paraissant insignifiant, est régulièrement victime d'actes destructeurs tels que curages, assèchements, comblements immodérés, piétinement du bétail.

© Cassandra DURRET



Magicienne dentelée

P

Plus grand insecte d'Europe, la Magicienne dentelée ou « Langouste de Provence » est présente dans une grande variété d'habitats méditerranéens ouverts et ensoleillés : garrigues, pelouses steppiques, prairies sèches, zones de fourrés et de ronciers en lisière forestière.

© François GRIMAL



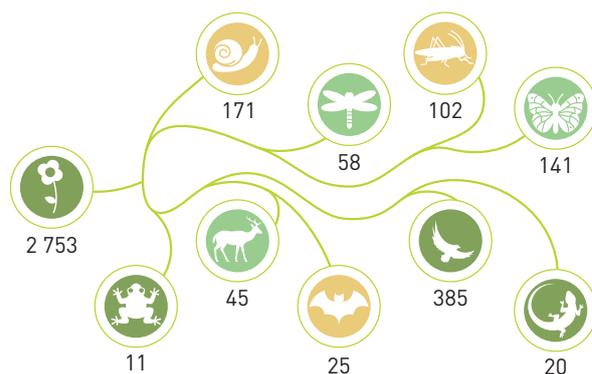
Hélianthème à feuille de marum

P

L'Hélianthème à feuille de marum est présent dans la plupart des pelouses rocailleuses et garrigues ouvertes des collines autour de l'étang de Berre et sur la Nerthe.

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 🌐 ampmetropole.fr
🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES





Portrait DE LA Biodiversité

Éguilles



Rollier d'Europe © André SIMON 

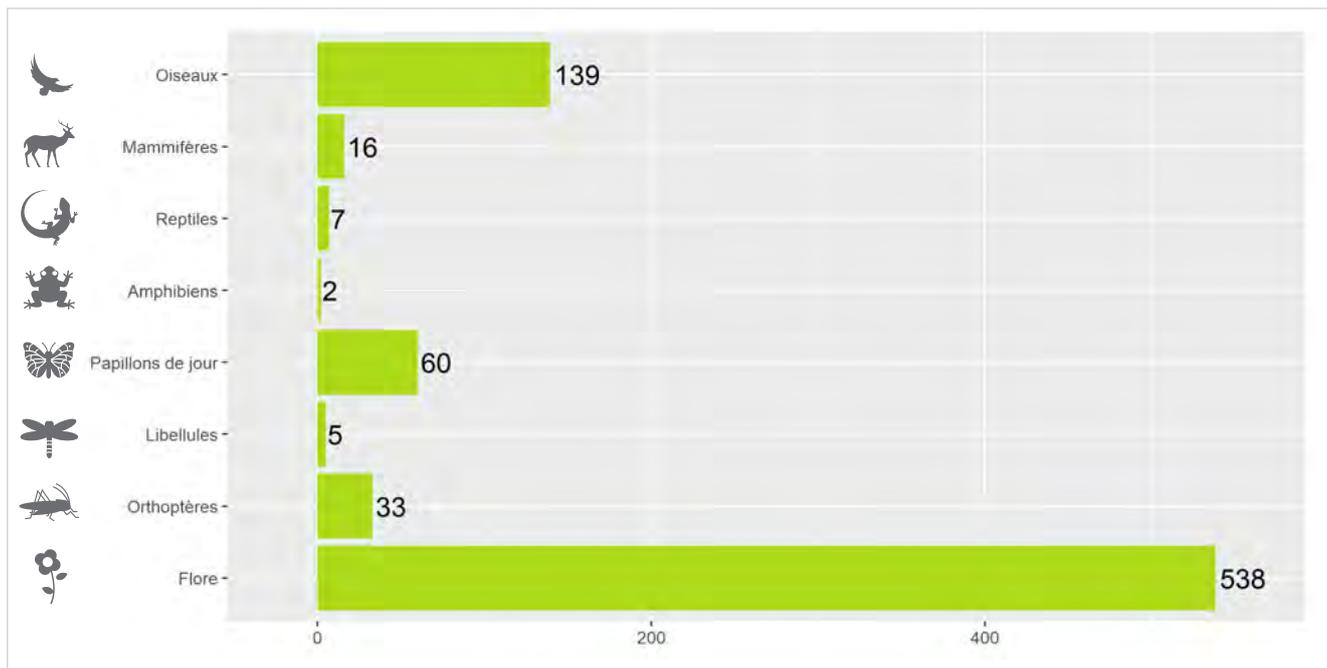


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

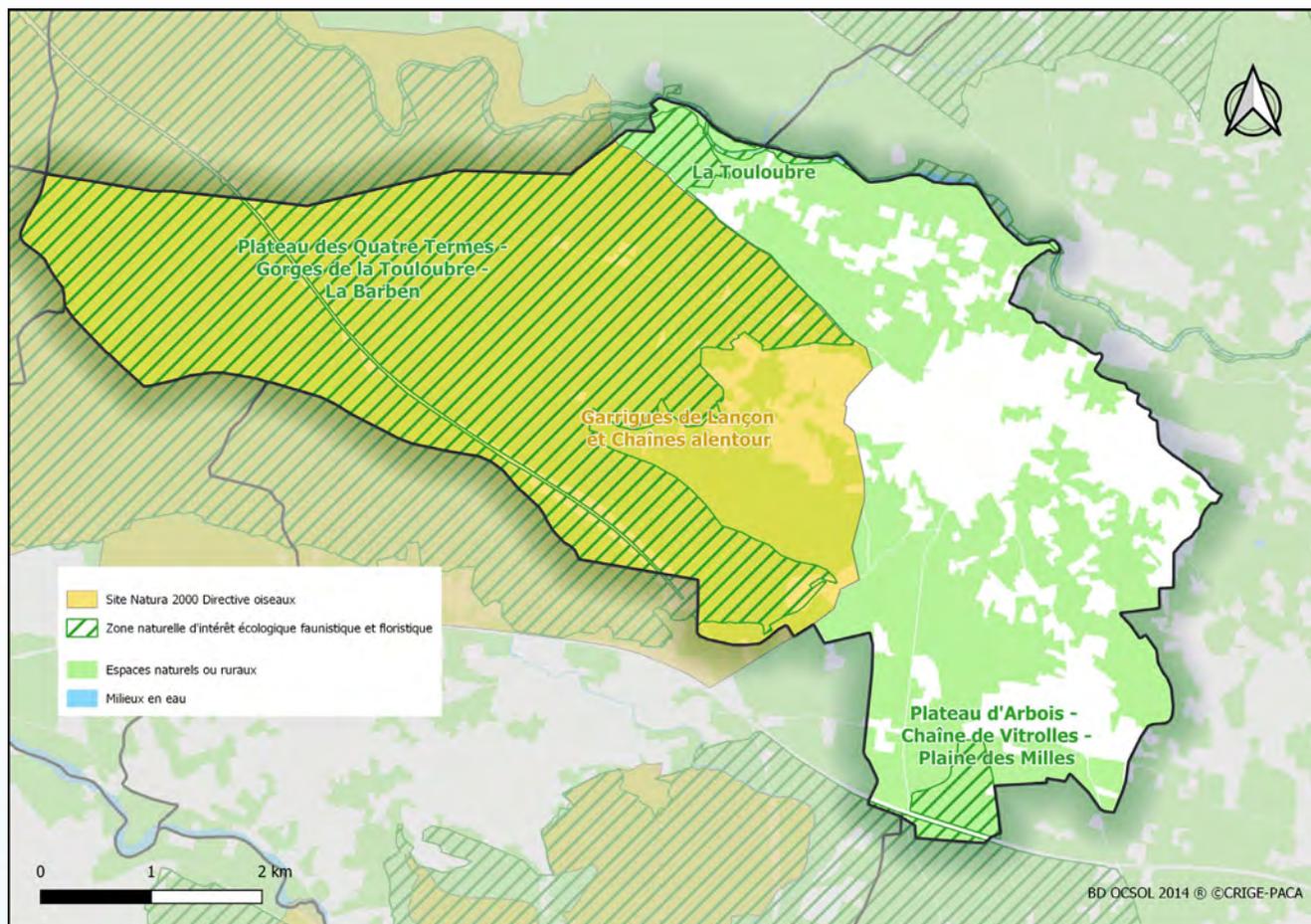
848 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune d'Éguilles, soit 15% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 133 espèces sont protégées au niveau national. 20 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 28 à l'échelle régionale.

La compilation de 5 615 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique d'Éguilles (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 22: Cartographie des espaces naturels d'Éguilles

D'une surface de 34 km², 78 % de la commune d'Éguilles sont des espaces naturels et ruraux. 58 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Avec le **massif des Quatre Termes**, les paysages collinaires qui traversent la commune sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale¹. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

En piémont, les **espaces agricoles extensifs** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER



© Bertrand ÉLJOUTOUT

Pie-grièche méridionale

P LR

La Pie-grièche méridionale occupe les garrigues basses à chênes kermès mais aussi des habitats arides semi-steppiques. Elle profite des zones incendiées, où buissons et petits arbres lui permettent d'installer son nid. Mondialement menacée, elle pâtit en Provence de la modification de ses habitats : déclin du pastoralisme entraînant la fermeture des milieux, agriculture intensive, urbanisation. Elle souffre probablement de l'usage irraisonné de pesticides entraînant la raréfaction de ses proies.



© Laurent ROUSCHMEYER

Outarde canepetière

P LR

L'Outarde canepetière est une espèce steppique qui s'est adaptée aux plaines ouvertes avec de l'activité agricole principale. Elle affectionne les milieux herbacés à végétation basse et peu dense : friches, jachères, parcours, prairies, cultures fourragères, mais aussi plateformes aéronautiques. Les mâles en parade gonflent leur collier de plumes noires et sont facilement repérables aux « prouts » qu'ils émettent. Ceci a valu son nom de cane « petière » à l'espèce.

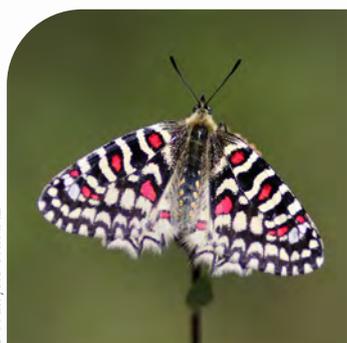


© Jean-Michel BOMPAP

Psammodrome d'Edwards

P

Plus petit lézard de France continentale, le Psammodrome d'Edwards est typique des zones arides méditerranéennes ouvertes. Il affectionne les pentes caillouteuses parsemées de buissons, friches, cultures abandonnées, zones sablonneuses du littoral méditerranéen.



© François GRIMAL

Proserpine

P

Déesse romaine présidant à la germination, Proserpine est aussi un papillon qui marque la fin de l'hiver. Protégée et inféodée aux garrigues et pelouses sèches du sud de la France, sa présence est liée à sa plante hôte, l'Aristolochie pistoloche.



© François GRIMAL

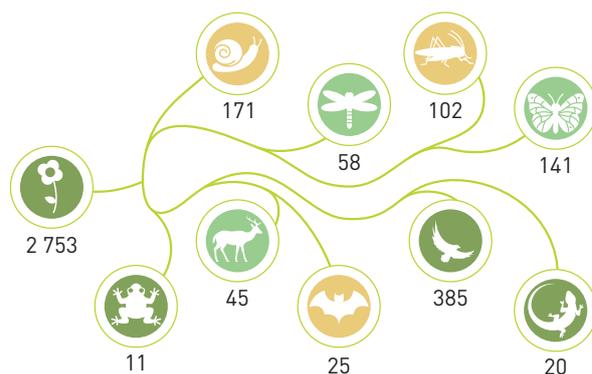
Ophrys de Provence

P

L'Ophrys de Provence se développe sur terrains calcaires ensoleillés : pelouses sèches, garrigues, lisières de pinèdes. Comme les autres espèces d'Ophrys de la famille des orchidées, sa fleur mime un insecte pour l'attirer et assurer la pollinisation.

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 📍 ampmetropole.fr
🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES





Portrait DE LA Biodiversité

FUVEAU



Rollier d'Europe © André SIMON 

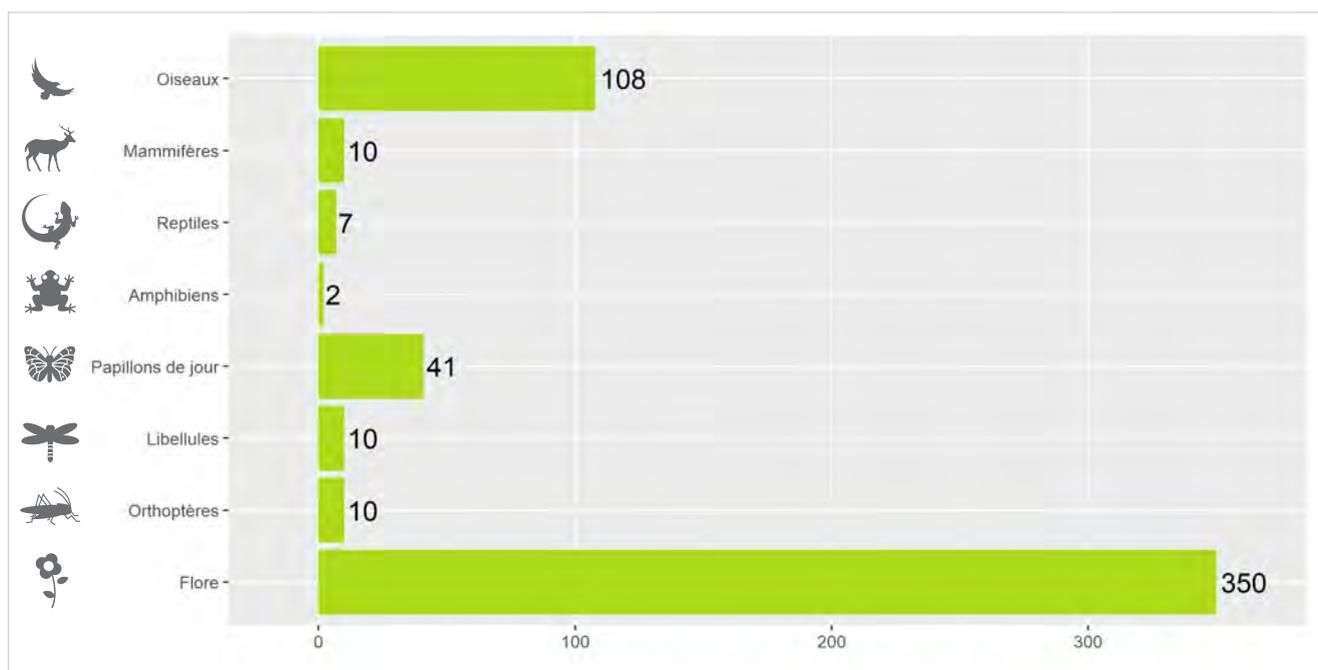


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

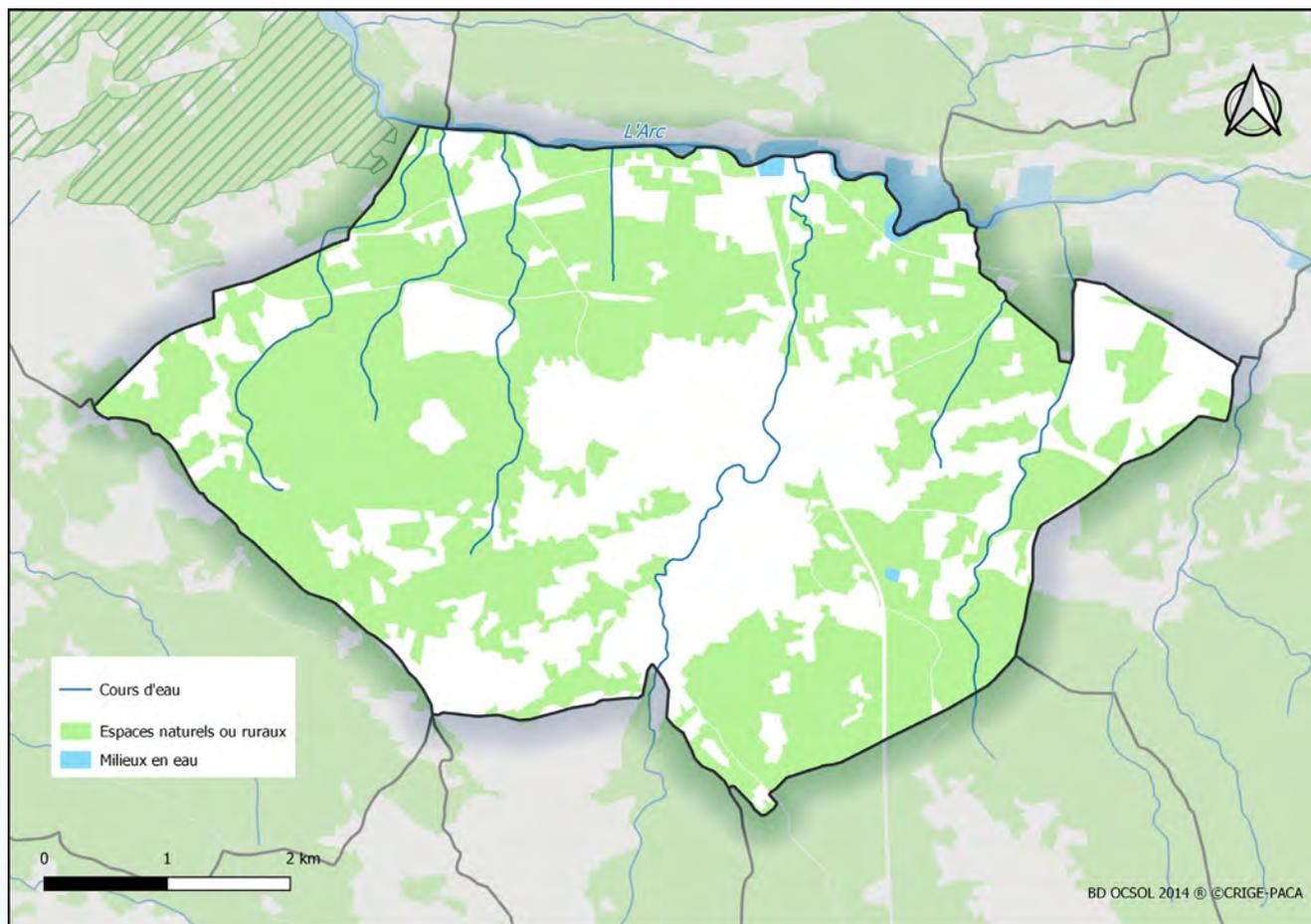
566 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Fuveau, soit 10% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 98 espèces sont protégées au niveau national. 9 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 13 à l'échelle régionale.

La compilation de 6 411 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Fuveau (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 26 : Cartographie des espaces naturels de Fuveau

D'une surface de 30 km², 58 % de la commune de Fuveau sont des espaces naturels et ruraux.

Bordant le nord de la commune, **L'Arc** présente encore de beaux tronçons de végétation rivulaire qui offrent abri, zone de chasse, zone de reproduction et couloir de déplacement à certaines espèces.

Lorsqu'ils sont gérés de façon extensive, les **espaces agricoles** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

Plus ponctuellement, les milieux de garrigue accueillent des espèces typiques des milieux provençaux méditerranéens.

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER



© André SIMON

Chouette chevêche

P

Hôte fidèle des cabanons de vigne et des vieux mûriers, la Chouette chevêche ou Chevêche d'Athéna a lié son avenir en Provence à l'évolution des paysages et des pratiques agricoles. Elle niche dans les cavités qu'elle trouve dans les vieux arbres et le petit bâti rural. Véritable auxiliaire des cultures, elle a une prédilection pour les gros insectes et les petits mammifères (mulots, campagnols).



© Aurélie JOHANET

Hérisson d'Europe

P

En se nourrissant de limaces, escargots, etc., le Hérisson d'Europe est un bon auxiliaire des cultures. Il se déplace de quelques kilomètres par nuit et apprécie lorsque les jardins ne sont pas trop cloisonnés. Les collisions routières sont la première cause de mortalité ; levons le pied en roulant la nuit !

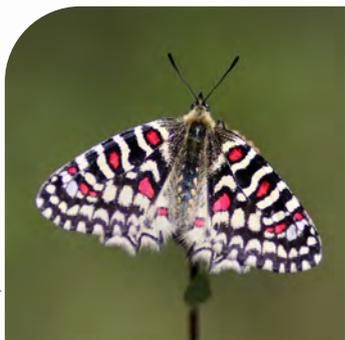


© André SIMON

Lézard ocellé

P LR

Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.



© François GRIMAL

Proserpine

P

Déesse romaine présidant à la germination, Proserpine est aussi un papillon qui marque la fin de l'hiver. Protégée et inféodée aux garrigues et pelouses sèches du sud de la France, sa présence est liée à sa plante hôte, l'Aristolochie pistoloche.



© François GRIMAL

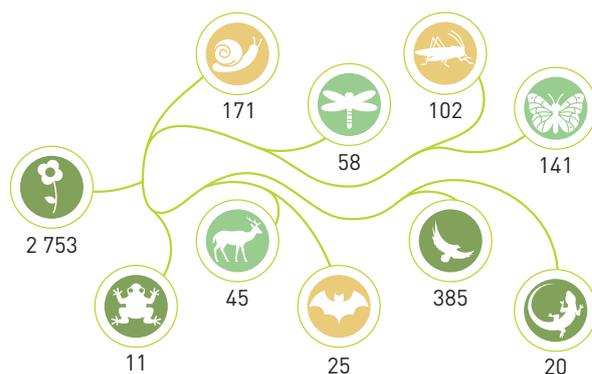
Ophrys de Provence

P

L'Ophrys de Provence se développe sur terrains calcaires ensoleillés : pelouses sèches, garrigues, lisières de pinèdes. Comme les autres espèces d'Ophrys de la famille des orchidées, sa fleur mime un insecte pour l'attirer et assurer la pollinisation.

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 🌐 ampmetropole.fr
🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES





Portrait DE LA Biodiversité

GARDANNE



Grand-duc d'Europe © Gregory DELAUNAY

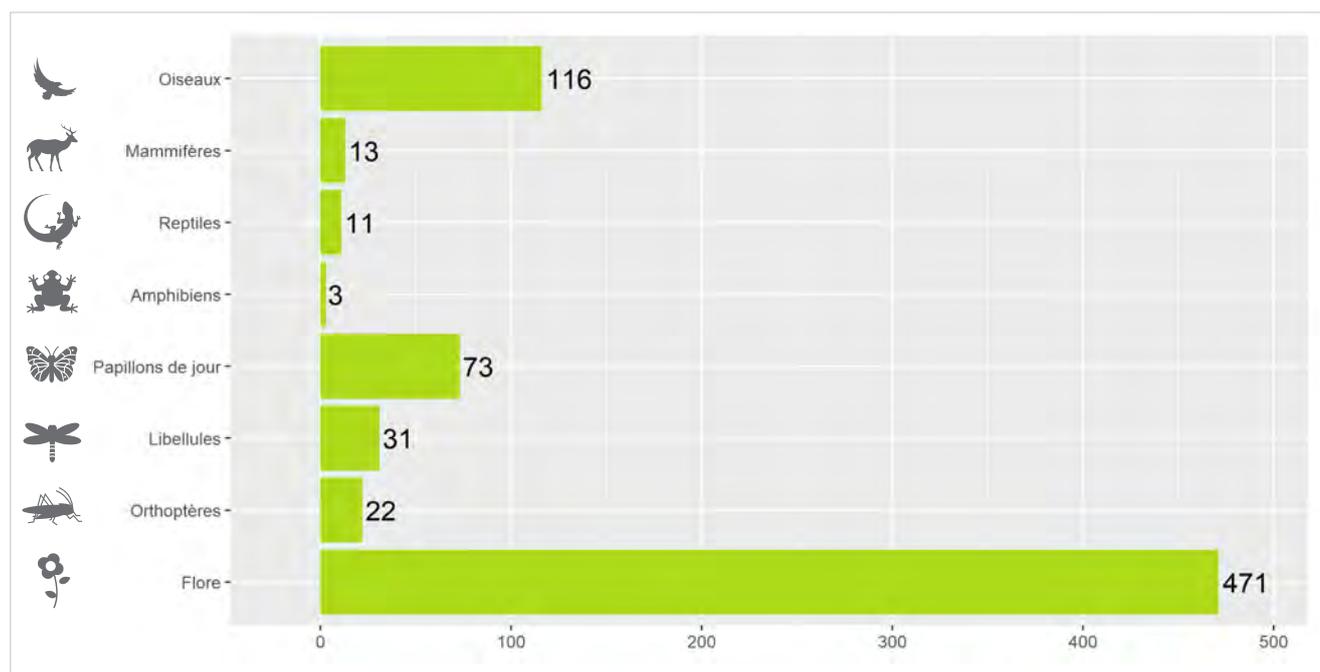


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

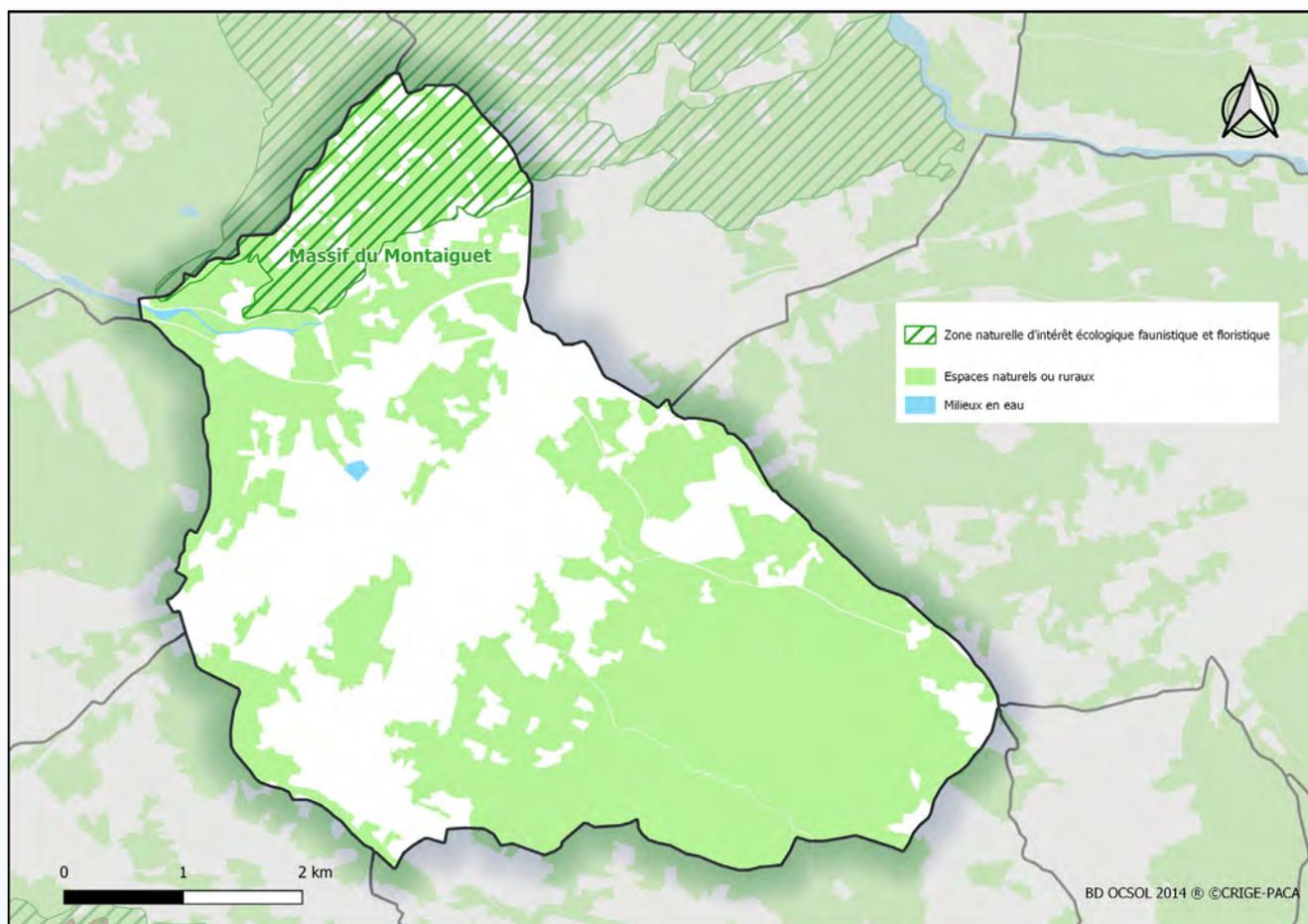
774 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Gardanne, soit 13% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 119 espèces sont protégées au niveau national. 13 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 17 à l'échelle régionale.

La compilation de 7 846 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Gardanne (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 27 : Cartographie des espaces naturels de Gardanne

D'une surface de 27 km², 59 % de la commune de Gardanne sont des espaces naturels et ruraux. 9 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Le **massif du Montaiguet** et les autres reliefs collinéens accueillent des espèces typiques des milieux provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'intérêt pour la flore patrimoniale¹. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises accueillent la nidification de grands rapaces.

Lorsqu'ils sont gérés de façon extensive, les **espaces agricoles** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

Les cours d'eau qui traversent la commune présentent localement des tronçons de végétation rivulaire qui offrent abri, zone de chasse, zone de reproduction et couloir de déplacement à certaines espèces, dont des libellules patrimoniales.

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER



© André SIMON

Chouette chevêche



Hôte fidèle des cabanons de vigne et des vieux mûriers, la Chouette chevêche ou Chevêche d'Athéna a lié son avenir en Provence à l'évolution des paysages et des pratiques agricoles. Elle niche dans les cavités qu'elle trouve dans les vieux arbres et le petit bâti rural. Véritable auxiliaire des cultures, elle a une prédilection pour les gros insectes et les petits mammifères (mulots, campagnols).



© André SIMON

Lézard ocellé



Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.



© Aurélien AUDEVARD

Agrion de Mercure



D'affinité méridionale, l'Agrion de Mercure vit dans les petites zones humides, les sources, les fossés, les ruisseaux et les petites rivières ensoleillées, à courant lent, riches en plantes aquatiques. Son habitat spécifique, souvent négligé, car paraissant insignifiant, est régulièrement victime d'actes destructeurs tels que curages, assèchements, comblements immodérés, piétinement du bétail.



© André SIMON

Damier de la Succise



Le Damier de la Succise habite les prairies, pelouses et lisières ensoleillées.



© François GRIMAL

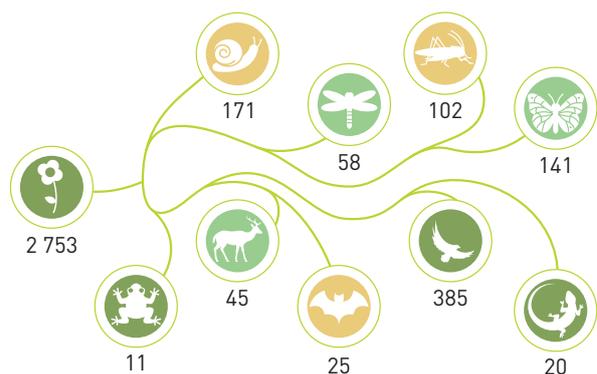
Ophrys de Provence



L'Ophrys de Provence se développe sur terrains calcaires ensoleillés : pelouses sèches, garrigues, lisières de pinèdes. Comme les autres espèces d'Ophrys de la famille des orchidées, sa fleur mime un insecte pour l'attirer et assurer la pollinisation.

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 🌐 ampmetropole.fr
🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES





Portrait DE LA Biodiversité

GRÉASQUE



Tourterelle des bois © André SIMON LR

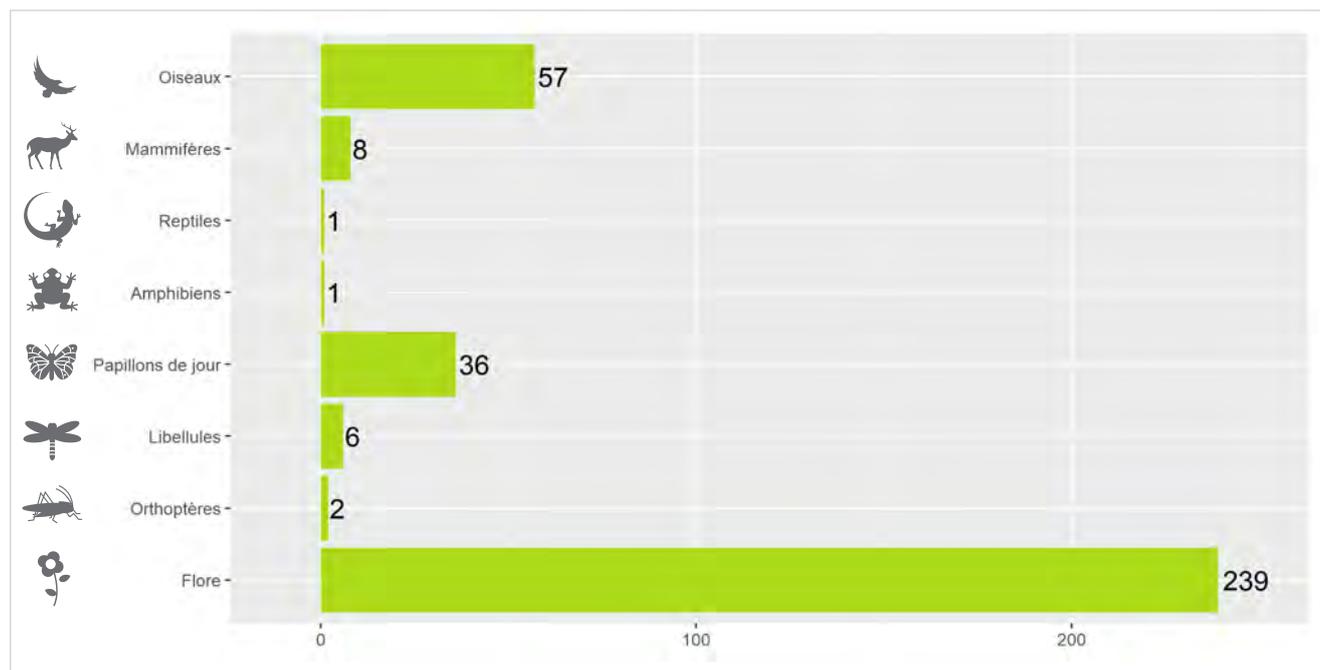


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

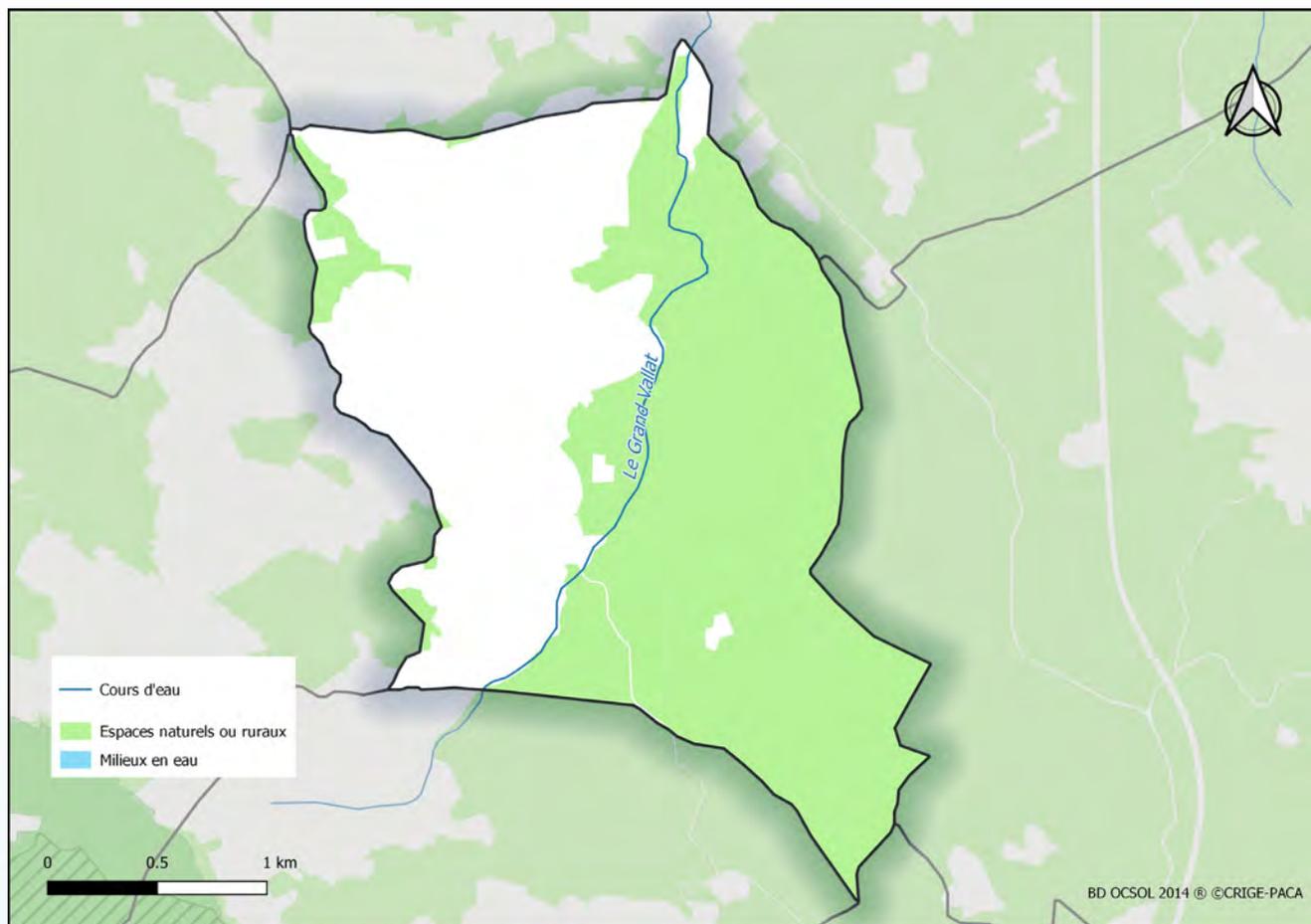
353 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Gréasque, soit 6% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 45 espèces sont protégées au niveau national. 1 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 1 à l'échelle régionale.

La compilation de 1 319 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Gréasque (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 31 : Cartographie des espaces naturels de Gréasque

D'une surface de 6 km², 56 % de la commune de Gréasque sont des espaces naturels et ruraux. La commune se situe entre la **montagne Sainte-Victoire** et la **chaîne de l'Étoile**.

Les **paysages de colline** à l'est de la commune sont typiques des milieux provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chêne vert et au pin d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'intérêt pour la flore patrimoniale¹. La mosaïque de milieux est favorable à un cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux.

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER



© Norbert CHARDON

Petit-duc scops



Essentiellement insectivore, le Petit-duc scops est le seul migrateur au long cours parmi nos rapaces nocturnes. Il niche dans un trou d'arbre naturel, une ancienne loge de pic, un trou de mur ou plus exceptionnellement un vieux nid de corvidé, dans des secteurs d'agriculture extensive, mais aussi dans les parcs urbains et allées d'arbres. C'est son chant, un « tiou » mélodieux répété inlassablement dans les premières heures de la nuit, qui trahit la présence de cet oiseau au plumage cryptique.



© François GRIMAL

Hirondelle de fenêtre



L'Hirondelle de fenêtre s'est adaptée au bâti. Elle apprécie les milieux ouverts à proximité qui abritent une zone humide où elle peut chasser le plancton aérien et trouver rapidement des matériaux pour construire son nid.



© Aurélien AUDEVARD

Écureuil roux



Si l'Écureuil roux peut se rencontrer dans tous les milieux boisés, ce sont les forêts mixtes, où les ressources sont plus diversifiées, qui lui sont le plus favorables. Protégé en France, sa principale menace est la circulation automobile. L'installation d'un écuroduc à palan (une corde lestée tendue entre deux arbres) permet de limiter cette mortalité.



© Laurent ROUSCHMEYER

Lucane cerf-volant

Le Lucane cerf-volant est le plus grand coléoptère d'Europe et le plus spectaculaire grâce aux mandibules des mâles rappelant les bois des cervidés. Les larves consomment du bois mort et se développent dans les racines des vieux arbres.



© Y. MORVANT - CBNMED

Chêne vert

Le Chêne vert ou Yeuse, au feuillage persistant, est bien connu des garrigues et bois clairs de la région méditerranéenne.



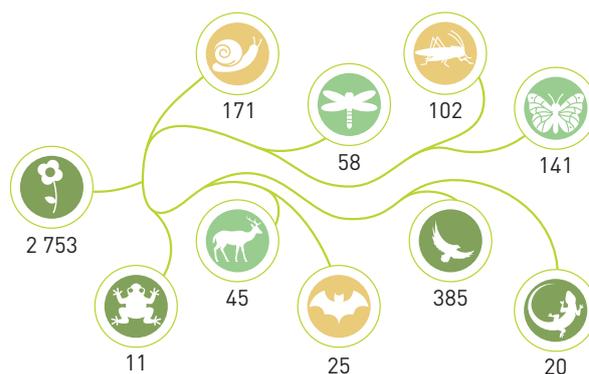
Espèce protégée



Espèce menacée figurant sur une liste rouge

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 📍 ampmetropole.fr
🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES





Portrait DE LA Biodiversité

JOUQUES



Petit gravelot © Aurélien AUDEVARD

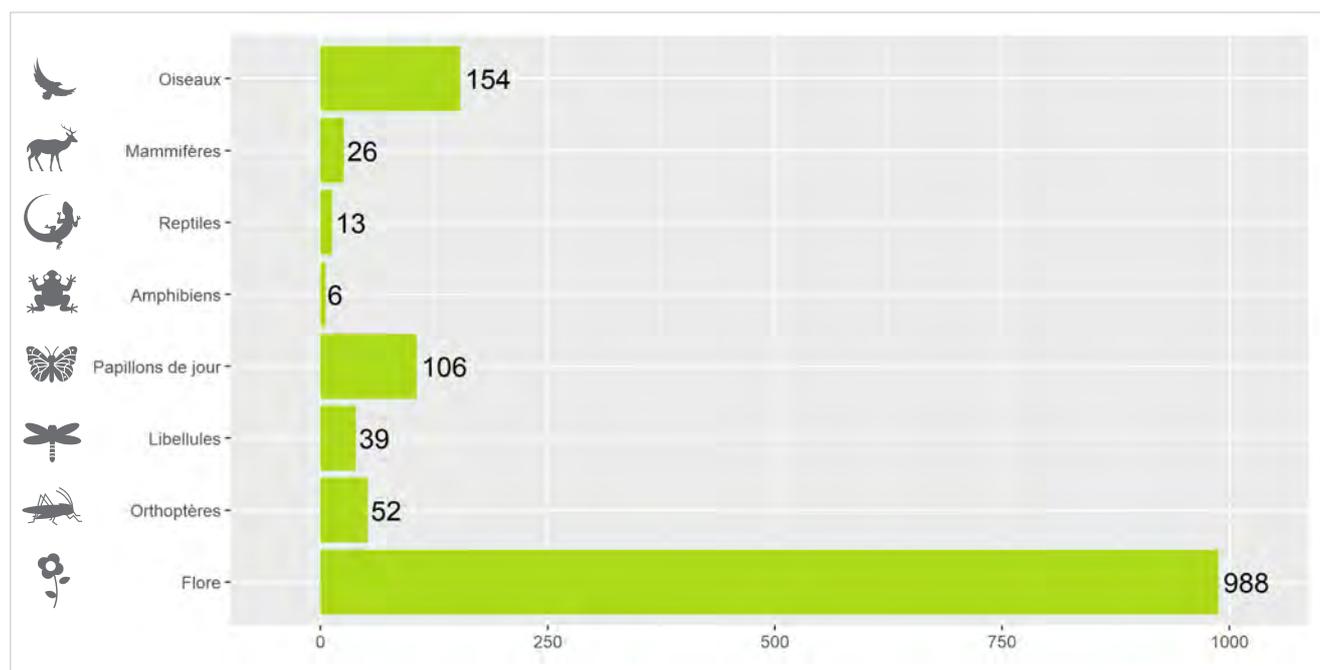


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

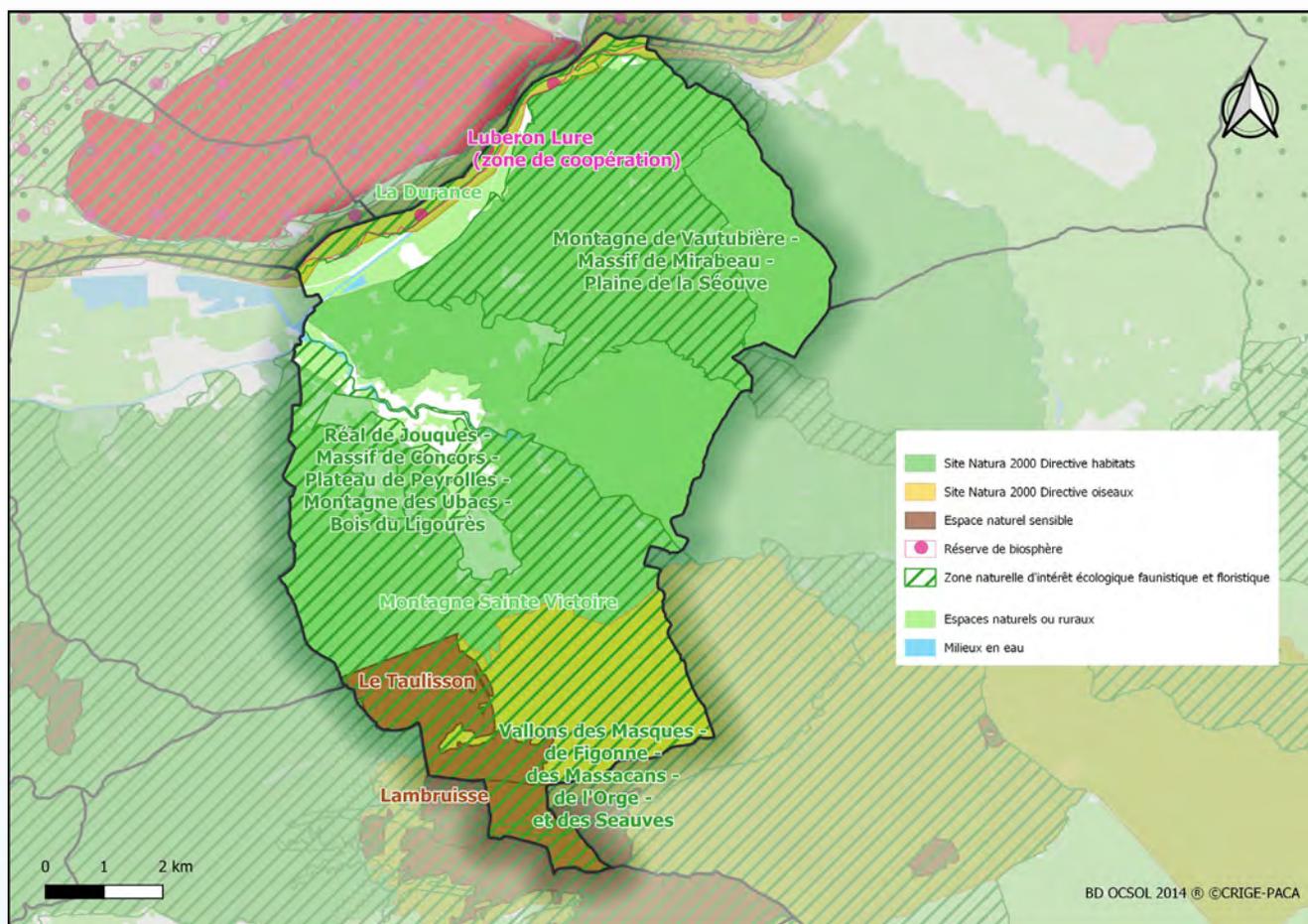
1 498 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Jouques, soit 26% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 167 espèces sont protégées au niveau national. 24 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 37 à l'échelle régionale.

La compilation de 16 947 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Jouques (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 33 : Cartographie des espaces naturels de Jouques

D'une surface de 80 km², 93 % de la commune de Jouques sont des espaces naturels et ruraux. 95 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Les paysages collinaires dominés par **la Vautubière** et **le Concors** sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale¹. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

Au nord de la commune, **la Durance** constitue un exemple remarquable de rivières en tresses méditerranéennes caractérisé par un lit vif très large, en grande partie occupé par des dépôts de galets, graviers et sables, au sein desquels l'eau s'écoule en plusieurs bras, créant une diversité d'habitats écologiques de grand intérêt. La vallée assure une fonction corridor de première importance en Provence, constituant une voie de migration particulièrement empruntée par les oiseaux, les mammifères, dont les chauves-souris, les insectes et bien sûr les poissons.

Les **activités agricoles extensives** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine, ainsi que le développement d'un réseau de haies favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER



© Aurélien AUDEWARD

Guêpier d'Europe



Le Guêpier d'Europe installe ses colonies essentiellement sur les berges sablonneuses de cours d'eau, une falaise de sable ou un talus de terre meuble. Les hyménoptères (guêpes, abeilles, frelons, bourdons) constituent ses proies principales, en complément d'autres insectes (libellules, coléoptères, papillons, etc) qu'il chasse en vol à la manière des hirondelles : battements d'ailes rapides avec de longs glissés.



© Jean-Michel BOMPAR

Castor d'Europe



Le Castor d'Europe vit dans les portions de cours d'eau les mieux préservées. Il se nourrit principalement de feuilles et d'écorce (surtout de saules). Il coupe les arbres, creuse des terriers, et il peut bâtir des terriers-huttes voire des huttes et des barrages. Il vit en groupe familial de 2 à 6 individus occupant un territoire de 0,5 à 3 km de linéaire.



© André SIMON

Lézard ocellé



Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.



© Angélique MASVIDAL

Cordulie à corps fin



La Cordulie à corps fin fréquente aussi bien les cours d'eau et les secteurs calmes des rivières et canaux aux berges boisées que les eaux stagnantes, parfois saumâtres.



© J.-C. ARNOUX - CBNNMED

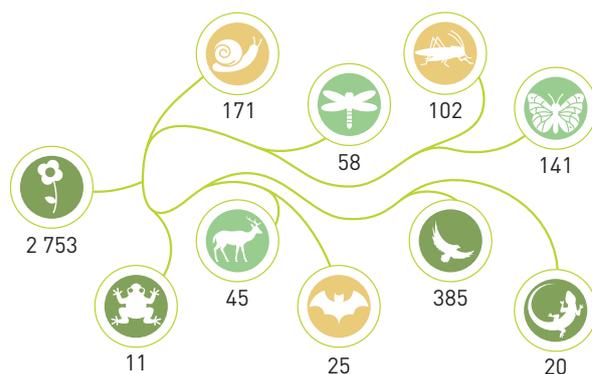
Zannichellie des marais



Les tiges filiformes et très rameuses de la Zannichellie des marais forment de larges coussins ondulant dans les eaux douces ou saumâtres, stagnantes ou à faible courant. Elle est protégée régionalement.

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 📍 ampmetropole.fr
🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES





Portrait DE LA Biodiversité

LA ROQUE-D'ANTHÉRON



Petit gravelot © Aurélien AUDEVARD 

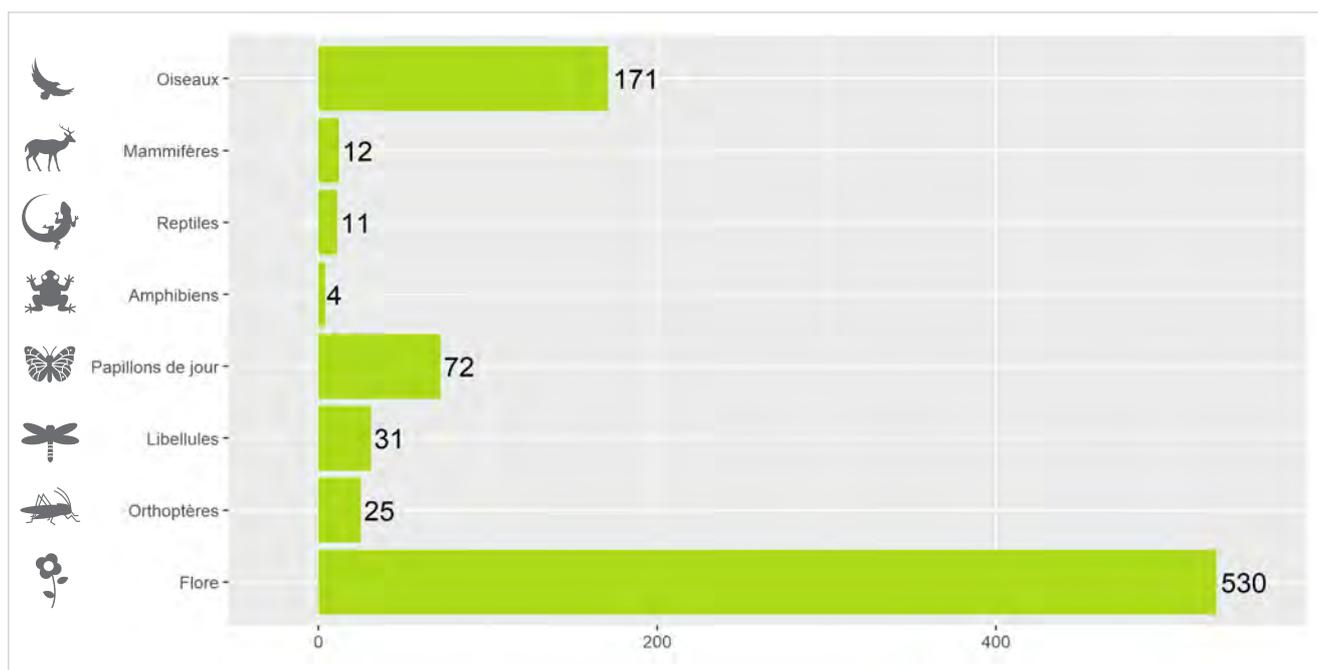


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

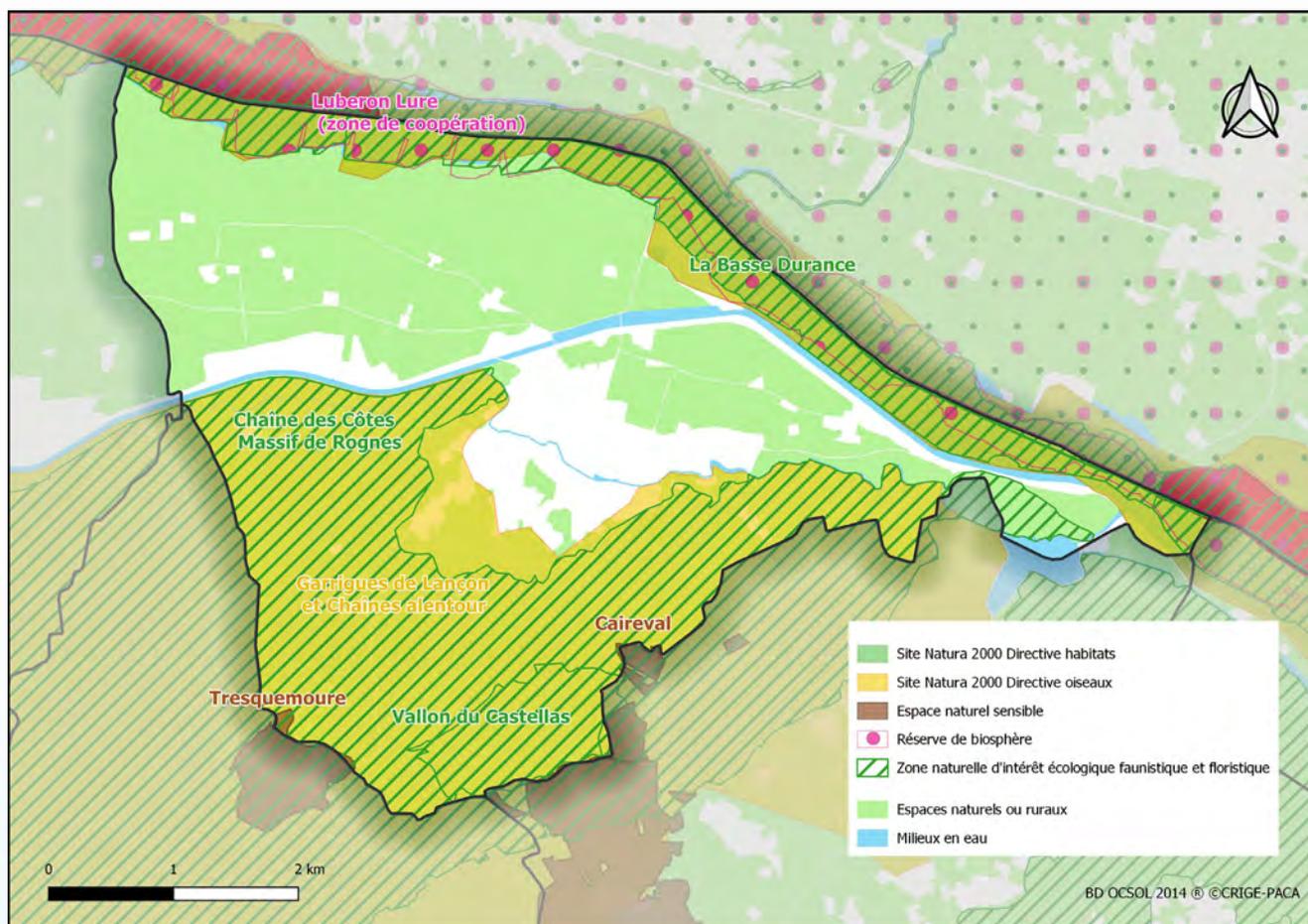
958 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de La Roque-d'Anthéron, soit 17% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 165 espèces sont protégées au niveau national. 19 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 40 à l'échelle régionale.

La compilation de 10 853 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de La Roque-d'Anthéron (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 40 : Cartographie des espaces naturels de La Roque-d'Anthéron

D'une surface de 25 km², 86 % de la commune de La Roque-d'Anthéron sont des espaces naturels et ruraux. 53 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Au nord, **la Durance** constitue un exemple remarquable de rivières en tresses méditerranéennes caractérisé par un lit vif très large, en grande partie occupé par des dépôts de galets, graviers et sables, au sein desquels l'eau s'écoule en plusieurs bras, créant une diversité d'habitats écologiques de grand intérêt. La vallée assure une fonction corridor de première importance en Provence, constituant une voie de migration particulièrement empruntée par les oiseaux, les mammifères, dont les chauves-souris, les insectes et bien sûr les poissons.

Le bassin de Saint-Christophe accueille ponctuellement des canards plongeurs en hiver.

Au sud, les paysages de **la chaîne des Côtes** sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale¹. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

Les **activités agricoles extensives** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine, ainsi que le développement d'un réseau de haies favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER

© André SIMON



Hirondelle de rivage

P **LR**

L'Hirondelle de rivage est la plus petite de nos hirondelles. Elle ne réalise pas de nid maçonné mais niche en colonie aussi bien dans les falaises sablonneuses naturelles érodées par les cours d'eau, que dans les parois sableuses artificielles des carrières ou des gravières. Toujours inféodée à l'eau, elle capture sa nourriture au-dessus des rivières, des étangs ou des zones humides.

© André SIMON



Chouette chevêche

P

Hôte fidèle des cabanons de vigne et des vieux mûriers, la Chouette chevêche ou Chevêche d'Athéna a lié son avenir en Provence à l'évolution des paysages et des pratiques agricoles. Elle niche dans les cavités qu'elle trouve dans les vieux arbres et le petit bâti rural. Véritable auxiliaire des cultures, elle a une prédilection pour les gros insectes et les petits mammifères (mulots, campagnols).

© Jean-Michel BOMPARD



Castor d'Europe

P

Le Castor d'Europe vit dans les portions de cours d'eau les mieux préservées. Il se nourrit principalement de feuilles et d'écorce (surtout de saules). Il coupe les arbres, creuse des terriers, et il peut bâtir des terriers-huttes voire des huttes et des barrages. Il vit en groupe familial de 2 à 6 individus occupant un territoire de 0,5 à 3 km de linéaire.

© Aurélien AUDEVARD



Agrion de Mercure

P

D'affinité méridionale, l'Agrion de Mercure vit dans les petites zones humides, les sources, les fossés, les ruisseaux et les petites rivières ensoleillées, à courant lent, riches en plantes aquatiques. Son habitat spécifique, souvent négligé, car paraissant insignifiant, est régulièrement victime d'actes destructeurs tels que curages, assèchements, comblements immodérés, piétinement du bétail.

© François GRIMAL



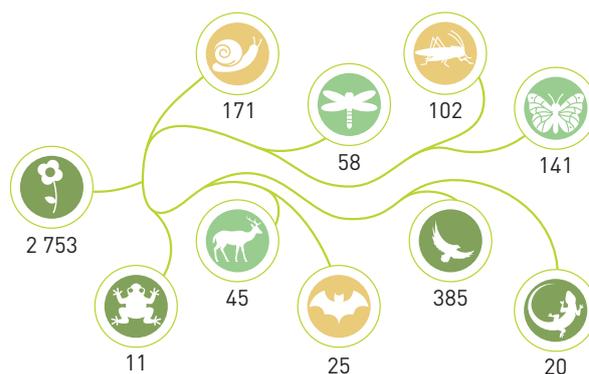
Ophrys de Provence

P

L'Ophrys de Provence se développe sur terrains calcaires ensoleillés : pelouses sèches, garrigues, lisières de pinèdes. Comme les autres espèces d'Ophrys de la famille des orchidées, sa fleur mime un insecte pour l'attirer et assurer la pollinisation.

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 📍 ampmetropole.fr
🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES





Portrait DE LA Biodiversité

LAMBESC



Monticole bleu © Aurélien AUDEVARD

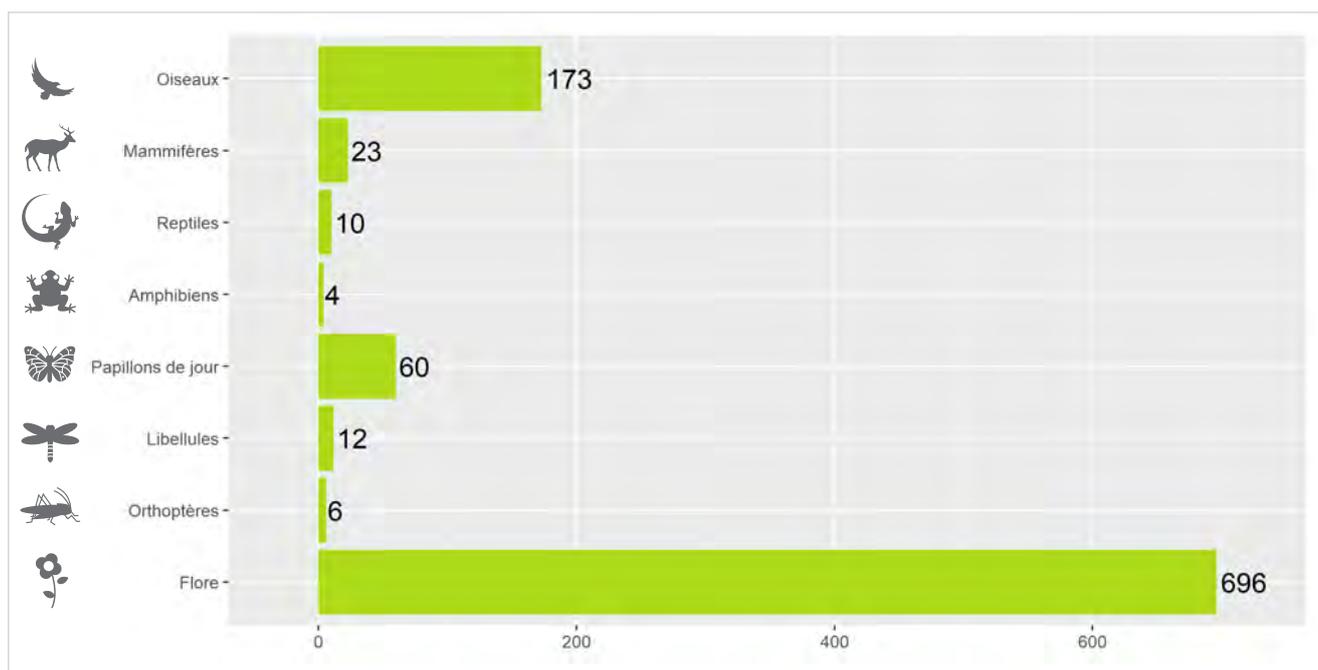


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

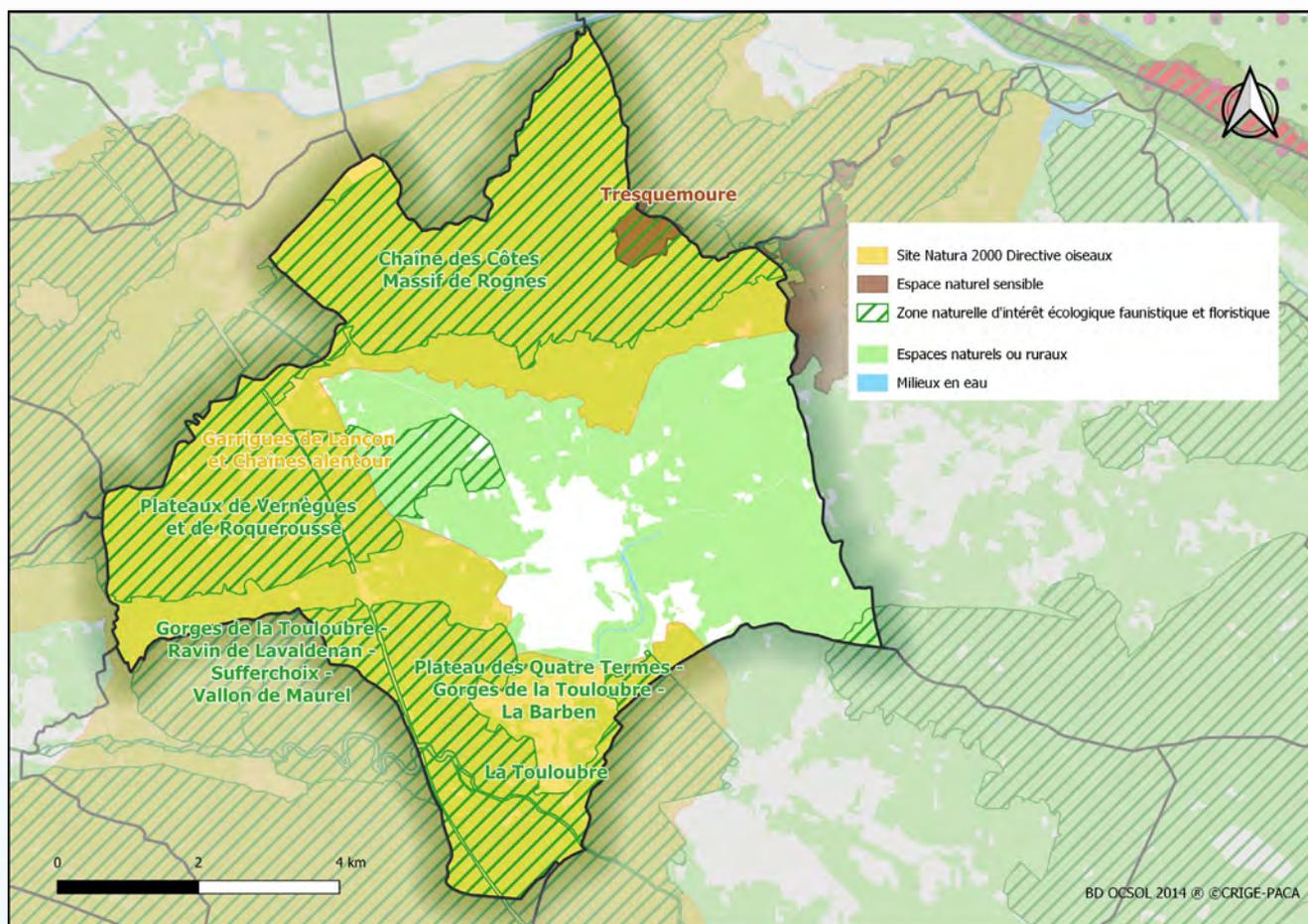
1 003 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Lambesc, soit 17% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 169 espèces sont protégées au niveau national. 19 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 35 à l'échelle régionale.

La compilation de 12 434 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Lambesc (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 42 : Cartographie des espaces naturels de Lambesc

D'une surface de 65 km², 89 % de la commune de Lambesc sont des espaces naturels et ruraux. 68 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Avec notamment le plateau de Vernègues à l'ouest, la **chaîne des Côtes** au nord, les paysages collinaires qui entourent la commune sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale¹. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

Au sud, les **gorges de la Touloubre** présentent de beaux tronçons de végétation rivulaire qui offrent abri, zone de chasse, zone de reproduction et couloir de déplacement à plusieurs espèces.

En piémont, les **espaces agricoles extensifs** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER

© Eric DIDNER



Aigle de Bonelli

P **LR**

Emblématique des collines provençales, l'Aigle de Bonelli niche dans les falaises et affectionne l'alternance de boisements, garrigues, milieux ouverts pâturés ou cultivés de façon extensive. Les Bouches-du-Rhône accueillent la moitié des couples français, dont 13 couples sur la métropole, qui souffrent encore de l'électrocution, du braconnage, de la perte d'habitat par l'urbanisation et les aménagements tels que les parcs photovoltaïques en milieu naturel, du dérangement des nichées par les sports de pleine nature, etc.

© Gregory DELAUNAY



Genette commune

P

Les milieux fréquentés par la Genette commune sont assez variés, de la forêt à la garrigue, avec des promontoires rocheux qu'elle utilise comme crottières. Ce mammifère carnivore, nocturne et discret est arrivé sur le territoire du fait de l'homme.

© André SIMON



Lézard ocellé

P **LR**

Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.

© Aurélien AUDEVARD



Agrion de Mercure

P

D'affinité méridionale, l'Agrion de Mercure vit dans les petites zones humides, les sources, les fossés, les ruisseaux et les petites rivières ensoleillées, à courant lent, riches en plantes aquatiques. Son habitat spécifique, souvent négligé, car paraissant insignifiant, est régulièrement victime d'actes destructeurs tels que curages, assèchements, comblements immodérés, piétinement du bétail.

© François GRIMAL



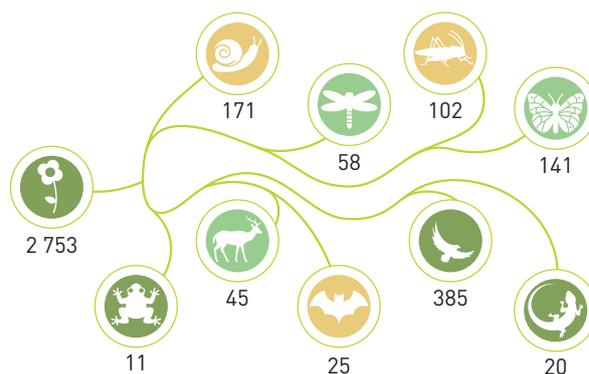
Ophrys de Provence

P

L'Ophrys de Provence se développe sur terrains calcaires ensoleillés : pelouses sèches, garrigues, lisières de pinèdes. Comme les autres espèces d'Ophrys de la famille des orchidées, sa fleur mime un insecte pour l'attirer et assurer la pollinisation.

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 📍 ampmetropole.fr
🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES



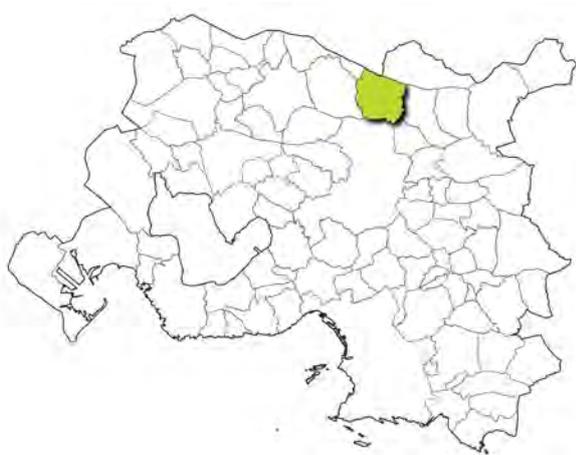


Portrait DE LA Biodiversité

LE PUY-SAINTE-RÉPARADE



Guêpier d'Europe © Aurélien AUDEVARD

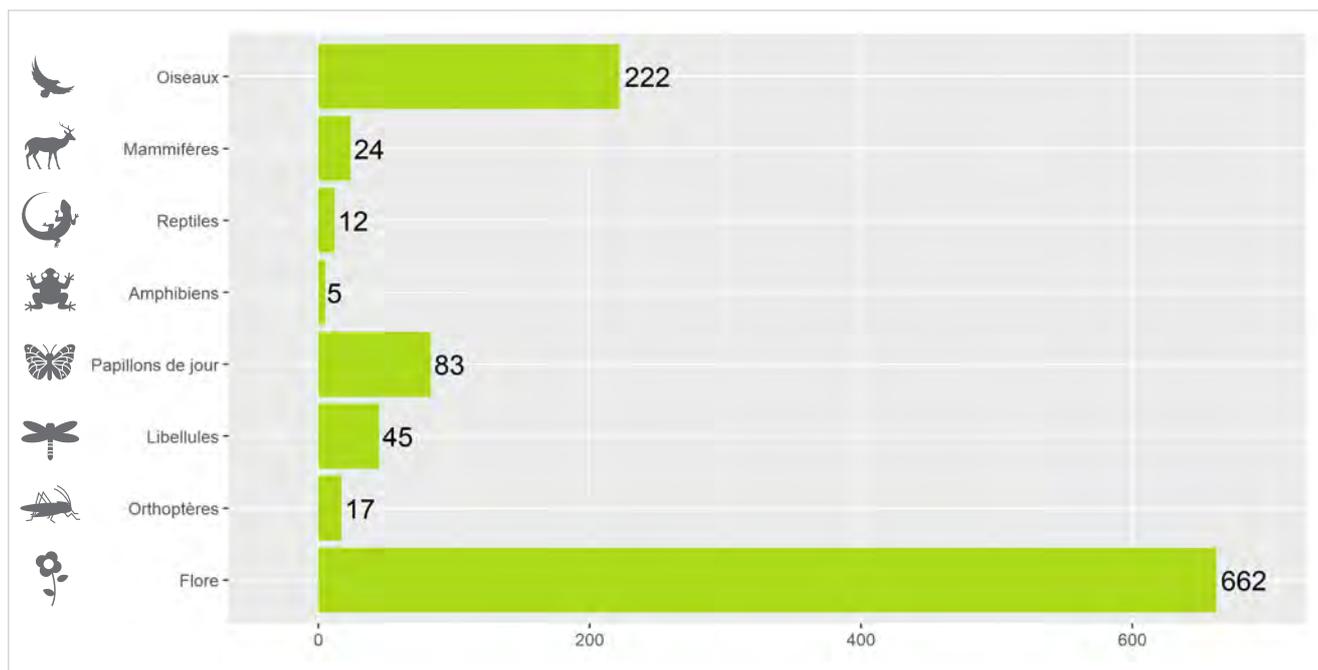


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

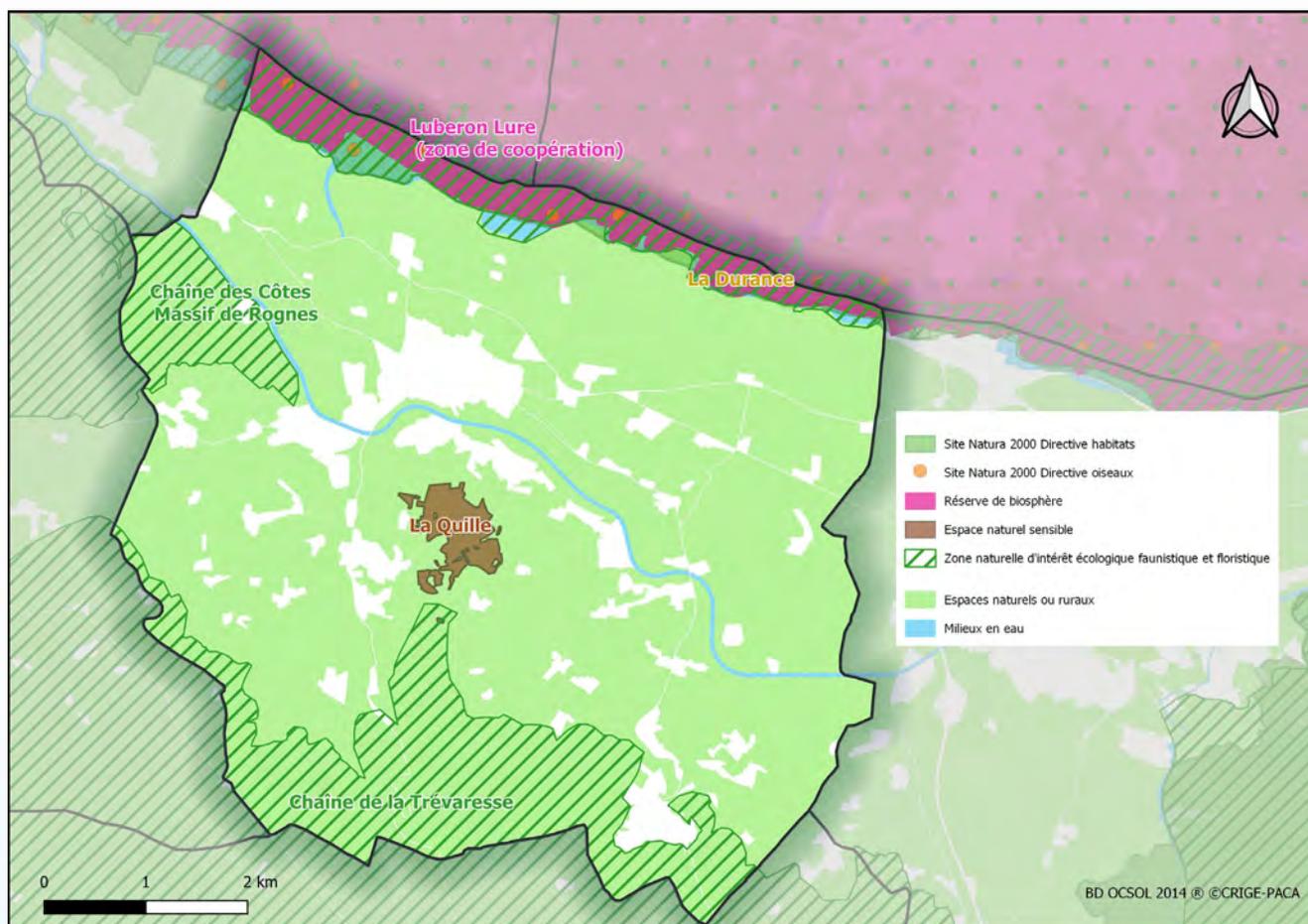
1 193 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune du Puy-Sainte-Réparate, soit 21 % de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 193 espèces sont protégées au niveau national. 33 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 60 à l'échelle régionale.

La compilation de 29 920 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique du Puy-Sainte-Réparate (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 44 : Cartographie des espaces naturels du Puy-Sainte-Réparate

D'une surface de 45 km², 89 % de la commune du Puy-Sainte-Réparate sont des espaces naturels et ruraux. 25 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Au nord, **la Durance** constitue un exemple remarquable de rivières en tresses méditerranéennes caractérisé par un lit vif très large, en grande partie occupé par des dépôts de galets, graviers et sables, au sein desquels l'eau s'écoule en plusieurs bras, créant une diversité d'habitats écologiques de grand intérêt. La vallée assure une fonction corridor de première importance en Provence, constituant une voie de migration particulièrement empruntée par les oiseaux, les mammifères, dont les chauves-souris, les insectes et bien sûr les poissons.

Les anciennes gravières du Puy-Sainte-Réparate sont particulièrement attractives pour un grand nombre d'oiseaux patrimoniaux¹.

Les paysages collinaires de **la chaîne de la Trévaresse**, au sud, et du massif de Rognes, à l'ouest, sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

Entre Durance et collines, les **activités agricoles extensives** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine, ainsi que le développement d'un réseau de haies favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER



© Aurélien AUDEVARD

Blongios nain

P LR

Le plus petit héron d'Europe qui lui vaut son nom de Blongios nain est un petit héron discret, qui affectionne les zones humides de toute étendue, dès lors que l'on y trouve de la roselière. Les jeunes sont bruyants émettant des «kek-kek» au cœur de la roselière.



© Aurélien AUDEVARD

Loutre d'Europe

P

Prédatrice des cours d'eau, la Loutre d'Europe consomme principalement des poissons mais aussi toutes sortes de petits vertébrés (amphibiens) et invertébrés (écrevisses). Autrefois largement répandue, elle a très probablement disparu de la région dans les années 1970 à la suite de sa persécution par l'homme. La basse Durance est actuellement en voie de reconquête.



© Aurélien AUDEVARD

Cistude d'Europe

P

Tortue aquatique d'eau douce, la Cistude d'Europe fréquente les marais, mares, étangs, canaux, roubines. Discrète et craintive, elle a besoin de calme et plonge à la moindre alerte. Elle utilise le milieu terrestre notamment pour l'hivernation et l'estivation, au moment de la ponte et d'autres déplacements.



© André SIMON

Morio

Le Morio est un grand papillon qui se localise dans les bois riverains et lisières forestières.



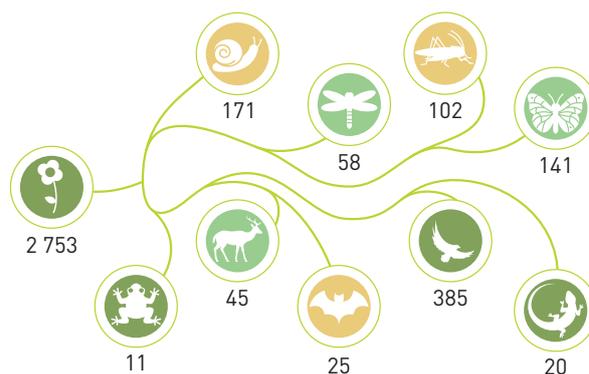
© J. JUGO - CBNMED

Phléole en panicule

La Phléole en panicule est une graminée adventice des cultures qui présente encore de beaux peuplements dans la partie agricole des chaînes des Côtes et de la Trévaresse

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 📠 ampmetropole.fr
🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES



Portrait DE LA Biodiversité

LE THOLONET



Circaète Jean-le-Blanc © Christian AUSSAGUEL

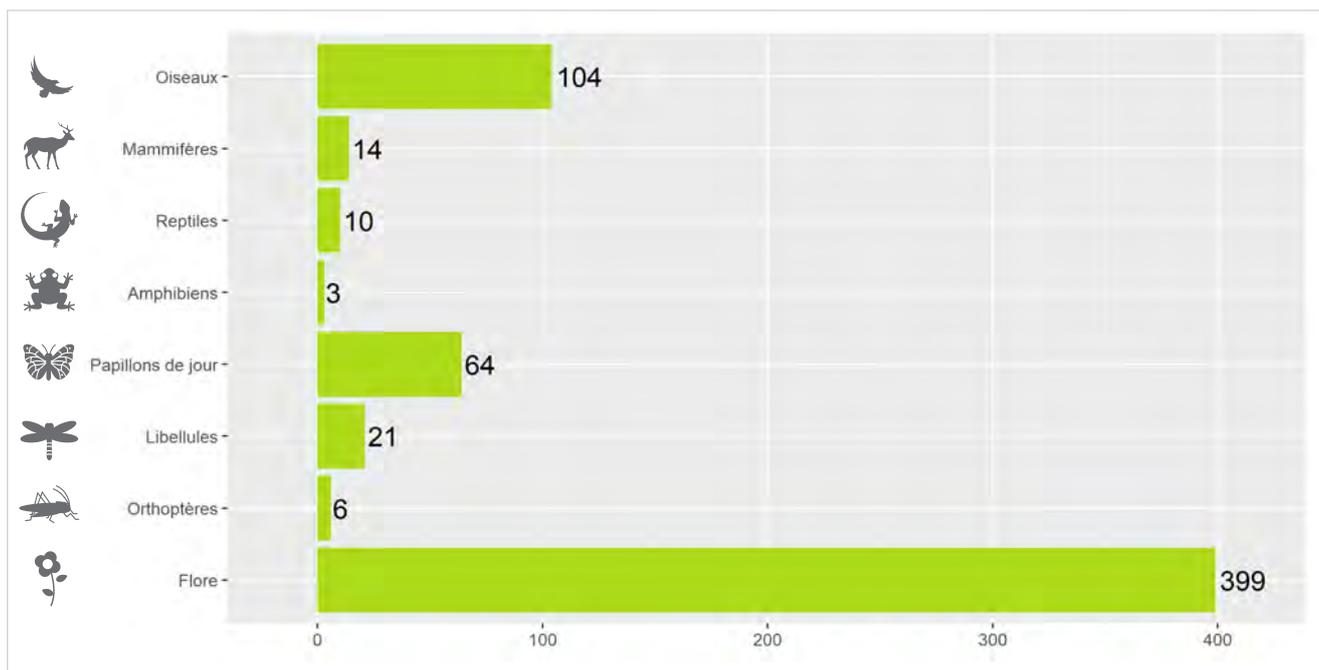


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

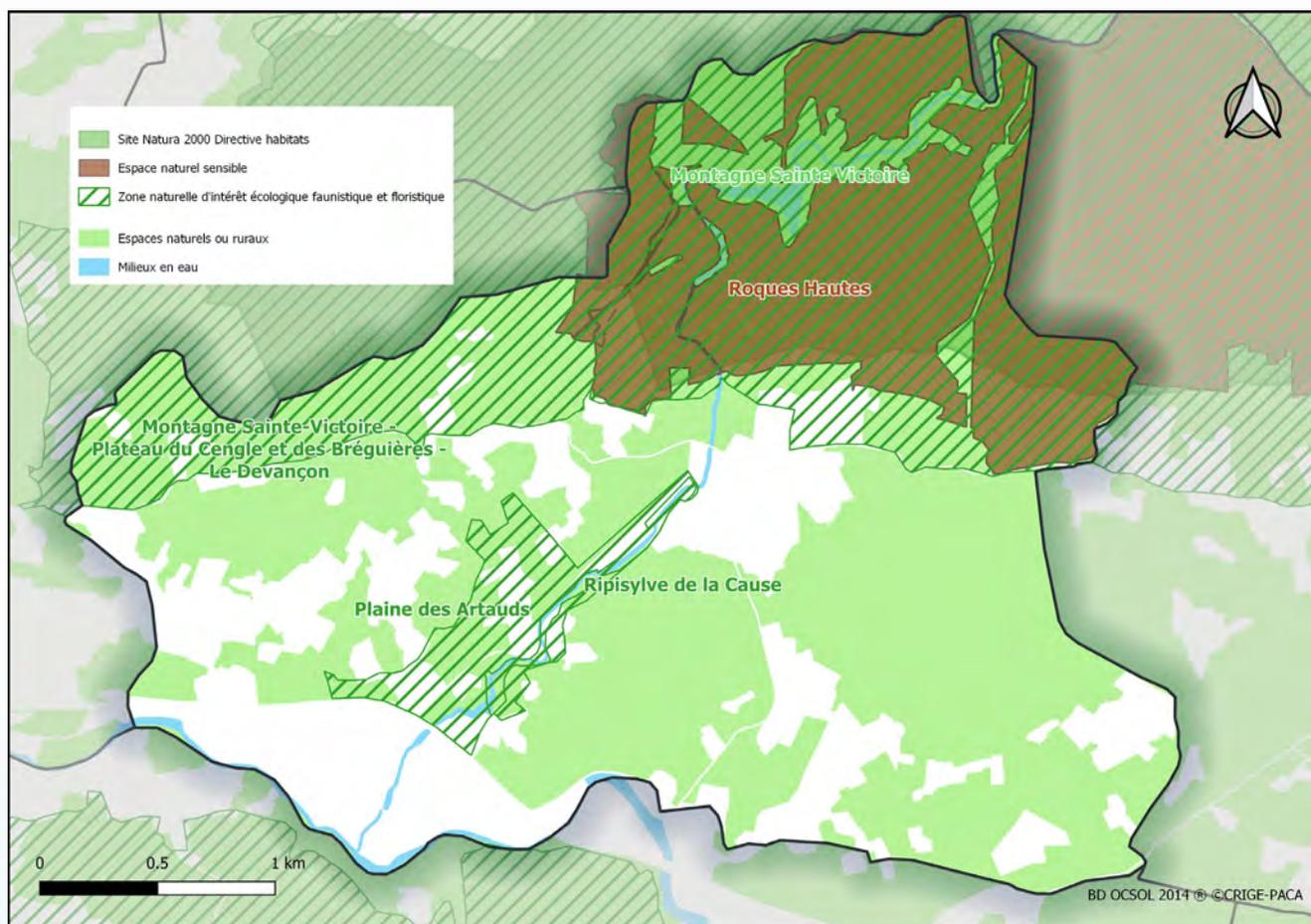
640 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune du Tholonet, soit 11% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 105 espèces sont protégées au niveau national. 8 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 14 à l'échelle régionale.

La compilation de 4 028 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique du Tholonet (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels du Tholonet

D'une surface de 11 km², 75 % de la commune du Tholonet sont des espaces naturels et ruraux. 41 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

La variété des reliefs, expositions, altitudes et épaisseurs des sols participe à la richesse biologique des paysages de la **montagne Sainte-Victoire**. On rencontre à la fois des espèces méditerranéennes qui occupent les zones les plus méridionales et des espèces d'affinité alpine ou forestière, de préférence au nord. Dans les paysages typiques des milieux méditerranéens provençaux, les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale¹. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux.

En piémont, les **activités agricoles extensives** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine, ainsi que le développement d'un réseau de haies favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER

© André SIMON



Chouette chevêche

P

Hôte fidèle des cabanons de vigne et des vieux mûriers, la Chouette chevêche ou Chevêche d'Athéna a lié son avenir en Provence à l'évolution des paysages et des pratiques agricoles. Elle niche dans les cavités qu'elle trouve dans les vieux arbres et le petit bâti rural. Véritable auxiliaire des cultures, elle a une prédilection pour les gros insectes et les petits mammifères (mulots, campagnols).

© Aurélie JOHANET



Hérisson d'Europe

P

En se nourrissant de limaces, escargots, etc., le Hérisson d'Europe est un bon auxiliaire des cultures. Il se déplace de quelques kilomètres par nuit et apprécie lorsque les jardins ne sont pas trop cloisonnés. Les collisions routières sont la première cause de mortalité ; levons le pied en roulant la nuit !

© André SIMON



Lézard ocellé

P LR

Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.

© André SIMON



Morio

Le Morio est un grand papillon qui se localise dans les bois riverains et lisières forestières.

© François GRIMAL



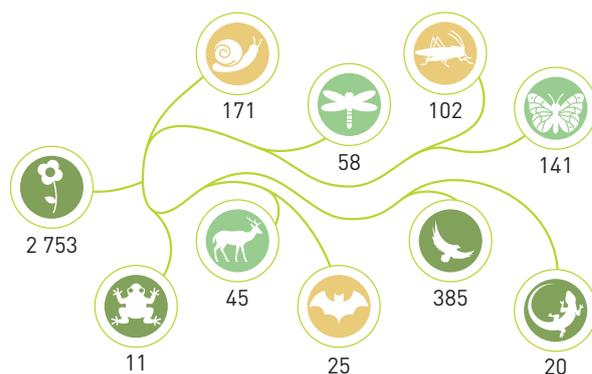
Ophrys de Provence

P

L'Ophrys de Provence se développe sur terrains calcaires ensoleillés : pelouses sèches, garrigues, lisières de pinèdes. Comme les autres espèces d'Ophrys de la famille des orchidées, sa fleur mime un insecte pour l'attirer et assurer la pollinisation.

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 📍 ampmetropole.fr
🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES





Portrait DE LA Biodiversité

LES PENNES-MIRABEAU



Pie-grièche méridionale © Bertrand ÉLIOTOUT 

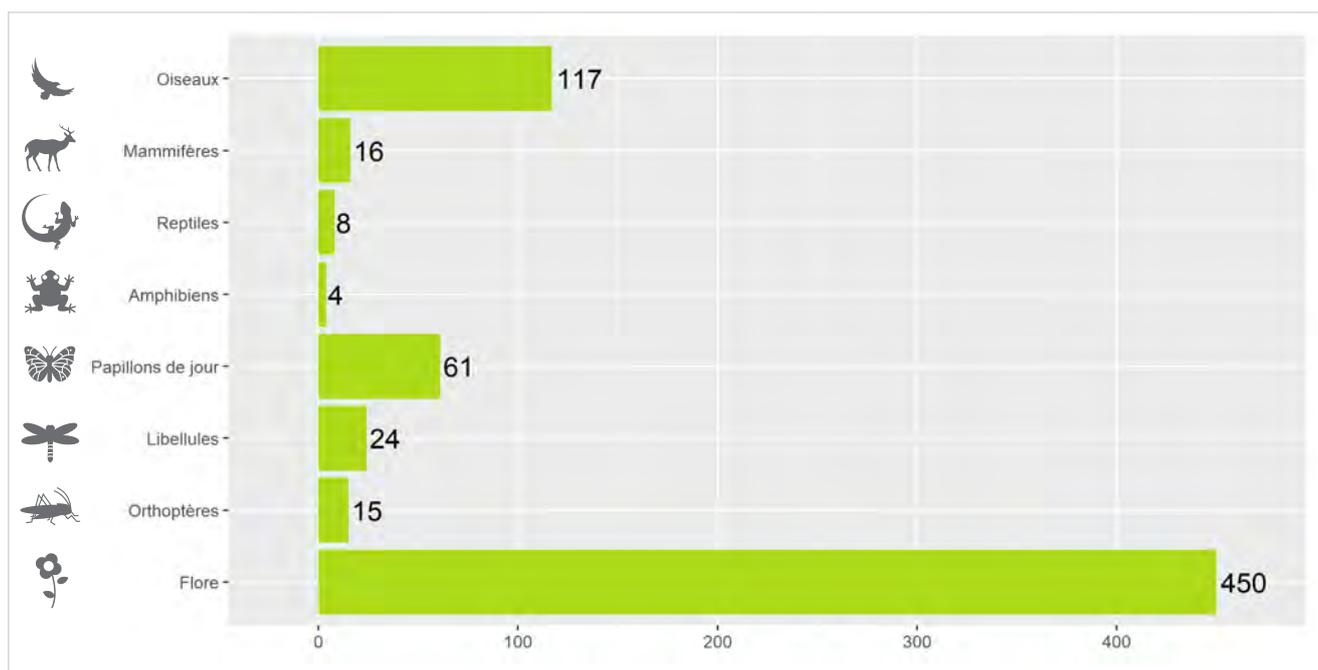


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

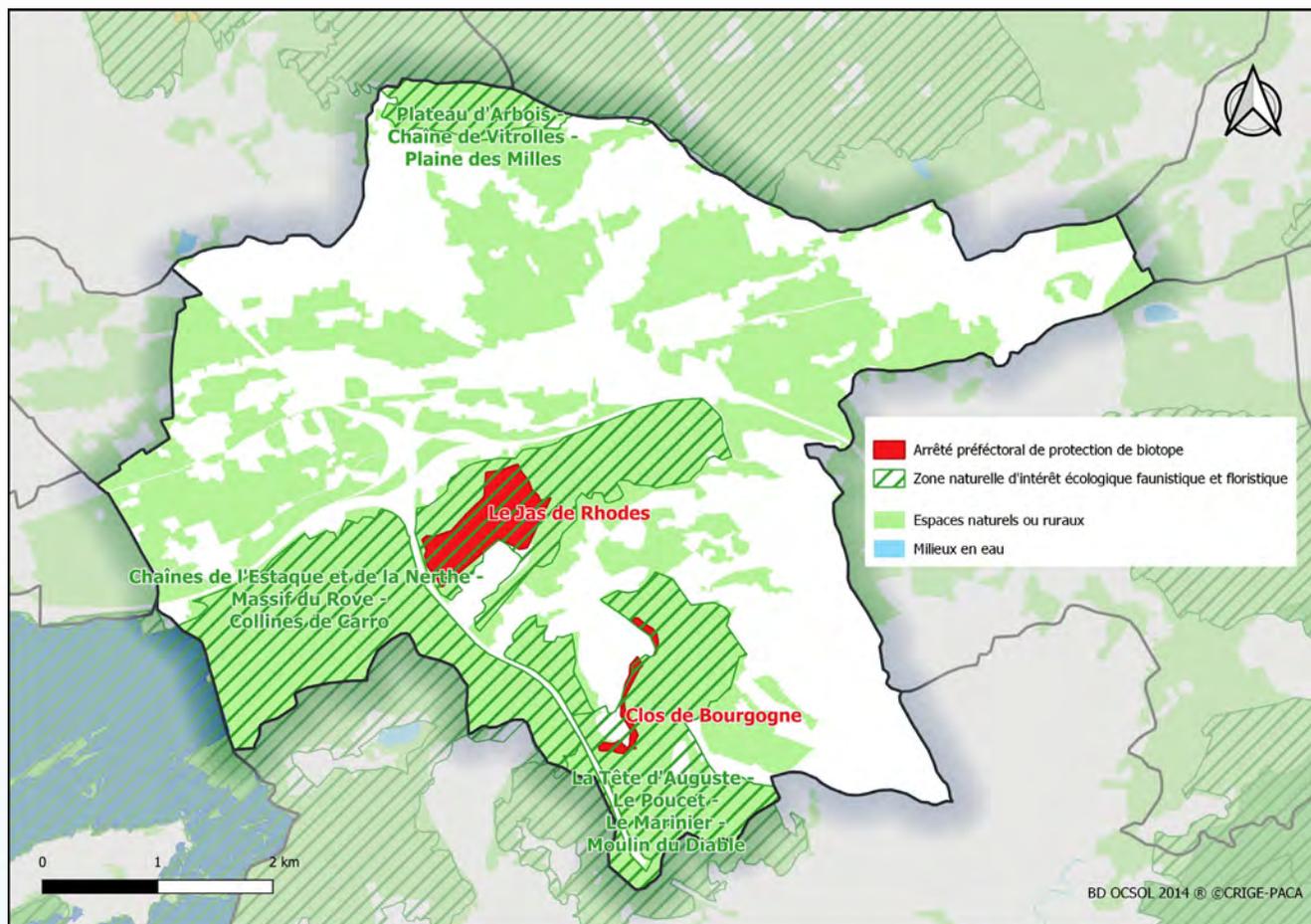
747 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune des Pennes-Mirabeau, soit 13% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 113 espèces sont protégées au niveau national. 14 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 23 à l'échelle régionale.

La compilation de 9 574 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique des Pennes-Mirabeau (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels des Pennes-Mirabeau

D'une surface de 34 km², 55% de la commune des Pennes-Mirabeau sont des espaces naturels et ruraux. 25% sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Les paysages collinaires, avec au sud-ouest la **chaîne de la Nerthe**, et au nord le **plateau de l'Arbois**, sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale¹. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux.

Depuis la source de l'Infernet, le ruisseau de la **Cadière** présente de beaux tronçons de végétation rivulaire qui offrent abri, zone de chasse, zone de reproduction et couloir de déplacement à de nombreuses espèces. Le cours d'eau et ses zones humides hébergent localement des libellules patrimoniales.

Lorsqu'ils sont gérés de façon extensive, les **espaces agricoles** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER



© André SIMON

Chouette chevêche

Hôte fidèle des cabanons de vigne et des vieux mûriers, la Chouette chevêche ou Chevêche d'Athéna a lié son avenir en Provence à l'évolution des paysages et des pratiques agricoles. Elle niche dans les cavités qu'elle trouve dans les vieux arbres et le petit bâti rural. Véritable auxiliaire des cultures, elle a une prédilection pour les gros insectes et les petits mammifères (mulots, campagnols).



© Aurélie JOHANET

Hérisson d'Europe

En se nourrissant de limaces, escargots, etc., le Hérisson d'Europe est un bon auxiliaire des cultures. Il se déplace de quelques kilomètres par nuit et apprécie lorsque les jardins ne sont pas trop cloisonnés. Les collisions routières sont la première cause de mortalité ; levons le pied en roulant la nuit !



© André SIMON

Lézard ocellé

Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.



© Aurélien AUDEVARD

Agrion de Mercure

D'affinité méridionale, l'Agrion de Mercure vit dans les petites zones humides, les sources, les fossés, les ruisseaux et les petites rivières ensoleillées, à courant lent, riches en plantes aquatiques. Son habitat spécifique, souvent négligé, car paraissant insignifiant, est régulièrement victime d'actes destructeurs tels que curages, assèchements, comblements immodérés, piétinement du bétail.



© J.-C. ARNOUX - CBNNMED

Germandrée faux petit pin

De la même famille que le Romarin, la rare Germandrée faux petit pin est surtout présente en France dans la région de Marseille, au sein des pelouses rocailleuses sèches et garrigues claires.



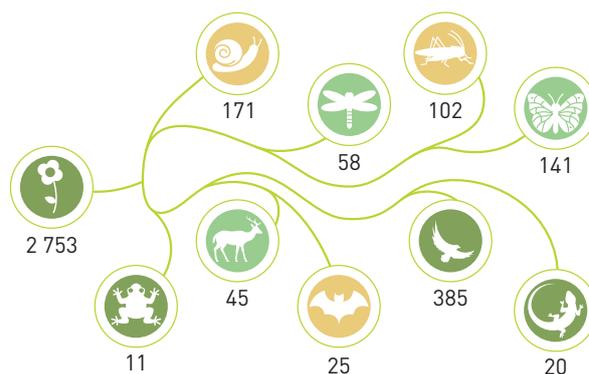
Espèce protégée



Espèce menacée figurant sur une liste rouge

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 🌐 ampmetropole.fr
🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES





Portrait DE LA Biodiversité

MEYRARGUES



Blongios nain © Aurélien AUDEVRAD 

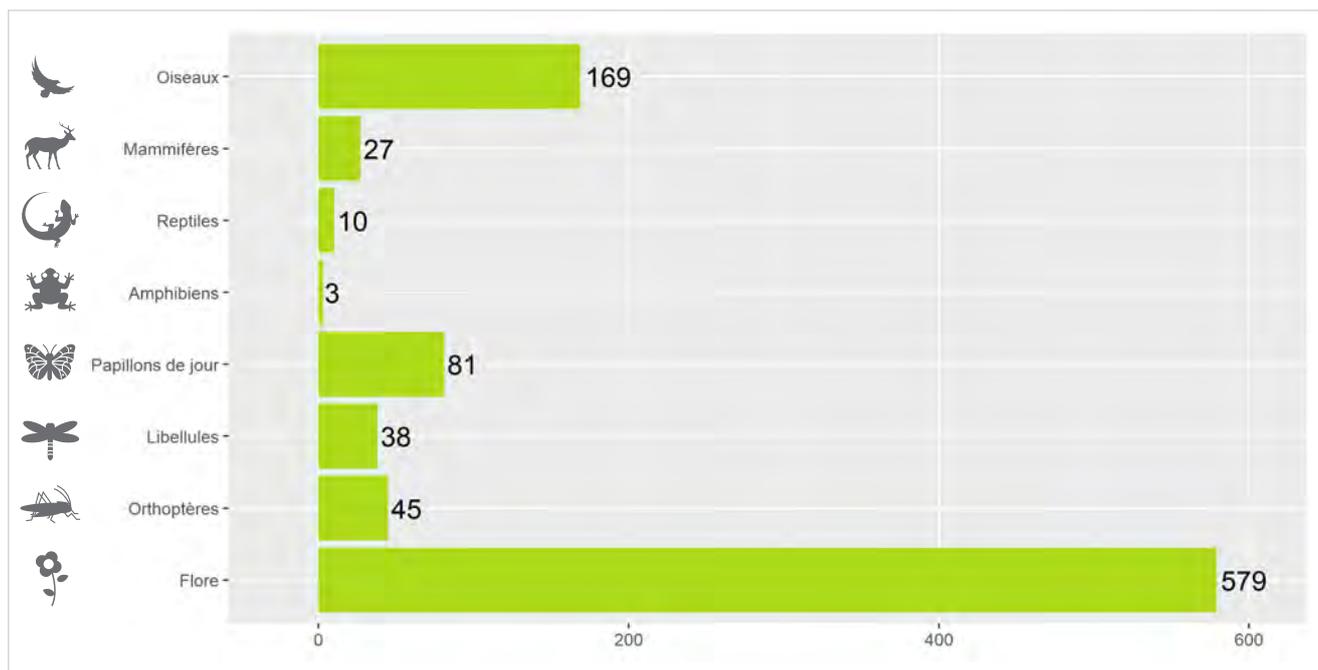


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

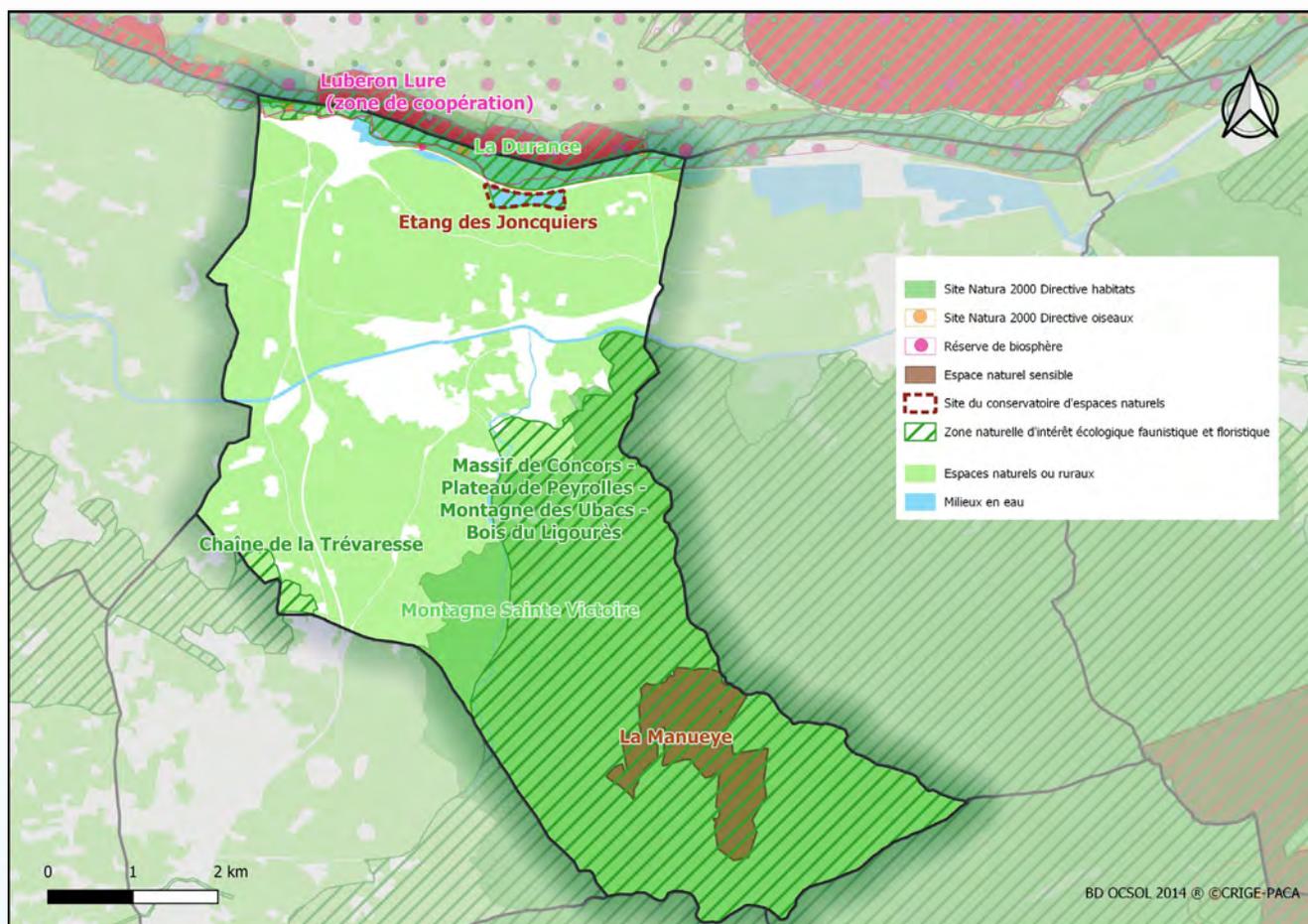
1 196 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Meyrargues, soit 21% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 165 espèces sont protégées au niveau national. 22 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 45 à l'échelle régionale.

La compilation de 12 338 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Meyrargues (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Meyrargues

D'une surface de 42 km², 89% de la commune de Meyrargues sont des espaces naturels et ruraux. 48% sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Au sud de la commune, les **paysages collinaires** sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale¹. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

Au nord de la commune, **la Durance** constitue un exemple remarquable de rivières en tresses méditerranéennes caractérisé par un lit vif très large, en grande partie occupé par des dépôts de galets, graviers et sables, au sein desquels l'eau s'écoule en plusieurs bras, créant une diversité d'habitats écologiques de grand intérêt. La vallée assure une fonction corridor de première importance en Provence, constituant une voie de migration particulièrement empruntée par les oiseaux, les mammifères, dont les chauves-souris, les insectes et, bien sûr, les poissons.

Les **activités agricoles extensives** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine, ainsi que le développement d'un réseau de haies favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER



© Gregory DELAUNAY

Grand-duc d'Europe



Plus grand rapace nocturne d'Europe, le Grand-duc d'Europe niche dans les falaises en aménageant de branches une simple dépression, le plus souvent sur une vire rocheuse. Il chasse dans les garrigues, prairies, pelouses et terres cultivées : campagnols, rats, souris, renards, mais aussi oiseaux et reptiles de toutes sortes.



© Jean-Michel BOMPAR

Castor d'Europe



Le Castor d'Europe vit dans les portions de cours d'eau les mieux préservées. Il se nourrit principalement de feuilles et d'écorce (surtout de saules). Il coupe les arbres, creuse des terriers, et il peut bâtir des terriers-huttes voire des huttes et des barrages. Il vit en groupe familial de 2 à 6 individus occupant un territoire de 0,5 à 3 km de linéaire.



© Aurélien AUDEVARD

Cistude d'Europe



Tortue aquatique d'eau douce, la Cistude d'Europe fréquente les marais, mares, étangs, canaux, roubines. Discrète et craintive, elle a besoin de calme et plonge à la moindre alerte. Elle utilise le milieu terrestre, notamment pour l'hivernation et l'estivation, au moment de la ponte et d'autres déplacements.



© Angélique MASVIDAL

Cordulie à corps fin



La Cordulie à corps fin fréquente aussi bien les cours d'eau et les secteurs calmes des rivières et canaux aux berges boisées que les eaux stagnantes, parfois saumâtres.



© François GRIMAL

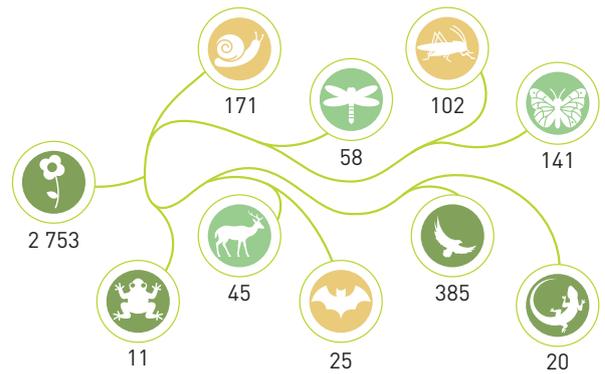
Ophrys de Provence



L'Ophrys de Provence se développe sur terrains calcaires ensoleillés : pelouses sèches, garrigues, lisières de pinèdes. Comme les autres espèces d'Ophrys de la famille des orchidées, sa fleur mime un insecte pour l'attirer et assurer la pollinisation.

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 🌐 ampmetropole.fr
🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES





Portrait DE LA Biodiversité

MEYREUIL



Chèvêche d'Athéna © André SIMON

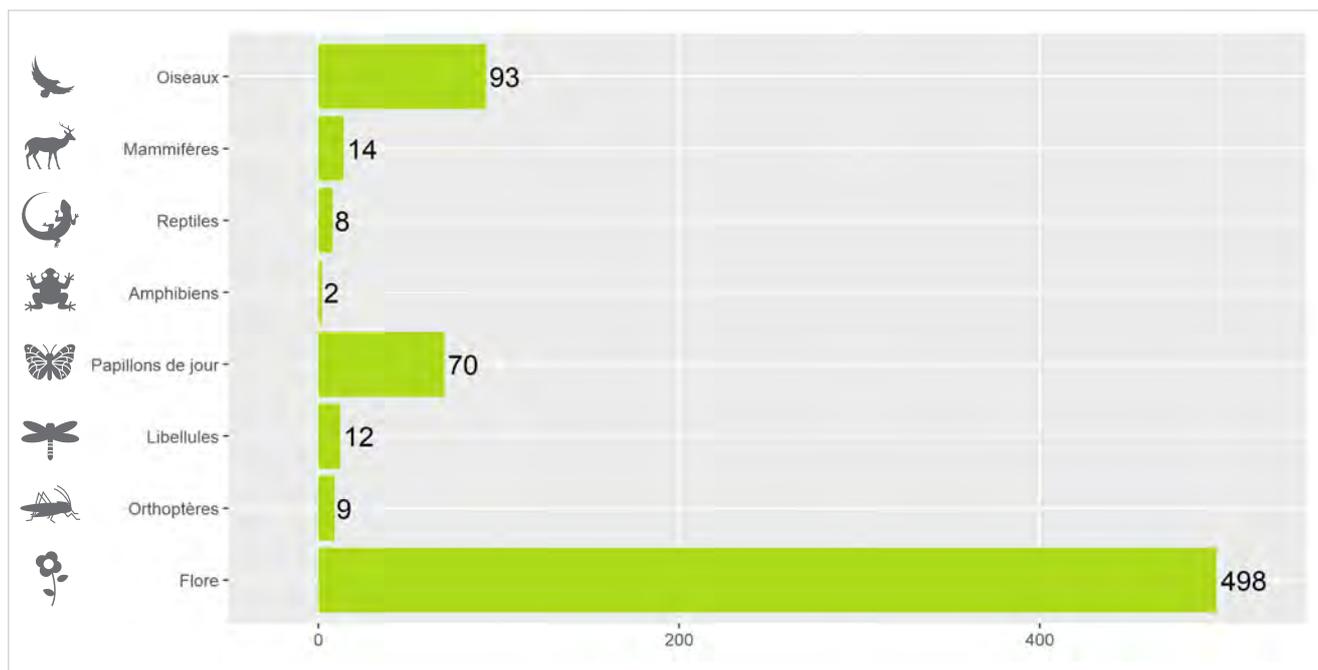


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

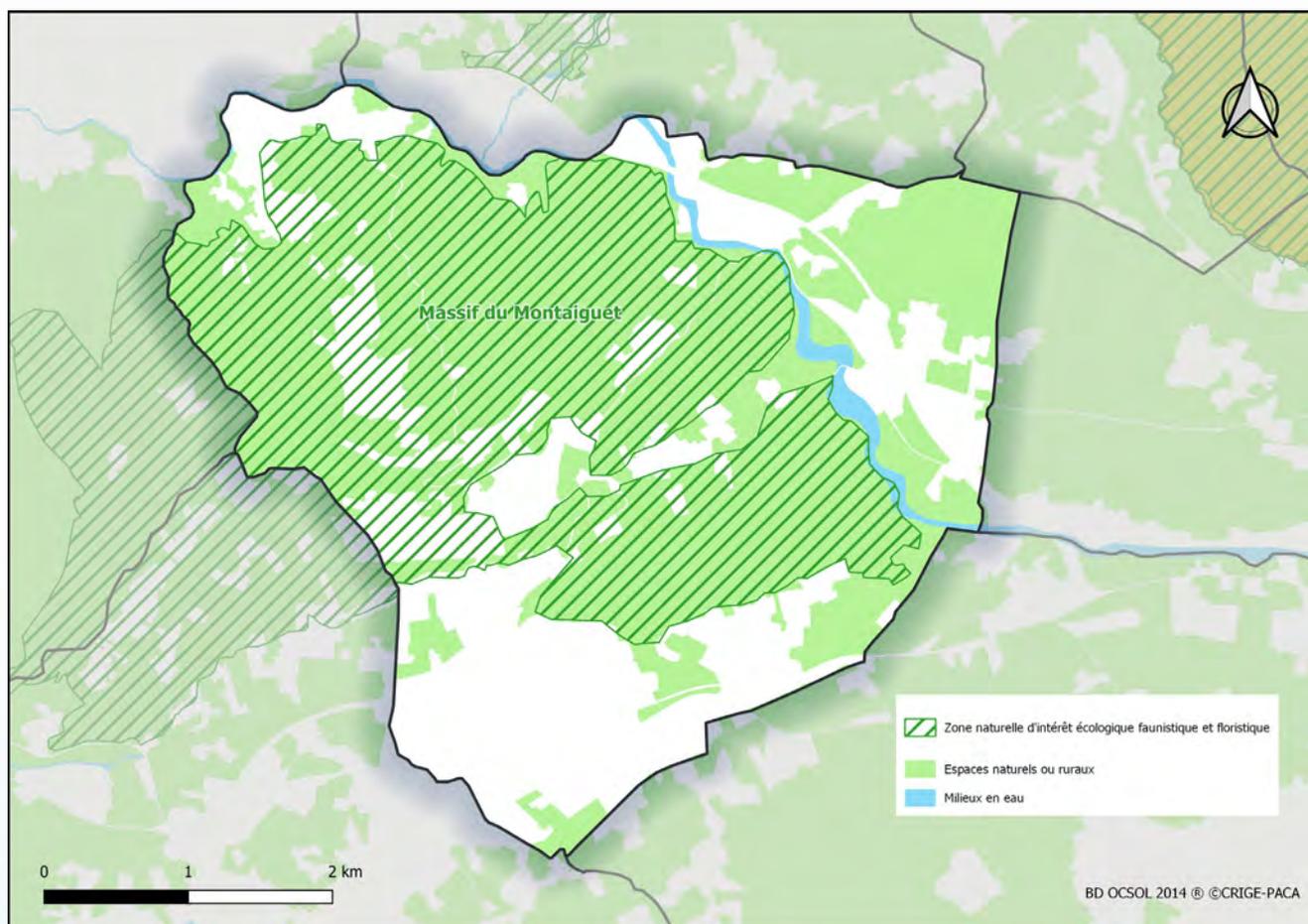
721 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Meyreuil, soit 12% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole. 92 espèces sont protégées au niveau national. 8 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 10 à l'échelle régionale.

La compilation de 4 505 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Meyreuil (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Meyreuil

D'une surface de 20 km², 65% de la commune de Meyreuil sont des espaces naturels et ruraux. 53% sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Le **massif du Montaiguët** et les autres reliefs collinéens accueillent des espèces typiques des milieux provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chêne vert et au pin d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'intérêt pour la flore patrimoniale¹. La mosaïque de milieux est favorable à un cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux.

L'Arc présente encore de beaux tronçons de végétation rivulaire qui offrent abri, zone de chasse, zone de reproduction et couloir de déplacement à de nombreuses espèces. Le cours d'eau et ses zones humides hébergent localement des libellules patrimoniales.

Lorsqu'ils sont gérés de façon extensive, les **espaces agricoles** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER



© Aurélien AUDEWARD

Moineau friquet

P **LR**

Associé aux milieux ruraux, le Moineau friquet niche dans les cavités de vieux arbres et les trous de mur. Beaucoup moins répandue que son cousin, le Moineau domestique, l'espèce est en très fort déclin dans les régions où la modification des pratiques agricoles est mise en cause.



© Jean-Michel BOMPARD

Campagnol amphibie

P

Le Campagnol amphibie fréquente des cours d'eau à faible courant, étangs, marais aux berges riches en végétation herbacée haute dans lesquelles il creuse un terrier dont l'entrée est immergée. Menacé par la dégradation des zones humides et, localement, par l'expansion du Rat musqué et du Rat surmulot, il est protégé en France.



© André SIMON

Lézard ocellé

P **LR**

Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.



© André SIMON

Damier de la Succise

P

Le Damier de la Succise habite les prairies, pelouses et lisières ensoleillées.



© François GRIMAL

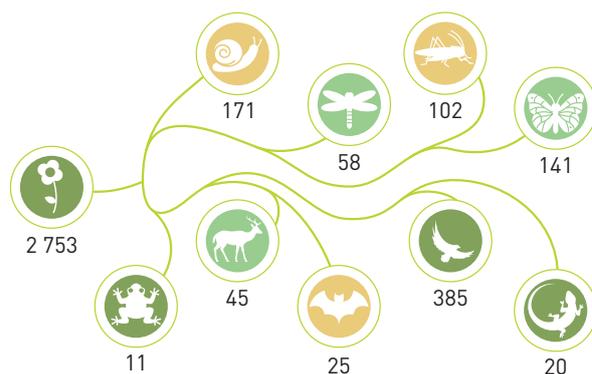
Ophrys de Provence

P

L'Ophrys de Provence se développe sur terrains calcaires ensoleillés : pelouses sèches, garrigues, lisières de pinèdes. Comme les autres espèces d'Ophrys de la famille des orchidées, sa fleur mime un insecte pour l'attirer et assurer la pollinisation.

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

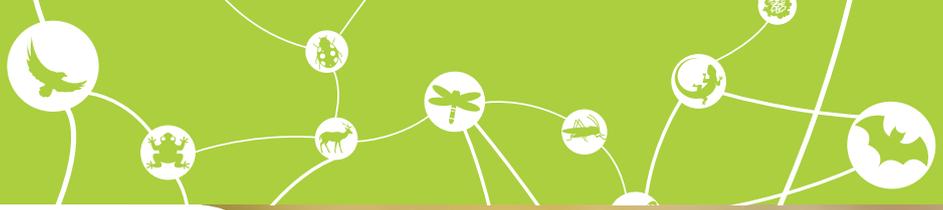
Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 📍 ampmetropole.fr
🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES





Portrait DE LA Biodiversité

MIMET



Monticole bleu © Aurélien AUDEVARD

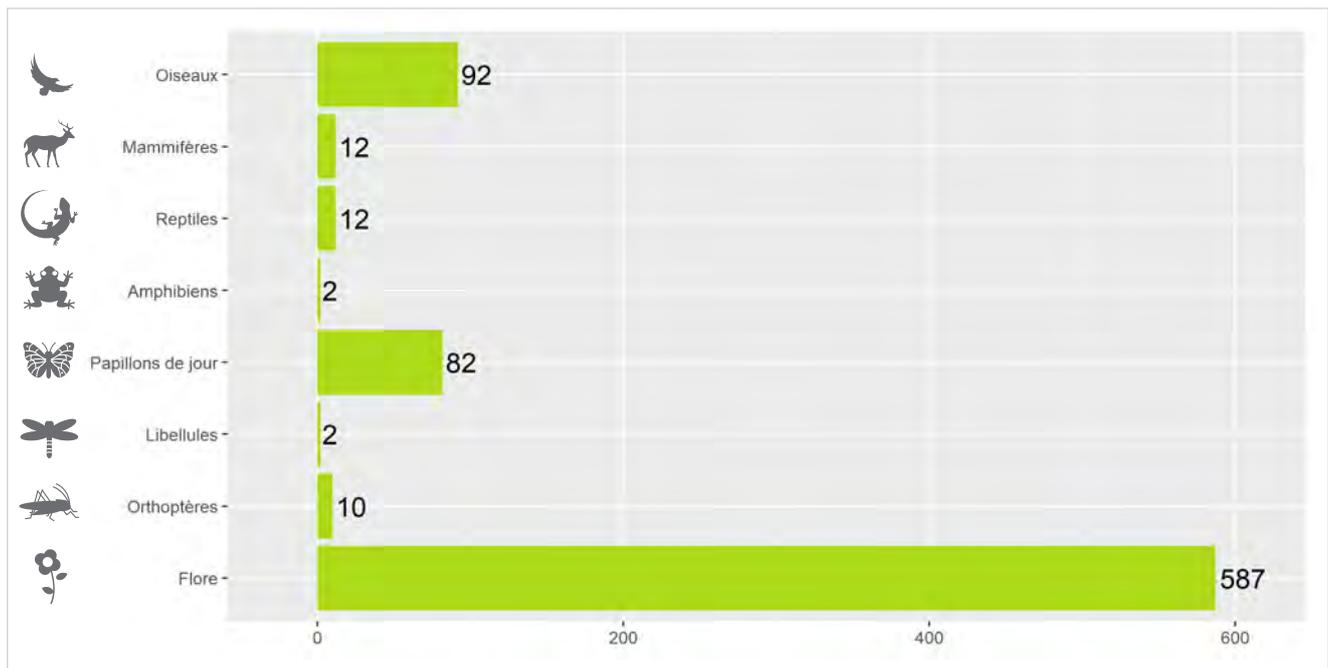


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

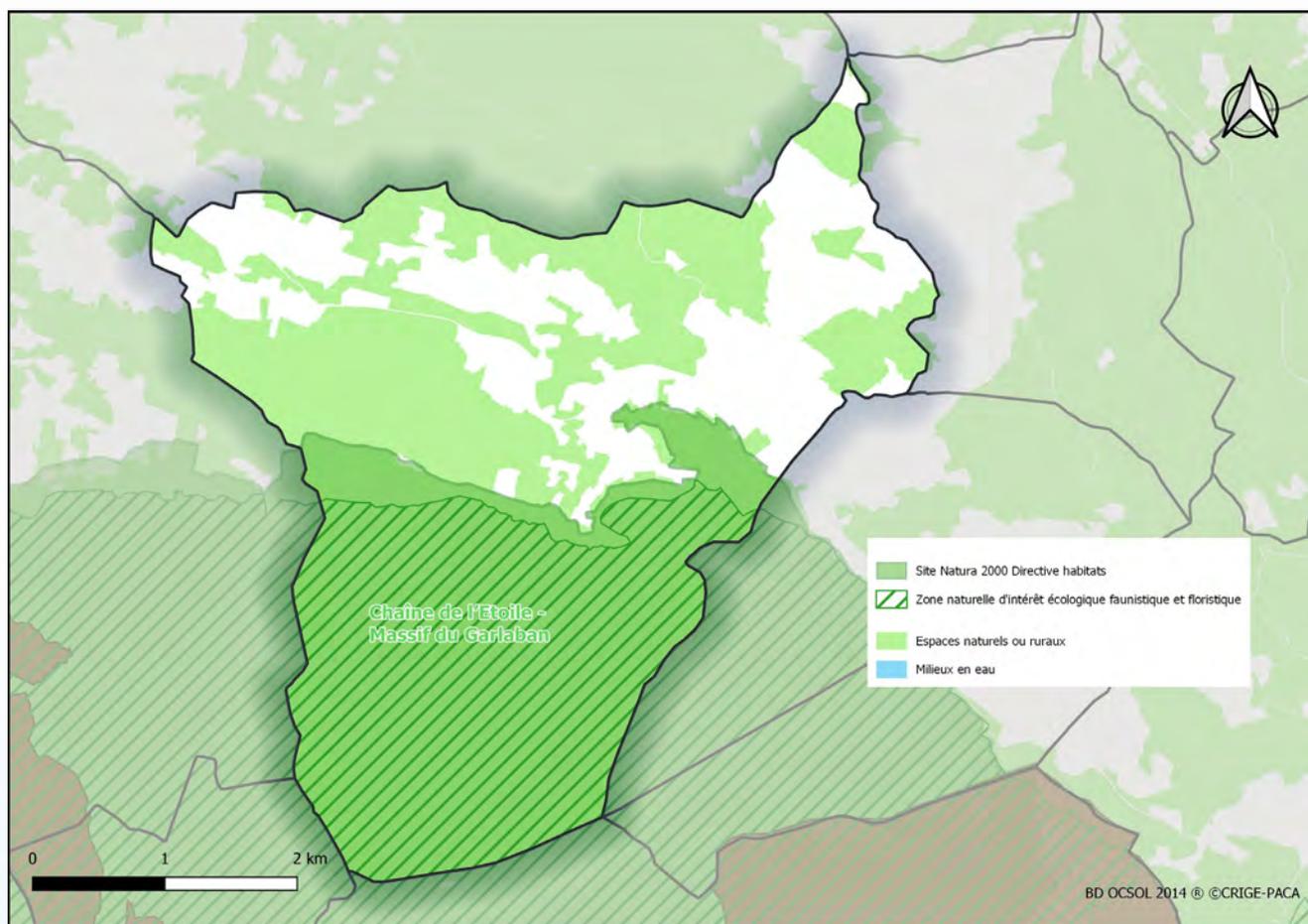
834 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Mimet, soit 14% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 99 espèces sont protégées au niveau national. 10 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 10 à l'échelle régionale.

La compilation de 6 621 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Mimet (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Mimet

D'une surface de 19 km², 75% de la commune de Mimet sont des espaces naturels et ruraux. 44% sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Premières montagnes aux portes de Marseille, les paysages de la **chaîne de l'Étoile** sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale¹. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

Les ubacs et autres contreforts nord du massif de l'Étoile permettent par ailleurs le développement et le maintien de très beaux peuplements forestiers mésophiles matures dominés par des essences subméditerranéennes ou eurasiatiques comme le chêne pubescent. Ces zones forestières présentent un fort intérêt patrimonial, notamment pour certains insectes.

En piémont, les quelques **espaces agricoles extensifs** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER

© Eric DIDNER



Aigle de Bonelli

P **LR**

Emblématique des collines provençales, l'Aigle de Bonelli niche dans les falaises et affectionne l'alternance de boisements, garrigues, milieux ouverts pâturés ou cultivés de façon extensive. Les Bouches-du-Rhône accueillent la moitié des couples français, dont 13 couples sur la métropole, qui souffrent encore de l'électrocution, du braconnage, de la perte d'habitat par l'urbanisation et les aménagements tels que les parcs photovoltaïques en milieu naturel, du dérangement des nichées par les sports de pleine nature, etc.

© Gregory DELAUNAY



Genette commune

P

Les milieux fréquentés par la Genette commune sont assez variés, de la forêt à la garrigue, avec des promontoires rocheux qu'elle utilise comme crottières. Ce mammifère carnivore, nocturne et discret est arrivé sur le territoire du fait de l'homme.

© André SIMON



Lézard ocellé

P **LR**

Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.

© Laurent ROUSCHMEYER



Grand Capricorne

P

Le Grand Capricorne est l'un des plus grands coléoptères de France. Sa larve consomme le bois vivant des chênes, généralement sénescents. L'espèce est menacée par la sylviculture moderne qui supprime les vieux arbres.

© H. MICHAUD - CBNMED

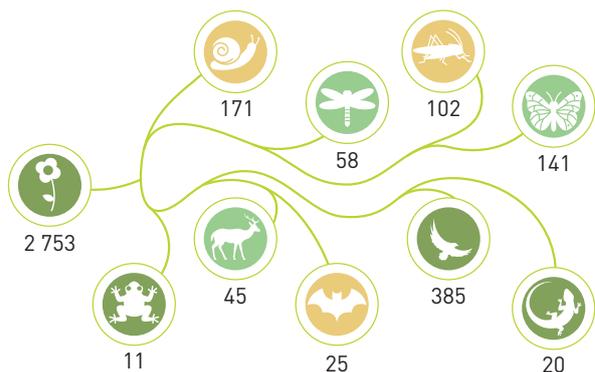


Doradille de Pétrarque

La Doradille de Pétrarque est une petite fougère qui pousse entre les pierres et les crevasses des rochers. Elle est protégée régionalement.

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 📍 ampmetropole.fr
🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES





Portrait DE LA Biodiversité

PERTUIS



Guêpier d'Europe © Aurélien AUDEVARD 

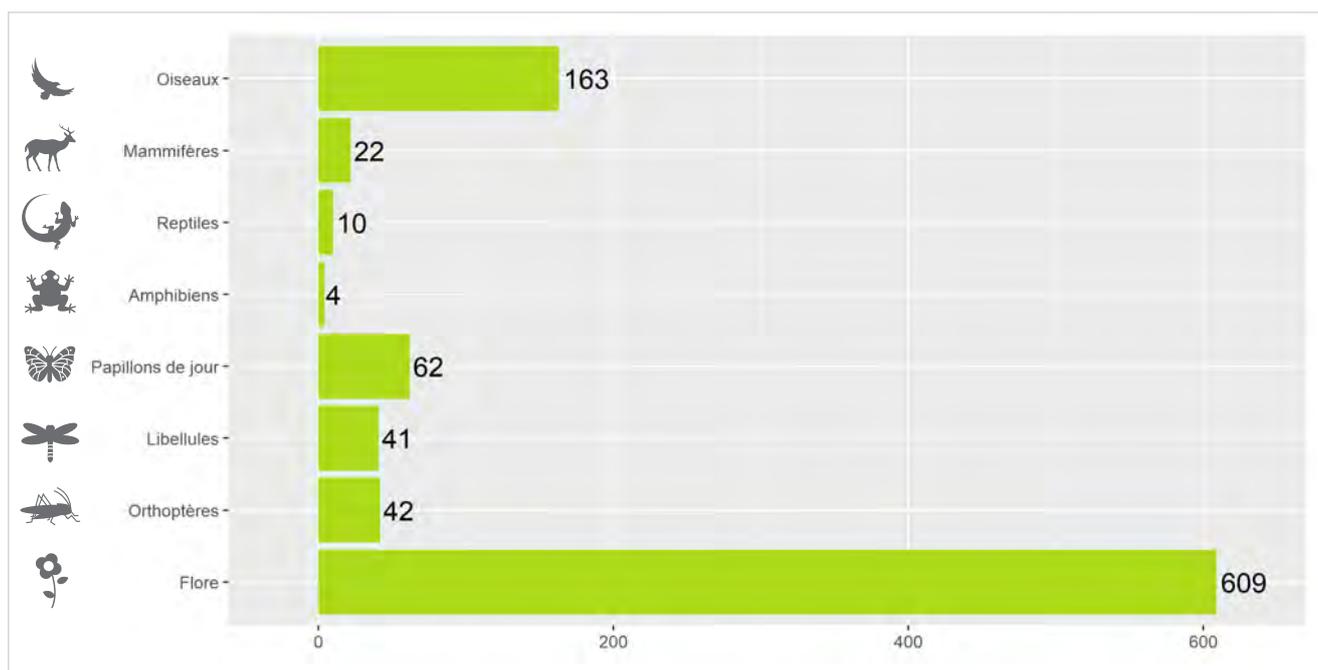


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

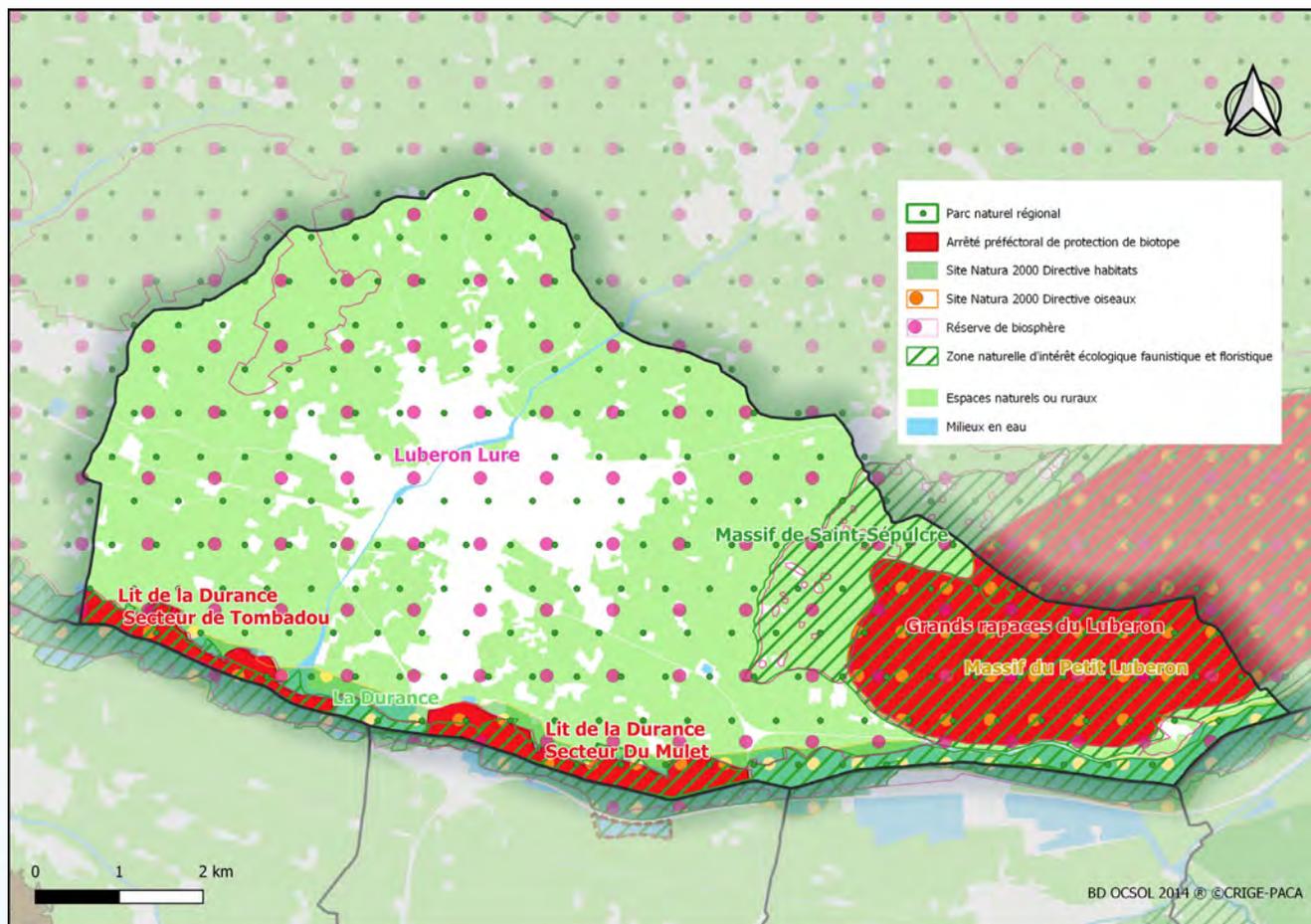
1047 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Pertuis, soit 18% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 151 espèces sont protégées au niveau national. 25 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 40 à l'échelle régionale.

La compilation de 8959 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Pertuis (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Pertuis

D'une surface de 59 km², 81 % de la commune de Pertuis sont des espaces naturels et ruraux. 28 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Au sud, **la Durance** constitue un exemple remarquable de rivières en tresses méditerranéennes caractérisé par un lit vif très large, en grande partie occupé par des dépôts de galets, graviers et sables, au sein desquels l'eau s'écoule en plusieurs bras, créant une diversité d'habitats écologiques de grand intérêt. La vallée assure une fonction corridor de première importance en Provence, constituant une voie de migration particulièrement empruntée par les oiseaux, les mammifères, dont les chauves-souris, les insectes et bien sûr les poissons.

Les milieux rocheux du **Petit Luberon** abritent des rapaces parmi les plus grands et les plus rares d'Europe. Les pentes et les crêtes rocailleuses, parsemées d'éboulis ou couvertes de forêts et garrigues à chêne vert et romarin, donnent des paysages typiques de l'arrière-pays provençal. Les secteurs les plus originaux et les plus riches pour la biodiversité sont les milieux ouverts : garrigues basses et pelouses sèches parcourues depuis des siècles par les troupeaux de brebis ou de chèvres. Ces milieux accueillent des cortèges d'espèces animales et végétales typiques de la biodiversité méditerranéenne.

En piémont, les **activités agricoles extensives** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine, ainsi que le développement d'un réseau de haies favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER



© Aurélien AUDEWARD

Petit Gravelot



Le bassin de la Durance constitue le bastion régional du Petit Gravelot : les îlots et plages de galets sans cesse rajeunis par les crues constituent son milieu naturel. Les œufs, mimétiques, sont pondus dans une simple cuvette entourée de galets, d'éclats de coquillage ou de brins d'herbe. L'aménagement des cours d'eau qui met un terme au dynamisme fluvial, ainsi que le dérangement par les activités nautiques estivales constituent des menaces pour l'espèce.



© Gregory DELAUNAY

Grand-duc d'Europe



Plus grand rapace nocturne d'Europe, le Grand-duc d'Europe niche dans les falaises en aménageant de branches une simple dépression, le plus souvent sur une vire rocheuse. Il chasse dans les garrigues, prairies, pelouses et terres cultivées : campagnols, rats, souris, renards, mais aussi oiseaux et reptiles de toutes sortes.

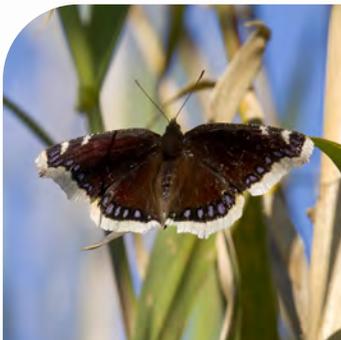


© Jean-Michel BOMPAP

Castor d'Europe



Le Castor d'Europe vit dans les portions de cours d'eau les mieux préservées. Il se nourrit principalement de feuilles et d'écorce (surtout de saules). Il coupe les arbres, creuse des terriers, et il peut bâtir des terriers-huttes voire des huttes et des barrages. Il vit en groupe familial de 2 à 6 individus occupant un territoire de 0,5 à 3 km de linéaire.



© André SIMON

Morio

Le Morio est un grand papillon qui se localise dans les bois riverains et lisières forestières.



© François GRIMAL

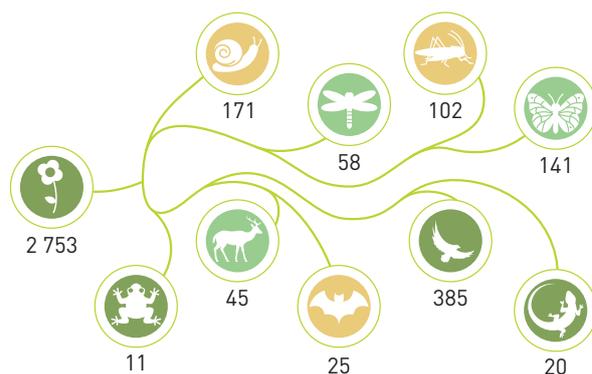
Ophrys de Provence



L'Ophrys de Provence se développe sur terrains calcaires ensoleillés : pelouses sèches, garrigues, lisières de pinèdes. Comme les autres espèces d'Ophrys de la famille des orchidées, sa fleur mime un insecte pour l'attirer et assurer la pollinisation.

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 📠 ampmetropole.fr
🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES





Portrait DE LA Biodiversité

PEYNIER



Huppe fasciée © Aurélien AUDEVARD

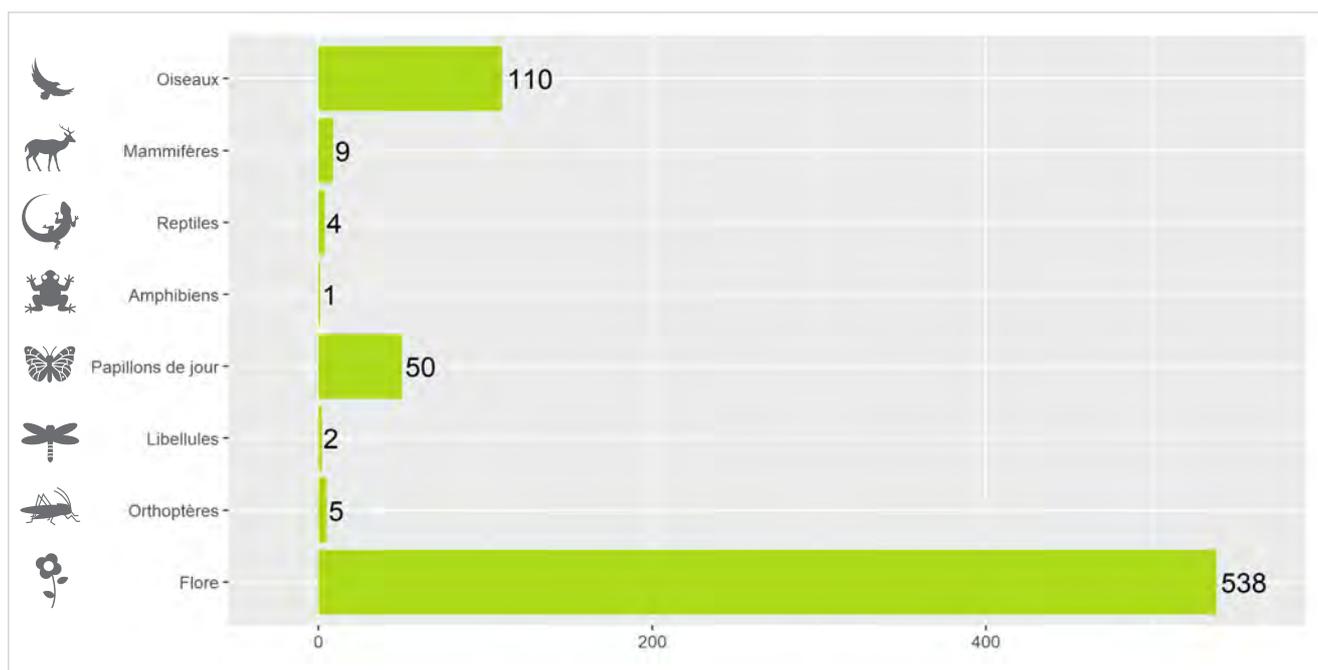


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

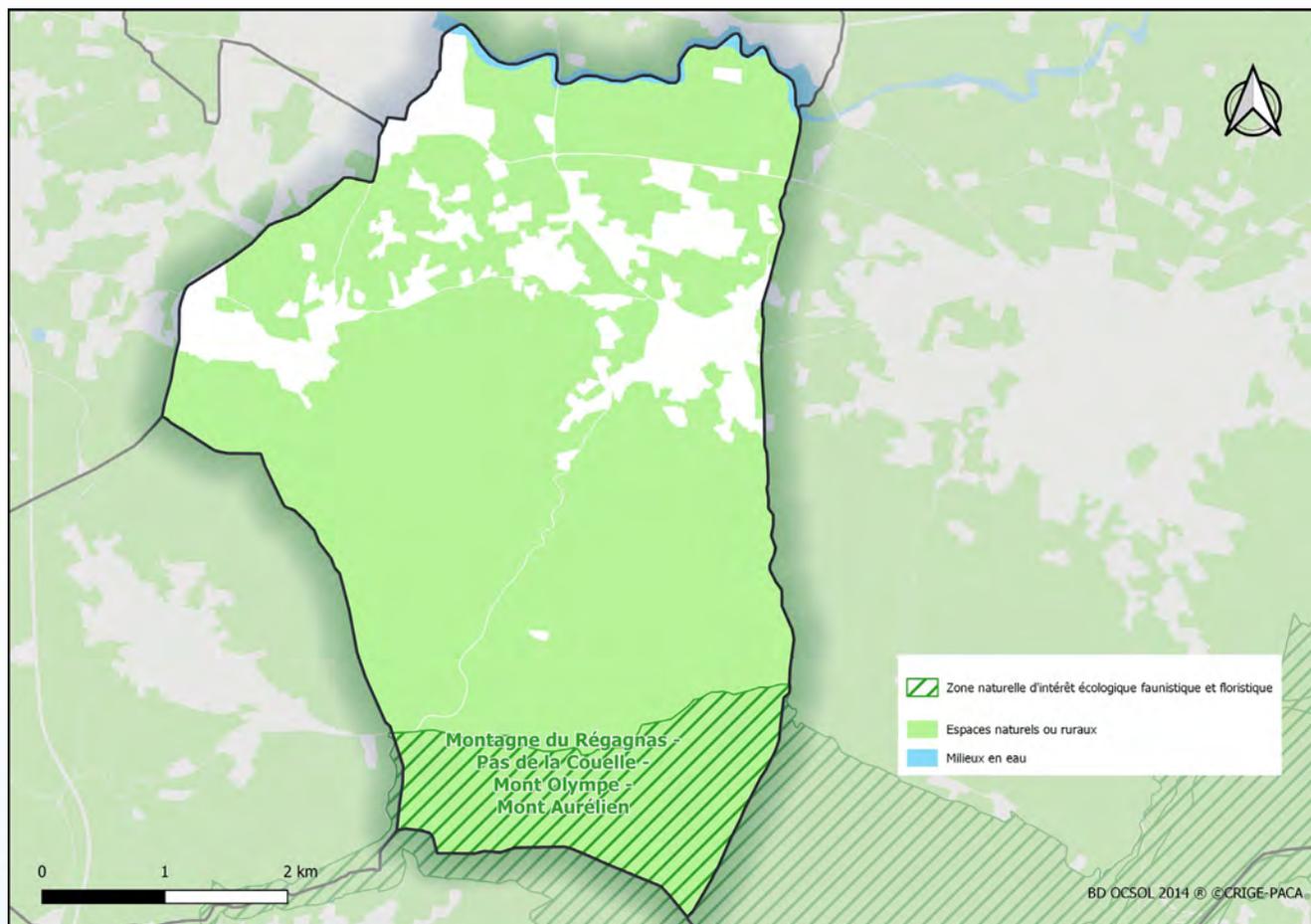
745 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Peynier, soit 13% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 92 espèces sont protégées au niveau national. 14 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 13 à l'échelle régionale.

La compilation de 3 989 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Peynier (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Peynier

D'une surface de 25 km², 85 % de la commune de Peynier sont des espaces naturels et ruraux. 13 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Bordant le nord de la commune, **l'Arc** présente encore de beaux tronçons de végétation rivulaire qui offrent abri, zone de chasse, zone de reproduction et couloir de déplacement à certaines espèces.

Lorsqu'ils sont gérés de façon extensive, les **espaces agricoles** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

Les paysages au sud de la commune sont typiques des milieux provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chêne vert et au pin d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'intérêt pour la flore patrimoniale¹. La mosaïque de milieux est favorable à un cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux.

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER



© Aurélien AUDEWARD

Engoulevent d'Europe



L'Engoulevent d'Europe apprécie les paysages semi-ouverts et vallonnés. Cet insectivore s'y nourrit de papillons nocturnes, coléoptères et fourmis ailées. De mœurs nocturnes, c'est surtout au crépuscule qu'il fait entendre son chant caractéristique, un ronronnement continu rappelant le bruit d'un moteur lointain. L'arrêt de l'exploitation du bois, la disparition progressive de l'élevage et l'évolution vers des garrigues boisées rendent localement le milieu moins favorable à l'espèce.



© André SIMON

Chouette chevêche



Hôte fidèle des cabanons de vigne et des vieux mûriers, la Chouette chevêche ou Chevêche d'Athéna a lié son avenir en Provence à l'évolution des paysages et des pratiques agricoles. Elle niche dans les cavités qu'elle trouve dans les vieux arbres et le petit bâti rural. Véritable auxiliaire des cultures, elle a une prédilection pour les gros insectes et les petits mammifères (mulots, campagnols).



© André SIMON

Lézard ocellé



Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.



© Marion FOUCHARD

Zygène cendrée



La Zygène cendrée fréquente les prairies mésophiles ou sèches fleuries où se développe encore sa plante hôte, la Badasse.



© François GRIMAL

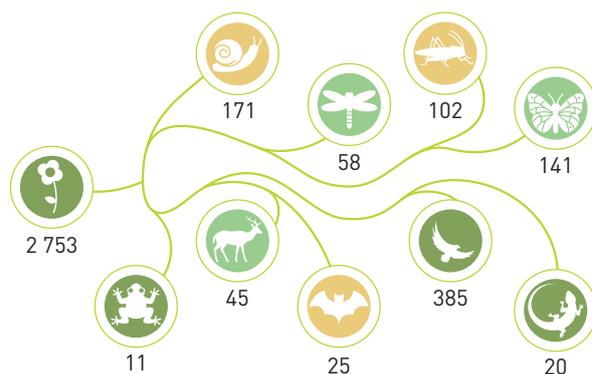
Ophrys de Provence



L'Ophrys de Provence se développe sur terrains calcaires ensoleillés : pelouses sèches, garrigues, lisières de pinèdes. Comme les autres espèces d'Ophrys de la famille des orchidées, sa fleur mime un insecte pour l'attirer et assurer la pollinisation.

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
 🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES





Portrait DE LA Biodiversité

PEYROLLES-EN-PROVENCE



Hirondelle de rivage © André SIMON 

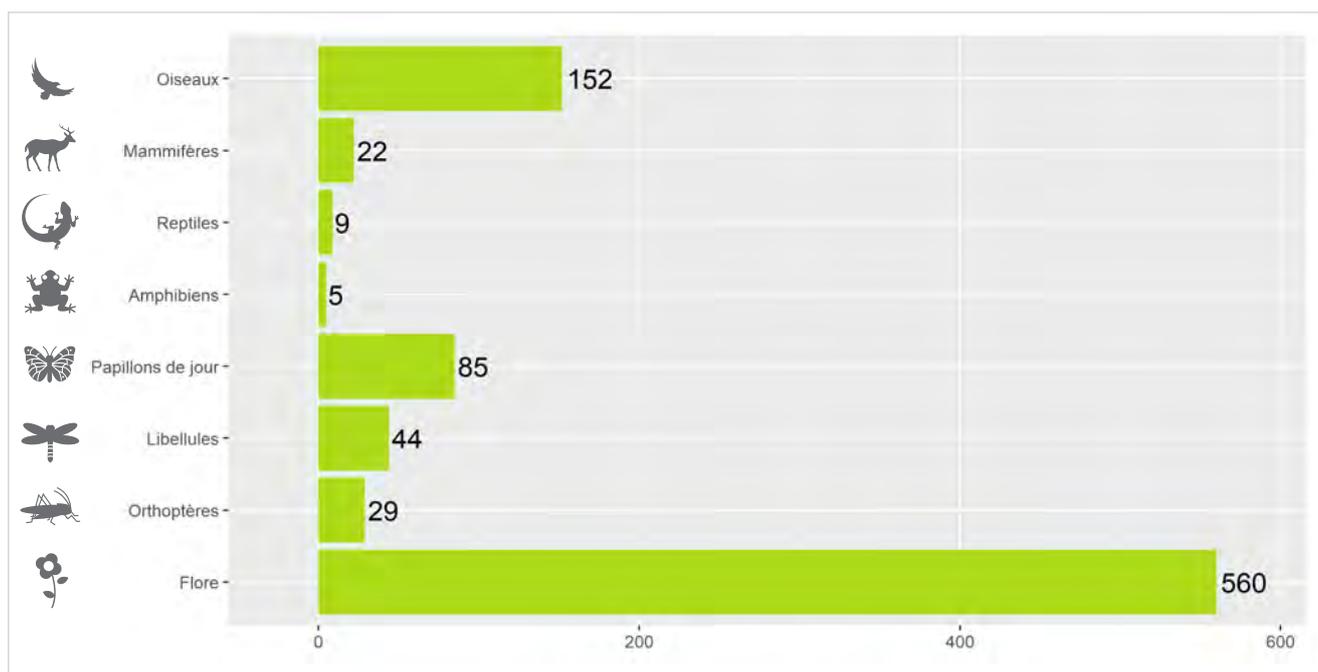


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

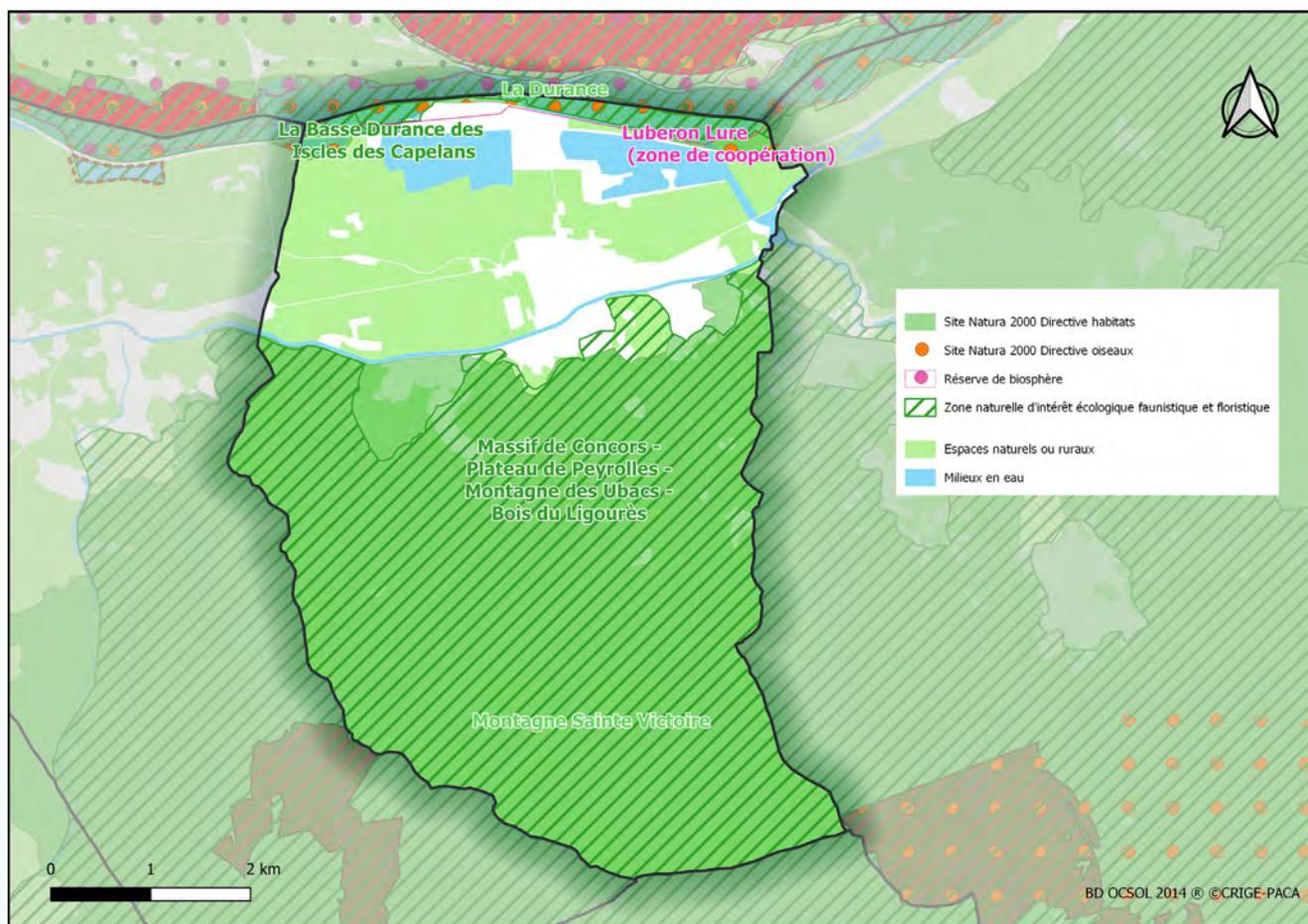
928 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Peyrolles-en-Provence, soit 16% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 146 espèces sont protégées au niveau national. 19 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 38 à l'échelle régionale.

La compilation de 8 249 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Peyrolles-en-Provence (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Peyrolles-en-Provence

D'une surface de 35 km², 88% de la commune de Peyrolles-en-Provence sont des espaces naturels et ruraux. 70% sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Les paysages collinaires, dominés par **le Concors**, sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale¹. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

Au nord de la commune, **la Durance** constitue un exemple remarquable de rivières en tresses méditerranéennes caractérisé par un lit vif très large, en grande partie occupé par des dépôts de galets, graviers et sables, au sein desquels l'eau s'écoule en plusieurs bras, créant une diversité d'habitats écologiques de grand intérêt. La vallée assure une fonction corridor de première importance en Provence, constituant une voie de migration particulièrement empruntée par les oiseaux, les mammifères, dont les chauves-souris, les insectes et bien sûr les poissons.

Les **activités agricoles extensives** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine, ainsi que le développement d'un réseau de haies favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER



© André SIMON

Chouette chevêche



Hôte fidèle des cabanons de vigne et des vieux mûriers, la Chouette chevêche ou Chevêche d'Athéna a lié son avenir en Provence à l'évolution des paysages et des pratiques agricoles. Elle niche dans les cavités qu'elle trouve dans les vieux arbres et le petit bâti rural. Véritable auxiliaire des cultures, elle a une prédilection pour les gros insectes et les petits mammifères (mulots, campagnols).



© Jean-Michel BOMPAP

Castor d'Europe



Le Castor d'Europe vit dans les portions de cours d'eau les mieux préservées. Il se nourrit principalement de feuilles et d'écorce (surtout de saules). Il coupe les arbres, creuse des terriers, et il peut bâtir des terriers-huttes voire des huttes et des barrages. Il vit en groupe familial de 2 à 6 individus occupant un territoire de 0,5 à 3 km de linéaire.



© Jean-Michel BOMPAP

Psammis edwardsi



Plus petit lézard de France continentale, le Psammis edwardsi est typique des zones arides méditerranéennes ouvertes. Il affectionne les pentes caillouteuses parsemées de buissons, friches, cultures abandonnées, zones sablonneuses du littoral méditerranéen.



© Angélique MASVIDAL

Cordulie à corps fin



La Cordulie à corps fin fréquente aussi bien les cours d'eau et les secteurs calmes des rivières et canaux aux berges boisées que les eaux stagnantes, parfois saumâtres.



© François GRIMAL

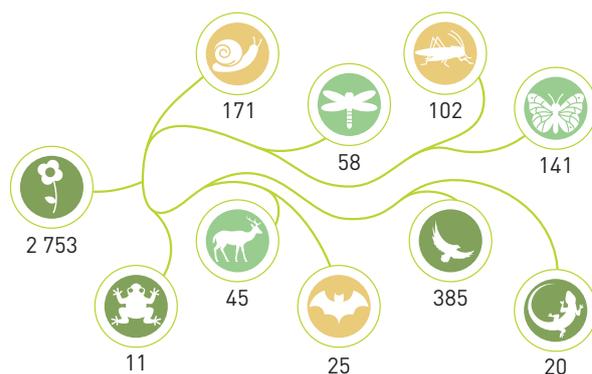
Ophrys de Provence



L'Ophrys de Provence se développe sur terrains calcaires ensoleillés : pelouses sèches, garrigues, lisières de pinèdes. Comme les autres espèces d'Ophrys de la famille des orchidées, sa fleur mime un insecte pour l'attirer et assurer la pollinisation.

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 📠 ampmetropole.fr
🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES





Portrait DE LA Biodiversité

PUYLOUBIER



Bruant ortolan © Aurélien AUDEVARD  

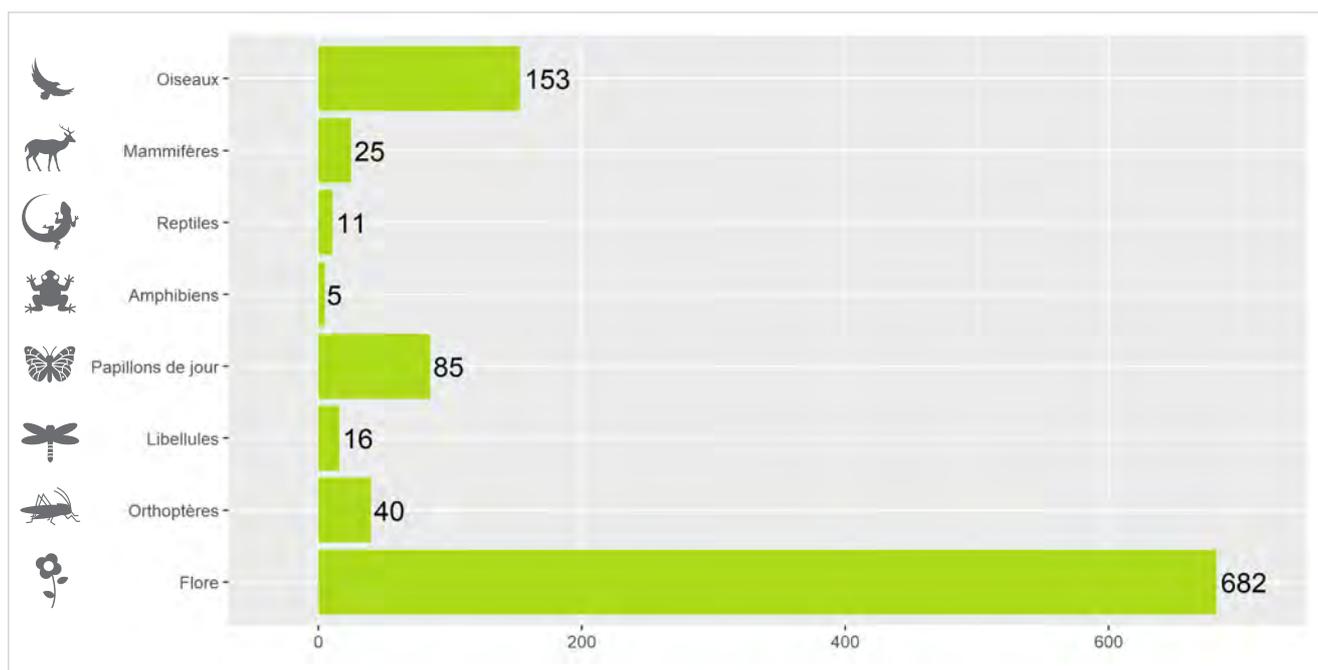


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

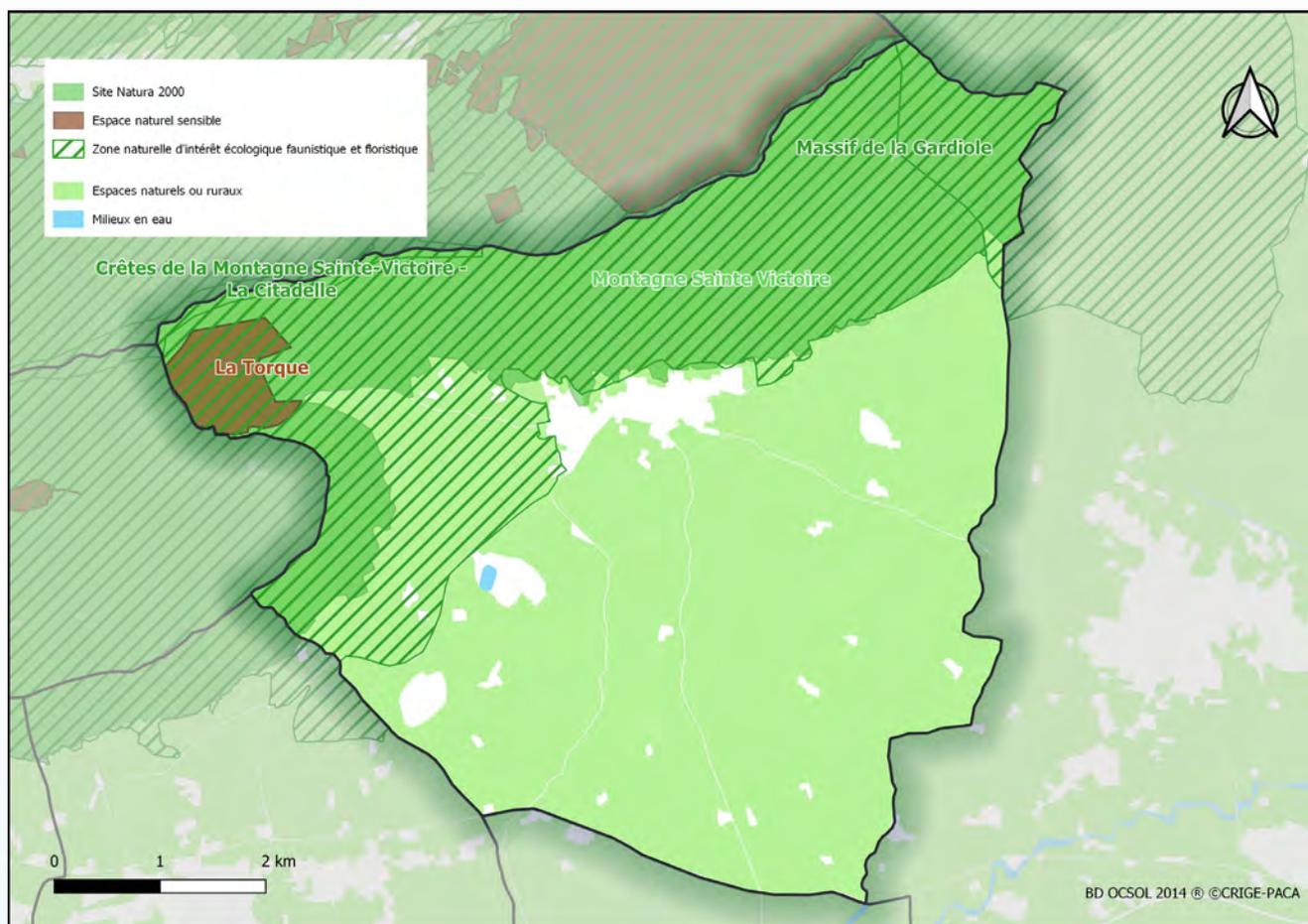
1 089 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Puylobier, soit 19% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 143 espèces sont protégées au niveau national. 16 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 32 à l'échelle régionale.

La compilation de 15 234 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Puylobier (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Puyloubier

D'une surface de 41 km², 96 % de la commune de Puyloubier sont des espaces naturels et ruraux. 44 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

La variété des reliefs, des expositions, des altitudes et des épaisseurs des sols participe à la richesse biologique des paysages de la **montagne Sainte-Victoire** en créant autant de conditions différentes parfois extrêmes. Ainsi, le versant sud est très minéral et escarpé et le versant nord en pente plus douce, davantage forestier. On rencontre à la fois des espèces méditerranéennes qui occupent les zones les plus méridionales et des espèces d'affinité alpine ou forestière, de préférence au nord. Dans les paysages typiques des milieux méditerranéens provençaux, les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale¹. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces.

En piémont, les **activités agricoles extensives** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine, ainsi que le développement d'un réseau de haies favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER

© Eric DIDNER



Aigle de Bonelli

P **LR**

Emblématique des collines provençales, l'Aigle de Bonelli niche dans les falaises et affectionne l'alternance de boisements, garrigues, milieux ouverts pâturés ou cultivés de façon extensive. Les Bouches-du-Rhône accueillent la moitié des couples français, dont 13 couples sur la métropole, qui souffrent encore de l'électrocution, du braconnage, de la perte d'habitat par l'urbanisation et les aménagements tels que les parcs photovoltaïques en milieu naturel, du dérangement des nichées par les sports de pleine nature, etc.

© Gregory DELAUNAY



Genette commune

P

Les milieux fréquentés par la Genette commune sont assez variés, de la forêt à la garrigue, avec des promontoires rocheux qu'elle utilise comme crottières. Ce mammifère carnivore, nocturne et discret est arrivé sur le territoire du fait de l'homme.

© André SIMON



Lézard ocellé

P **LR**

Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.

© Claude FALKE



Criquet hérisson

P **LR**

Le Criquet hérisson est un orthoptère endémique de l'ouest des Bouches-du-Rhône, du Var et des Préalpes de Grasse. Il y affectionne les collines et plateaux calcaires de Provence.

© François GRIMAL



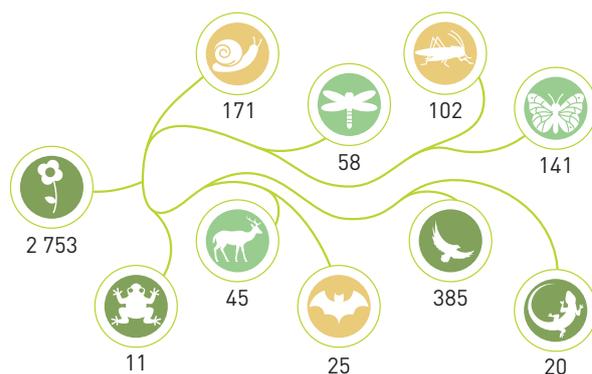
Ophrys de Provence

P

L'Ophrys de Provence se développe sur terrains calcaires ensoleillés : pelouses sèches, garrigues, lisières de pinèdes. Comme les autres espèces d'Ophrys de la famille des orchidées, sa fleur mime un insecte pour l'attirer et assurer la pollinisation.

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 📠 ampmetropole.fr
🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES





Portrait DE LA Biodiversité

ROGNES



Pie-grièche méridionale © Bertrand ÉLIOTOUT

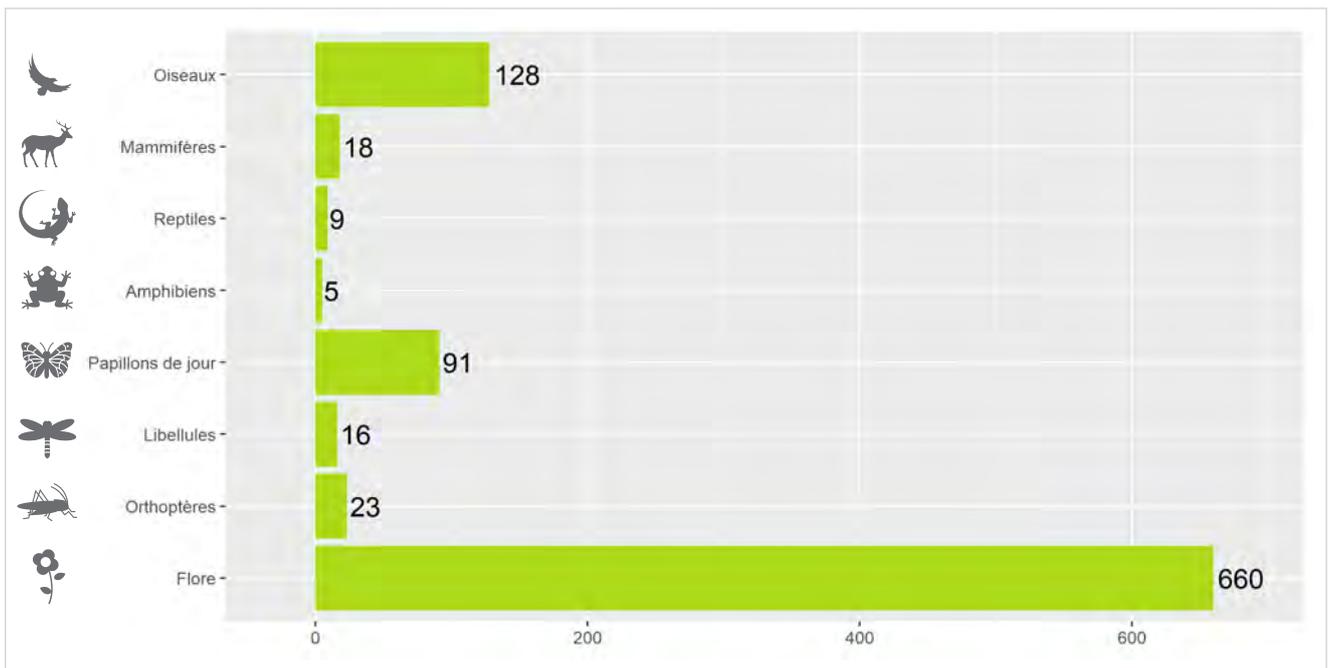


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

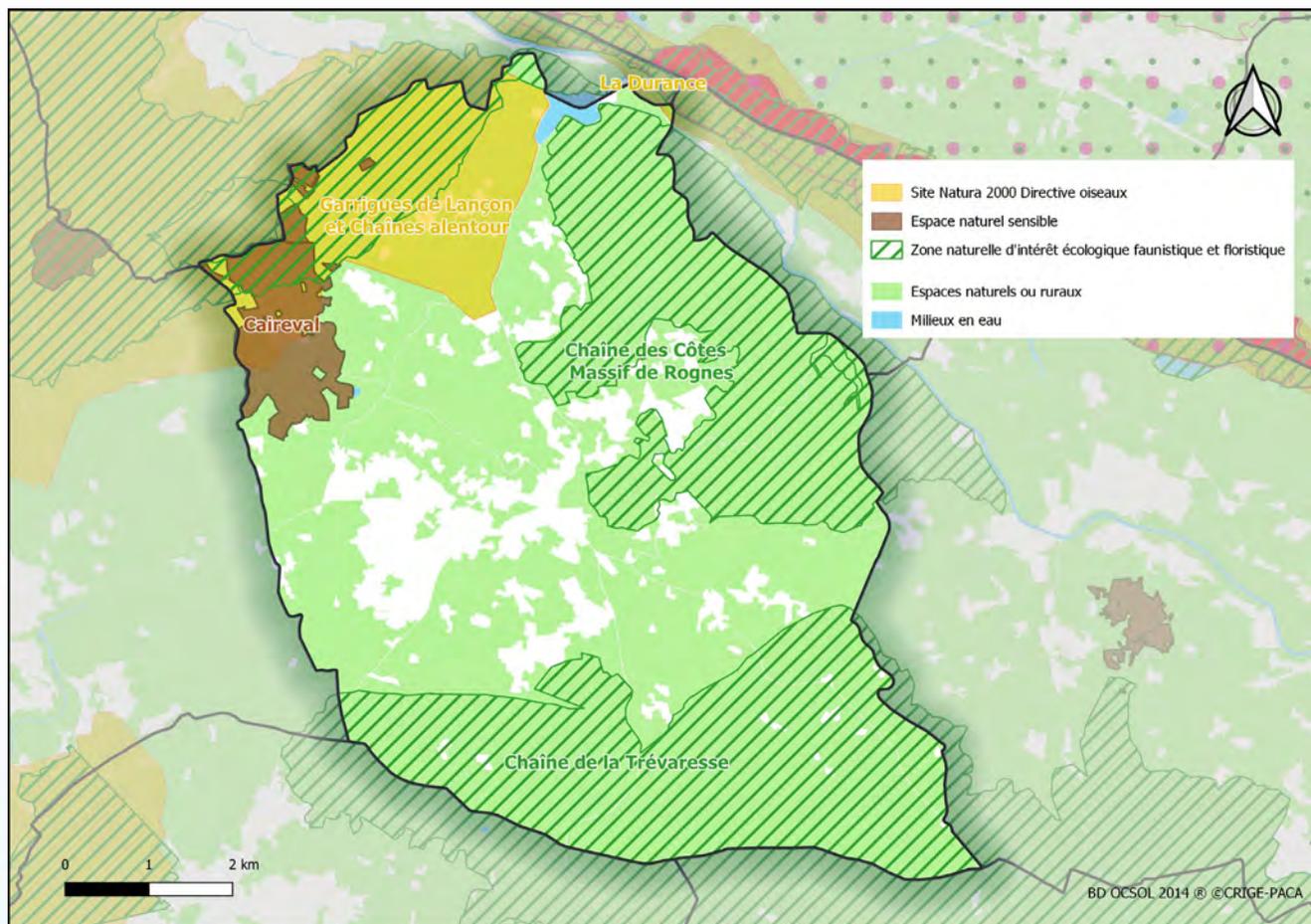
972 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Rognes, soit 17% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 127 espèces sont protégées au niveau national. 13 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 25 à l'échelle régionale.

La compilation de 8 938 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Rognes (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Rognes

D'une surface de 58 km², 87 % de la commune de Rognes sont des espaces naturels et ruraux. 56 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Les paysages collinaires de **la chaîne des Côtes** et du massif de Rognes, au nord, et de la chaîne de la **Trévaresse**, au sud, sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale¹. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

Enclavé entre les massifs nord, à quelques encablures de **la Durance**, le bassin de Saint-Christophe accueille ponctuellement des canards plongeurs en hiver.

En piémont, les **espaces agricoles extensifs** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER

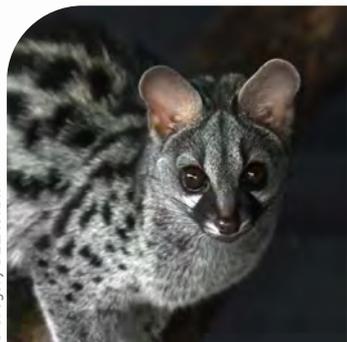


© Christian AUSSAGUEL

Circaète Jean-le-Blanc



Le Circaète Jean-le-Blanc occupe essentiellement la moitié sud de la France, région à la fois riche en reptiles, base de son alimentation, et en milieux boisés, indispensables à sa nidification. Pour construire son nid, ce migrateur choisit de préférence un arbre, essentiellement un conifère en Provence, au cœur d'une zone de grande tranquillité. Un protocole de suivi spécifique a été développé pour estimer les populations dans les massifs.



© Gregory DELAUNAY

Genette commune



Les milieux fréquentés par la Genette commune sont assez variés, de la forêt à la garrigue, avec des promontoires rocheux qu'elle utilise comme crottières. Ce mammifère carnivore, nocturne et discret est arrivé sur le territoire du fait de l'homme.

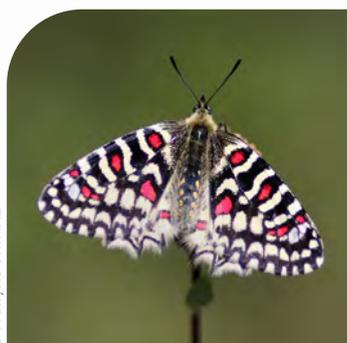


© Jean-Michel BOMPAR

Psammodrome d'Edwards



Plus petit lézard de France continentale, le Psammodrome d'Edwards est typique des zones arides méditerranéennes ouvertes. Il affectionne les pentes caillouteuses parsemées de buissons, friches, cultures abandonnées, zones sablonneuses du littoral méditerranéen.



© François GRIMAL

Proserpine



Déesse romaine présidant à la germination, Proserpine est aussi un papillon qui marque la fin de l'hiver. Protégée et inféodée aux garrigues et pelouses sèches du sud de la France, sa présence est liée à sa plante hôte, l'Aristolochie pistoloche.



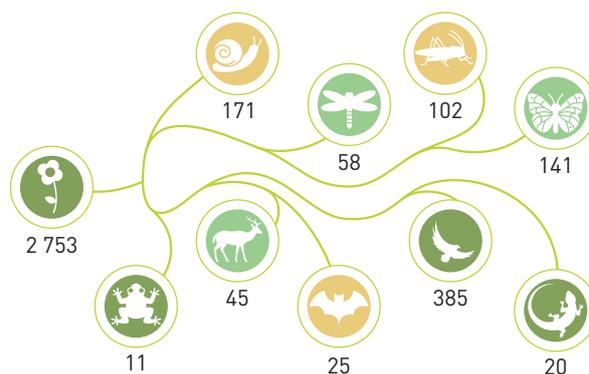
© V. NOBLE - CENMED

Pin d'Alep

Caractéristique des régions méditerranéennes, le Pin d'Alep est très répandu dans la métropole. Ce conifère pionnier, dont les graines se disséminent efficacement et dont les exigences en termes de richesse de sol et de besoin en eau sont faibles, colonise rapidement les espaces ouverts. En créant un couvert ombragé, ses peuplements favorisent la mise en place d'une végétation plus stable comme les chênaies vertes.

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 📠 ampmetropole.fr
🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES





Portrait DE LA Biodiversité

ROUSSET



Grand-duc d'Europe © Gregory DELAUNAY

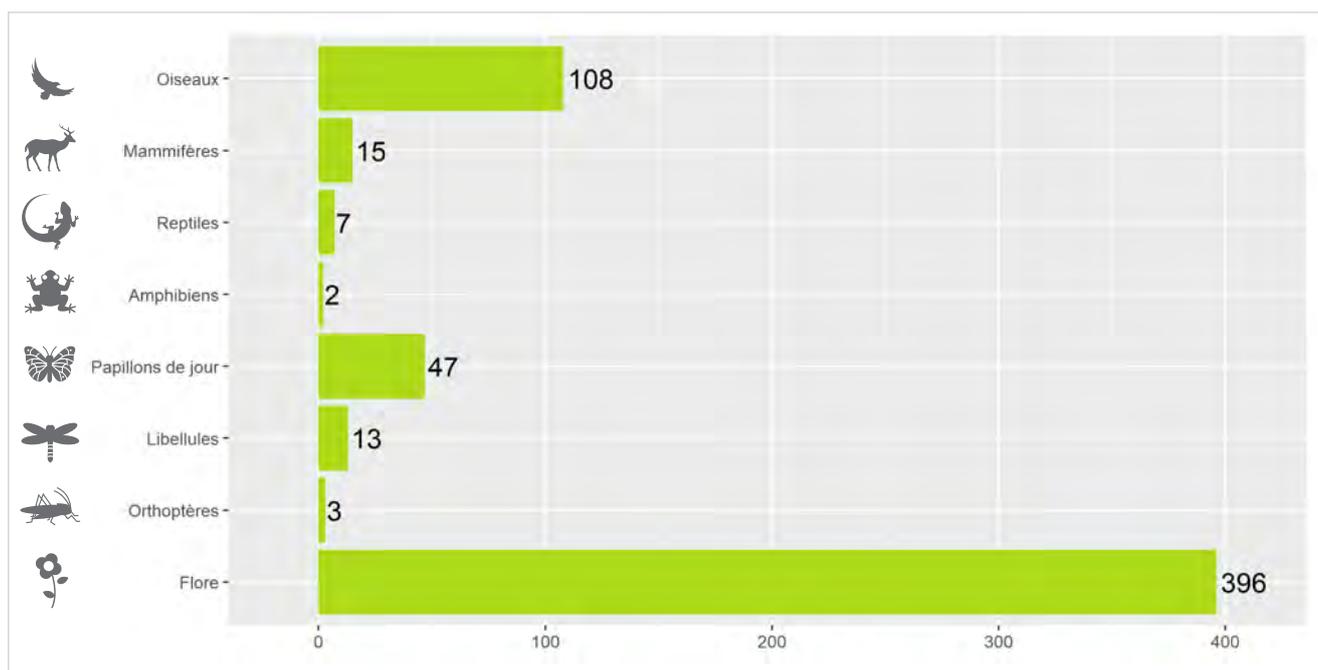


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

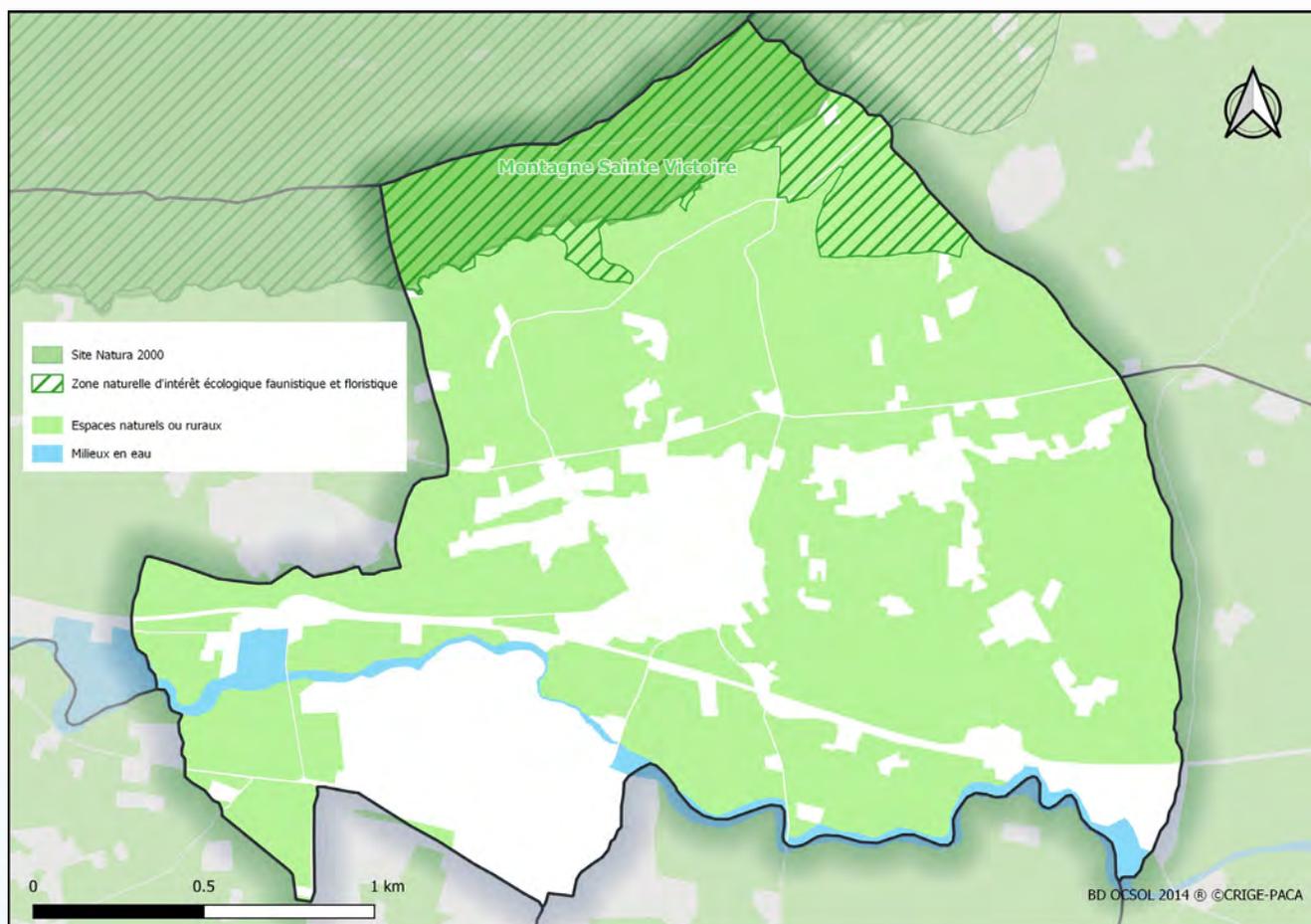
616 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Rousset, soit 11% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 97 espèces sont protégées au niveau national. 12 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 19 à l'échelle régionale.

La compilation de 3 774 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Rousset (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Rousset

D'une surface de 20 km², 75 % de la commune de Rousset sont des espaces naturels et ruraux. 12 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

La variété des reliefs, expositions, altitudes et épaisseurs des sols participe à la richesse biologique des paysages de la **montagne Sainte-Victoire**. On rencontre à la fois des espèces méditerranéennes qui occupent les zones les plus méridionales et des espèces d'affinité alpine ou forestière, de préférence au nord. Dans les paysages typiques des milieux méditerranéens provençaux, les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale¹. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces.

En piémont, les **activités agricoles extensives** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine, ainsi que le développement d'un réseau de haies favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'Arc présente encore de beaux tronçons de végétation rivulaire qui offrent abri, zone de chasse, zone de reproduction et couloir de déplacement à de nombreuses espèces.

L'écosystème urbain et péri-urbain n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER

© Bertrand ÉLJOUTOUT



Pie-grièche méridionale

P **LR**

La Pie-grièche méridionale occupe les garrigues basses à chênes kermès mais aussi des habitats arides semi-steppiques. Elle profite des zones incendiées, où buissons et petits arbres lui permettent d'installer son nid. Mondiallement menacée, elle pâtit en Provence de la modification de ses habitats : déclin du pastoralisme entraînant la fermeture des milieux, agriculture intensive, urbanisation. Elle souffre probablement de l'usage irraisonné de pesticides entraînant la raréfaction de ses proies.

© Laurent ROUSCHMEYER



Outarde canepetière

P **LR**

L'Outarde canepetière est une espèce steppique qui s'est adaptée aux plaines ouvertes avec de l'activité agricole principale. Elle affectionne les milieux herbacés à végétation basse et peu dense : friches, jachères, parcours, prairies, cultures fourragères, mais aussi plateformes aéronautiques. Les mâles en parade gonflent leur collier de plumes noires et sont facilement repérables aux « prouts » qu'ils émettent. Ceci a valu son nom de cane « petière » à l'espèce.

© Jean-Michel BOMPAP



Psammodrome d'Edwards

P

Plus petit lézard de France continentale, le Psammodrome d'Edwards est typique des zones arides méditerranéennes ouvertes. Il affectionne les pentes caillouteuses parsemées de buissons, friches, cultures abandonnées, zones sablonneuses du littoral méditerranéen.

© André SIMON



Damier de la Succise

P

Le Damier de la Succise habite les prairies, pelouses et lisières ensoleillées.

© François GRIMAL



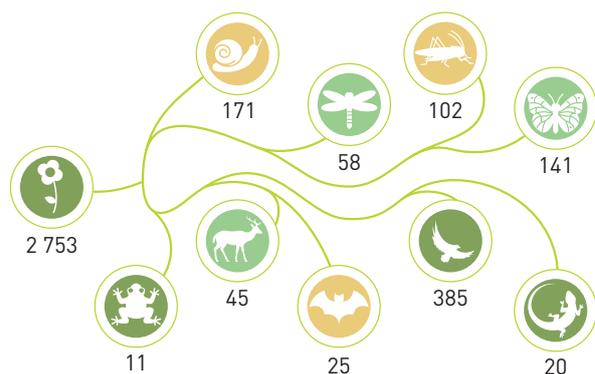
Ophrys de Provence

P

L'Ophrys de Provence se développe sur terrains calcaires ensoleillés : pelouses sèches, garrigues, lisières de pinèdes. Comme les autres espèces d'Ophrys de la famille des orchidées, sa fleur mime un insecte pour l'attirer et assurer la pollinisation.

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 📍 ampmetropole.fr
🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES





Portrait DE LA Biodiversité

SAINT-ANTONIN-SUR-BAYON



Genette commune © Gregory DELAUNAY

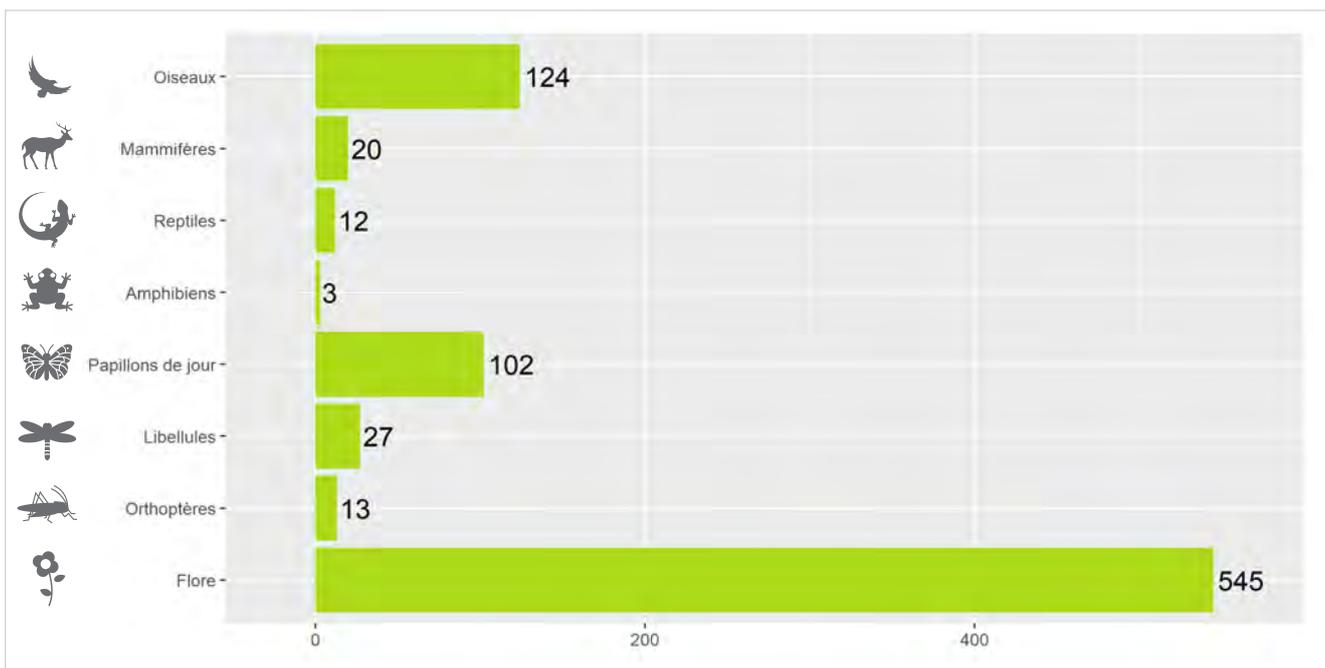


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

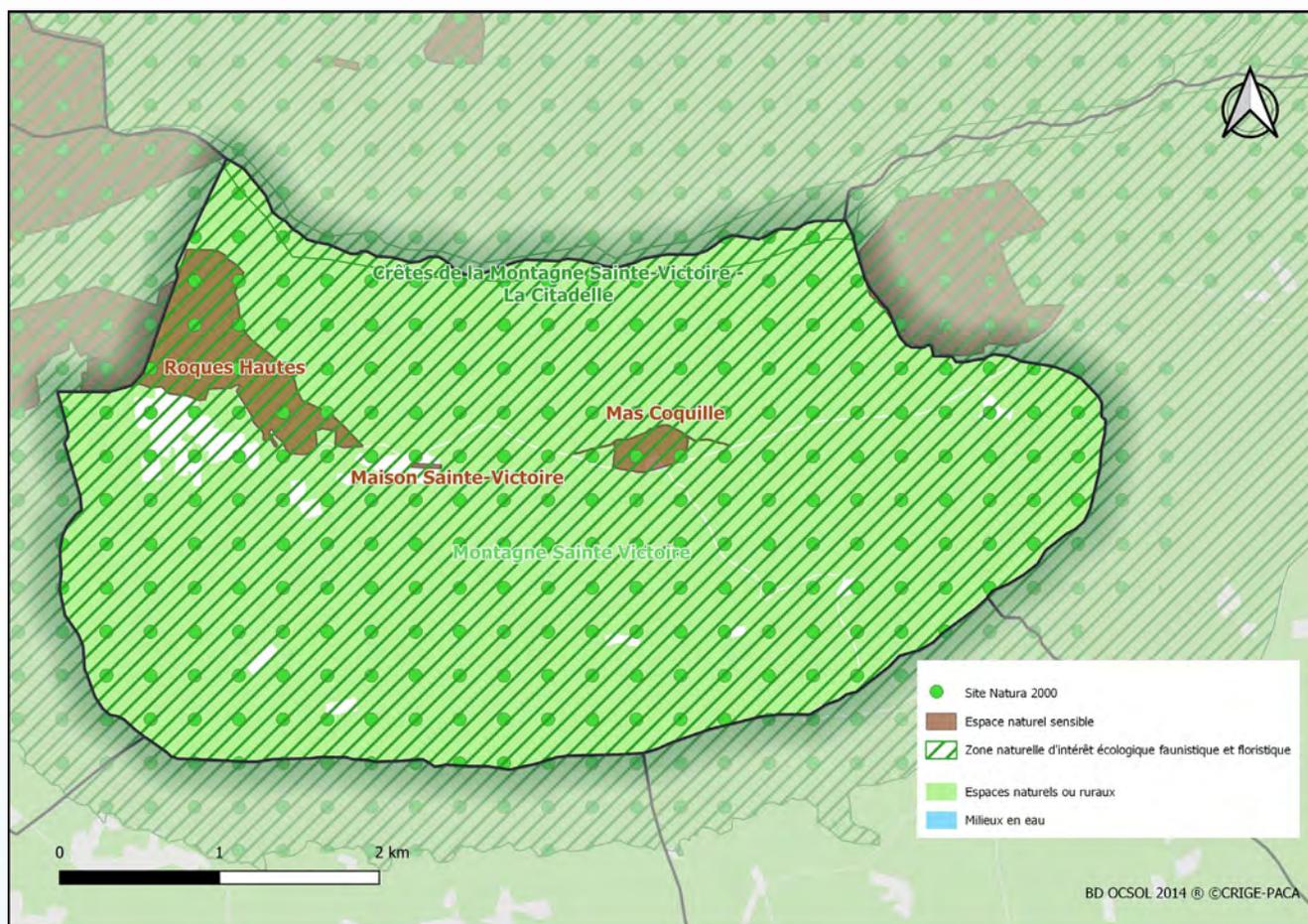
896 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Saint-Antonin-sur-Bayon, soit 15% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 125 espèces sont protégées au niveau national. 19 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 24 à l'échelle régionale.

La compilation de 9 146 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Saint-Antonin-sur-Bayon (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Saint-Antonin-sur-Bayon

D'une surface de 18 km², 97% de la commune de Saint-Antonin-sur-Bayon sont des espaces naturels et ruraux. Toute la commune est identifiée dans le périmètre Natura 2000 de **la montagne Sainte-Victoire**.

La variété des reliefs, expositions, altitudes et épaisseurs des sols participe à la richesse biologique des paysages de la **montagne Sainte-Victoire**. On rencontre à la fois des espèces méditerranéennes qui occupent les zones les plus méridionales et des espèces d'affinité alpine ou forestière, de préférence au nord. Dans les paysages typiques des milieux méditerranéens provençaux, les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale¹. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces. Au nord, les chaînons assez élevés et situés dans le secteur le plus froid du département constituent un avant-poste des massifs montagnards de la Haute Provence. Les vieux chênes, véritables réservoirs de biodiversité, présentent un grand intérêt pour certains insectes et pour le reste de la faune des cavités.

En piémont, les **activités agricoles extensives** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine, ainsi que le développement d'un réseau de haies favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER



© Eric DIDNER

Aigle de Bonelli

P **LR**

Emblématique des collines provençales, l'Aigle de Bonelli niche dans les falaises et affectionne l'alternance de boisements, garrigues, milieux ouverts pâturés ou cultivés de façon extensive. Les Bouches-du-Rhône accueillent la moitié des couples français, dont 13 couples sur la métropole, qui souffrent encore de l'électrocution, du braconnage, de la perte d'habitat par l'urbanisation et les aménagements tels que les parcs photovoltaïques en milieu naturel, du dérangement des nichées par les sports de pleine nature, etc.



© André SIMON

Lézard ocellé

P **LR**

Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.



© Aurélien AUDEVARD

Agrion de Mercure

P

D'affinité méridionale, l'Agrion de Mercure vit dans les petites zones humides, les sources, les fossés, les ruisseaux et les petites rivières ensoleillées, à courant lent, riches en plantes aquatiques. Son habitat spécifique, souvent négligé, car paraissant insignifiant, est régulièrement victime d'actes destructeurs tels que curages, assèchements, comblements immodérés, piétinement du bétail.

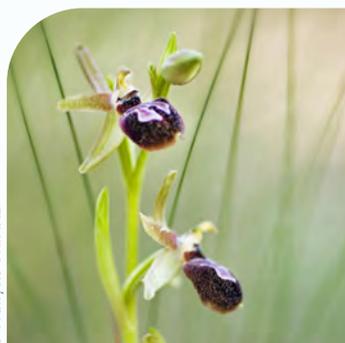


© Laurent ROUSCHMEYER

Grand Capricorne

P

Le Grand Capricorne est l'un des plus grands coléoptères de France. Sa larve consomme le bois vivant des chênes, généralement sénescents. L'espèce est menacée par la sylviculture moderne qui supprime les vieux arbres.



© François GRIMAL

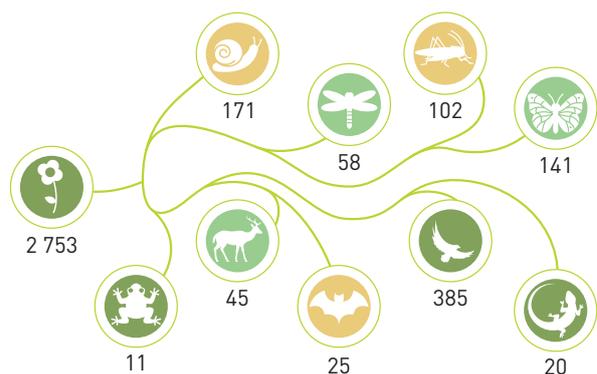
Ophrys de Provence

P

L'Ophrys de Provence se développe sur terrains calcaires ensoleillés : pelouses sèches, garrigues, lisières de pinèdes. Comme les autres espèces d'Ophrys de la famille des orchidées, sa fleur mime un insecte pour l'attirer et assurer la pollinisation.

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 🌐 ampmetropole.fr
🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES





Portrait DE LA Biodiversité

SAINT-CANNAT



Outarde canepetière © Laurent ROUSCHMEYER  

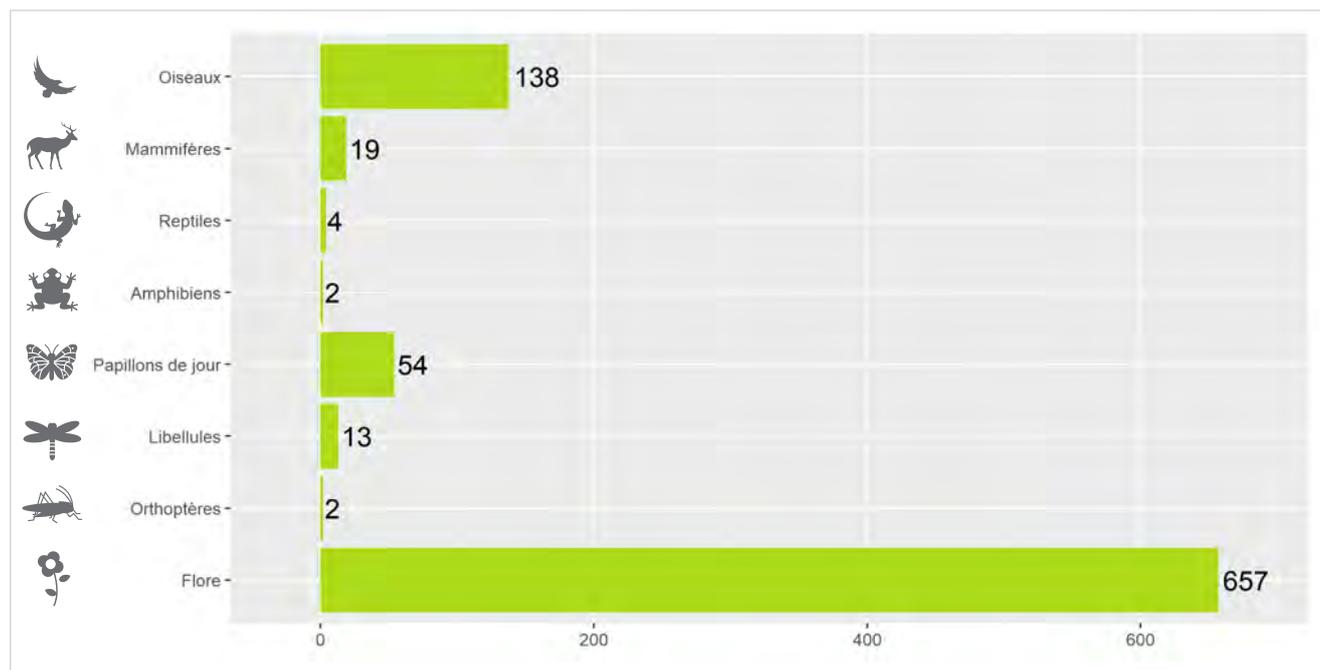


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

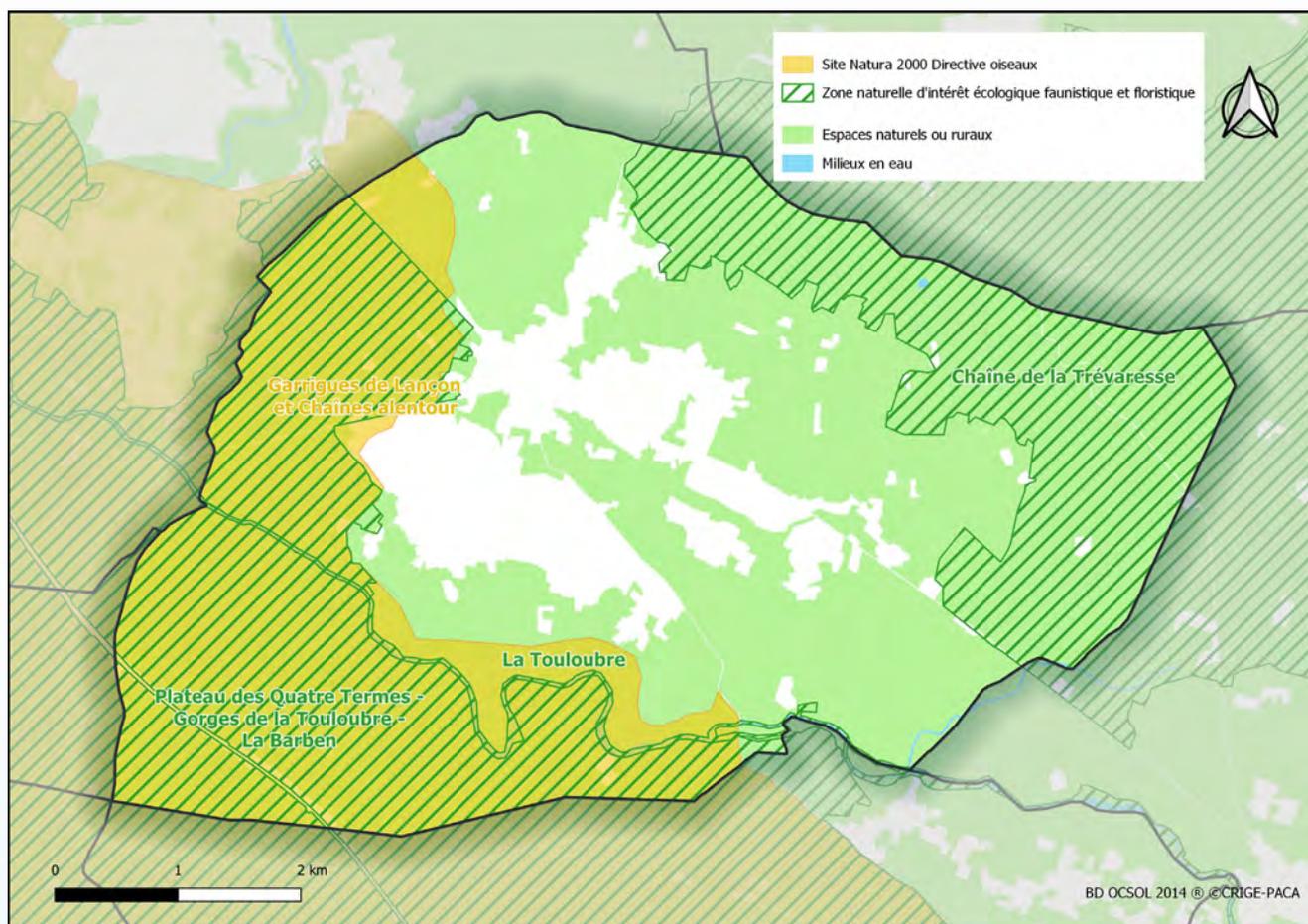
905 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Saint-Cannat, soit 16% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 128 espèces sont protégées au niveau national. 18 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 26 à l'échelle régionale.

La compilation de 9 251 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Saint-Cannat (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Saint-Cannat

D'une surface de 37 km², 84 % de la commune de Saint-Cannat sont des espaces naturels et ruraux. 53 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Avec le **massif des Quatre Termes** à l'ouest, et **la chaîne de la Trévaresse** à l'ouest, les paysages collinaires sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale¹. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

Les **gorges de la Touloubre** présentent de beaux tronçons de végétation rivulaire qui offrent abri, zone de chasse, zone de reproduction et couloir de déplacement à plusieurs espèces, dont des libellules patrimoniales.

En piémont, les **espaces agricoles extensifs** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER



© Bertrand ÉLJOUTOUT

Pie-grièche méridionale

P **LR**

La Pie-grièche méridionale occupe les garrigues basses à chênes kermès mais aussi des habitats arides semi-steppiques. Elle profite des zones incendiées, où buissons et petits arbres lui permettent d'installer son nid. Mondialement menacée, elle pâtit en Provence de la modification de ses habitats : déclin du pastoralisme entraînant la fermeture des milieux, agriculture intensive, urbanisation. Elle souffre probablement de l'usage irraisonné de pesticides entraînant la raréfaction de ses proies.



© Aurélien AUDEVARD

Œdicnème criard

P

Espèce de plaine, l'Œdicnème criard fréquente, outre les Coussouls de Crau, les pâturages, les friches, le bord de certains cours d'eau, les aérodromes, les vignobles au sol caillouteux, certains salins, etc. En saison de reproduction, les nuits sont particulièrement animées par les appels et cris stridents qui portent loin.



© Nicolas FUENTO

Couleuvre de Montpellier

P

Plus grand serpent en Europe, la Couleuvre de Montpellier fréquente une très grande variété d'habitats. C'est dans les secteurs agricoles méditerranéens extensifs, bocagers, riches en abris et en proies que l'on observe les plus fortes densités.



© Aurélien AUDEVARD

Agrion de Mercure

P

D'affinité méridionale, l'Agrion de Mercure vit dans les petites zones humides, les sources, les fossés, les ruisseaux et les petites rivières ensoleillées, à courant lent, riches en plantes aquatiques. Son habitat spécifique, souvent négligé, car paraissant insignifiant, est régulièrement victime d'actes destructeurs tels que curages, assèchements, comblements immodérés, piétinement du bétail.



© J.-C. ARNOUX - CBNMED

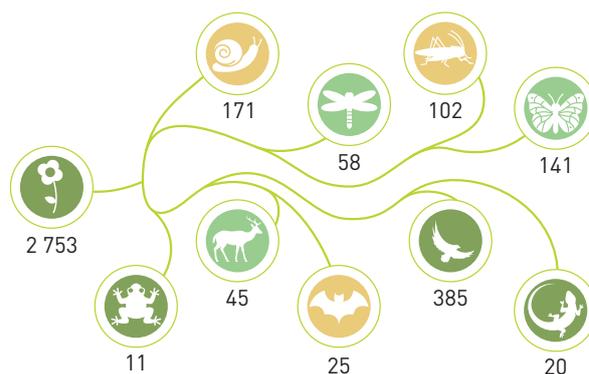
Ophrys de Bertoloni

P

L'Ophrys de Bertoloni est une orchidée de pleine lumière qui se développe dans des pelouses sèches, des garrigues surtout littorales et des clairières de pinède.

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 🌐 ampmetropole.fr
🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES





Portrait DE LA Biodiversité

SAINT-ESTÈVE-JANSON



Faucon hobereau © Christian AUSSAGUEL 

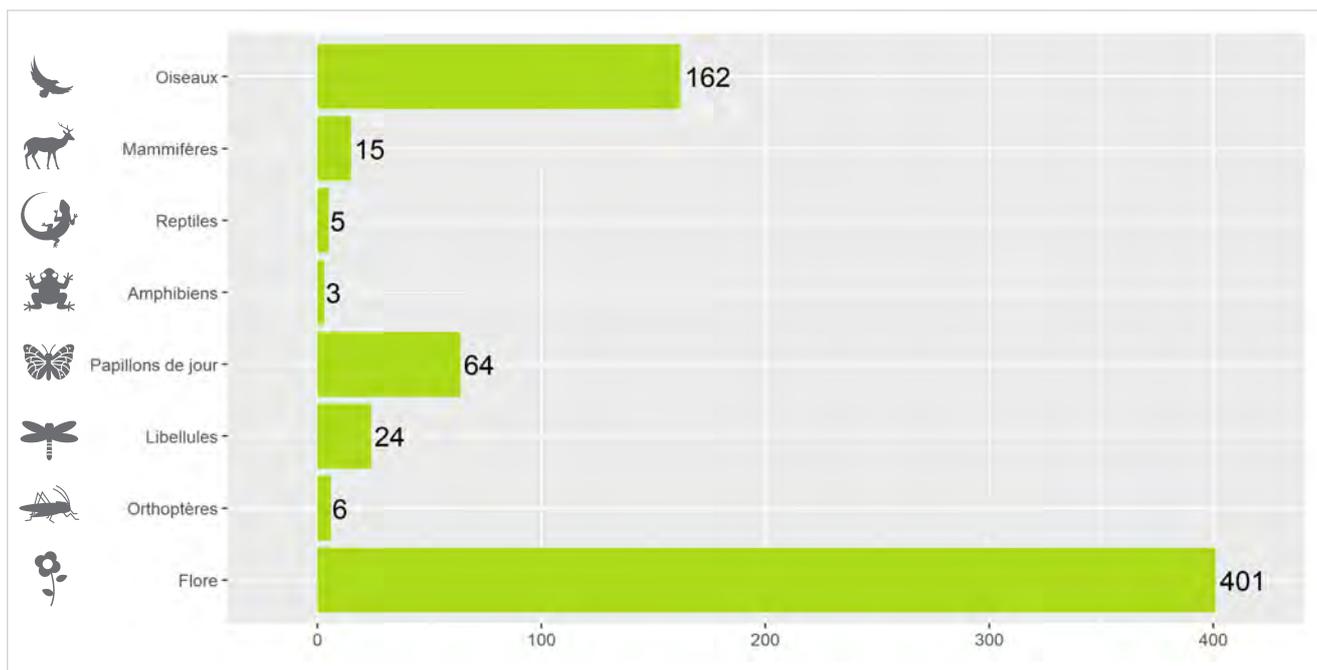


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

695 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Saint-Estève-Janson, soit 12% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 144 espèces sont protégées au niveau national. 18 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 32 à l'échelle régionale.

La compilation de 7 868 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Saint-Estève-Janson (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Saint-Estève-Janson

D'une surface de 7 km², 92% de la commune de Saint-Estève-Janson sont des espaces naturels et ruraux. 64% sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Au nord, **la Durance** constitue un exemple remarquable de rivières en tresses méditerranéennes caractérisé par un lit vif très large, en grande partie occupé par des dépôts de galets, graviers et sables, au sein desquels l'eau s'écoule en plusieurs bras, créant une diversité d'habitats écologiques de grand intérêt. La vallée assure une fonction corridor de première importance en Provence, constituant une voie de migration particulièrement empruntée par les oiseaux, les mammifères, dont les chauves-souris, les insectes et bien sûr les poissons.

Au sud, les **paysages collinaires du massif de Rognes** sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale¹. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

Entre Durance et collines, les **activités agricoles extensives** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine, ainsi que le développement d'un réseau de haies favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER



© Gregory DELAUNAY

Grand-duc d'Europe



Plus grand rapace nocturne d'Europe, le Grand-duc d'Europe niche dans les falaises en aménageant de branches une simple dépression, le plus souvent sur une vire rocheuse. Il chasse dans les garrigues, prairies, pelouses et terres cultivées : campagnols, rats, souris, renards, mais aussi oiseaux et reptiles de toutes sortes.



© Aurélien AUDEVARD

Loutre d'Europe



Prédatrice des cours d'eau, la Loutre d'Europe consomme principalement des poissons mais aussi toutes sortes de petits vertébrés (amphibiens) et invertébrés (écrevisses). Autrefois largement répandue, elle a très probablement disparu de la région dans les années 1970 à la suite de sa persécution par l'homme. La basse Durance est actuellement en voie de reconquête.



© Nicolas FUENTO

Couleuvre de Montpellier



Plus grand serpent en Europe, la Couleuvre de Montpellier fréquente une très grande variété d'habitats. C'est dans les secteurs agricoles méditerranéens extensifs, bocagers, riches en abris et en proies que l'on observe les plus fortes densités.

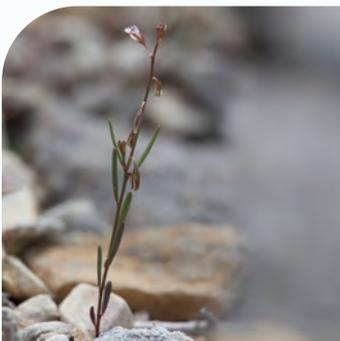


© Aurélien AUDEVARD

Agrion de Mercure



D'affinité méridionale, l'Agrion de Mercure vit dans les petites zones humides, les sources, les fossés, les ruisseaux et les petites rivières ensoleillées, à courant lent, riches en plantes aquatiques. Son habitat spécifique, souvent négligé, car paraissant insignifiant, est régulièrement victime d'actes destructeurs tels que curages, assèchements, comblements immodérés, piétinement du bétail.



© J.-C. ARNOUX - CBNMED

Polygale grêle



C'est en Durance que les populations du discret Polygale grêle sont les plus importantes. Pionnière des milieux argilo-limoneux humides temporairement inondés, elle est sensible aux modifications du régime hydraulique naturel.



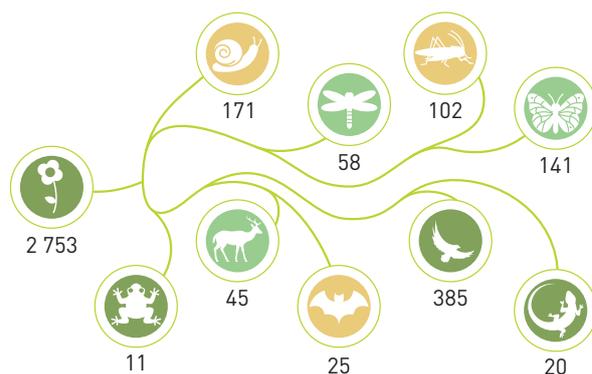
Espèce protégée



Espèce menacée figurant sur une liste rouge

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 🌐 ampmetropole.fr
🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES



Portrait DE LA Biodiversité

SAINT-MARC-JAUMEGARDE



Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

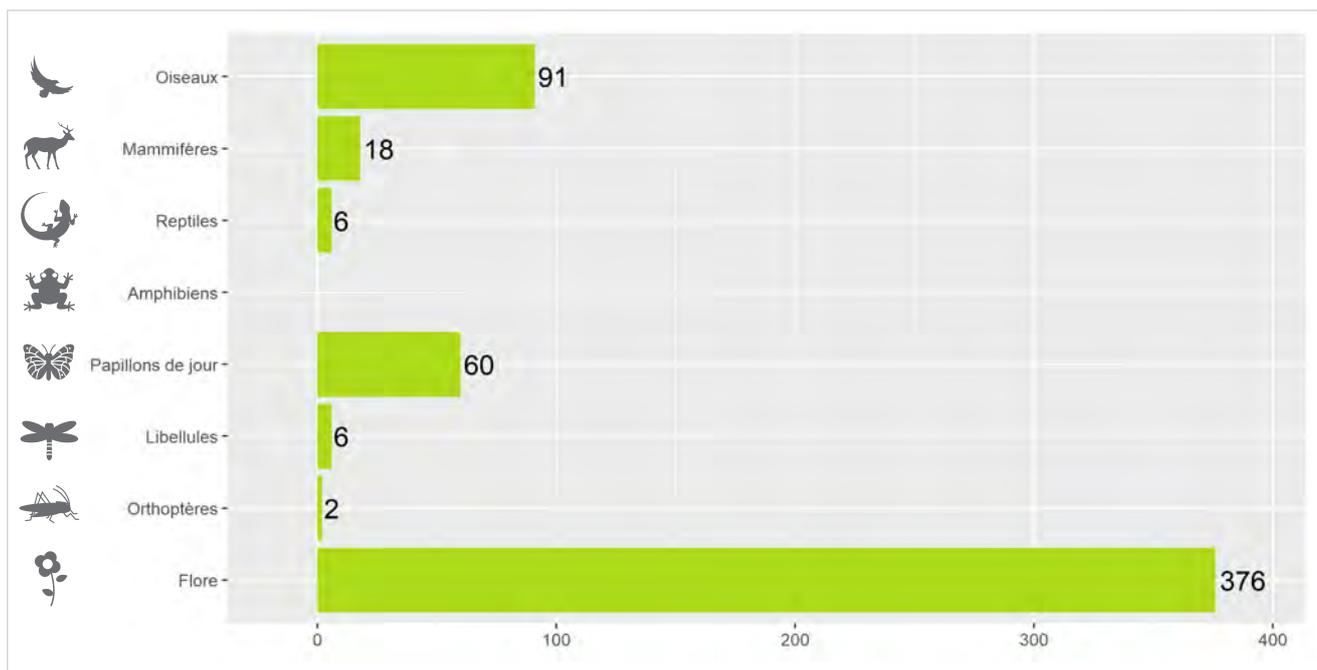


Proserpine © François GRIMAL

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

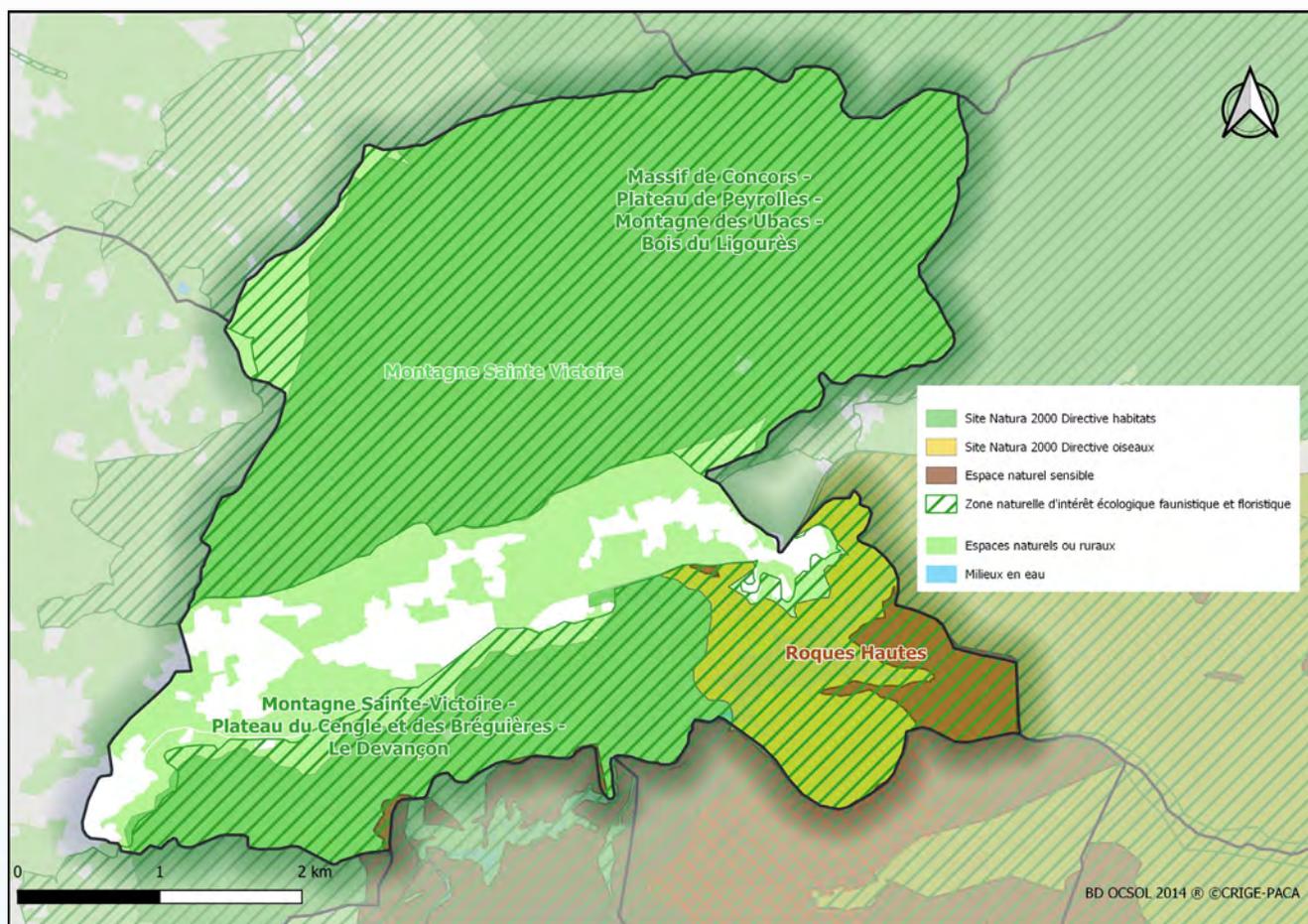
585 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Saint-Marc-Jaumegarde, soit 10% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 91 espèces sont protégées au niveau national. 15 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 17 à l'échelle régionale.

La compilation de 2 304 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Saint-Marc-Jaumegarde (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Saint-Marc-Jaumegarde

D'une surface de 23 km², 92 % de la commune de Saint-Marc-Jaumegarde sont des espaces naturels et ruraux. 82 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

La variété des reliefs, expositions, altitudes et épaisseurs des sols participe à la richesse biologique des paysages de la **montagne Sainte-Victoire**. On rencontre à la fois des espèces méditerranéennes qui occupent les zones les plus méridionales et des espèces d'affinité alpine ou forestière, de préférence au nord. Dans les paysages typiques des milieux méditerranéens provençaux, les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale¹. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces. Au nord, les chaînons situés dans le secteur le plus froid du département constituent un avant-poste des massifs montagnards de la Haute Provence. Les vieux chênes, véritables réservoirs de biodiversité, présentent un grand intérêt pour certains insectes et pour le reste de la faune des cavités.

En piémont, les quelques **activités agricoles extensives** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine, ainsi que le développement d'un réseau de haies favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER

© Bertrand ÉLIOTOUT

**Pie-grièche méridionale**

P LR

La Pie-grièche méridionale occupe les garrigues basses à chênes kermès mais aussi des habitats arides semi-steppiques. Elle profite des zones incendiées, où buissons et petits arbres lui permettent d'installer son nid. Mondialement menacée, elle pâtit en Provence de la modification de ses habitats : déclin du pastoralisme entraînant la fermeture des milieux, agriculture intensive, urbanisation. Elle souffre probablement de l'usage irraisonné de pesticides entraînant la raréfaction de ses proies.

© André SIMON

**Lézard ocellé**

P LR

Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.

© Aurélien AUDEVARD

**Agrion de Mercure**

P

D'affinité méridionale, l'Agrion de Mercure vit dans les petites zones humides, les sources, les fossés, les ruisseaux et les petites rivières ensoleillées, à courant lent, riches en plantes aquatiques. Son habitat spécifique, souvent négligé, car paraissant insignifiant, est régulièrement victime d'actes destructeurs tels que curages, assèchements, comblements immodérés, piétinement du bétail.

© Cassandra DURRET

**Magicienne dentelée**

P

Plus grand insecte d'Europe, la Magicienne dentelée ou « Langouste de Provence » est présente dans une grande variété d'habitats méditerranéens ouverts et ensoleillés : garrigues, pelouses steppiques, prairies sèches, zones de fourrés et de ronciers en lisière forestière.

© François GRIMAL

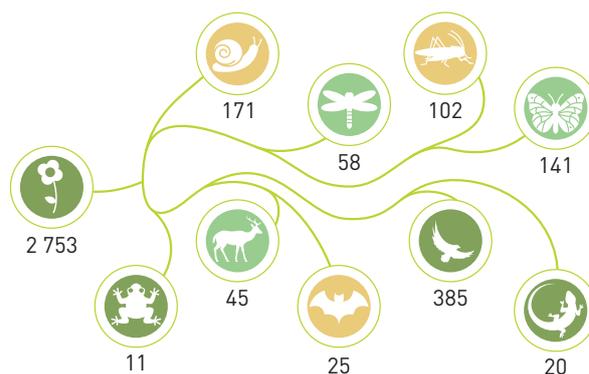
**Ophrys de Provence**

P

L'Ophrys de Provence se développe sur terrains calcaires ensoleillés : pelouses sèches, garrigues, lisières de pinèdes. Comme les autres espèces d'Ophrys de la famille des orchidées, sa fleur mime un insecte pour l'attirer et assurer la pollinisation.

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 🌐 ampmetropole.fr
🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES





Portrait DE LA Biodiversité

SAINT-PAUL-LÈS-DURANCE



Petit gravelot © Aurélien AUDEVARD 

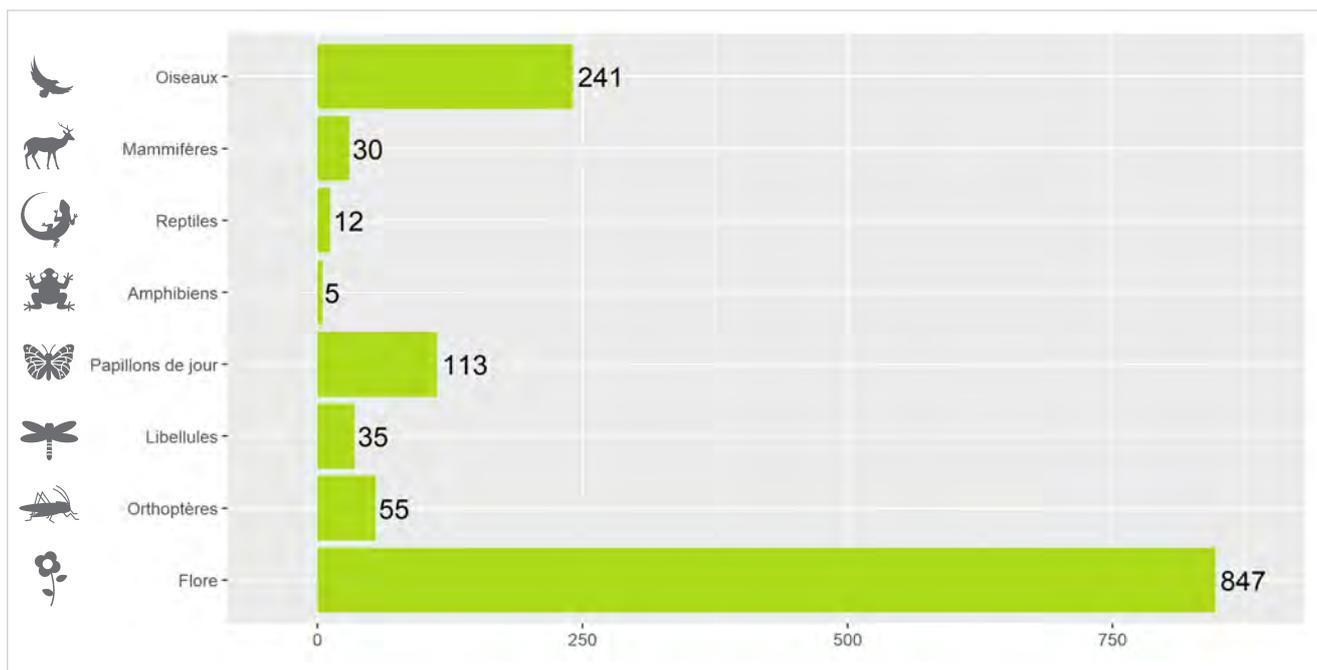


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

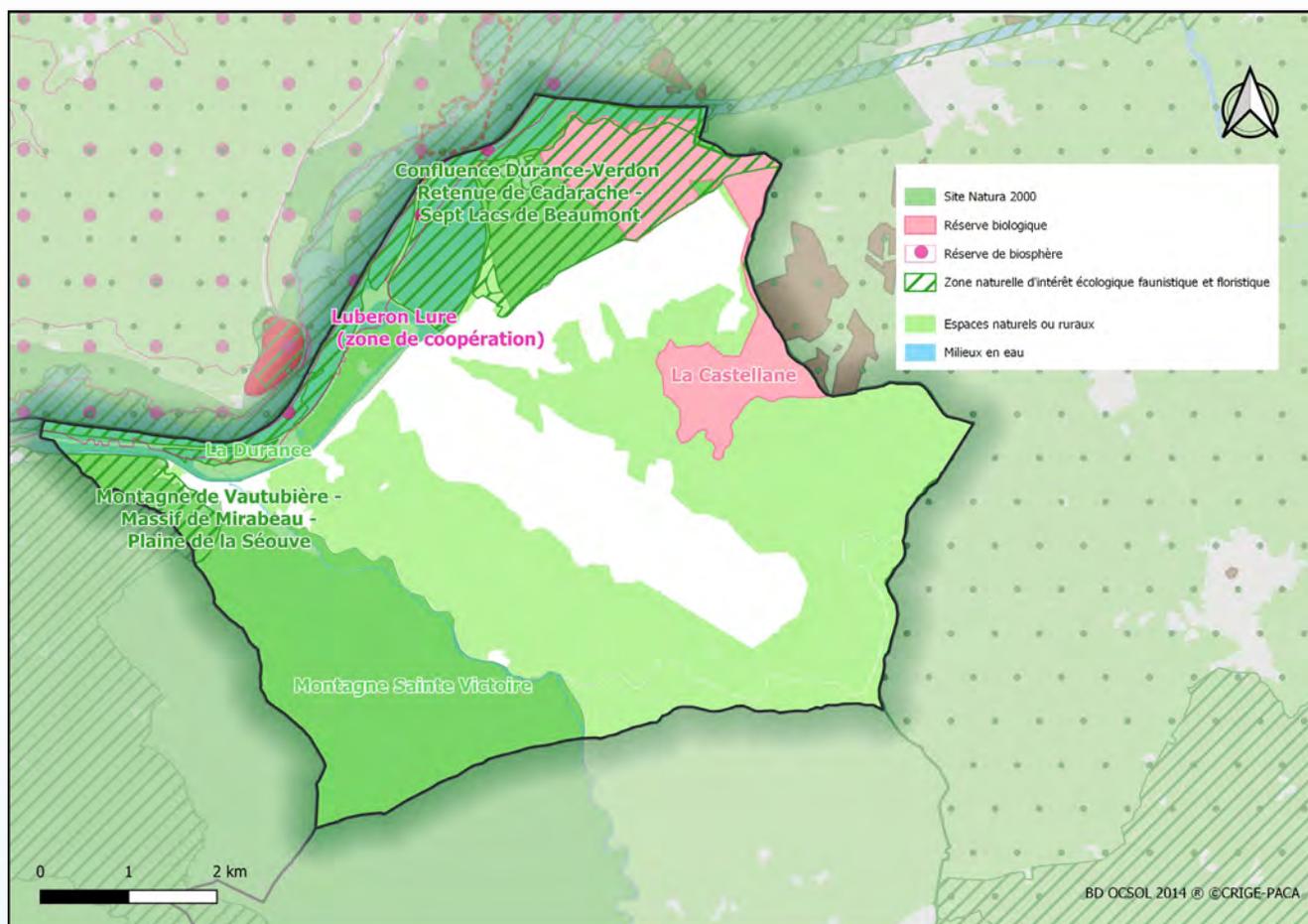
1 536 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Saint-Paul-lès-Durance, soit 26 % de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 223 espèces sont protégées au niveau national. 32 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 66 à l'échelle régionale.

La compilation de 39 887 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Saint-Paul-lès-Durance (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Saint-Paul-lès-Durance

D'une surface de 46 km², 77% de la commune de Saint-Paul-lès-Durance sont des espaces naturels et ruraux. 37% sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Au nord de la commune, **la Durance** constitue un exemple remarquable de rivières en tresses méditerranéennes caractérisé par un lit vif très large, en grande partie occupé par des dépôts de galets, graviers et sables, au sein desquels l'eau s'écoule en plusieurs bras, créant une diversité d'habitats écologiques de grand intérêt. La vallée assure une fonction corridor de première importance en Provence, constituant une voie de migration particulièrement empruntée par les oiseaux, les mammifères, dont les chauves-souris, les insectes et bien sûr les poissons.

Le plan d'eau de la retenue de Cadarache abrite chaque hiver entre 2 000 et 7 000 oiseaux d'eau. Plus d'une cinquantaine d'espèces d'oiseaux s'y reproduisent. Les roseaux ceinturant le bassin d'éclusé abritent le plus d'espèces patrimoniales¹.

Les **payages collinaires** sur la commune sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

En piémont, les **activités agricoles extensives** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine, ainsi que le développement d'un réseau de haies favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER



© Aurélien AUDEVARD

Nette rousse

LR

Canard plongeur, la Nette rousse affectionne les plans d'eau entourés de roselières. Le nid, garni de duvet, est placé près de l'eau, caché par les roseaux. Le mâle arbore un casque doré qu'il peut gonfler à souhait et un bec rouge. La femelle se revêt d'un plumage plus sobre dans les teintes de beige-brun.



© Aurélien AUDEVARD

Loutre d'Europe

P

Prédatrice des cours d'eau, la Loutre d'Europe consomme principalement des poissons mais aussi toutes sortes de petits vertébrés (amphibiens) et invertébrés (écrevisses). Autrefois largement répandue, elle a très probablement disparu de la région dans les années 1970 à la suite de sa persécution par l'homme. La basse Durance est actuellement en voie de reconquête.



© André SIMON

Lézard ocellé

P LR

Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.



© Claude FALKE

Criquet hérisson

P LR

Le Criquet hérisson est un orthoptère endémique de l'ouest des Bouches-du-Rhône, du Var et des Préalpes de Grasse. Il y affectionne les collines et plateaux calcaires de Provence.



© François GRIMAL

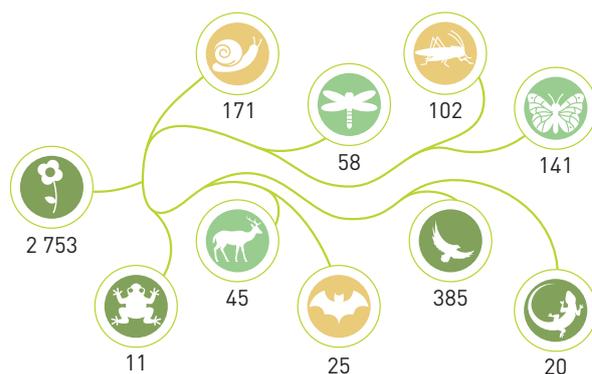
Ophrys de Provence

P

L'Ophrys de Provence se développe sur terrains calcaires ensoleillés : pelouses sèches, garrigues, lisières de pinèdes. Comme les autres espèces d'Ophrys de la famille des orchidées, sa fleur mime un insecte pour l'attirer et assurer la pollinisation.

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 📍 ampmetropole.fr
🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES





Portrait DE LA Biodiversité

SIMIANE-COLLONGUE



Traquet oreillard © Aurélien AUDEVARD 

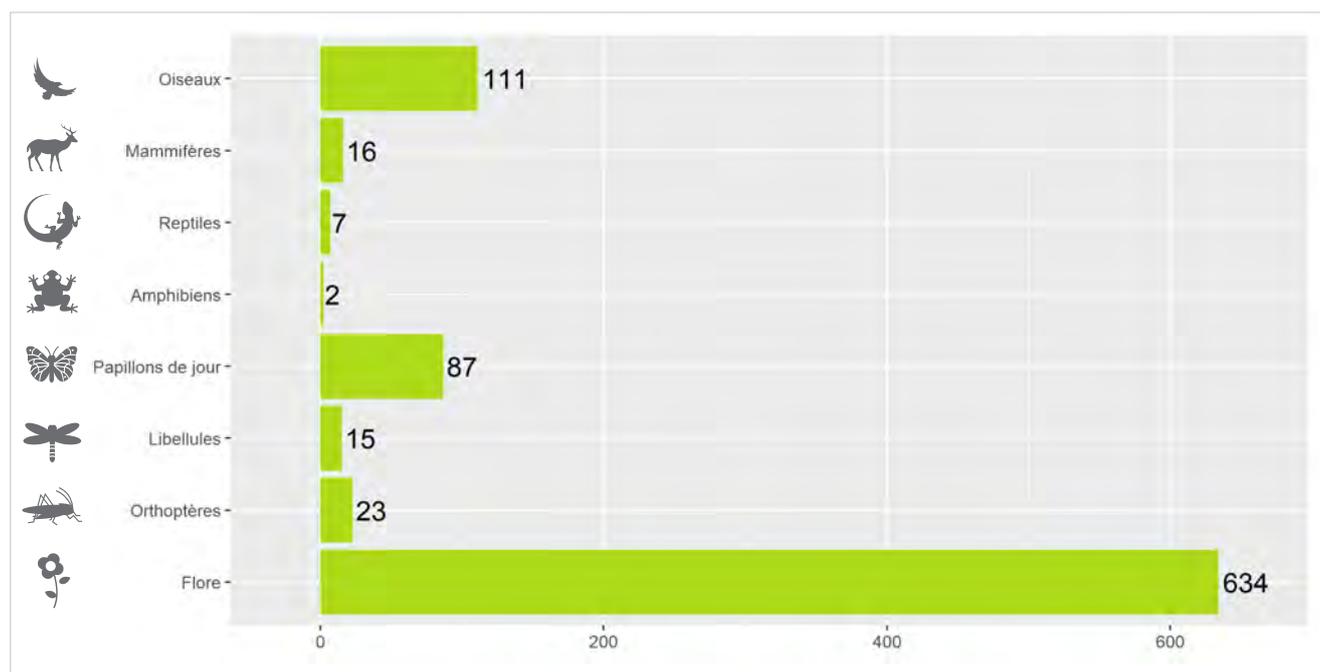


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

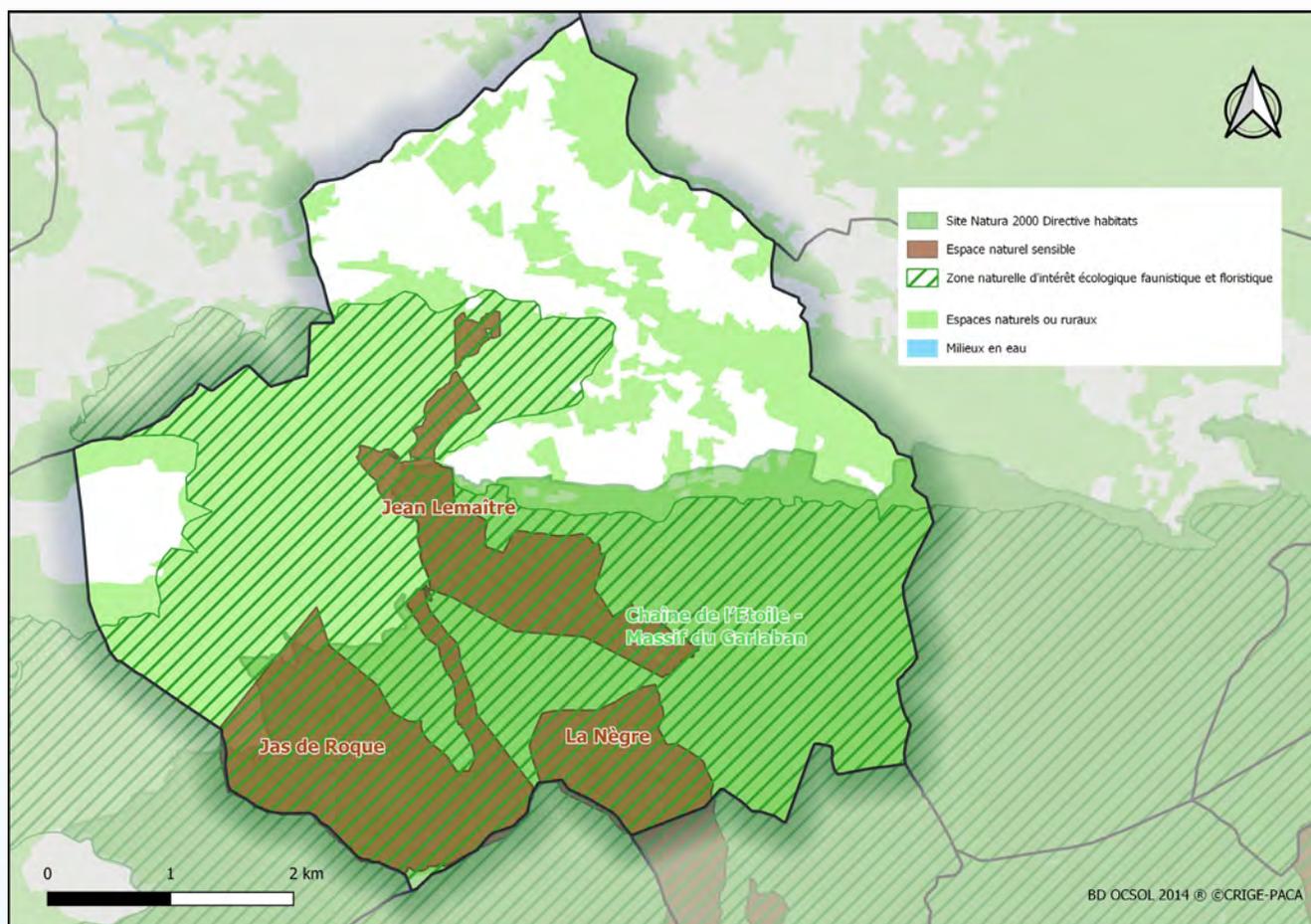
922 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Simiane-Collongue, soit 16% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 109 espèces sont protégées au niveau national. 17 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 24 à l'échelle régionale.

La compilation de 12 560 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Simiane-Collongue (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Simiane-Collongue

D'une surface de 30 km², 81 % de la commune de Simiane-Collongue sont des espaces naturels et ruraux. 67 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Premières montagnes aux portes de Marseille, les paysages de la **chaîne de l'Étoile** sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale¹. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises, comme celle du Pilon du Roi, sont favorables à la nidification de grands rapaces. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

Les cours d'eau qui traversent la commune présentent localement des tronçons de végétation rivulaire qui offrent abri, zone de chasse, zone de reproduction et couloir de déplacement à de nombreuses espèces.

Lorsqu'ils sont gérés de façon extensive, les **espaces agricoles** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER

© Eric DIDNER



Aigle de Bonelli

P **LR**

Emblématique des collines provençales, l'Aigle de Bonelli niche dans les falaises et affectionne l'alternance de boisements, garrigues, milieux ouverts pâturés ou cultivés de façon extensive. Les Bouches-du-Rhône accueillent la moitié des couples français, dont 13 couples sur la métropole, qui souffrent encore de l'électrocution, du braconnage, de la perte d'habitat par l'urbanisation et les aménagements tels que les parcs photovoltaïques en milieu naturel, du dérangement des nichées par les sports de pleine nature, etc.

© Gregory DELAUNAY



Genette commune

P

Les milieux fréquentés par la Genette commune sont assez variés, de la forêt à la garrigue, avec des promontoires rocheux qu'elle utilise comme crottières. Ce mammifère carnivore, nocturne et discret est arrivé sur le territoire du fait de l'homme.

© Jean-Michel BOMPAP

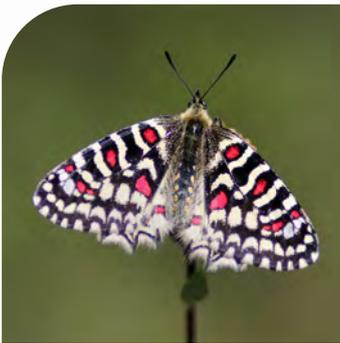


Psammotrypa d'Edwards

P

Plus petit lézard de France continentale, le Psammotrypa d'Edwards est typique des zones arides méditerranéennes ouvertes. Il affectionne les pentes caillouteuses parsemées de buissons, friches, cultures abandonnées, zones sablonneuses du littoral méditerranéen.

© François GRIMAL



Proserpine

P

Déesse romaine présidant à la germination, Proserpine est aussi un papillon qui marque la fin de l'hiver. Protégée et inféodée aux garrigues et pelouses sèches du sud de la France, sa présence est liée à sa plante hôte, l'Aristolochie pistoloche.

© François GRIMAL



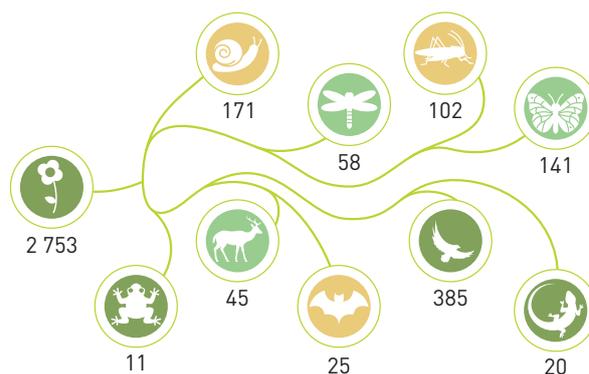
Ophrys de Provence

P

L'Ophrys de Provence se développe sur terrains calcaires ensoleillés : pelouses sèches, garrigues, lisières de pinèdes. Comme les autres espèces d'Ophrys de la famille des orchidées, sa fleur mime un insecte pour l'attirer et assurer la pollinisation.

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 📠 ampmetropole.fr
🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES





Portrait DE LA Biodiversité

TRETS



Grand-duc d'Europe © Gregory DELAUNAY

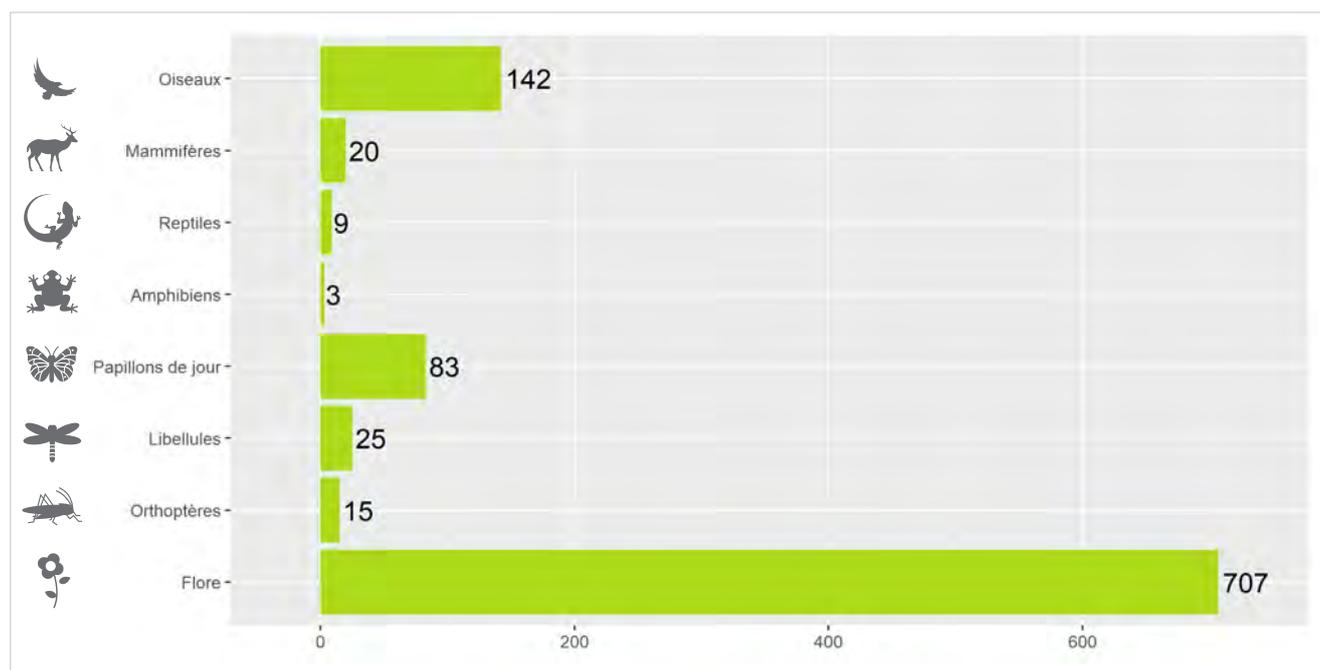


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

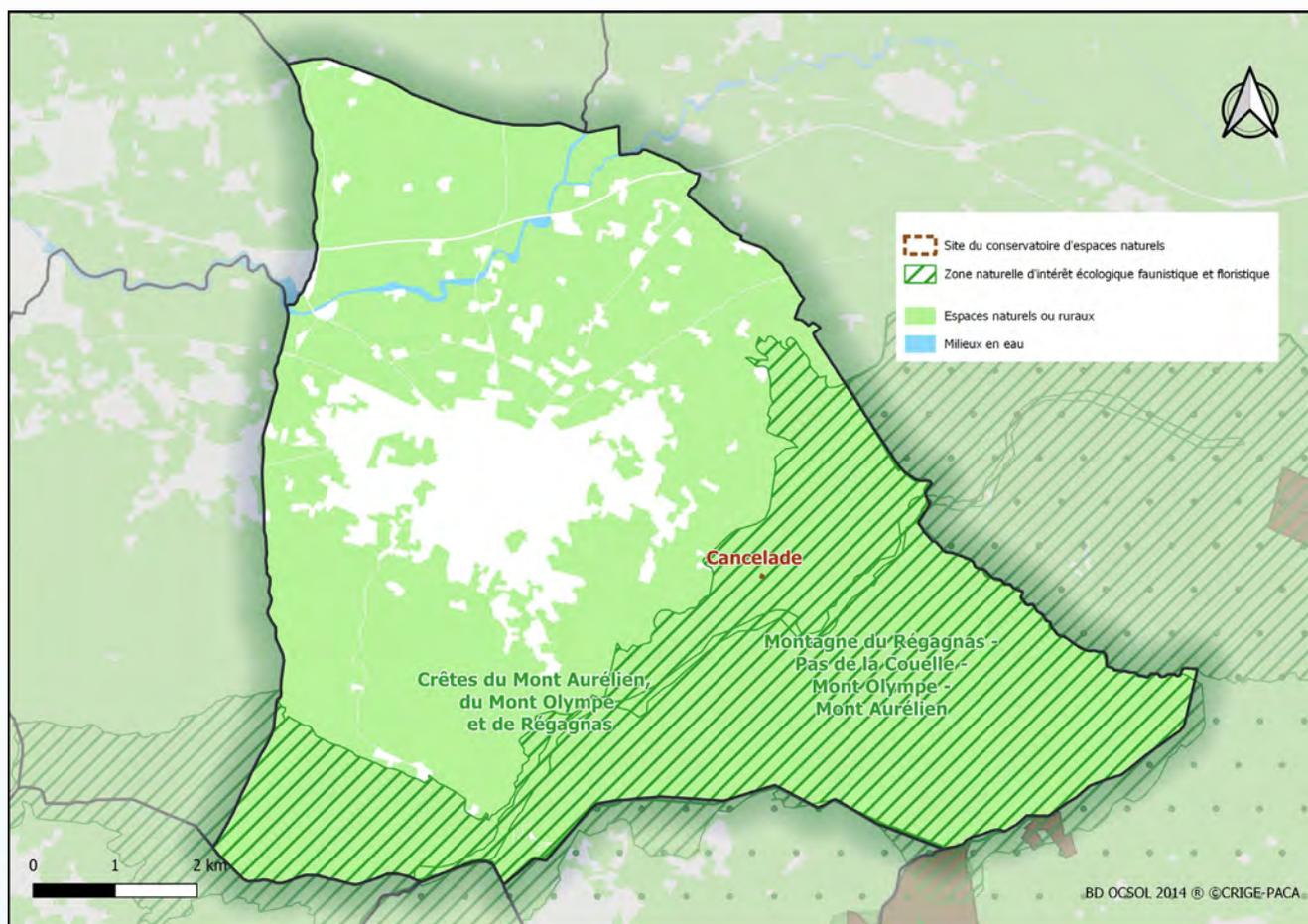
1 105 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Trets, soit 19% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 138 espèces sont protégées au niveau national. 18 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 31 à l'échelle régionale.

La compilation de 18 414 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Trets (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Trets

D'une surface de 70 km², 87% de la commune de Trets sont des espaces naturels et ruraux. 40% sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Traversant la commune, **l'Arc** et ses affluents présentent localement des tronçons de végétation rivulaire qui offrent abri, zone de chasse, zone de reproduction et couloir de déplacement à certaines espèces, dont des libellules patrimoniales¹.

Lorsqu'ils sont gérés de façon extensive, les **espaces agricoles** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

La montagne du Régagnas, le pas de la Couelle et le mont Olympe accueillent des espèces typiques des milieux provençaux méditerranéens. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chêne vert et au pin d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises accueillent la nidification de grands rapaces.

L'écosystème urbain et péri-urbain n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER

© Laurent ROUSCHMEYER



Outarde canepetière

P **LR**

L'Outarde canepetière est une espèce steppique qui s'est adaptée aux plaines ouvertes avec de l'activité agricole principale. Elle affectionne les milieux herbacés à végétation basse et peu dense : friches, jachères, parcours, prairies, cultures fourragères, mais aussi plateformes aéronautiques. Les mâles en parade gonflent leur collier de plumes noires et sont facilement repérables aux « prouts » qu'ils émettent. Ceci a valu son nom de cane « petière » à l'espèce.

© Gregory DELAUNAY



Genette commune

P

Les milieux fréquentés par la Genette commune sont assez variés, de la forêt à la garrigue, avec des promontoires rocheux qu'elle utilise comme crottières. Ce mammifère carnivore, nocturne et discret est arrivé sur le territoire du fait de l'homme.

© Nicolas FUENTO



Couleuvre de Montpellier

P

Plus grand serpent en Europe, la Couleuvre de Montpellier fréquente une très grande variété d'habitats. C'est dans les secteurs agricoles méditerranéens extensifs, bocagers, riches en abris et en proies que l'on observe les plus fortes densités.

© Aurélien AUDEVARD



Agrion de Mercure

P

D'affinité méridionale, l'Agrion de Mercure vit dans les petites zones humides, les sources, les fossés, les ruisseaux et les petites rivières ensoleillées, à courant lent, riches en plantes aquatiques. Son habitat spécifique, souvent négligé, car paraissant insignifiant, est régulièrement victime d'actes destructeurs tels que curages, assèchements, comblements immodérés, piétinement du bétail.

© J. UGO - CBNMED



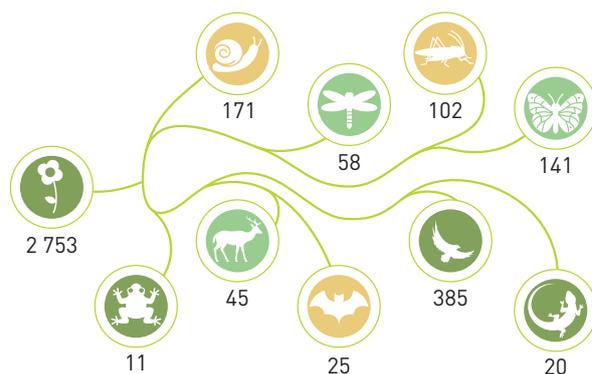
Crapaudine de Provence

P

La Crapaudine de Provence affectionne les pelouses sèches et rocailleuses et les garrigues écorchées. Pionnière, elle colonise les secteurs pâturés, zones de débroussaillage DFCl, etc.

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 📍 ampmetropole.fr
🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES





Portrait DE LA Biodiversité

VAUVENARGUES



Traquet oreillard © Aurélien AUDEVARD LR

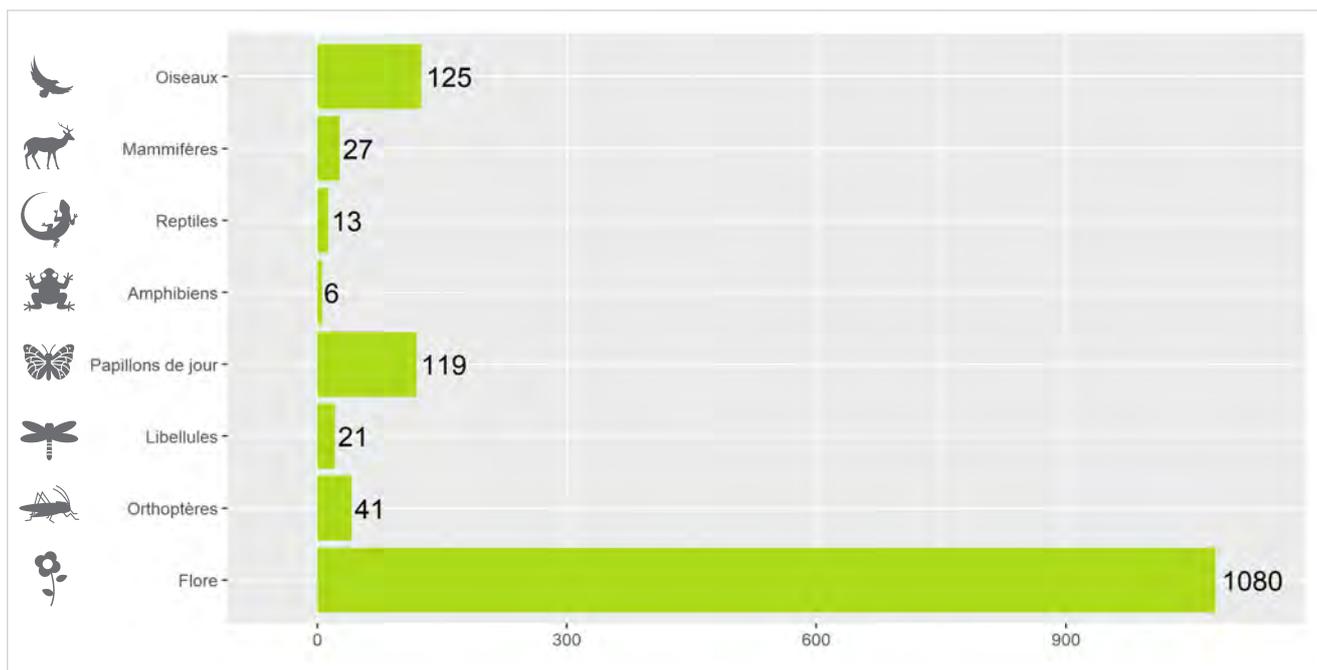


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

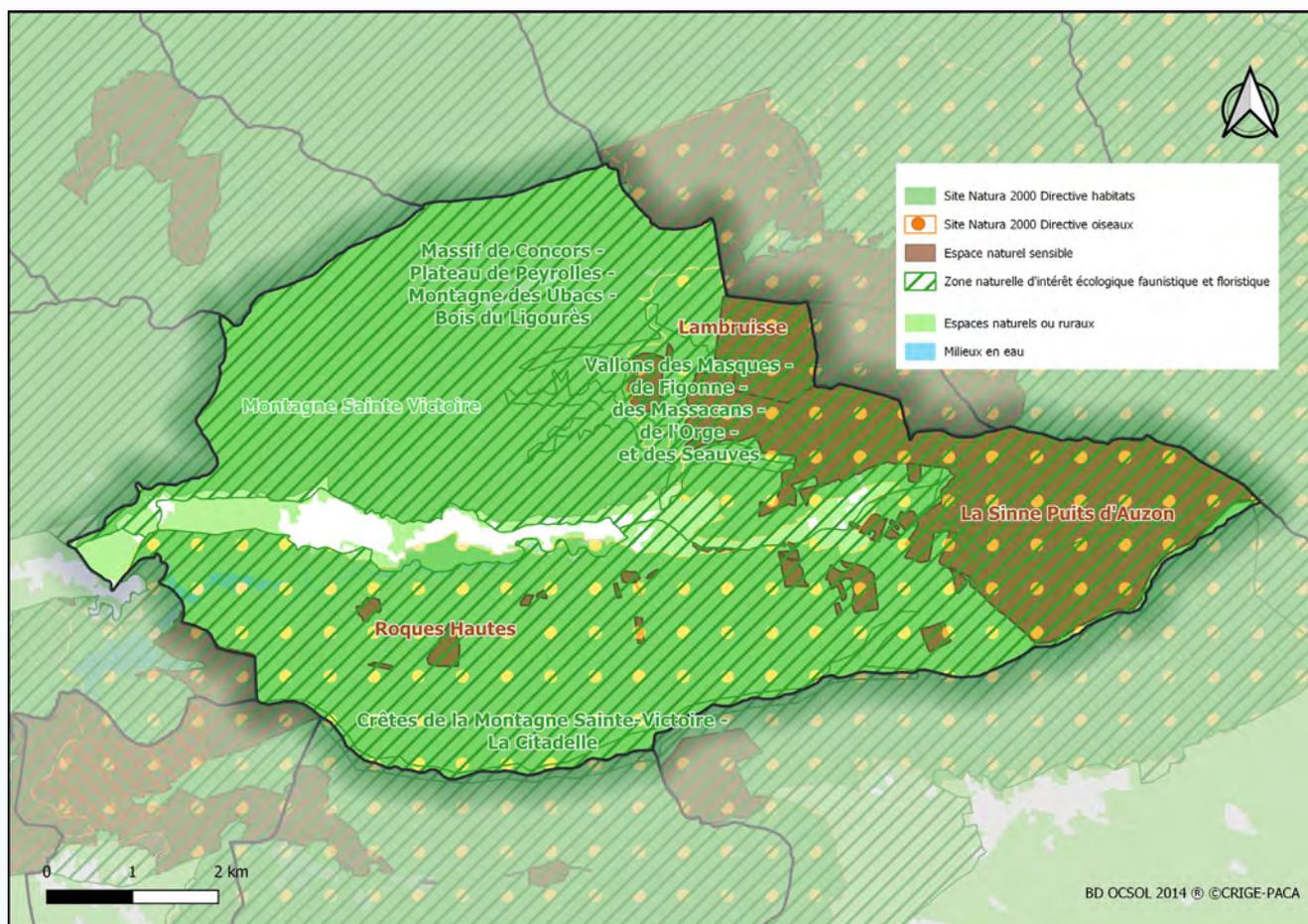
1 620 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Vauvenargues, soit 28% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 136 espèces sont protégées au niveau national. 22 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 31 à l'échelle régionale.

La compilation de 33 771 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Vauvenargues (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Vauvenargues

D'une surface de 54 km², 97% de la commune de Vauvenargues sont des espaces naturels et ruraux. 96% sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

La variété des reliefs, expositions, altitudes et épaisseurs des sols participe à la richesse biologique des paysages de la **montagne Sainte-Victoire**. On rencontre à la fois des espèces méditerranéennes qui occupent les zones les plus méridionales et des espèces d'affinité alpine ou forestière, préférentiellement au nord. Dans les paysages typiques des milieux méditerranéens provençaux, les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale¹. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces. Au nord, les chaînons situés dans le secteur le plus froid du département constituent un avant-poste des massifs montagnards de la Haute Provence. Les vieux chênes, véritables réservoirs de biodiversité, présentent un grand intérêt pour certains insectes et pour le reste de la faune des cavités.

En piémont, les **activités agricoles extensives** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine, ainsi que le développement d'un réseau de haies favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER



© Aurélien AUDEWARD

Bruant ortolan

P **LR**

Le Bruant ortolan est un oiseau des collines fréquentant les milieux naturels à faible végétation comme les pelouses sèches, les garrigues dégradées par le feu, les pierriers parsemés d'arbustes. Il s'est adapté aux secteurs d'agriculture traditionnelle (vignes, lavandes) où alternent petites parcelles cultivées, friches et bosquets. Ce grand migrateur, désormais protégé, est en déclin en France du fait de la dégradation de ses habitats et de la chasse excessive dont il a longtemps été victime.



© Gregory DELAUNAY

Genette commune

P

Les milieux fréquentés par la Genette commune sont assez variés, de la forêt à la garrigue, avec des promontoires rocheux qu'elle utilise comme crottières. Ce mammifère carnivore, nocturne et discret est arrivé sur le territoire du fait de l'homme.



© André SIMON

Lézard ocellé

P **LR**

Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.



© Claude FALKE

Criquet hérisson

P **LR**

Le Criquet hérisson est un orthoptère endémique de l'ouest des Bouches-du-Rhône, du Var et des Préalpes de Grasse. Il y affectionne les collines et plateaux calcaires de Provence.



© François GRIMAL

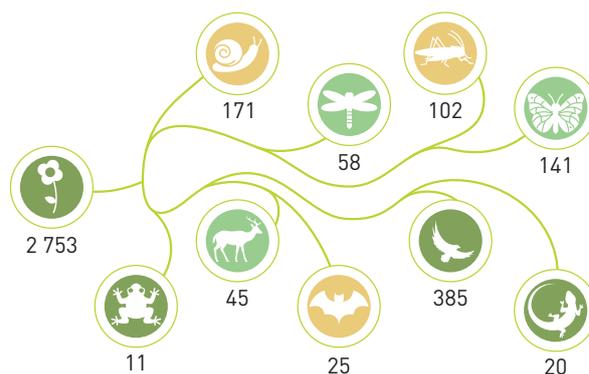
Ophrys de Provence

P

L'Ophrys de Provence se développe sur terrains calcaires ensoleillés : pelouses sèches, garrigues, lisières de pinèdes. Comme les autres espèces d'Ophrys de la famille des orchidées, sa fleur mime un insecte pour l'attirer et assurer la pollinisation.

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr ampmetropole.fr
 🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES





Portrait DE LA Biodiversité

VENELLES



Engoulevent d'Europe © Aurélien AUDEVARD

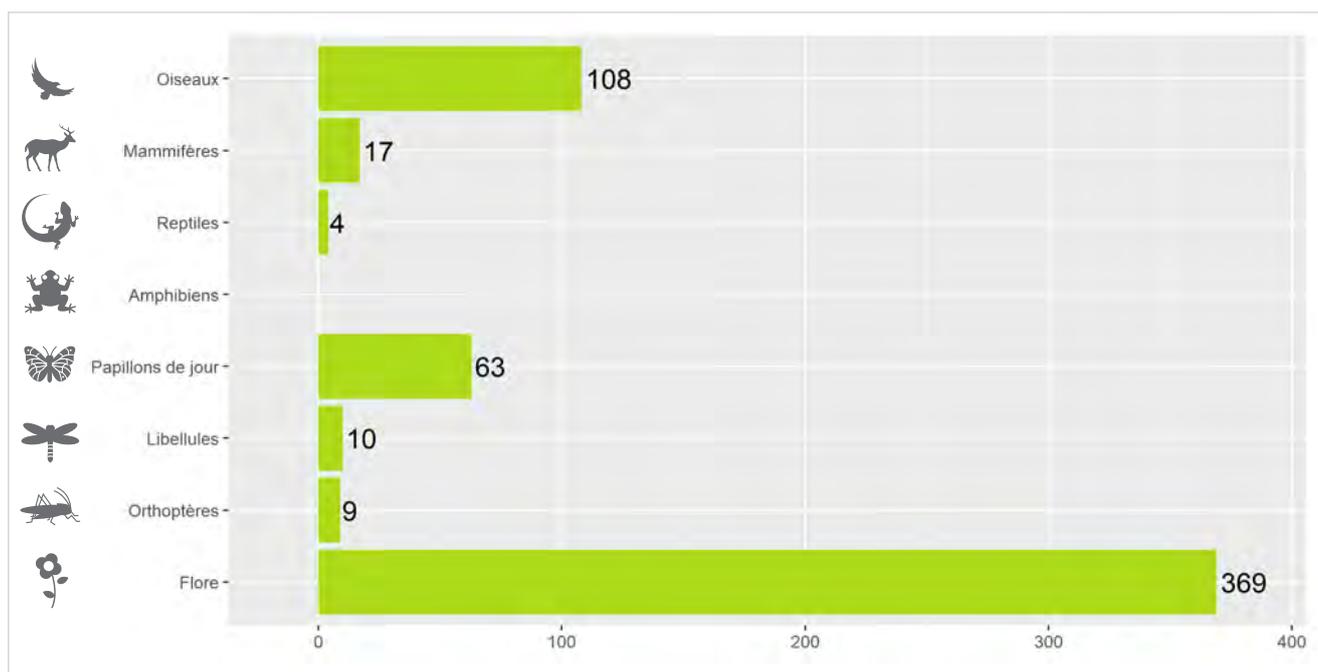


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

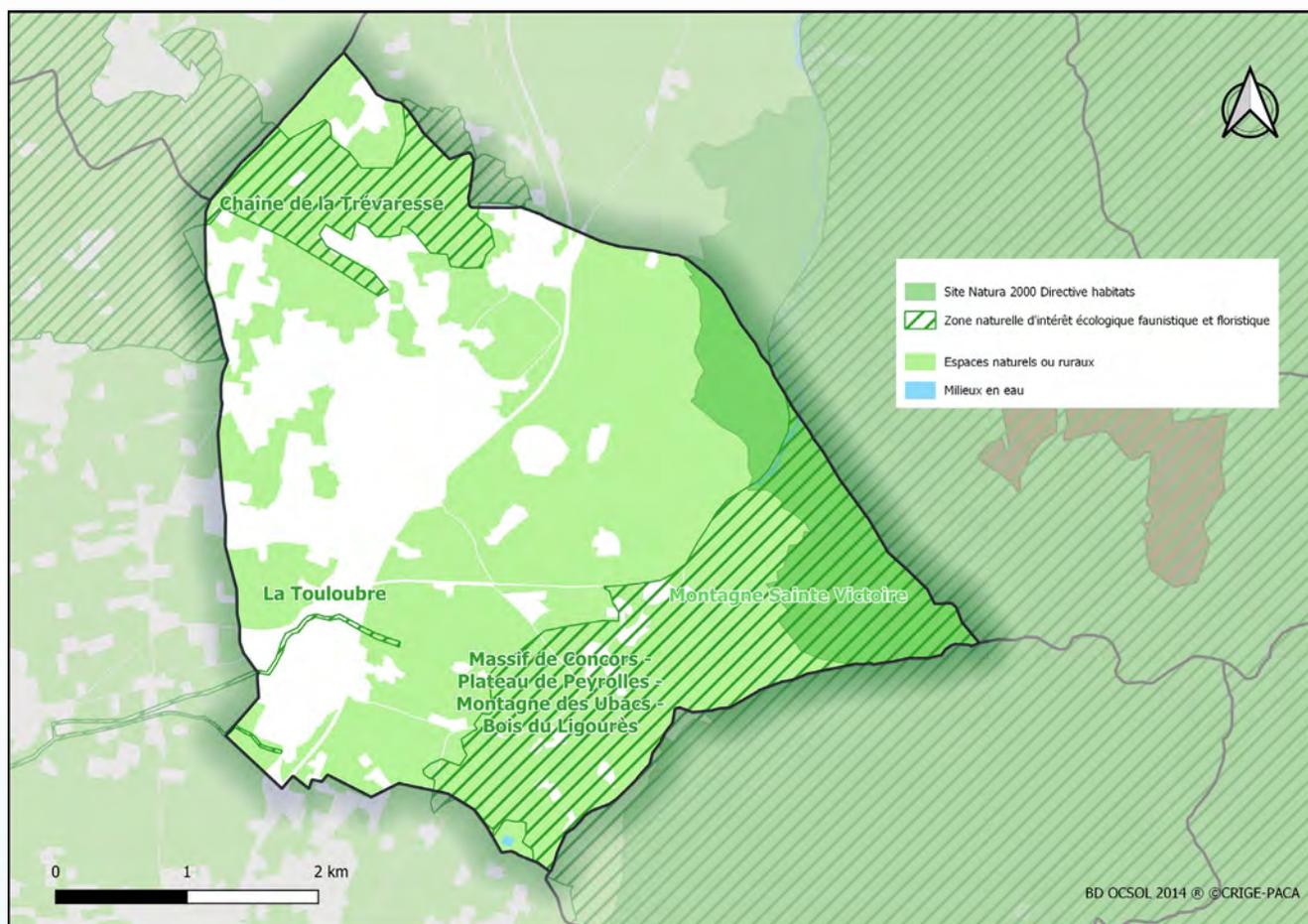
592 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Venelles, soit 10% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 106 espèces sont protégées au niveau national. 12 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 18 à l'échelle régionale.

La compilation de 3 872 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Venelles (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Venelles

D'une surface de 21 km², 73% de la commune de Venelles sont des espaces naturels et ruraux. 35% sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Les **paysages collinaires** sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale¹. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux.

En piémont, les **activités agricoles extensives** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine, ainsi que le développement d'un réseau de haies favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER



© André SIMON

Chouette chevêche



Hôte fidèle des cabanons de vigne et des vieux mûriers, la Chouette chevêche ou Chevêche d'Athéna a lié son avenir en Provence à l'évolution des paysages et des pratiques agricoles. Elle niche dans les cavités qu'elle trouve dans les vieux arbres et le petit bâti rural. Véritable auxiliaire des cultures, elle a une prédilection pour les gros insectes et les petits mammifères (mulots, campagnols).



© Gregory DELAUNAY

Genette commune



Les milieux fréquentés par la Genette commune sont assez variés, de la forêt à la garrigue, avec des promontoires rocheux qu'elle utilise comme crottières. Ce mammifère carnivore, nocturne et discret est arrivé sur le territoire du fait de l'homme.



© Jean-Michel BOMPAR

Psammodrome d'Edwards



Plus petit lézard de France continentale, le Psammodrome d'Edwards est typique des zones arides méditerranéennes ouvertes. Il affectionne les pentes caillouteuses parsemées de buissons, friches, cultures abandonnées, zones sablonneuses du littoral méditerranéen.



© Aurélien AUDEVARD

Agrion de Mercure



D'affinité méridionale, l'Agrion de Mercure vit dans les petites zones humides, les sources, les fossés, les ruisseaux et les petites rivières ensoleillées, à courant lent, riches en plantes aquatiques. Son habitat spécifique, souvent négligé, car paraissant insignifiant, est régulièrement victime d'actes destructeurs tels que curages, assèchements, comblements immodérés, piétinement du bétail.



© J. UGO - CBNMED

Crapaudine de Provence



La Crapaudine de Provence affectionne les pelouses sèches et rocailleuses et les garrigues écorchées. Pionnière, elle colonise les secteurs pâturés, zones de débroussaillage DFCl, etc.



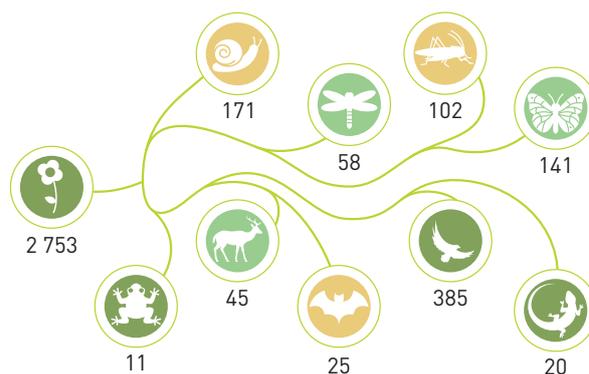
Espèce protégée



Espèce menacée figurant sur une liste rouge

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavagne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 🌐 ampmetropole.fr
🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES





Portrait DE LA Biodiversité

VENTABREN



Rollier d'Europe © André SIMON 

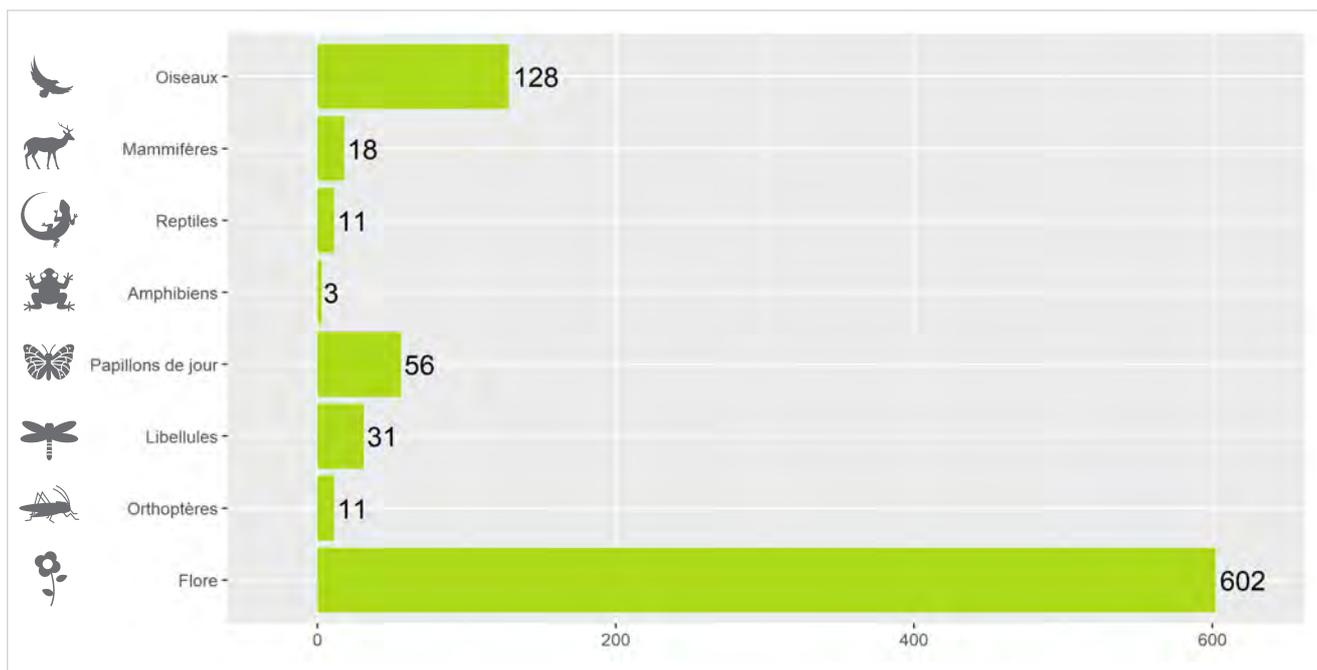


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

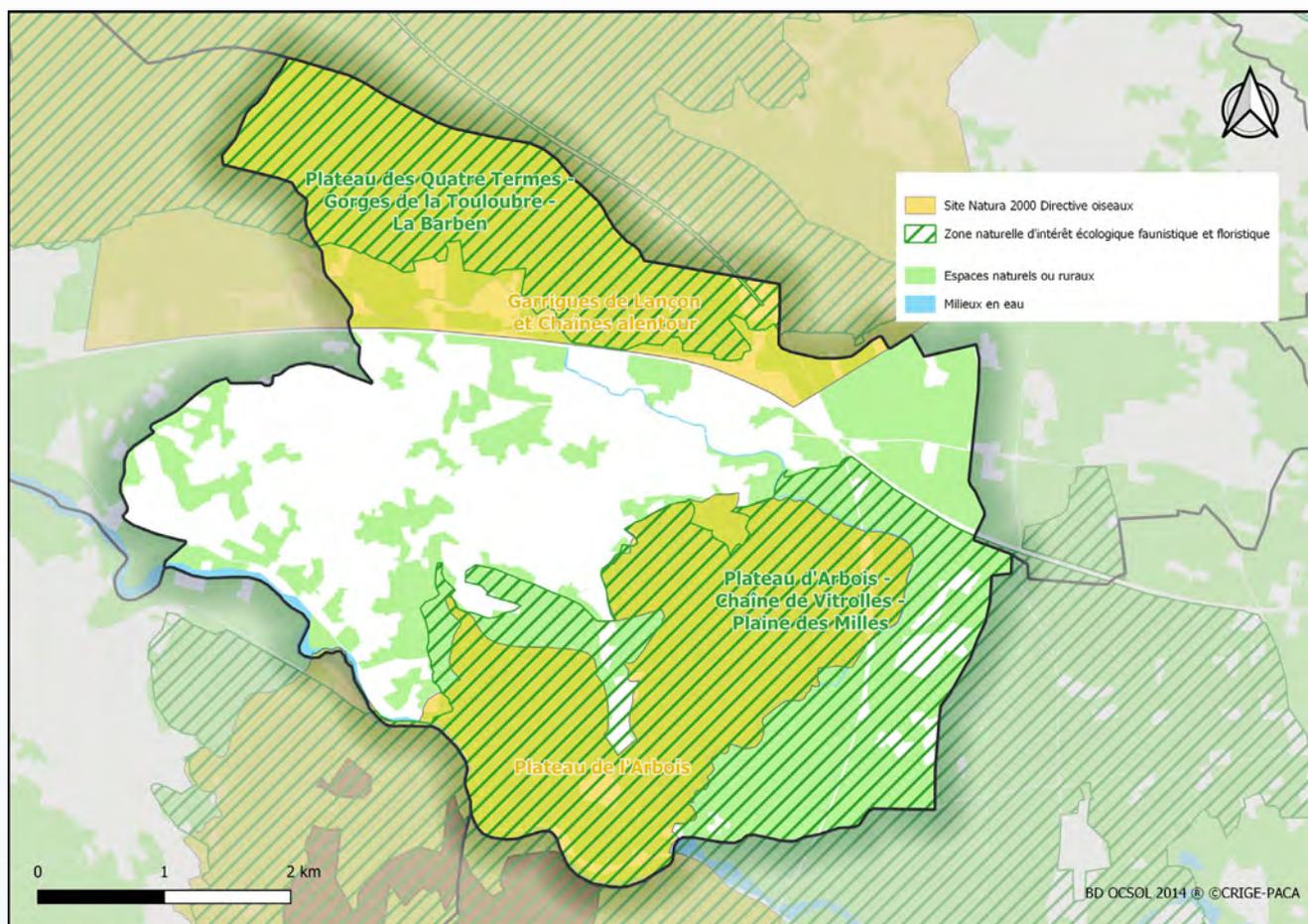
903 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Ventabren, soit 16% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 126 espèces sont protégées au niveau national. 17 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 26 à l'échelle régionale.

La compilation de 9 063 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Ventabren (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Ventabren

D'une surface de 26 km², 68% de la commune de Ventabren sont des espaces naturels et ruraux. 60% sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Les paysages du **plateau de l'Arbois** au sud (Roquefavour, Plaine du Cimetière, Plaine du Ban), et des **garrigues de Lançon et Chaînes alentour** au nord (plateau des Quatre Termes), sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale¹. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

En piémont, les **espaces agricoles extensifs** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'Arc présente encore de beaux tronçons de végétation rivulaire qui offrent abri, zone de chasse, zone de reproduction et couloir de déplacement à de nombreuses espèces. Le cours d'eau et ses zones humides hébergent localement des libellules patrimoniales.

L'écosystème urbain et péri-urbain n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER



© Gregory DELAUNAY

Grand-duc d'Europe



Plus grand rapace nocturne d'Europe, le Grand-duc d'Europe niche dans les falaises en aménageant de branches une simple dépression, le plus souvent sur une vire rocheuse. Il chasse dans les garrigues, prairies, pelouses et terres cultivées : campagnols, rats, souris, renards, mais aussi oiseaux et reptiles de toutes sortes.



© Christian AUSSAGUEL

Circaète Jean-le-Blanc



Le Circaète Jean-le-Blanc occupe essentiellement la moitié sud de la France, région à la fois riche en reptiles, base de son alimentation, et en milieux boisés, indispensables à sa nidification. Pour construire son nid, ce migrateur choisit de préférence un arbre, essentiellement un conifère en Provence, au cœur d'une zone de grande tranquillité. Un protocole de suivi spécifique a été développé pour estimer les populations dans les massifs.

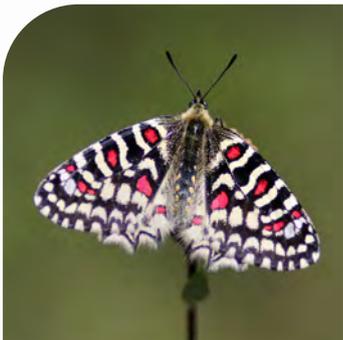


© André SIMON

Lézard ocellé



Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.



© François GRIMAL

Proserpine



Déesse romaine présidant à la germination, Proserpine est aussi un papillon qui marque la fin de l'hiver. Protégée et inféodée aux garrigues et pelouses sèches du sud de la France, sa présence est liée à sa plante hôte, l'Aristolochie pistoloche.



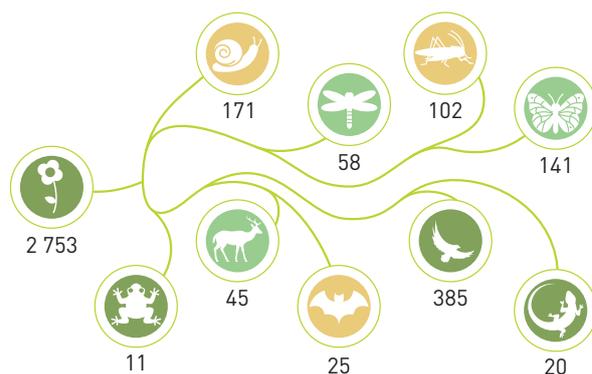
© B. HUYNH-TAN - CBNMED

Nonée pâle

La Nonée pâle est essentiellement liée aux agrosystèmes extensifs.

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 📍 ampmetropole.fr
🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

